



BEP/JP/MaxPPP

Bush face au « oui » de l'Irak

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Le gouvernement à l'offensive p. 10 et 11

ETA
Le chef militaire arrêté en Gironde p. 12

ALLEMAGNE
L'économie dans les élections p. 19 et 5

ACIER
Le protectionnisme américain fait monter les prix p. 20

INONDATIONS
Les victimes découragées p. 13

TECHNOLOGIE
Eclairer mieux et moins cher p. 25



APR

BASKET
Les Françaises en grande forme p. 27

ROLLING STONES
François Bon, leur biographe. Portrait. p. 34



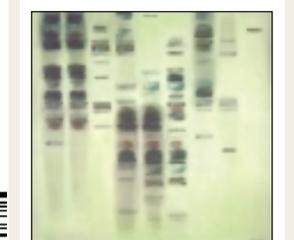
DESCLEREAUX

GOÛTS
A table avec Giorgio Armani p. 28

International.....	2	Marchés.....	23
Union européenne... 6		Aujourd'hui.....	25
France.....	7	Météorologie.....	29
Société.....	10	Jeux.....	29
Régions.....	13	Culture.....	30
Horizons.....	14	Carnet.....	36
Entreprises.....	19	Abonnements.....	36
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

ENQUÊTE

Bricoleurs du génome



GENOME ART GALLERY

DES DONNÉES scientifiques diffusées gratuitement sur Internet par des bio-informaticiens permettent au grand public averti de se livrer à des manipulations génétiques étonnantes.
Lire page 14

DANS UNE LETTRE adressée, lundi 16 septembre, au secrétaire général des Nations unies, le gouvernement irakien annonce qu'il accepte le retour « sans condition » des inspecteurs en désarmement sur son territoire et la poursuite de leur tâche. La lettre a été transmise au Conseil de sécurité de l'ONU.

La Maison Blanche a accueilli avec beaucoup de scepticisme l'offre de Bagdad, estimant qu'il s'agissait d'une « manœuvre tactique » de l'Irak, qui espère ainsi « éviter une action ferme du Conseil de sécurité de l'ONU ».

Pour sa part, le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a déclaré à New York qu'« il faut maintenant prendre Saddam Hussein au mot ». « C'est la réponse de l'Irak à la demande très ferme de la communauté internationale (...). Les choses doivent pouvoir maintenant aller très rapidement », a-t-il ajouté. Selon le chef des inspecteurs en désarmement, Hans Blix, ceux-ci pourraient effectuer leurs premi-



res missions « dans un délai de deux semaines ».

Par ailleurs, l'aviation américaine poursuit ses opérations au-dessus de l'Irak. Elles visent main-

tenant des bâtiments et des structures fixes de la défense antiaérienne irakienne, selon le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld. En France, les trois députés de la majorité parlementaire, critiqués par Jean-Pierre Raffarin et l'Elysée, justifient leur voyage à Bagdad qui embarrasse les autorités françaises.

► L'Irak accepte « sans condition » le retour des inspecteurs du désarmement

► Washington : « une manœuvre tactique »

► Paris : « Il faut prendre Saddam Hussein au mot »

► Trois élus français à Bagdad : récit

Nos informations pages 2 et 3, le voyage des trois députés page 7, notre éditorial page 18

35 heures : ce qui va changer pour les salariés

FRANÇOIS FILLON doit présenter au conseil des ministres, mercredi 18 septembre, un projet de loi qui modifie profondément les « lois Aubry » sur la réduction du temps de travail et ouvre la voie à un retour aux 39 heures. Le ministre des affaires sociales défendra son texte à l'Assemblée dès l'ouverture de la session, le 2 octobre. Les députés de gauche ont prévenu que ce sera « la première grande bataille de la législature ».

Le projet Fillon fait disparaître du code du travail la référence aux « 35 heures en moyenne par semai-

ne » pour ne plus retenir que celle de 1 600 heures par an. L'annualisation du temps de travail - avec des semaines « hautes » à plus de 40 heures et des semaines « basses » - sera renforcée. L'aide incitative versée aux entreprises passant aux 35 heures étant supprimée, elles n'ont plus aucun intérêt financier à réduire le temps de travail.

Un décret va porter le contingent annuel d'heures supplémentaires de 130 à 180 heures. Le système du repos compensateur sera moins favorable pour les employés des entreprises de

LES PME EN RETARD

Taux de passage aux 35 heures selon la taille de l'entreprise fin 2001, en %

10 salariés ou moins	9,1
Plus de 10 à 20	13,1
Plus de 20 à moins de 50	43,8
50 à moins de 200	62,7
200 et plus	90,9

Source : URSSAF

Lire pages 8 et 9

moins de 20 salariés. De plus, dans ces PME, la majoration des heures supplémentaires ne sera que de 10 % entre la 36^e et la 39^e heure. 70 % des smicards bénéficieront d'une hausse substantielle de leur salaire d'ici à 2005, mais 25 % d'entre eux verront leur rémunération indexée sur la seule inflation.

Le ministre de la fonction publique envisage un assouplissement des 35 heures. Jean-Paul Delevoye juge qu'elles « perturbent » le fonctionnement des services publics.

La statue du père de la Tcheka en passe d'être réinstallée à Moscou

MOSCOU

de notre correspondante

En août 1991, à l'époque où les manifestations en faveur des droits de l'homme attireraient des milliers de personnes, la foule avait déboulonné le « Félix de fer » à l'aide d'une grue qui avait été prêtée par l'ambassade des États-Unis.

Mais lundi 16 septembre, ils n'étaient que quelques dizaines, sur les mêmes lieux, à manifester contre le projet du maire de Moscou, Iouri Loujkov, de réinstaller la statue de Félix Dzerjinski, le fondateur de la police secrète, la Tcheka, au centre de la place tristement célèbre de la Loubianka.

Quelques maigres banderoles - « Un million et demi de victimes de la terreur rouge nous regardent », « Dzerjinski, c'est la honte de la Russie », « Loujkov, pas de provocation » -, quelques personnes âgées, quelques costumes-cravates de politiciens, autant de caméras de télévision... Les rangs de la manifestation organisée par le parti de la droite libérale SPS étaient bien clairsemés, trois jours après la réunion municipale au cours de

laquelle le maire a suggéré de remettre sur pied la statue de bronze de 15 tonnes, aujourd'hui remise à la Maison centrale des artistes, dont le parc sert de « grenier » en plein air aux sculptures soviétiques.

Si la plupart des politiciens se demandent quelle mouche a piqué M. Loujkov, qui s'était opposé jusqu'à présent à différents projets de restauration de la sculpture, les communistes se sont empressés d'applaudir. Et Nikolai Kharitonov, le chef du groupe parlementaire du Parti agrarien, a rappelé, pour s'en réjouir, qu'« on trouve encore à travers le pays des monuments à la gloire de Dzerjinski et d'autres révolutionnaires » et d'ajouter que « les vrais officiers de sécurité, ou ont une statuette de Dzerjinski sur leur bureau, ou gardent mémoire de lui dans leur cœur ».

M. Loujkov, lui, souhaite l'ouverture d'un vrai débat. « Nous devrions nous souvenir qu'il [Félix Dzerjinski] a résolu le problème des enfants des rues et qu'il a relancé les chemins de fer dans une période de dévastation », a-t-il dit à l'agence Interfax, deux jours après le 125^e anniversaire de la naissance de cet idéolo-

gue de la révolution de 1917, mort en 1926 après avoir été le grand ordonnateur d'exécutions de masse, en tant que chef de l'ancêtre du KGB.

Paradoxalement, samedi, le jour où il faisait ces déclarations, Iouri Loujkov inaugurait devant la gare de Kiev, et en présence du maire de Bruxelles, la « place de l'Europe », « résultat des efforts que notre président et nous tous faisons pour avancer avec l'ensemble du monde et l'ensemble de l'Europe ».

Dans le courant de la semaine, le mouvement de défense des droits de l'homme Memorial avait annoncé avoir découvert ce qu'il pense être la plus grande fosse commune de victimes de la répression communiste. Après des années de recherches, les enquêteurs de cette association ont commencé à trouver, il y a trois semaines, au nord-ouest de Saint-Petersbourg, des restes humains à un endroit où, selon les documents d'archives, ont été enterrées plus de 30 000 victimes du stalinisme, tuées en 1937.

Marie-Pierre Subtil

CINÉMA

« Ten », l'essence du cinéma



AVEC *Ten*, le cinéaste iranien Abbas Kiarostami (photo) se joue des contraintes qu'il s'est imposées pour parvenir à une parfaite liberté de création. Dans la voiture d'une femme de Téhéran, Mania Akbari dont la beauté éclate sous la tenue islamique, se jouent, en dix trajets et dix rencontres - une amoureuse, une prostituée, un petit garçon... - les enjeux d'une vie, d'une société. La modestie des moyens techniques - deux petites caméras digitales - est inversement proportionnelle à la richesse du résultat. Les autres sorties. Lire pages 30 à 33

POINT DE VUE

Nous voulons VUP France, par amour du livre

par Jean-Luc Lagardère

LOUIS HACHETTE a créé, en 1826, une société pour le développement de l'éducation et de la culture française, afin que tous les Français - dès leur plus jeune âge - puissent avoir accès à un patrimoine sans cesse enrichi par la création. Au XXI^e siècle, à l'heure de la mondialisation, le Français, qui ne représente que 1 à 2 % de la population du globe, apporte tout de même à l'humanité le rayonnement de sa culture exceptionnelle. Ainsi est-il indispensable de protéger cette culture, de lui garantir son indépendance et son originalité. Depuis vingt-deux ans, Lagardère

s'est efforcé - année après année - de développer le trésor culturel dont il a hérité, dans sa société Hachette Livres. Education, livres de jeunesse, livres de poche, livres pratiques, dictionnaires, littérature générale... les éditeurs, les auteurs, les intellectuels créent dans une totale indépendance : ils pourraient en témoigner.

Lire la suite page 16 et nos informations page 22

JEAN-LUC LAGARDÈRE est gérant commandité de Lagardère SCA.

Pascal Quignard

Grasset

M 00147 - 918 - F - 1,20 €

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

L'Irak a pris à contre-pied les Etats-Unis en annonçant, lundi 16 septembre, qu'il acceptait un retour « sans condition » des inspecteurs du **DÉSARMEMENT** sur son territoire, une exigence formulée depuis quatre

ans par l'ONU. Dans une lettre adressée au secrétaire général, le ministre des affaires étrangères de Bagdad annonce ce **REVIREMENT**, continuant à évoquer un « règlement global ». Pour Washington, Bagdad

effectue « un geste **TACTIQUE** » qui sera « voué à l'échec ». George Bush a répété, lundi, qu'il fallait « en finir avec le tyran ». La Chine et la Russie, membres permanents du Conseil de sécurité, ont fait part

de leur satisfaction, la France expliquant qu'il fallait prendre « Saddam Hussein au mot ». Une nouvelle mission d'inspection pourrait être déployée en un mois, mais son travail devrait durer **AU MOINS UN AN**.

Saddam Hussein plie et accepte le retour des inspecteurs de l'ONU

Dans une lettre remise, lundi 16 septembre, au secrétaire général des Nations unies, le dirigeant irakien se déclare prêt à une reprise « sans condition » du travail de la mission d'inspection. Ce revirement embarrasse les Etats-Unis, pressés d'en finir avec le régime de Bagdad

NEW YORK

de notre correspondant

Sans attendre la dernière minute, Saddam Hussein a cédé, lundi 16 septembre, à la communauté internationale. Après l'avoir refusé pendant quatre ans, il a accepté le retour « sans conditions » des inspecteurs en désarmement des Nations unies. L'accord figure dans une lettre que le ministre des affaires étrangères, Naji Sabri, a portée dans l'après-midi de lundi au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Le ministre irakien était accompagné du secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, dont les « efforts acharnés » pour parvenir à une solution ont été salués par M. Annan.

Aussitôt reçue, la lettre a été transmise au président en exercice du Conseil de sécurité, le Bulgare Stefan Tsvirov, à charge pour lui de la faire circuler aux membres du conseil. Signée du ministre, elle informe le secrétaire général de « la décision du gouvernement de la République d'Irak d'autoriser le retour sans conditions des inspecteurs du désarmement en Irak ».

Elle indique que les autorités irakiennes ont pris cette décision afin de « lever les doutes sur le fait que l'Irak possède encore des armes de destruction massive ». Bagdad se déclare prêt à discuter « les arrangements pratiques » nécessaires « à la reprise immédiate des inspections ».

En même temps, le ministre rappelle l'attachement de Bagdad à un « règlement global » de la situation créée par la défaite de 1991, dont le principal volet devrait être la levée des sanctions économiques pesant sur l'Irak. C'était jusqu'à présent la condition posée par Saddam Hussein pour autoriser le retour des inspecteurs. C'était aussi jusqu'au

milieu de la semaine dernière – et le discours de George Bush à l'ONU – la position de la Ligue arabe, pour qui il convenait, si on voulait obtenir quelque chose de l'Irak, de lui donner des compensations, par exemple un allègement immédiat des sanctions. Les Américains et les Britanniques se sont toujours opposés à une levée de sanctions.

Sur ce point, la lettre rappelle explicitement les propos prononcés par Kofi Annan le 12 septembre lors de l'ouverture solennelle de l'Assemblée générale. Le secrétaire général avait demandé « à tous ceux qui ont l'oreille des dirigeants irakiens » de leur faire comprendre l'urgence de se conformer aux décisions de l'ONU. « C'est le premier pas indispensable à franchir si l'on veut que le monde soit assuré que toutes les armes de destruction massive de l'Irak ont bien été éliminées, et – j'in-

siste sur ce point – si l'on veut que les sanctions si éprouvantes pour le peuple irakien soient suspendues et, à terme, levées. »

Dans la lettre d'accompagnement qu'il transmet au Conseil, Kofi Annan n'omet pas cette même for-



« Il y a une priorité : c'est le désarmement. Il faut se concentrer sur l'essentiel »
DOMINIQUE DE VILLEPIN

mule de « règlement global ». « Il ne se place pas seulement sur le terrain technique des inspections mais élargit au plan politique », commente un expert. L'Irak est un dossier que Kofi Annan connaît bien. En 1991, il avait été chargé de l'évacuation des étrangers détenus au Koweït envahi

VERBATIM

« Oter tout doute que l'Irak possède des armes de destruction massive »

VOICI le texte de la lettre remise lundi soir par le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri, au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

« Monsieur le secrétaire général, j'ai l'honneur de faire référence à la série de discussions tenues entre Votre Excellence et le gouvernement de la République d'Irak au sujet de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur la question de l'Irak, qui ont eu lieu à New York le 7 mars et le 2 mai et à Vienne le 4 juillet 2002, ainsi que les discussions qui ont eu lieu dans votre bureau à New York les 14 et 15 septembre 2002, avec la partici-

pation du secrétaire général de la Ligue arabe.

J'ai le plaisir de vous informer de la décision du gouvernement de la République d'Irak de permettre le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU en Irak sans condition.

Le gouvernement de la République d'Irak a répondu, par cette décision, à votre appel, à l'appel du secrétaire général de la Ligue arabe, ainsi qu'à ceux des pays arabes, islamiques ou autres pays amis.

Le gouvernement de la République d'Irak a fondé sa décision pour le retour des inspecteurs sur son désir d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et d'oter tout

doute que l'Irak possède des armes de destruction massive.

Cette décision est également basée sur votre déclaration à l'Assemblée générale le 12 septembre, selon laquelle cette décision par le gouvernement de la République d'Irak est le premier pas indispensable pour assurer que l'Irak ne possède plus d'armes de destruction massive et, tout aussi important, vers une solution d'ensemble incluant la levée des sanctions imposées à l'Irak et la mise en œuvre opportune d'autres clauses de résolutions pertinentes, y compris la 687 (datant de 1991). A cette fin, le gouvernement de la République d'Irak est prêt à discuter des arrangements pratiques nécessaires

pour la reprise immédiate des inspections.

Dans ce contexte, le gouvernement de la République d'Irak réitère l'importance de l'engagement de tous les Etats membres du Conseil de sécurité et des Nations unies à respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Irak, comme il est stipulé dans les résolutions afférentes du Conseil de sécurité et l'article 2 de la Charte des Nations unies. Je vous serais reconnaissant de donner cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Veuillez accepter, monsieur le secrétaire général, l'expression de ma plus grande considération.

Corine Lesnes

Pour Washington, le « geste tactique » de Bagdad est « voué à l'échec »

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche a réagi négativement, lundi 16 septembre, à l'annonce par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, que l'Irak acceptait le retour des inspecteurs chargés de contrôler ses armements non conventionnels. Un porte-parole de la présidence a qualifié la décision irakienne de « geste tactique destiné à éviter une action vigoureuse du Conseil de sécurité des Nations unies ». « Cette tactique va échouer, a ajouté le porte-parole. Il est temps que le Conseil de sécurité agisse. »

Officieusement, la Maison Blanche assure ne pas avoir été surprise par l'attitude de Bagdad. « Nous nous attendions à quelque chose de ce genre », a déclaré un conseiller. Daniel Bartlett, directeur de la communication de la présidence, a qualifié l'acceptation du retour des inspecteurs de l'ONU de tentative pour « donner à la communauté internationale le faux espoir que Saddam Hussein est, cette fois, sérieux ». « Malheureusement, a-t-il dit, dix ans d'expérience montrent que l'on ne peut se fier ni à ses paroles ni à ses actes. » M. Bartlett a souligné qu'aucune négociation

n'est possible avec le régime de Bagdad. Au cours d'entretiens télévisés, dimanche 15 septembre, les principaux responsables de l'exécutif ont insisté sur le fait que les Etats-Unis refusent toute discussion avec Saddam Hussein.

Lundi, au cours d'une visite dans l'Iowa, George W. Bush a répété : « Il faut régler son compte au tyran, pour le bien de nos enfants et des enfants de nos enfants. » Dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 12 septembre, M. Bush a cité plusieurs des seize résolutions des Nations unies que l'Irak a violées depuis 1991. Lundi, la Maison Blanche a affirmé que le problème posé par Saddam Hussein « n'est pas une affaire d'inspections ».

CONTRE LA POSITION FRANÇAISE

« Ce qui est en cause, a déclaré le porte-parole, c'est l'élimination des armes de destruction massive et le respect, par le régime irakien, de toutes les autres résolutions du Conseil de sécurité. » Parmi les exigences formulées par le président américain à l'adresse de Saddam Hussein figuraient la rupture de tout rapport entretenu par Bagdad

avec des organisations terroristes, la fin de l'oppression politique et l'instauration de la démocratie en Irak, la cessation des fraudes au régime de sanctions dit « Pétrole contre nourriture ».

M. Bush n'avait pas demandé, dans son discours, le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak. Les explications données par la Maison Blanche soulignaient que la question des armes de destruction massive était la « préoccupation principale » des Etats-Unis, mais, dans la discussion qui s'est ouverte entre les membres du Conseil de sécurité, il est apparu clairement que l'exécutif américain maintient son objectif de changement de régime à Bagdad et cherche à le faire adopter par les Nations unies.

Combattant la position française, qui consiste à dissocier la question du contrôle des armements de celle des conséquences que subirait l'Irak s'il y faisait obstacle, l'administration américaine estime que cette méthode donnerait à Saddam Hussein deux fois plus de possibilités de créer le trouble et de gagner du temps.

Patrick Jarreau

Ce que disaient les responsables américains

● **Donald Rumsfeld** : « La politique de notre gouvernement est de changer le régime », a déclaré, le 3 septembre, le secrétaire à la défense ajoutant cinq jours plus tard : « La question n'est pas d'avoir des inspections. C'est le désarmement. » Le 8 septembre, M. Rumsfeld faisait également remarquer que les Etats-Unis doivent agir « pour qu'il n'y ait pas de livres à l'avenir demandant pourquoi nous avons dormi comme pour l'attaque japonaise contre Pearl Harbor ».

● **Colin Powell** : « Le meilleur moyen d'obtenir le désarmement est un changement de régime » a affirmé, le 8 septembre, le secrétaire d'Etat. Il ajoutait, le 10 septembre : « Nous croyons que le changement de régime à Bagdad sera une victoire pour les peuples de la région et aussi pour le peuple irakien. » M. Powell avait

aussi affirmé que « les inspecteurs peuvent peut-être jouer un rôle pour parvenir au désarmement, mais cela reste à voir ».

● **Condoleezza Rice** : « Saddam Hussein est un homme diabolique qui, laissé à lui-même, causera des ravages parmi sa population, ses voisins et, s'il arrive à se procurer des armes de destruction massive et les moyens de les utiliser, parmi l'ensemble d'entre nous », a précisé le 15 août la conseillère du président Bush pour la sécurité, ajoutant : « Cela justifie d'un point de vue moral un changement de régime. »

● **Dick Cheney** : « Les inspecteurs ne sont pas le fond du problème. Ils sont un moyen » avait déclaré, le 19 mai, le vice-président américain ajoutant un peu plus tard : « La région serait davantage en sécurité et le peuple irakien plus libre si quelqu'un d'autre que Saddam Hussein tenait la barre. »

M. Rumsfeld élargit la gamme des objectifs visés par les raids sur l'Irak

L'aviation devra désormais bombarder des cibles militaires fixes, préparant ainsi une éventuelle invasion

LE SECRÉTAIRE à la défense des Etats-Unis, Donald Rumsfeld, a annoncé, lundi 16 septembre, qu'il avait donné l'ordre à l'aviation américaine de viser désormais les centres de commandement et de contrôle de la défense aérienne, qui sont des cibles fixes en Irak. Il ne s'agit plus d'attaquer des objectifs mobiles, comme les radars ou les rampes de missiles sol-air. Ce changement de tactique consiste à améliorer la sécurité des raids américains et britanniques et à mettre la coalition en mesure de pouvoir conduire une éventuelle invasion du territoire irakien.

En réalité, M. Rumsfeld a confirmé un état de fait qu'on peut observer depuis un mois environ, lorsque les bombardements des patrouilles anglo-américaines, au-dessus du nord et du sud de l'Irak, ont été intensifiés et aggravés.

Depuis le printemps 1991, les Américains et les Britanniques

(associés un temps aux Français) ont organisé, selon l'hebdomadaire américain *Time*, 250 000 sorties aériennes au-dessus du 33^e parallèle (pour protéger les Kurdes des exactions de l'armée irakienne) et au-dessus du 36^e parallèle (au bénéfice des populations chiites).

Ces deux zones d'interdiction aérienne ont pour but d'exclure du ciel tout avion ou tout hélicoptère irakien non autorisé (sauf mission à caractère humanitaire). Jusqu'à ce jour, les pilotes américains et britanniques étaient requis de tirer des missiles ou de larguer des bombes sur des objectifs mobiles (radars et rampes de missiles) de la défense aérienne irakienne qui viendraient à les prendre à partie.

Depuis 1999, quelque 323 raids ont été offensifs, c'est-à-dire qu'ils se sont conclus par un bombardement, sans compter les vols quotidiens de reconnaissance chargés de dresser la carte des sites fixes et

mobiles de la défense irakienne. Bagdad ne reconnaît pas ces actions qui n'ont été cautionnées par aucune résolution de l'ONU.

Pour le moment, aucun pilote des deux pays impliqués n'a été abattu par les Irakiens. Saddam Hussein a offert une « prime » de



« Nuire davantage aux capacités des Irakiens sur le terrain »
DONALD RUMSFELD

14 000 dollars à qui parviendrait à intercepter un avion en patrouille.

Les appareils américains et britanniques – une flotte évaluée actuellement à 200 avions – partent de bases en Turquie, au Koweït, en Arabie saoudite et à partir de porte-avions américains dans le Golfe. 10 000 militaires, majoritairement

américains, sont mobilisés pour ces opérations.

M. Rumsfeld vient de modifier les objectifs de ce dispositif, de façon, a-t-il expliqué, « à nuire davantage aux capacités des Irakiens sur le terrain » et « à organiser notre réponse » de manière plus adéquate. Sont visés désormais les centres de contrôle et de commandement ainsi que les réseaux de communications – à base de fibres optiques d'origine chinoise – de la défense irakienne. Il ne s'agit plus, comme par le passé, de dégrader les capacités irakiennes, mais de les endommager suffisamment pour que Bagdad n'ait pas le temps de les reconstruire ni même de les tester.

En Irak, nombre de ces installations sont dans des villes ou très proches d'agglomérations. Les services de renseignement occidentaux notent que les Irakiens ont commencé à transférer en zone

urbaine des équipements de la défense aérienne, y compris les batteries de missiles sol-air, pour que ces matériels soient plus aisés à camoufler et plus difficiles à frapper. Ce sont, dit-on de même source, des conseillers ex-yougoslaves qui ont appris cette technique à l'armée irakienne.

Ces déplacements d'équipements et la nouvelle tactique dictée par M. Rumsfeld laissent augurer des dangers supplémentaires. Toute offensive contre Bagdad peut augmenter la probabilité qu'il y ait de lourdes pertes dans les populations. Nul, dans les états-majors américains ou britanniques, n'est à l'abri d'une grave méprise lors de tirs par des équipages engagés à proximité, voire au-dessus de zones habitées. Un incident pourrait dégénérer et engendrer une situation rapidement incontrôlable.

Jacques Isnard

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB

155 x 85 x 86

90 x 90 x 85

76 x 90 x 78

90 x 90 x 85

75 x 85 x 80

*1500 € la paire

meubles Decor Actuel

80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

- Cor. verticales. Leur conception, structure bois massif et particules. Suspensions sangles élastiques, mousse polyuréthane haute résilience.



La télévision irakienne a retransmis, lundi 16 septembre, une réunion du gouvernement et de la direction du parti Baas autour de Saddam Hussein au cours de laquelle ont été examinées « les menaces d'offensive américaines ».

Le chef des experts, Hans Blix, évalue à au moins un an la durée d'une nouvelle inspection

NEW YORK

de notre correspondante

Les inspecteurs sont-ils bien prêts ? A chacune de ses déclarations, le Suédois Hans Blix, ancien directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne et chef de l'Unmovic, doit répondre aux mêmes questions. Quand ? Quel délai faudra-t-il entre le feu vert irakien et l'atterrissage du premier inspecteur à Bagdad ? Combien de semaines pour se mettre au travail ? Et combien de mois, surtout, pour répondre (si tant est que ce soit possible) à la question du nombre d'armes de destruction massive possédées par l'Irak ?

Hans Blix assure modestement que, sous réserve de quelques détails matériels, les inspecteurs sont prêts. D'abord, il faudra avoir quelques discussions techniques à New York avec les Irakiens pour mettre au point « l'organisation pratique » de la mission (transport, véhicules, etc.). Ensuite, confiait-il la semaine dernière à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, une mission d'exploration pourrait être envoyée. « En un mois, un groupe suffisant pourrait être à pied d'œuvre ; les pre-

mières inspections pourraient débuter dans un délai de deux semaines. »

Présentant le 4 septembre son rapport trimestriel d'activité au Conseil de sécurité, M. Blix avait quand même admis que le retour à Bagdad pourrait prendre « un peu de temps ». Seuls 63 inspecteurs (de 27 nationalités) se trouvent en effet en attente à New York ; 220 autres sont des experts contractuels qui ne sont pas tous à même de sauter dans le premier avion.

Quant au délai nécessaire pour achever les inspections, interrompues en décembre 1998 par l'évacuation des personnels de l'Unmovic, M. Blix estime qu'il faudra un an. Et encore faudrait-il que l'Irak coopère « pleinement ».

ZONES D'OMBRE

L'Unmovic a succédé à l'Unscm en décembre 1999. Un tiers de ses membres sont des anciens de l'Unscm. En mars 1999, l'Unscm avait fait son bilan. Elle estimait avoir découvert la plus grande partie du programme de missiles de l'Irak et de ses stocks en armes chimiques, mais qu'il restait des zones d'ombre sur sa capacité à se doter d'armes

biologiques. La commission indiquait avoir « trouvé la trace de 817 des 819 » missiles Scud à longue portée fournis à l'Irak par la Russie : la plupart avaient été tirés lors de la guerre contre l'Iran, de 1980 à 1988, ou contre Israël pendant la guerre du Golfe, en 1990 et 1991. Les inspecteurs avaient constaté la destruction de 48 autres. L'Unscm précisait encore avoir trouvé au moins 73 des 75 têtes chimiques et biologiques et 163 des 210 têtes conventionnelles que l'Irak avait produites ou importées.

Concernant les armes chimiques, elle déclarait avoir supervisé le démantèlement du « premier complexe de mise au point et de production en Irak », ainsi que celui de 38 537 munitions chargées ou non de produits chimiques, de 690 tonnes d'ingrédients utilisés pour ces armes. Il a fallu attendre 1995 pour que l'Irak admette l'existence d'un programme d'armes biologiques, programme qui se développait alors même que les inspecteurs étaient présents dans le pays depuis près de quatre ans.

C. Ls

La résolution de 1999 liste les conditions de vérification

NEW YORK

de notre correspondante

Le Conseil de sécurité pourrait se réunir dès mardi 17 septembre, en présence de Kofi Annan et Hans Blix, le chef des inspecteurs du désarmement, pour examiner comment répondre au revirement irakien. Plusieurs formules sont possibles. Le Conseil peut simplement mandater M. Blix pour assurer le retour des inspecteurs dès que possible. Il peut choisir la formule plus solennelle d'une déclaration lue par son président. Ou encore rédiger une nouvelle résolution.

Selon Dominique de Villepin, la France ne s'opposerait pas à une nouvelle résolution destinée à « fixer clairement le mode de travail des inspecteurs sur place » et « s'inspirant de la 1284 » du 17 décembre 1999.

Cette résolution a créé la mission d'inspection Unmovic pour succéder à l'Unscm, discréditée par les accusations – fondées – d'espionnage au profit des Etats-Unis. Elle définit aussi sa mission et les vérifications nécessaires avant la suspension des sanctions. Il avait fallu dix mois pour la rédiger, et la France, la Russie et la Chine

s'étaient abstenues. La 1284 mentionne aussi certains éléments auxquels les Américains sont attachés : le problème du rapatriement des Koweïtiens et des étrangers disparus en Irak – dont un militaire américain – dont le sort n'a jamais été éclairci ; les biens perdus par le Koweït ; la situation humanitaire de la population irakienne. L'article 33 stipule que la suspension des sanctions économiques peut intervenir 120 jours après que l'Unmovic et l'AIEA se sont déclarées « entièrement opérationnelles ». Les sanctions sont alors suspendues pour une période de 120 jours renouvelable.

L'article 30 demande d'établir un groupe d'experts, dont « des experts pétroliers », pour faire un rapport dans les 100 jours sur la capacité pétrolière de l'Irak et pour faire des recommandations sur les possibilités de l'accroître, ainsi que sur « les options pour impliquer des compagnies pétrolières étrangères dans le secteur pétrolier irakien, y compris des investissements sujets à une supervision et à des contrôles adéquats ».

C. Ls

Vive satisfaction de la Chine et de la Russie

Pour Paris, « il faut maintenant prendre Saddam Hussein au mot »

LES RÉACTIONS au changement de cap de la diplomatie irakienne reflètent les clivages de la communauté internationale. Alliés traditionnels des Etats-Unis, les Britanniques ont accueilli avec scepticisme le revirement de Bagdad. Le régime de Saddam Hussein « s'est moqué de toute une série de résolutions (des Nations unies). Il a une longue histoire de ne pas jouer franc jeu. Voyons ce qu'il a à offrir », a déclaré, lundi 16 septembre, le porte-parole du Premier ministre Tony Blair.

Par la voix du ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, la France s'est montrée plus ouverte. « C'est la réponse de l'Irak à la demande très ferme et très claire de la communauté internationale. Il faut maintenant prendre Saddam Hussein au mot », a-t-il déclaré avant de préciser que « les choses doivent pouvoir aller très rapidement. » « Nous souhaitons pouvoir agir sans délai et les inspecteurs doivent pouvoir commencer leur travail rapidement. (...) Tous les éléments pour agir sont là », a souligné M. de Villepin. Si l'acceptation par l'Irak est « confirmée », a conclu le chef de la diplomatie française, « cela démontre à quel point la communauté internationale peut avoir des résultats lorsqu'elle est unie. »

Membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie et la Chine se sont réjouies du revirement irakien. « Nous sommes parvenus à éviter la menace d'une guerre et nous revenons à des moyens politiques pour régler le problème irakien », a déclaré le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov. « L'essentiel, a ajouté le ministre, est que (les inspecteurs) reprennent leur travail. »

« MAFIA NATIONALE »

A Pékin, la satisfaction est également de mise. « La décision irakienne correspond à ce que la communauté internationale, y compris la Chine, a toujours espéré », a commenté le chef de la diplomatie chinoise, Jiaxuan Tang. « La Chine, a-t-il ajouté, continuera à œuvrer pour une solution politique de la question irakienne dans le cadre des Nations unies. »

Si les pays arabes n'avaient pas encore réagi mardi matin à la volte-face irakienne, côté israélien on ne semble guère croire à une sortie de crise. « Les contrôleurs sont des gens honnêtes mais ils seraient confrontés au régime de Saddam Hussein, qui est une mafia nationale », a estimé le chef de la diplomatie israélienne, le travailliste Shimon

Pèrès. « Les Etats-Unis ont indiqué sans équivoque qu'ils veulent intervenir en Irak. (...) Je ne pense pas qu'ils puissent faire machine arrière », a-t-il ajouté.

les commentaires venus d'Asie sont plus optimistes. « C'est très bien », a estimé le porte-parole du gouvernement japonais, Yasuo Fukuda, mais il s'agit de savoir « si l'Irak va appliquer ce qu'il y a dans la lettre de manière sincère ».

Plus catégorique, la Malaisie – un pays dont le premier ministre, Mohammed Mahathir, a souvent mis en garde les Etats-Unis contre les réactions du monde musulman à une attaque militaire contre Bagdad – a réclamé la levée des sanctions qui pèsent sur l'Irak. « Les sanctions ne touchent pas Saddam Hussein mais le peuple, les pauvres, les personnes âgées, les femmes enceintes. Vous ne faites rien de bon en les punissant pour quelque chose dont ils ne sont pas responsables », a indiqué mardi le premier ministre malaisien.

De son côté, commentant la « bonne nouvelle » que constitue le changement d'attitude irakien, le chef du gouvernement néo-zélandais, Helen Clark, a proposé l'envoi par son pays de 10 inspecteurs en désarmement.

Quatre ans d'interruption

● 1998. Le 15 décembre, Richard Butler a remis un rapport de dix pages à l'ONU constatant le manque de coopération de l'Irak juste avant l'opération « Renard du désert », consistant en une série d'attaques aériennes contre ce pays.

L'Irak refuse le retour des inspecteurs, et, le 2 février 1999, le Conseil de sécurité écarte Richard Butler de l'évaluation sur le désarmement.

● 1999. Le 27 juin, Kofi Annan reconnaît que les accusations d'espionnage au profit des Etats-Unis portées contre les inspecteurs sont « en partie justifiées ».

Le 17 décembre, la Commission de surveillance, de vérification et d'inspection des Nations unies (Unmovic) est créée par la résolution 1284 du Conseil de sécurité de l'ONU en remplacement de l'Unscm.

● 2000. Le 26 janvier, l'Irak refuse de coopérer avec le nouvel organisme de désarmement, dirigé par le Suédois Hans Blix.

● 2001. Le 31 mai, les inspecteurs de l'Unmovic se disent prêts à se rendre en Irak pour déterminer si Bagdad n'a pas acquis d'armes de destruction massive depuis le départ de l'Unscm.

Le 20 décembre, Hans Blix juge « fort probable » que l'Irak ait repris ses programmes d'armes de destruction massive.

● 2002. Après un an de gel, les négociations entre l'Irak et l'ONU reprennent en mars.

Le troisième round aura lieu à Vienne au début du mois de juillet et se soldera par un échec. Najj Sabri, ministre irakien des affaires étrangères, refuse le retour des inspecteurs.

Le 27 août, le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, appelle à une reprise du dialogue avec l'ONU et déclare que « l'Irak ne dispose pas d'armes de destruction massive et que les inspecteurs ne sont que des espions ».

Nouveau revers de Washington devant l'OMC

GENÈVE. Les Etats-Unis ont fait appel, mardi 17 septembre, de la décision rendue la veille par un panel d'experts de l'OMC demandant l'abrogation d'une disposition de la loi américaine jugée non conforme avec les règles du commerce international. Connue sous le nom d'amendement Byrd, cette disposition consiste à reverser aux entreprises américaines la taxe antidumping perçue par les douanes pour compenser la différence de prix avec les produits étrangers vendus meilleur marché aux Etats-Unis que sur leur marché d'origine. Pour l'année écoulée, quelque 200 millions de dollars ont été distribués, notamment aux producteurs d'acier. La décision de l'OMC satisfait les nombreux pays qui avaient déposé plainte contre les Etats-Unis, dont l'Union européenne. C'est la deuxième fois en un mois que les Etats-Unis sont désavoués par l'OMC. Fin août, l'organisation avait donné raison à l'UE sur le contentieux qui l'opposait à Washington sur les FSC, ces sociétés filiales de grands groupes au régime fiscal s'apparentant à des subventions à l'exportation. Vendredi, la Commission européenne a publié une liste préliminaire de produits américains susceptibles d'être frappés de surtaxes pour un montant supérieur à 4 milliards de dollars. – (AFP.)

21 terroristes présumés arrêtés à Singapour

SINGAPOUR. Le gouvernement a annoncé, lundi 16 septembre, l'arrestation de 19 membres de la Jemaah Islamiya, organisation terroriste régionale, et de 2 membres du Front Moro islamique de libération (FMIL, Philippines). Selon les autorités, ils ont été entraînés dans d'anciens camps d'Al-Qaida en Afghanistan ou dans celui d'Abubakar, alors sous contrôle du FMIL, dans le sud des Philippines. Une quinzaine de membres de la Jemaah Islamiya avaient été arrêtés en décembre et accusés de préparer des attentats contre des intérêts américains et occidentaux à Singapour. A l'époque, une bande vidéo réalisée sur des objectifs visés à Singapour avait été retrouvée dans les décombres du domicile en Afghanistan de Mohammed Atef, ancien conseiller militaire d'Oussama Ben Laden et qui est mort sous les bombes américaines. – (AFP, AP.)

DÉPÊCHES

■ PAKISTAN : le chef d'Al-Qaida soupçonné d'avoir coordonné les attentats du 11 septembre 2001, Ramzi Ben Al-Shaiba, arrêté ce 11 septembre à Karachi, a été remis officiellement lundi 16 septembre aux autorités américaines. Il a été transféré vers une destination inconnue, ainsi que quatre islamistes interpellés en même temps que lui. George Bush a remercié « le gouvernement pakistanais pour sa coopération avec les autorités américaines pour que Ben Al-Shaiba soit traduit en justice ». – (AFP, AP.)

■ CHINE : Mgr Wei Jingyi, évêque de l'Eglise catholique clandestine, a été arrêté par les autorités chinoises, a annoncé, mardi 17 septembre, la Cardinal Kung Foundation, organisation de défense des catholiques persécutés en Chine. L'Eglise patriotique officielle, dont les évêques sont nommés par Pékin, coexiste avec une Eglise clandestine, dite « souterraine », dont les évêques sont nommés par le Vatican sans l'accord du gouvernement chinois. – (AFP.)

“La montre de Danglars, chef-d'œuvre de Breguet, qu'il avait remontée avec soin la veille (...), sonna cinq heures et demie du matin.”

Alexandre Dumas, "Le comte de Monte Cristo", 1845

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Classique" en or jaune 18 carats. Mouvement à remontage automatique avec 72 heures de réserve de marche et date dans un guichet à 3 heures. Petite seconde à 6 heures. Cadran en or argenté, guiloché à la main. Etau.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50

www.breguet.com

La visite « historique » d'un premier ministre japonais en Corée du Nord tourne à l'avantage de Pyongyang

Une normalisation des relations entre Tokyo et son voisin, classé dans l'« axe du Mal » par Washington, pose la question de l'inspection des installations nucléaires nord-coréennes

TOKYO

de notre correspondant

En dépit de la froideur de l'accueil, la visite éclair du premier ministre japonais Junichiro Koizumi en Corée du Nord, mardi 17 septembre, devrait avoir des implications géopolitiques bien au-delà des relations bilatérales entre les deux pays. Intervenant au moment où l'Irak annonce son accord à une inspection de ses installations nucléaires, elle pourrait être l'occasion pour Pyongyang de faire de même, spéculent la presse japonaise.

Cette visite sans précédent d'un premier ministre nippon en République populaire démocratique de Corée (RPDC), non reconnue par Tokyo depuis un demi-siècle et figurant de surcroît parmi les Etats « diabolisés » par George W. Bush, contribue à désenclaver un pays sur lequel pèse le risque de se trouver un jour dans la ligne de mire des Etats-Unis. Elle permet en outre au Japon d'entrer dans le jeu diplomatique-stratégique de la péninsule coréenne, principal foyer de tension dans le Nord-Est asiatique.



Junichiro Koizumi, le premier ministre japonais, foule le sol de la Corée du Nord, mardi 17 septembre, à son arrivée dans la République communiste. Froidement accueilli à sa descente d'avion par le numéro 2 de la dictature de Pyongyang, Kim Yong-nam (à gauche sur le cliché), M. Koizumi s'apprête à rencontrer dans la capitale nord-coréenne le « Cher leader » Kim Jong-il, fils du fondateur de cette dynastie communiste.

Madeleine Albright.

Principal objet de la visite de M. Koizumi, la reprise du processus de normalisation des relations entre les deux pays, dans l'impasse depuis dix ans, suppose la levée certaines hypothèses. Les excuses du Japon pour l'occupation de la péninsule entre 1910 et 1945, formulées par

M. Koizumi en des termes identiques à ceux employés lors de la visite de Kim Dae-jung à Tokyo en 1999, devraient satisfaire Pyongyang comme cela fut le cas pour Séoul. La grande question, pour la RPDC, dont l'économie est moribonde, est le montant des réparations de guerre du Japon qui pour-

raient atteindre 10 milliards de dollars.

Du côté japonais, toute normalisation est conditionnée par le règlement de l'un des dossiers les plus sombres des relations nippo-nord-coréennes, auquel l'opinion est la plus sensible : le cas de onze Japonais qui auraient été enlevés par des agents nord-coréens dans les années 1970-1980. Pyongyang a toujours nié être à l'origine de ces disparitions. Parmi les cas les plus célèbres figure celui de Megumi Yokota, disparue en 1977 à l'âge de 13 ans, non loin de Niigata. L'année suivante, c'était le tour de Taeko Taguchi, hôtesse de bar à Tokyo ; son signalement correspondrait à celui de la jeune femme qui enseigna à Kim Hyon-hee, la terroriste responsable d'un attentat contre un avion de la Korean Airlines en 1987 (115 victimes) à se comporter comme une Japonaise.

La disparition à Copenhague, en 1983, de l'étudiante Keiko Arimoto fait intervenir un autre contentieux : le refuge donné par Pyongyang à neuf terroristes de l'Armée rouge japonaise, auteurs du détournement d'un avion de Japan Airlines en mars 1970. La femme de l'un des pirates de l'air, Megumi Yao, a confessé à Tokyo avoir mené l'opération d'« évaporation » de M^{lle} Arimoto.

Philippe Pons

PAS LE MOINDRE SOURIRE

De ce rapprochement, la Corée du Nord a davantage à gagner que le Japon. Mais elle entend tenir la dragée haute aux Japonais. Le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-il, avait délégué le « numéro 2 » du régime, Kim Yong-nam, président du Congrès du peuple, pour souhaiter la bienvenue à M. Koizumi à sa descente d'avion. Ni hymne national, ni passage en revue de troupes, aucune manifestation de liesse sur le passage du cortège. Et c'est sans le moindre sourire que Kim Jong-il a reçu son visiteur venu, a-t-il commenté, d'un « pays proche géographiquement mais lointain », en ajoutant qu'il espérait que les entretiens contribueraient à changer les choses.

Ce strict protocole visait à montrer que M. Koizumi venait d'abord présenter les excuses de son pays et à ménager ainsi la susceptibilité de la vieille garde d'un régime qui tire sa légitimité de la lutte contre l'occupant nippon. Les Japonais, pour leur part, souhaitaient apparemment éviter les « grandes pompes » du régime pour que cette visite ne soit pas utilisée à des fins de propagande, comme ce fut le cas de celle de l'ex-secrétaire d'Etat américaine,

Le roman noir des relations nippo-nord-coréennes

TOKYO

de notre correspondant

Armée des ombres, espions infiltrés et agents secrets, activistes en cheville avec des terroristes, filières d'argent, trafics de drogue et de faux billets, disparitions... Les relations entre la Corée du Nord et le Japon, au cours du demi-siècle écoulé, tiennent à bien des égards du roman noir. Depuis la création en 1948 de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui suivit d'un mois la proclamation au Sud de la République de Corée, la guerre froide dont la péninsule allait être l'un des foyers a eu pour appendice le Japon. Le conflit entre les deux Corées (1951-1953), dans lequel le Japon

servit de base arrière aux forces alliées, allait nourrir une solide hostilité entre un pays perçu à Pyongyang comme un « valet de l'impérialisme » et un régime que Tokyo, qui normalisa ses relations diplomatiques avec le Sud en 1965, considérait longtemps comme illégal.

Aux contentieux hérités de la guerre (réparation et indemnisation des « femmes de réconfort » contraintes à se prostituer pour la soldatesque japonaise) s'ajoutent nombre de sombres affaires qui ont créé dans l'opinion nipponne une méfiance à l'égard de la communauté nord-coréenne dans l'archipel, la plus importante hors de la RPDC (300 000 personnes).

« PURGES ROUGES »

Les préjugés racistes qui frappent les Coréens du Japon – victimes d'une « chasse aux sorcières » et d'un pogrom qui fit 6000 victimes à la suite du séisme de 1923 dans la région de Tokyo – se doublent, dans le cas des ressortissants du Nord, d'une défiance politique. Au lendemain de la défaite, une bonne partie des 600 000 Coréens qui décidèrent de rester dans l'archipel (sur les 2,5 millions arrivés en majorité comme travailleurs forcés), étaient sympathisants du Parti communiste japonais (PCJ). Dans le cadre des « purges rouges » de la fin des années 1940 par les forces d'occupation américaine, la Ligue des Coréens du Japon (socialiste), qui s'était lancée, comme le PCJ, dans l'action violente (prises d'otages, attaques de la police), fut dissoute.

Après la guerre de Corée, une nouvelle organisation pro-Pyongyang (Chosen soren) fut créée et commença, sous les auspices des Croix rouges, le rapatriement de quelque 100 000 Coréens vers une RPDC qui apparaissait alors à beaucoup de patriotes comme une « terre promise » : un pays indépendant, incarnant une authentique identité coréenne, alors que le Sud semblait s'enliser dans la corruption sous la dictature pro-américaine de Rhee Syngman.

Puissante organisation, qui revendique 56 000 adhérents et 250 000 « sympathisants », disposant d'un réseau de crédit mutuel, d'entreprises, d'écoles et d'une université, Chosen soren fut longtemps perçue comme une menace pour l'ordre public et placée, comme le PC, sous la surveillance de l'agence de sécurité créée à cet effet pendant la guerre de Corée. Considérés comme des ressortissants d'un pays qui n'existe pas, les Coréens du Nord au Japon n'ont pas de passeport. Contrairement aux Coréens pro-Sud (regroupés en une autre organi-

sation, Mindan), qui cherchent à se fondre dans la société japonaise, les pro-Nord revendiquent leur identité culturelle.

L'image négative des Coréens du Nord dans l'opinion nipponne a été renforcée par des affaires impliquant des agents de Pyongyang – ou qui leur ont été imputés. Aux trafics d'amphétamines et de fausse monnaie en provenance de RPDC, opérés par la pègre nipponne (dont une bonne partie est d'origine coréenne), s'ajoutent les recettes du pachinko (sorte de billard électrique très prisé au Japon) dont une partie échapperait au fisc et qui servirait à financer le régime de Pyongyang. Les salles de pachinko, dont le chiffre d'affaires se chiffrait en 2000 à 230 milliards d'euros, sont contrôlées pour les deux tiers par la communauté coréenne.

Dans le Japon prospère des années 1980, on estimait que 100 à 800 millions de dollars passaient chaque année en « contributions patriotiques » en Corée du Nord qui, par ailleurs, s'alimentait clandestinement au Japon en matériels de haute technologie. Auraient aussi été embarqués vers la Corée du Nord certains des onze disparus japonais enlevés, suppose-t-on, pour former à la langue et aux habitudes nipponnes des agents nord-coréens... Les trafics divers entre l'archipel et la RPDC donnent lieu à l'intrusion répétée de bateaux nord-coréens dans les eaux japonaises : en décembre, l'un d'eux a été coulé par la marine nipponne en mer de Chine. Afin de ne pas irriter Pyongyang, les résultats de l'identification du bateau, renfloué récemment, ont été repoussés après la visite à Pyongyang de M. Koizumi.

Ph. P.

Les pourparlers sur le conflit du Sri Lanka s'annoncent longs et difficiles

Colombo et les « Tigres » négocient en Thaïlande

SATTAHIP (Thaïlande)

de notre envoyé spécial

Patience et opiniâtreté : telle est la tonalité des discussions formelles amorcées, sous médiation norvégienne et sur la base navale thaïlandaise de Sattahip, pour mettre un terme à dix-neuf ans d'insurrection, au Sri Lanka, des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Que le cessez-le-feu intervenu le 22 février ne donne pas de signe de délitement est déjà une source d'espoir. « Les deux parties en présence savent qu'elles n'ont rien à gagner en poursuivant la guerre », juge M. Saravanamuttu, qui dirige le Groupe de soutien à la paix. « Cette fois-ci, nous avons une chance d'aboutir, mais il va falloir l'entretenir », ajoute-t-il. Résoudre un conflit qui a déjà fait au moins 65 000 victimes et coûte 1 milliard d'euros par an va prendre du temps.

Les négociateurs devraient d'ailleurs se contenter d'annoncer, mercredi 18 septembre, à l'issue de trois jours d'échanges, que les sessions suivantes auront lieu, en principe, toutes les trois semaines en Thaïlande.

Des contacts entre Colombo et les LTTE ont déjà abouti à la réouverture de la route reliant la presqu'île septentrionale de Jaffna au reste de l'île, théâtre de sanglants combats de 1997 à 1999. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), qui finance des projets de réhabilitation, plus de 100 000 personnes – sur les 800 000 déplacées par la guerre – ont regagné d'anciennes zones de combats. Entretenir cette dynamique, sans attendre l'éventuelle création d'une « administration intérimaire », notamment dans l'Est dévasté de l'île, est l'un des impératifs de la négociation. Y associer le LTTE, quitte à prendre le risque de lui confier la gestion de fonds de reconstruction, est également jugé indispensable par certains négociateurs.

Les Tigres de Vellupilai Prabhakaran, représenté à Sattahip par son conseiller, Anton Balasingham, avaient profité de précédentes négociations pour renforcer leurs positions sur le terrain. Cette fois-ci, ils ont repris le recrutement d'enfants-soldats et imposé une taxe supplémentaire de 8 % aux fonctionnaires.

INTERDICTION LEVÉE

A la tête d'une coalition gouvernementale sortie des urnes en décembre, Ranil Wickremesinghe a estimé que le contexte actuel ainsi que le déclin démographique des Tamouls sur l'île contribuait à offrir une « base solide » à de nouvelles négociations. Le 4 septembre, il a levé l'interdiction qui frappait les LTTE. Cette initiative a reçu l'aval des Etats-Unis qui, comme la Grande-Bretagne, l'Inde, le Canada et l'Australie, ont toutefois maintenu les Tigres sur leurs listes d'organisations terroristes. Le geste du premier ministre sri-lankais, représenté à Sattahip par son ministre des affaires constitutionnelles, G. L. Peiris, a été critiqué par la présidente Chandrika Kumaratunga, figure de proue de l'opposition depuis le renversement de majorité, en décembre 2001. Des milliers de personnes, encadrées par le JVP, d'obédience marxiste, ont protesté à Colombo. Des centaines de moines bouddhistes en

ont fait autant tandis que le parti de M. Wickremesinghe réunissait des milliers de gens pour appuyer le processus de paix.

Les Cinghalais, bouddhistes dans leur immense majorité, n'ont pas oublié le meurtrier attentat sur leur site sacré de Kandy, en janvier 1998. Les musulmans se souviennent du massacre intervenu dans une mosquée en 1990. Les LTTE ont été impliqués dans l'assassinat de Rajiv Gandhi en 1991 et, plus récemment, dans un attentat au cours duquel M^{me} Kumaratunga a perdu un œil. Ils figurent, en outre, parmi les initiateurs des attentats-suicides de type « bombes humaines » et leurs combattants sont dotés de capsules de cyanure à avaler en cas de capture.

Alors que les Tigres n'ont pas encore formellement renoncé à l'indépendance, la négociation englobe les droits de la minorité tamoule, victime pendant des décennies

Démographie tamoule en déclin

L'exil de nombreux Tamouls – on parle d'une diaspora d'un million de personnes – réduit leur poids démographique dans la composition de la population du Sri Lanka. Leurs pertes au combat du côté des Tigres (plus de 17 000 hommes, de leur propre aveu) sont difficiles à combler. Si les Tamouls représentent encore 18 % des 20 millions d'habitants de l'île (contre 74 % de Cinghalais), les LTTE ne contrôlent plus que 8 % de la population sri-lankaise. En outre, leurs avoirs à l'étranger sont en partie gelés.

Selon les chiffres officiels, les bouddhistes, qui sont majoritairement des Cinghalais, représentent 69 % de la population. Les hindous, principalement des Tamouls, constituent 15 % des habitants, tandis que le Sri Lanka compte 8 % de chrétiens et 7,5 % de musulmans.

de discriminations qui sont à l'origine du conflit.

Mais cette question se pose dans des termes nouveaux : M. Prabhakaran se comporte comme un tyran et a brutalement éliminé ses adversaires parmi les Tamouls. La négociation semble donc avoir pour ambition d'enfermer les LTTE dans une nasse les contraignant, à long terme, à se contenter d'une ou deux zones autonomes à gérer selon des normes démocratiques.

« Au départ, les LTTE voudront dominer politiquement l'Est mais ils devront progressivement s'habituer à l'influence croissante de la société civile », calcule Javid Yusuf, ancien ambassadeur musulman. « Le gouvernement devra, de son côté, accepter de partager le pouvoir dans un cadre non plus unitaire mais fédéral », ajoute M. Saravanamuttu, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un « voyage très long ». Et qui ne fait que commencer.

Jean-Claude Pomonti



publications judiciaires

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

“La Première Chambre du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE a, par jugement du 22 mai 2002, dit que la publicité diffusée en matière de téléphonie mobile par la société BOUYGUES TELECOM et invitant le consommateur à souscrire un abonnement à un forfait sans spécifier que la facturation est opérée par tranche de 30 secondes après la première minute indivisible a constitué une publicité de nature à induire le consommateur en erreur”.

“La Première Chambre du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE a, par jugement du 22 mai 2002, dit que la publicité diffusée en matière de téléphonie mobile par la société ORANGE et invitant le consommateur à souscrire un abonnement à un forfait sans spécifier que la facturation est opérée par tranche de 30 secondes après la première minute indivisible constitue une publicité de nature à induire le consommateur en erreur”.

2ème et 3ème cycles Professionnels
ADMISSION: BAC +2, BAC +4/5 ou 2 à 3 ans d'expérience professionnelle

BS Bachelor of Science & Master Programs

Partner of Tiffin University (USA)

In International Hotel Management
In Restaurant Business
In Communication and Public Relations
In Leisure and Sports Management
In International Hospitality Industry

Pour une carrière internationale en management

Formation bilingue français/anglais en Hôtellerie, communication, événements et sports loisirs en alternance professionnelle internationale

01.45.26.59.28
52 rue St Lazare 75009 PARIS

CMH inscription immédiate

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

En ex-RDA, Klingenthal redoute l'élargissement

La petite ville de Saxe, à l'économie fragile, craint la concurrence de ses voisins tchèques



KLINGENTHAL

Ici, Berlin et les élections législatives du 22 septembre paraissent bien lointaines. Dans les rues de Klingenthal, seules les affiches rappellent que Gerhard Schröder (SPD) et Edmund Stoiber (CDU/CSU) se livrent une bataille acharnée pour la chancellerie. Aucun des deux candidats n'est jamais venu dans cette bourgade de Saxe, une des régions de l'ex-RDA : 10 000 habitants, installés au milieu des vertes montagnes du Vogtland. Les gens d'ici ont pourtant un sujet en tête qui mobilise aussi les politiciens allemands : l'élargissement de l'Union européenne. Klingenthal est en effet située sur la frontière tchèque.

« Il est clair que les sentiments sont partagés. Mais, enfin, quand on creuse un peu, c'est quand même la peur qui domine » : au volant de sa Skoda bleue, Winfried Kummer n'y va pas par quatre chemins. Pour ce retraité, syndicaliste infatigable sous l'ancien comme sous le nouveau régime, les choses sont simples : « Autrefois, RDA et Tchécoslovaquie étaient en gros au même niveau. La cohabitation ne posait aucun problème. Mais, maintenant, le décalage est tellement grand : la proximité n'est pas forcément bien vécue. » A l'instar de l'ex-Allemagne de l'Est, Klingenthal bénéficie du soutien massif de la République fédérale.

Routes, ponts, subventions en tout genre, elle a connu une sorte de grand bond en avant, version capitaliste. Les maisons sont souvent proprettes, les rues refaites ou en travaux. En comparaison, Kraslice l'industrielle, sa jumelle tchèque, située à dix minutes en voiture, paraît presque pouilleuse. « Les salaires sont trois fois supérieurs du côté allemand : cela attire la main-d'œuvre, parfois au noir, car les autorisations sont rares. Ou alors ce sont les industriels qui délocalisent une partie de leur activité. Dans les deux cas, nous risquons d'y perdre », observe Jürgen Leonhardt, un fonctionnaire municipal.

« Le décalage est élevé, c'est vrai, mais Klingenthal n'est pas encore assez forte pour encaisser le choc de l'élargissement. Si l'économie s'était développée sur des bases saines, cela irait. Mais on en est loin », observe Gunter Feichtinger. Cet agent immobilier vivote, dans son bureau du centre-ville, sur l'Auerbacher Strasse. Personne n'achète dans ce coin mignon mais perdu. Malgré tous les efforts, les aides, le chômage reste élevé. Désespérément autour de 17 %. Les jeunes partent trouver du boulot ailleurs, c'est-à-dire dans l'ouest du pays.

Depuis la réunification, l'économie locale est sens dessus dessous.

Philippe Ricard



Klingenthal s'était bâti une solide réputation dans la fabrication d'instruments : au moment de la chute du pouvoir communiste, plus de 3 000 personnes étaient employées dans une des usines d'accordéons du bloc de l'Est. Les deux tiers de la production partaient à l'époque pour l'Union soviétique. Après la fusion des deux Allemagnes, le marché a disparu. L'entreprise s'est écroulée : moins de trois cents emplois ont été sauvés des décomptes. L'autre spécialité locale, le textile, est lui aussi sinistré. Il est désormais nettement moins cher de produire un peu plus loin... à l'est.

DÉLAI TROP COURT

Le tourisme ne se porte pas beaucoup mieux dans cette petite station de ski : « Les visiteurs préfèrent aller du côté tchèque. Restaurants, hôtels. » A l'instar de l'ex-Allemagne de l'Est, Klingenthal bénéficie du soutien massif de la République fédérale. Comme tous ses voisins, ce dernier est d'ailleurs bien renseigné. Et pour cause : de temps en temps, il fait ses courses à Kraslice, « bien que la qualité ne soit pas la même ». Une fois par semaine, Winfried Kummer vient faire le plein d'essence juste derrière le poste de douane, économisant ainsi 20 centimes d'euros par litre. La station-service, flambant neuve, a été inaugurée voilà moins d'un an, lorsque la frontière a été rouverte aux voitures. Depuis, « nous avons perdu au moins 30 % de nos ventes », se plaint Gudrun Bley, employée au poste d'essence de Klingenthal.

« La concurrence sera encore plus vive avec l'arrivée de la République tchèque dans l'Union européenne. C'est dur à supporter, mais au fond, on comprend : si cela avait été possible avant la chute du rideau de fer, nous aussi nous serions allés chercher du travail à 50 kilomètres d'ici, en Bavière », estime Eberhard Menzel : après quelques années de chômage, ce cadre a monté sa petite affaire, sans décoller, mais sans couler non plus. Pour lui, le délai d'au moins six ans négocié par l'Allemagne pour retarder l'arrivée de la main-d'œuvre tchèque, après l'élargissement, risque d'être trop court. Car le fossé ne se comblera pas si vite entre les deux côtés de la frontière.

Le président ukrainien, Leonid Koutchma, affronte une nouvelle vague de contestation

15 000 personnes ont manifesté, lundi à Kiev, contre la corruption et l'autoritarisme du régime

MOSCOU

de notre correspondante

Le président ukrainien, Leonid Koutchma, au pouvoir depuis 1994, est confronté à une nouvelle vague de contestation réclamant sa démission. Un regroupement hétéroclite de quatre formations politiques, les socialistes, les communistes, le parti d'une ancienne responsable gouvernementale chargée du secteur du gaz, Ioulia Timoshenko, et le bloc Notre Ukraine de l'ancien premier ministre libéral Viktor Iouchtchenko, qui s'est joint tardivement au mouvement, réclame des élections anticipées, accusant le régime de corruption et d'autoritarisme.

Environ 15 000 personnes ont manifesté à Kiev, lundi 16 septembre, date du deuxième anniversaire de la disparition, en 2000, d'un jeune journaliste, Gueorgui Gongadze, qui dénonçait les dérives financières de l'entourage présidentiel. La dépouille de M. Gongadze avait été retrouvée décapitée, dans une forêt, ce qui avait déclenché un scandale politique et une première série de manifestations, début 2001, contre M. Koutchma.

Depuis les élections législatives

de mars 2002, l'opposition se sent flouée. La victoire au scrutin de liste (avec 22 % des voix) du bloc d'opposition Notre Ukraine, emmené par M. Iouchtchenko, ne s'est pas reflétée dans l'attribution des postes-clés au Parlement, ni à la tête des régions. Par une série de pressions sur des élus « indépendants », une majorité pro-présidentielle a été constituée à la Verhovna Rada (Parlement). M. Koutchma a tenté de désamorcer la grogne en évoquant, fin août, la possibilité d'un « gouvernement de coalition », mais l'opposition soupçonne le chef de l'Etat de vouloir briguer, en 2004, un troisième mandat, ce qu'interdit la Constitution.

« CONSORTIUM GAZIER »

Sur le plan extérieur, l'Ukraine s'apprête à conclure avec la Russie, le 7 octobre, un accord créant un « consortium gazier » entre les deux pays. Les adversaires de M. Koutchma voient dans ce rapprochement un nouveau signe de soumission aux desiderata du Kremlin. « Cet accord confère à la Russie un contrôle sur le système de transport du gaz en Ukraine », dit Olexander Tourtchinov, du parti d'opposition de Iou-

lia Timoshenko. L'Union européenne achète un quart de son gaz naturel à la Russie, gaz qui transite par l'Ukraine. Moscou espère doubler ces exportations d'ici à 2020.

Dans ce contexte, le sentiment dominant à Kiev est celui d'un effacement du soutien américain, important dans les années 1990. Dans l'après-11 septembre 2001, Washington a réduit son aide financière de 180 millions de dollars à 150 millions. Le Pentagone a aussi indiqué qu'il enquêtait sur des informations faisant état de ventes de systèmes de radar ukrainiens à l'Irak. « Après le 11 septembre, l'Ukraine a perdu beaucoup d'intérêt pour les Américains », commente un diplomate occidental. « Elle était le "coin" enfoncé dans la puissance russe. Mais Leonid Koutchma a une mauvaise image aux Etats-Unis, et l'Ukraine est devenue moins intéressante stratégiquement. » La peur d'être marginalisés a poussé les dirigeants ukrainiens à multiplier les effets d'annonce. Kiev a revendiqué cette année un statut d'Etat associé à l'Union européenne à l'horizon 2007. Les dirigeants se sont aussi prononcés en faveur d'une « stratégie d'adhésion » à l'OTAN.

Les révélations d'un ancien officier de la garde du président ukrainien, Olexander Melnitchenko, réfugié aux Etats-Unis, ont pesé lourd dans les difficultés politiques de M. Koutchma. « Les bandes enregistrées de conversations tenues par M. Koutchma dans son bureau, périodiquement divulguées dans la presse, ont servi les intérêts de la Russie. Chaque nouveau scandale a poussé M. Koutchma à chercher un soutien à Moscou », dit le politologue ukrainien Artur Bilaous. Ces enregistrements ont mené aux accusations liant le pouvoir au meurtre de Gueorgui Gongadze. Ils ont aussi nourri les soupçons sur la disparition, en mars, dans un accident de voiture, du patron de la principale centrale d'exportation d'armes ukrainiennes, qui en savait long sur les contrats avec l'Irak.

Pendant ce temps, la pénétration des groupes russes, tel le pétrolier Loukoïl, se poursuit en Ukraine, sans qu'une amélioration économique se fasse sentir. Près de 30 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et de nombreux jeunes ne pensent qu'à émigrer.

Natalie Nougayrède

Quand Ducati fait de l'e-business, ce n'est pas au ralenti. Depuis trois ans déjà, les internautes peuvent naviguer à plein régime sur son site Web. Encore fallait-il assurer une protection adéquate aux données du constructeur : applications CRM, Business Intelligence... Ducati s'est tourné vers IBM, qui lui a fourni un système de protection robuste fondé sur des logiciels Tivoli et des serveurs IBM®/server iSeries et xSeries. Jouer gagnant avec e-business, c'est miser sur la vitesse, mais aussi sur la sécurité. A vous de jouer en visitant ibm.com/e-business/fr/win/ducati

@business. Jouez gagnant.

Le chancelier Schröder bénéficie d'une large avance à l'Est

LES ÉLECTEURS des régions de l'Est de l'Allemagne, celles de l'ex-RDA communiste, ne représentent qu'un cinquième environ de l'électorat allemand, mais leur poids sera important dans le résultat des élections législatives du 22 septembre, qui s'annonce très serré. Le net avantage que le chancelier Schröder et le Parti social-démocrate (SPD) y ont pris ces dernières semaines, selon les sondages, pourrait s'avérer décisif.

Le SPD a, depuis la réunification, toujours eu beaucoup de problèmes à l'Est en raison de la présence à sa gauche d'un puissant parti néo-communiste, le PDS (Parti du socialisme démocratique). Au début de l'année, les élections de Saxe-Anhalt ont vu la déroute du ministre président social-démocrate sortant, Reinhard Höppner, face aux chrétiens-démocrates de la CDU et aux Libéraux du FDP, parvenus à totalement inverser en leur faveur les résultats des élections précédentes.

En dépit de ces difficultés, le

chancelier a pourtant réussi à garder à l'Est une bonne image personnelle contrastant avec celle, médiocre, de son adversaire, Edmund Stoiber. Le rôle très actif qu'il a joué cet été lors des inondations qui ont ravagé la Saxe, ses prises de positions décidées contre une intervention en Irak, ont manifestement conforté sa position.

D'après une enquête réalisée par l'Institut d'études de marchés de Leipzig, publiée le 14 septembre par le magazine est-allemand *Super Illu*, le SPD devance désormais de 10 points les conservateurs, avec 39 % des intentions de vote contre 29 % pour la CDU. Le chancelier parviendrait également à prendre des voix aux néo-communistes du PDS, qui ne recueilleraient que 18 % dans les régions de l'Est, leur score le plus bas enregistré cette année. Le PDS est loin d'être sûr de rentrer à nouveau au Bundestag.

Aux élections législatives de 1998, le SPD avait obtenu, dans l'ex-RDA, 35,1 % des voix et la CDU-CSU 27,3 %.

Jean-Pierre Raffarin défend à Bruxelles la baisse de la TVA sur la restauration

Le premier ministre et le président de la Commission européenne, Romano Prodi, décident de rencontres tous les trois mois

BRUXELLES

de notre bureau européen

Après les ministres de son gouvernement, c'est Jean-Pierre Raffarin lui-même qui est venu relayer, lundi 16 septembre, à Bruxelles, les promesses électorales du candidat Chirac. Au cours d'un déjeuner de travail avec le président de la Commission européenne, Romano Prodi, le premier ministre a ainsi réitéré la demande française de baisser la TVA sur la restauration et les disques de 19,6 % à 5,5 %, au nom de la défense des industries de main-d'œuvre et des biens culturels.

« Le débat sur le taux réduit de TVA dans la restauration est une priorité », a déclaré M. Raffarin. C'est un sujet très important pour l'emploi. Le premier ministre a « noté » que le président de la Commission « n'était pas opposé à cette position ».

Prudent, ce dernier a rappelé qu'« en 2003, nous aurons une révision globale des taux réduits », que « la question des services à forte intensité de main-d'œuvre sera prise en compte » et que « dans ce contexte, la Commission n'a aucune objection de principe à intégrer les restaurants dans la liste soumise au conseil ». Avant de préciser : « Mais la règle d'unanimité rend la décision très difficile et donc la justification économique doit être très solide ».

Les questions fiscales en Europe doivent être approuvées à l'unanimité. Au sein du collège des commissaires, le libéral néerlandais Frits Bolkestein, responsable de la fiscalité, est plus enclin à supprimer les exceptions que d'en créer. Si la Commission fait, malgré cela, une proposition aux ministres des finances, la France devra alors convaincre ses partenaires.



Jean-Pierre Raffarin et Romano Prodi, lundi 16 septembre, à Bruxelles : le premier ministre est venu défendre devant le président de la Commission européenne les promesses électorales faites par le candidat Chirac lors de la campagne pour l'élection présidentielle.

Plusieurs Etats, comme l'Espagne, bénéficient déjà d'un taux réduit dans la restauration, mais l'Allemagne ne serait pas très chaude.

En cas d'accord, cette mesure entrerait en vigueur « au plus tôt fin 2003 », selon le porte-parole de M. Bolkestein. La France n'a pas nécessairement intérêt à précipiter les choses : le coût de cette mesure oscillerait entre 2 et 3 milliards d'euros, soit entre 0,14 % et 0,2 % du PIB : une somme non négligeable quand on peine à respecter les contraintes du pacte de stabilité. Quant à la TVA sur les disques, M. Prodi a émis quelques réserves, estimant qu'il fallait avoir « un système de TVA simple et cohérent ».

GRANDES GÉNÉRALITÉS

Sur les vrais dossiers qui opposent Paris et la Commission, on n'a pas vraiment avancé. Sur le pacte de stabilité, seules des banalités auraient été dites pendant le repas. Rien sur la réforme de la

pêche à laquelle Paris s'oppose, alors que les ressources halieutiques s'épuisent.

Le premier ministre français a réaffirmé le refus français de tout avancement de la réforme de la politique agricole commune (PAC), contrairement à ce que propose la Commission.

« Il faut penser à l'agriculture du XXI^e siècle. Nous sommes ouverts, mais nous souhaitons que les échéances de Berlin [qui fixent le cadre budgétaire de la PAC jusqu'en 2006] soient intangibles », a déclaré Jean-Pierre Raffarin, qui a assuré que la France n'était « pas conservatrice ».

La conférence a en fait tourné aux grandes généralités. Romano Prodi a été convié officiellement à venir début octobre à Paris et il a été convenu que le premier ministre et le président de la Commission se rencontreraient tous les trois mois.

Arnaud Leparmentier

La Lettonie aspire à refonder son identité dans l'Union et l'OTAN

L'intégration de la minorité russophone reste un problème épineux

RIGA

de notre envoyé spécial

Le « printemps » de Riga respire sur les façades des bâtiments art nouveau. Leurs couleurs, de nouveau pimpantes, symbolisent, après un long hiver soviétique de délabrement, le renouveau letton. Dix ans après une indépendance provoquée par l'éclatement de l'URSS, il règne en ville comme une douceur de vivre, symbolisée par ces cafés à ciel ouvert où la bière ne coule pas modérément. Dans son palais, dont la porte d'entrée est gardée par un planton débonnaire, Vaira Vike-Freiberga, la présidente – qui a passé plus de quarante ans en Amérique avant de rentrer au pays, en 1998, avec une vision très libérale de l'économie et de la politique –, décrit ce patrimoine architectural comme le témoin muet de l'impact physique de l'occupation.

Les souffrances psychologiques, rappelle-t-elle, relèvent des stigmates familiaux, nourris des déportations en Sibérie, du travail forcé, des exécutions. Ces cicatrices, ainsi que la proximité d'un voisin russe pour lequel Riga demeure une fenêtre stratégique sur la Baltique, justifient l'obsession de la Lettonie de rejoindre l'Alliance atlantique et, dans une moindre mesure, l'Union européenne. Paradoxalement, elles expliquent aussi ces relations étonnamment dédramatisées entre la population « nationale » et les minorités, notamment russo-phones, qui représentent quelque 43 % de la population de ce petit pays de 2,56 millions d'habitants.

UN PROBLÈME AIGU

L'historien Aivars Stranga explique que « la plupart des Lettons croient que l'appartenance à l'OTAN va aider à décriper les relations avec la Russie, qui sera obligée de nous respecter davantage ». Longtemps deuxième port de l'Union soviétique et l'un des principaux centres de son industrie militaire, la plus vieille cité médiévale de la Baltique reste un point de transit majeur pour l'exportation des produits russes, en particulier pétroliers. Beaucoup d'argent passe par Riga, dont une partie alimente les mafias et la corruption. La Lettonie compte sur les dividendes de cette manne commerciale pour plus de 15 % de son PIB, en s'efforçant de réduire cette dépendance au profit de ses échanges avec l'Europe.

La Russie, de son côté, ne reste pas inactive : « Si, pour des raisons politiques, Moscou continue de réorienter ses exportations sur les seuls ports russes, évidemment les ports let-

tons, estoniens, lituaniens et finlandais – en fait, tous les ports de la Baltique – vont être affectés », reconnaît M^{me} Vike-Freiberga. Rien n'est très simple s'agissant des relations entre Riga et Moscou, et encore moins entre Lettons de souche et « russophones ». Sur les bords de la rivière Daugava, cette appellation exprime surtout une commodité de langage, englobant à la fois Biélorusses et Russes, Géorgiens et Tchétchènes, Estoniens et Lituaniens, mais aussi Tsiganes et juifs d'Europe centrale.

« ESPRIT DE LOYAUTÉ »

Le phénomène des « minorités » demeure un problème politique aigu pour le gouvernement letton, avec notamment une population apatride, venue de l'ex-empire soviétique, encore forte aujourd'hui d'un demi-million de per-

2004, mais le gouvernement de Riga tient bon.

La vérité est qu'il n'y a pas forcément inadéquation entre la demande et l'offre : bien des russophones ne sont pas mécontents de leur curieux statut d'« apatride-résident », à commencer par les jeunes. Faute de citoyenneté, ils ne sont pas soumis aux obligations militaires, et ils attendent souvent l'âge de 27 ans (âge limite de la conscription) pour demander leur naturalisation. Les personnes âgées, elles, ne veulent pas faire l'effort d'apprendre une langue « étrangère », alors que le russe est couramment utilisé en Lettonie. Pour les hommes d'affaires, il est souvent plus commode de ne pas être soumis à des obligations de visa lorsque l'on veut se livrer à des activités commerciales plus ou moins licites entre la Lettonie et la Russie. Moscou se garde

Les pays baltes inquiets pour leur agriculture

Franz Fischler, commissaire européen chargé de l'agriculture, s'est rendu, lundi 15 septembre, à Riga, pour discuter avec les ministres des trois pays baltes du volet agricole de l'élargissement. Il s'agit du dossier le plus émotionnel à négocier d'ici au sommet de Copenhague, en décembre, avec les dix pays qui peuvent prétendre adhérer à l'Union en 2004. Les Baltes estiment qu'ils ont particulièrement souffert du système d'agriculture collective de l'ex-Union soviétique et demandent un régime spécial pour aider leurs exploitations à poursuivre leur adaptation. Ils ont eux aussi manifesté leur refus du plan Fischler visant à n'accorder que progressivement le bénéfice des aides de la politique agricole commune aux agriculteurs des nouveaux pays membres. Cette proposition a été ressentie comme une profonde injustice. Les gouvernements baltes font valoir que, si les conditions obtenues pour leurs agriculteurs ne sont pas satisfaisantes, le soutien à l'adhésion risque de baisser, mettant en danger le résultat du référendum sur l'intégration l'année prochaine. – (AFP.)

sonnes. Pendant longtemps, les autorités de Riga, attentives à ne pas accentuer un dangereux déséquilibre ethnique, ont imposé des conditions de naturalisation draconiennes. Puis, dans le souci de rendre la candidature de la Lettonie à l'OTAN et à l'Union plus « présentable », la loi sur la citoyenneté a été assouplie. Aujourd'hui, un test de connaissance de la langue lettonne et quelques notions d'histoire nationale sont le viatique de toute naturalisation, moyennant une taxe d'environ 20 lats (11,8 euros).

« Nous intégrons environ 30 000 russophones par an, et c'est suffisant car ce processus doit rester progressif », souligne Aivars Stranga. Les demandeurs doivent exprimer le désir de devenir citoyen letton, et manifester « un esprit de loyauté envers le pays », ajoute M^{me} Vike-Freiberga. Les conditions de cet examen de passage sont évidemment dénoncées par Moscou, de même que la décision de supprimer toutes les subventions aux écoles russes en

bien de tout dire : « Un nombre considérable de gens – près de 80 000 – ont pris la citoyenneté russe ces dernières années, mais Moscou refuse de nous dévoiler les chiffres », déplore la présidente Vike-Freiberga.

L'étonnant est que ce climat d'affaires aux relents mafieux, ainsi que la campagne anticorruption menée par le gouvernement, n'ont nullement porté atteinte aux relations intercommunautaires : « Il n'y a pas de tensions entre russophones et Lettons de souche », insiste Nils Muiznieks, directeur du Centre des droits de l'homme et des études ethniques. « En dépit de ce qui s'est passé, les deux communautés vivent ensemble depuis des dizaines d'années, et ont souffert également du système soviétique. » C'est ce passé commun, souvent traumatisant, que Lettons de souche et « russophones » veulent essayer d'effacer dans le cadre de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique.

Laurent Zecchini

Vaira Vike-Freiberga, présidente de la République de Lettonie

« Les gens redoutent une sorte de néocolonialisme »

RIGA

de notre envoyé spécial

Autant vos concitoyens sont favorables à l'adhésion à l'OTAN, autant ils sont beaucoup plus réservés s'agissant de l'entrée dans l'Union européenne...

Il y a un certain courant d'euro-scepticisme qui n'est pas différent de celui qui règne en Suède et en Finlande, malgré l'appartenance de ces pays à l'Union. Cette chute dans la proportion de gens qui approuvent l'entrée dans l'Union est une suite directe de la présentation, par la Commission européenne, de sa position concernant le chapitre agricole.

Les Lettons y voient une volonté de traiter les pays candidats comme des lieux de débouchés permettant aux Etats membres de se débarrasser de leurs excédents agricoles, lesquels ont bénéficié de subventions extrêmement élevées. Ainsi, pendant une période de dix ans, nous serions des consommateurs forcés de ces produits, alors que l'on va interdire à nos fermiers la possibilité de produire assez de lait pour nourrir notre population ! Ceux-ci vont devoir entrer en compétition avec les agriculteurs hautement subventionnés de l'Union, avec des barrières pour leur production, alors que nos campagnes vont déperir ! Il est donc normal que les gens se demandent s'ils vont être traités à égalité dans l'Union, ou si



DAVID SCULL/AFIP

l'Union, avec des périodes de transition. Ce qui est inquiétant, c'est que nous sommes au milieu d'un processus de négociations, mais nous ne connaissons même pas la position de notre interlocuteur, la Commission et les Quinze, sur le chapitre agricole.

Vous avez introduit une réforme de la loi sur la citoyenneté, mais il reste près de 500 000 « non-citoyens » en Lettonie...

La situation actuelle n'est pas agréable : nous aimerions avoir un pays où la majorité des gens sont des citoyens. Le gouvernement a mis en place un programme très actif d'intégration sociale, ethnique, économique. Mais il faut comprendre que nous n'entendons pas accorder automatiquement la citoyenneté à tous ceux qui se trouvaient dans le pays au moment où nous avons retrouvé notre indépendance : cela, c'est la « variante zéro », que certaines forces, en Russie et en Lettonie, défendent, et c'est exclu. Ce n'est pas politiquement acceptable : nous ne pouvons pas accorder la citoyenneté aux gens qui sont arrivés ici en situation d'occupation étrangère. Il faut qu'ils passent par une étape de naturalisation, laquelle, dans ses exigences, est libérale, au moins autant que celles imposées par l'Allemagne fédérale.

Propos recueillis par L. Z.

LETTRÉ OUVERTE AU CRIF

Notre surprise et notre indignation sont grandes face à l'attitude du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions juives de France) et à sa réponse au regard des sites d'extrême-droite qui se revendiquent du judaïsme et emploient des méthodes intolérables, dont l'appel au lynchage de ceux qui réclament une paix juste au Proche-Orient.

Interrogé par le journaliste du Monde (daté du vendredi 23 août), sur le fait que le CRIF recommande de tels sites, Haim Musicant, directeur du CRIF, a répondu : « le fait de renvoyer à un site ne veut pas dire que l'on approuve son contenu au jour le jour. Nous faisons confiance à l'internaute pour être vigilant ».

Nous aimerions que le CRIF nous dise quel jour le contenu de ces sites lui a paru acceptable, alors que les propos racistes, orduriers et les menaces physiques y sont quotidiens. A l'heure où nous vous adressons cette lettre, nous sommes choqués de constater que le CRIF continue à conseiller la visite de sites internet qui renvoient à amisraelhah.org et cpiaj.frst, sites qui ont appelé à notre lynchage et regretté que certains d'entre nous aient survécu aux camps de concentration et au ghetto de Varsovie.

Nous sommes d'autant plus inquiets que ces mêmes extrémistes pro-Israéliens, qui ont fait assassiner Itzhak Rabin, ne se contentent pas de rester dans le monde du « virtuel » : ils sont déjà passés à l'acte en France, et leurs agressions physiques sont même de plus en plus fréquentes et violentes.

Le CRIF n'a jamais condamné les agissements criminels d'organisations de type paramilitaire telles que le BETAR ou la Ligue de Défense Juive, qui saccagent les locaux d'associations démocratiques ou de librairies réclamant des droits pour les Palestiniens, qui blessent des manifestants, organisent des « ratonnades » et vont jusqu'à poignarder un commissaire de police alors qu'il essayait de protéger des passants, comme ce fut le cas le 7 avril dernier à Paris, en marge de votre manifestation en faveur de Sharon.

Au contraire, vous entretenez de bonnes relations avec eux, leur permettant notamment d'assurer le service d'ordre de vos manifestations. En fait, le CRIF se conduit comme une officine du gouvernement israélien et devient ce faisant un vecteur de l'antisémitisme, en interdisant toute critique de la politique israélienne, et en revendiquant constamment un statut à part pour l'Etat d'Israël.

Mais, l'Etat d'Israël est un Etat comme un autre, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, et doit impérieusement être considéré comme tel. Au nom de quoi pourrait-il bafouer le droit et les lois internationales tout en bénéficiant d'une impunité totale, qui ne peut que susciter des réactions antisémites si l'opinion publique prend le CRIF au mot, et s' imagine que « tous les Juifs de France » sont solidaires d'une telle attitude ? Nous demandons au CRIF de cesser de s'arroger le droit de parler au nom de tous ceux qui ne pensent pas qu'être juif conduise à faire taire sa conscience au nom de la « défense des intérêts d'Israël », selon l'idée que se fait le CRIF de ces intérêts.

Les notions de droit et de justice passent pour une majorité de Français d'origines très diverses avant toute autre considération.

L'Etat français a joué un rôle criminel en s'associant pendant la seconde guerre mondiale aux atrocités commises par les nazis. Et la reconnaissance publique de cette responsabilité par Jacques Chirac en 1995, une première de la part d'un homme d'Etat français, a revêtu la plus grande importance.

L'horreur sans nom des camps, des chambres à gaz et des fours crématoires doit-elle pour autant rendre acceptables le meurtre de civils palestiniens, la négation des droits d'un peuple, qui n'est au demeurant pour rien dans le sort qui fut infligé aux Juifs ?

Pourquoi demander aujourd'hui à l'opinion publique française de s'émouvoir davantage de la mort d'enfants israéliens victimes d'attentats suicides que de celle d'enfants palestiniens victimes des tirs et des bombes de l'armée israélienne ? Les deux sont insoutenables.

Nous condamnons toutes les formes de terrorisme contre des civils, d'où qu'il vienne, mais nous sommes nombreux, juifs ou pas, à estimer que seuls le retrait de l'armée israélienne des territoires palestiniens occupés en 1967 et le démantèlement des colonies qui y sont installées pourront jeter les bases d'une paix durable, et apporter la sécurité aux deux populations.

Et tenter d'encourager les replis communautaires en laissant par exemple le président du CRIF Roger Cukierman, se réjouir du score de Le Pen au premier tour des présidentielles en espérant qu'il amènera « les Arabes à se tenir tranquilles », nous paraît très dangereux.

Le CRIF prétend représenter les Juifs de France, mais si c'était le cas, c'est lui qui aurait dû intenter un procès contre ces sites fascisants, qui insultent les rescapés des camps et imposent des étoiles juives. Il est temps qu'il représente, ceux des Juifs qui le souhaitent, dans le cadre des valeurs de la République, et non comme un allié de l'extrême-droite israélienne.

Signataires : Eva Tichauer (Médecin chef honoraire de la Santé Publique, survivante de la rafle du Vel d'Hiv et de déportation), Albert Goldberg (avocat), Robert Guédiguian (réalisateur), Henri Korn (neurobiologiste, Académie des Sciences), Pierre Mairat (avocat), Olivier Py (metteur en scène, écrivain), Maurice Rajsfus (écrivain), Roger Salomon (professeur de Santé Publique), Brahim Senouci (physicien), Stanislas Tomkiewicz (pédopsychiatre, survivant du ghetto de Varsovie), Gisèle Halimi (avocate), Léon Schwartzberg (oncologue), Jean-Pierre Gattégno (écrivain), Pierre Vidal-Naquet (historien), Rony Brauman (médecin), Bertrand Tavernier (réalisateur), Olivia Zémor (journaliste).

Pour tout contact merci joindre la Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche-Orient (CAJPO) : 16 bis rue d'Odessa. Boite 37. 75014 Paris, ou par mail à info@PaixJusteAuProche-Orient.com.

Pour consulter notre site : <http://www.PaixJusteAuProche-Orient.com>

FRANCE

POLITIQUE

Thierry Mariani, Didier Julia et Eric Diard, les trois députés de l'UMP en visite en Irak, devaient regagner Paris, mardi 17 septembre, en fin de journée. Cette **VISITE CONTROVERSÉE** a plongé les plus hautes auto-

rités de l'Etat dans l'embarras. Elles ont réagi après **24 HEURES** de polémiques. Après avoir déclaré ne pas vouloir aller au-delà de la désapprobation du Quai d'Orsay, l'Elysée a fait part, lundi 16 septembre, de son

« **vif mécontentement** ». De son côté **JEAN-PIERRE RAFFARIN** soulignait que « **cette mission n'est pas inscrite dans la position de la France** ». Pourtant, selon nos informations, l'Elysée et Matignon étaient au cou-

rant de cette initiative, chargeant le ministère des affaires étrangères de suivre ce dossier. Les trois parlementaires ont été accueillis à **BAGDAD** par deux responsables de la section des intérêts français en Irak.

L'Elysée embarrassé par la visite en Irak des trois députés UMP

Les parlementaires français devaient quitter Bagdad, mardi 17 septembre, à bord d'un Falcon 900 affrété par un organisme privé. Les plus hautes autorités de l'Etat, pourtant informées de cette démarche, ont attendu 24 heures pour réagir officiellement et signifier leur « vif mécontentement »

APRÈS une visite de trois jours en Irak, où ils ont été reçus par les autorités du pays, les trois députés UMP Thierry Mariani, Didier Julia et Eric Diard devaient regagner Paris mardi 17 septembre en fin de journée. Ils devaient atterrir à l'aéroport du Bourget, à bord du Falcon 900 de la compagnie privée Air Entreprise affrété par l'Office français pour le développement de l'industrie et de la culture (Ofdic), qui finance ce voyage controversé.

Lundi, la polémique née de cette initiative, jugée intempestive par de nombreux élus, a pris une nouvelle tournure. Après s'en être tenu à la seule réaction de « désapprobation » exprimée dimanche par le Quai d'Orsay (*Le Monde* du 17 septembre), l'Elysée a fait part lundi après-midi « de son vif mécontentement », tandis que Jean-Pierre Raffarin déplorait « cette mission qui

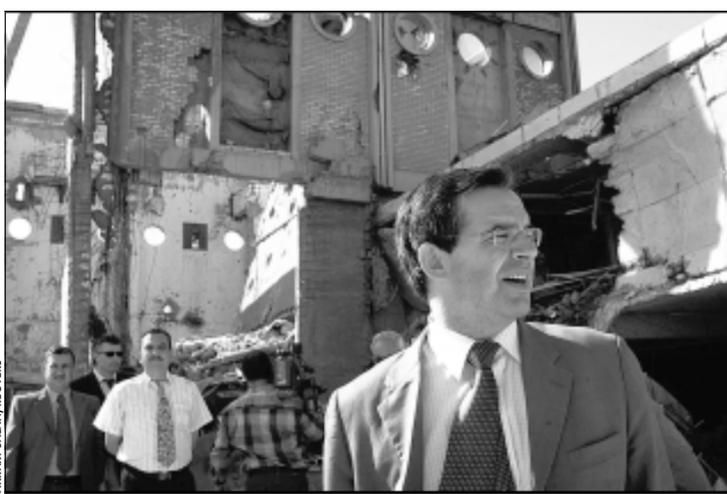
n'est pas inscrite dans la position de la France dans une situation internationale particulièrement difficile ». Il aura donc fallu plus de vingt-quatre heures avant que les deux plus hautes autorités de l'Etat condamnent clairement cette initiative.

Pourtant, le gouvernement comme la présidence de la République avaient été préalablement informés de ce déplacement. « J'ai moi-même alerté le Quai d'Orsay, il y a une dizaine de jours, qui m'a exprimé ses réserves en raison des dates que nous avions choisies », a indiqué au *Monde* Thierry Mariani. « Sur [sa] recommandation, nous avons retardé ce voyage d'une semaine afin de ne pas nous trouver à Bagdad au moment de la commémoration des attentats du 11 septembre », a-t-il précisé.

« ESTOMACUÉ »

A l'Elysée comme à Matignon, personne ne nie que cette affaire était gérée depuis près d'une semaine en étroite collaboration avec le Quai d'Orsay. Sans intervenir directement, la présidence indique que « le Quai a été chargé de faire les démarches, à plusieurs reprises, afin de les dissuader. Néanmoins, ils ont pris la décision de partir ».

M. Mariani se dit « estomacué » par l'attitude des autorités françaises. D'autant que lui et ses deux collègues ont été accueillis à leur arrivée dans la capitale irakienne par les deux principaux responsables de la section d'intérêts français qui,



ANKRAM SALAH/REUTERS

Le député Thierry Mariani (UMP) lors de la visite, le 15 septembre, de l'ancien centre nucléaire de Tuweitha, situé à quelque 20 km au sud de Bagdad. Ce site stratégique avait été détruit après la guerre du Golfe par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

lobbying à vocation économique ou politique est tout à fait classique », souligne M. Girard, dont le dernier voyage de ce type à Bagdad remonte à neuf mois, déjà en compagnie de M. Mariani.

En plus des visites effectuées sur des sites classés dangereux par les instances internationales, les trois députés français ont rencontré des représentants des autorités irakiennes. « Nous avons eu des contacts et des discussions avec le président du Parlement, le ministre de l'information et le numéro deux des affaires étrangères », a déclaré M. Mariani. « Ici tout est ouvert, les gens nous disent de regarder. Bien sûr, nous ne sommes pas dupes. Ils nous montrent ce qu'ils veulent et, n'étant pas spécialistes, nos observations restent limitées », concède-t-il.

Pour cet ancien proche de Charles Pasqua, cette initiative s'inscrit dans une démarche tout à fait normale. « C'est le rôle d'un parlementaire que d'effectuer des missions comme celle-là. Notre visite n'a jamais souffert de la moindre ambiguïté. Nous ne représentons ni le Parlement ni le gouvernement français. Nous sommes simplement trois parlementaires attentifs à la situation », justifie-t-il. « Ici, l'enjeu n'est pas mince : il s'agit de tout faire pour éviter le déclenchement d'un conflit. Si c'était à refaire, je le referais », conclut-il.

Yves Bordenave

M. Chevènement et le FN approuvent

Marine Le Pen a qualifié, lundi sur LCI, de « bonne initiative » le voyage des trois députés. « Ce sont des représentants du peuple français, a-t-elle dit, ils ne sont pas à la botte du gouvernement ou du président. » Jean-Pierre Chevènement a déclaré, sur Europe 1, qu'un tel voyage était « normal ». Président du groupe UDF de l'Assemblée, Hervé Morin a estimé, mardi, que les députés vont « où bon leur semble ».

depuis la fermeture de l'ambassade en 1991, tient lieu de représentation diplomatique. Ces diplomates avaient reçu des instructions précises en ce sens de leur hiérarchie. « En raison de l'embargo, tous les vols vers l'Irak sont soumis à des restrictions. Aussi, avant notre départ, notre vol a été notifié à l'ONU par le ministère français des affaires étrangères, avec la liste des personnes qui voyageaient avec nous », explique M. Mariani, qui avoue sa surprise devant le tollé suscité par cette visite.

En effet, si cette dernière s'inscrit

dans un contexte de tensions exacerbées par l'ultimatum de l'ONU, elle n'est pas la première du genre. « A Bagdad, dans l'hôtel où nous logeons, nous avons rencontré des dizaines de parlementaires belges, américains, britanniques, qui sont très étonnés des réactions françaises », insiste M. Mariani. Et de rappeler que le 20 septembre 2000, l'Ofdic, ce lobbyiste français dirigé par Pierre Girard et Philippe Brett, avait déjà organisé un vol direct entre Paris et Bagdad, avec une cinquantaine de parlementaires de droite et de gauche à bord d'un Boeing 737-800.

Parmi eux, figuraient la RPR Roselyne Bachelot, les UDF Jean-Louis Borloo et Marie-Thérèse Boisseau, tous trois aujourd'hui respectivement ministre de l'écologie et du développement durable, ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine et secrétaire d'Etat aux handicapés. Créée il y a trois ans, l'Ofdic est une fondation qui travaille en direction de plusieurs pays. Comme elle, d'autres officines de diverses nationalités organisent chaque année des dizaines, voire des centaines, de voyages d'élus et d'industriels en Irak. « Cette activité de

Des parlementaires qui se sont toujours situés à la droite du RPR

IIS ONT TRÈS VITE hérité du surnom de « Pieds nickelés » donné par leurs collègues de l'Assemblée. L'image était tentante, devant ces trois députés français visitant, encadrés par les autorités irakiennes et sous l'œil des caméras, d'anciens sites nucléaires sur lesquels ils assurent n'avoir vu aucune installation militaire. Thierry Mariani, Didier Julia et Eric Diard, tous trois élus à l'Assemblée nationale sous l'étiquette UMP, ne sont pourtant pas les députés naïfs que l'on présente volontiers. Prenant conscience de la polémique suscitée par leur initiative, ils ont d'ailleurs pris soin de se placer dans le sillage... de Jacques Chirac et de Jean-Pierre Raffarin. Quitte à mettre en difficulté l'Elysée et Matignon qui ne cessent pourtant, depuis trois jours, de se désolidariser de leur initiative. Sur les radios, devant les caméras, M. Mariani a ainsi expliqué : « Nous sommes alignés totalement sur la politique irakienne définie par Jacques Chirac. » M. Diard, lui, a souligné : « Nous sommes gaullistes. » Et M. Julia a pris un malin plaisir à assurer : « Nous appliquons la prescription de Jean-Pierre Raffarin. Il faut avoir

été sur le terrain pour pouvoir parler des problèmes... »

Autant dire qu'aucun des trois n'entend se laisser marginaliser. Malgré la condamnation quasi unanime, en tout cas au sein de leur famille politique, de leur initiative. MM. Mariani, Diard et Julia sont pourtant fort connus, au sein de la majorité. Ils y incarnent depuis plusieurs années l'aile la plus à droite et sans doute la plus iconoclaste de



« Nous sommes gaullistes. »

ERIC DIARD

l'UMP. Chaque fois que de grands débats de société ont déchiré la droite - Maastricht, parité, etc. -, on a retrouvé l'un ou l'autre dans cette minorité qui, au sein du RPR, s'est distinguée de la ligne défendue notamment par Jacques Chirac et Alain Juppé. M. Mariani est le plus actif d'entre eux. A 44 ans, le député du Vaucluse est le seul parlementaire français à avoir battu à trois reprises un candidat FN

dans une triangulaire, en tenant parfois des propos que l'extrême droite ne renierait pas. M. Mariani est surtout un ancien proche de Charles Pasqua et un eurosceptique déclaré. Il était, en 1992, coprésident du comité anti-Maastricht dans sa région et n'a rejoint Edouard Balladur, en 1995, que parce que M. Pasqua l'y avait encouragé. Membre de la commission des lois à l'Assemblée, il affirme qu'il n'a jamais fait partie, cependant, d'un groupe d'amitié de l'Assemblée comme le groupe France-Irak que présidait jusque-là Roselyne Bachelot. Il avait cependant déjà effectué, au printemps, un voyage en Irak. Au sein de la majorité, il s'est surtout taillé la réputation d'un « sécuritaire », proche de Nicolas Sarkozy et très actif au moment des débats parlementaires sur l'immigration, la sécurité, il a pris fait et cause contre les raves-parties. Ce qui lui a valu d'être finalement invité à l'Elysée, au moment de la campagne présidentielle, par un Jacques Chirac qui l'avait jusque-là ignoré.

Didier Julia, lui, prend un malin plaisir, depuis qu'il est élu, à agacer la direction du RPR et l'Elysée. A

68 ans, cet agrégé de philosophie devenu député de Seine-et-Marne en 1967 s'est souvent opposé à la ligne chiraquienne au sein du RPR. Tenant des propos très durs sur l'immigration, contre la parité ou le pacs, il a achevé d'exaspérer l'Elysée en recommandant à M. Chirac, en plein entre-deux-tours de la présidentielle, de « ne pas stigmatiser les électeurs du Front ».

Enfin, Eric Diard, le plus jeune



« Il faut avoir été sur le terrain pour pouvoir parler des problèmes... »

DIIDER JULIA

des trois, a été élu pour la première fois à l'Assemblée en juin, à 37 ans, dans la circonscription de Vitrolles-Marignane où un électeur sur trois avait voté pour l'extrême droite au premier tour de la présidentielle. Lorsqu'il a adhéré au RPR, en 1997, il se disait proche de Philippe Séguin dont il avait alors épousé les thèses souverainistes.

Raphaëlle Bacqué

Maxime Gremetz, député (PCF) de la Somme « Ce voyage ne me dérange pas a priori »

Approuvez-vous le voyage des trois parlementaires français à Bagdad ?

Ce voyage ne me dérange pas a priori. On ne peut pas se contenter de la version des Etats-Unis, qui tentent de justifier par tous les moyens une action militaire contre l'Irak. Il faut faire confiance aux trois députés français pour se forger une opinion sur place. Je n'ai pas de sympathie pour le régime politique de Bagdad, mais il ne suffit pas d'affirmer qu'un pays détient l'arme nucléaire ou tente de la fabriquer pour déclencher un conflit. Cette initiative des parlementaires ne m'étonne pas car l'Assemblée n'est pas informée de la situation par le gouvernement. Je m'interroge sur les raisons de ce silence. Nous ne savons rien en dehors de ce que nous pouvons lire dans les journaux.

Le voyage des trois députés a été pris en charge par un lobby, l'Office français pour le développement de l'industrie et de la culture. Qu'en pensez-vous ?

J'attends de connaître les conditions de ce voyage à Bagdad. Si les trois députés n'ont pas financé le déplacement avec leurs propres deniers, c'est injustifiable. Quand on veut être libre, on ne peut pas accepter de dépendre d'un lobby. Si une délégation de députés communistes avait décidé d'entreprendre un déplacement à Bagdad, le groupe communiste de l'Assemblée en aurait assumé le coût.

Que pensez-vous de la position de Jacques Chirac, qui réclame un vote de l'ONU avant tout engagement militaire ?

Pour le moment, Jacques Chirac garde une certaine autonomie vis-à-vis des Etats-Unis. Face à la pression très rude de Bush, qui veut faire la guerre à tout prix, je souhaite que la France reste sur sa position. Je ne veux pas imaginer que les Américains passent une nouvelle fois au-dessus de l'ONU, sinon il serait avéré que cette organisation ne sert à rien.

Propos recueillis par Elie Barth

Des tarifs bas, même pour les affaires !

• Tarifs très compétitifs en aller retour journée Comparez ! Vous verrez...

• Toute réservation est modifiable Et ce jusqu'à une heure avant le vol pour 16 € par vol plus la différence en prix

• Des vols tôt le matin et tard le soir... Vous avez plus de temps sur place !

Au départ de Paris : Nice, Genève, Londres et Liverpool • Au départ de Nice : Paris, Genève, Londres, Liverpool et Amsterdam



easyJet.com

35 heures : ce que le projet du gouvernement va changer

François Fillon doit présenter en conseil des ministres, mercredi 18 septembre, un projet de loi qui vide les « lois Aubry » d'une partie de leur contenu. La réforme de la rémunération des heures supplémentaires pénalisera ceux qui travaillent dans les PME de moins de 20 salariés

S'AGIT-IL d'un assouplissement, comme l'affirme le ministre des affaires sociales, François Fillon, ou d'une remise en cause ainsi que le dénonce la gauche ? S'il n'abroge pas les 35 heures, le projet de loi que M. Fillon doit présenter au conseil des ministres, mercredi 18 septembre, ne touche pas qu'aux symboles. Les entreprises non couvertes encore par un accord n'ont plus aucun intérêt financier à passer aux 35 heures. Pour 8,6 millions de salariés déjà concernés (53 %), la question d'une révision est posée.

► **Durée de travail.** La référence aux « 35 heures en moyenne par semaine » va disparaître du code du travail, pour ne laisser que celle de 1 600 heures par an. L'un des deux verrous prévus par les lois Aubry saute. Ceci permettra aux entreprises de jongler plus avantageusement avec les jours fériés. L'annualisation du temps de travail, avec alternance de semaines « hautes » dépassant 40 heures et de semaines « basses », pourrait être renforcée.

► **Heures supplémentaires.** M. Fillon va prendre un décret élargissant le contingent annuel « d'heures sup ». Applicable dès

octobre 2002, il restera en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet 2004, date à laquelle le gouvernement tirera les enseignements des accords de branche définissant le niveau du contingent. D'ici là, ce volant, fixé à 130 heures (les lois Aubry ne l'avaient pas modifié), devrait passer à 180 heures, donnant ainsi la possibilité de travailler 39 heures en moyenne par semaine.

Il permet aux entreprises d'utiliser des « heures sup » sans autorisation de l'inspection du travail et, surtout, sans que cela ouvre droit à un repos compensateur (50 % au-delà du contingent légal dans les entreprises de moins de 10 salariés, 50 % au-delà de 41 heures par semaine dans le cadre du contingent, puis 100 % dans les entreprises de plus de 10 salariés). Un seul contingent devrait s'y substituer. Et le seuil du déclenchement du repos compensateur est fixé à 20 salariés (au lieu de 10). Soit, pour ces derniers, la disparition d'une semaine de congés. Certaines fédérations patronales (telle l'Union des industries métallurgiques et minières), qui, avant la loi Aubry 2, tentaient d'imposer ce quota de 180 heures, trouveront ici une sûreté juridique.

Le paiement des « heures sup » est, lui aussi, transformé. Jusqu'à présent, les quatre premières (de la 36^e à la 39^e) donnaient lieu, sauf accord collectif contraire, à une bonification sous forme de repos ; les quatre suivantes à une majoration salariale. Seule la compensation salariale, dont la définition entre 10 % et 25 % est renvoyée aux branches, demeure. Dans les PME

L'harmonisation du smic « par le haut » recèle quelques mauvaises surprises

de moins de 20 salariés, les « heures sup », entre la 36^e et la 39^e, seront majorées de 10 % seulement, créant une RTT à deux vitesses selon la taille de l'entreprise.

► **Compte épargne-temps.** Les salariés pourront se voir payer les jours accumulés, ou les verser sur le compte épargne de l'entreprise, plutôt que de les prendre. Ils renonceraient ainsi aux 35 heures.

► **Cadres.** Les forfaits-jour appliqués aujourd'hui à trois cadres sur cinq seront élargis. Délimités jusqu'ici par les notions d'autonomie, de responsabilité et de rémunération, ils ne reposeront que sur celle de « réelle autonomie ».

► **Smic.** Sans correction, le smic horaire, calculé sur la base de 35 heures, est aujourd'hui équivalent à 1 035,9 euros par mois, contre 1 154,3 euros à 39 heures, soit une différence de 11,4 %. Pour éviter que les salaires ne pâtissent de la RTT et afin d'amortir le coût pour les entreprises, M^{me} Aubry avait créé des garanties de rémunération mensuelle (GRM), débouchant sur plusieurs smic avec l'instauration d'une nouvelle garantie chaque année. Il en existe aujourd'hui cinq : les salariés concernés par la RTT avant juillet 1999 ont été pénalisés et gagnent 1 100,7 euros par mois (« GRM1 »), contre 1 154,3 euros après juillet 2002 pour les derniers (« GRM5 »), soit un écart de 53,6 euros ; entre les deux cohabitent les « GRM2 » (1 114,3 euros), les « GRM3 » (1 133,5 euros) et les « GRM4 » (1 147,5 euros). Ce mécanisme s'éteindra progressivement – com-

me la loi Aubry le prévoyait – le 1^{er} juillet 2005. M. Fillon propose de ne plus créer de nouvelles garanties et d'aligner progressivement les premières sur le niveau le plus élevé atteint en juillet 2002, à raison de coups de pouce sur trois ans. En 2005, l'écart salarial de 11,4 % devrait être résorbé.

Cette « sortie par le haut » recèle quelques mauvaises surprises. Si les GRM1, 2, et 3 bénéficient chaque année, en juillet, d'une revalorisation comprise entre 1,6 % et 0,6 %, en plus de l'évolution des prix, les GRM4 et 5 verront leurs rémunérations quasiment gelées pendant trois ans (0,2 % à 0 %). M. Fillon supprime temporairement les règles mécaniques d'augmentation du smic (l'inflation, plus la moitié de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier). Ne restera plus que l'indice des prix pour relever les GRM4 et 5. 480 000 salariés (23,3 % des smicards) sont concernés. La modulation salariale, dénoncée avec les lois Aubry, trouve ici un prolongement sur les bas salaires.

► **Allègements de charges.** Pour compenser la hausse du smic, dont le coût est estimé à 6 milliards

d'euros, le projet Fillon prévoit la création d'un nouveau dispositif d'ici à 2005, destiné à se substituer aux allègements Aubry et à la ristourne Juppé, qui pouvaient être cumulés. Appliqué, selon un barème dégressif, aux salaires inférieurs à 1,7 smic, il équivaut à 26 points de cotisations patronales, que l'Etat devra compenser à la Sécurité sociale, sur un total de 30,2 points. L'aide accordée aux entreprises qui signent un accord 35 heures étant supprimée dès 2003, elles n'ont plus d'intérêt financier à l'appliquer.

► **Accords majoritaires.** La loi Aubry 2 imposait aux entreprises de signer des accords avec les syndicats majoritaires pour toucher les baisses de charges. Ces dernières n'étant plus liées à la RTT, la règle tombe. Les nouveaux accords pourront donc être signés par des organisations minoritaires, de même que les avenants pour les entreprises déjà passées aux 35 heures, qui souhaiteraient modifier leur contenu. Dans ce cas, les syndicats majoritaires peuvent toutefois faire jouer leur droit d'opposition.

Isabelle Mandraud



LES INCROYABLES de Toshiba

Dites-nous quel nomade vous êtes, nous vous dirons quel portable vous suivra.

Satellite 1100-Z8

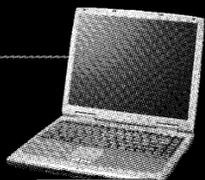
Le portable DVD Combo :

L'esprit nomade novice.

- Equipé d'un processeur mobile Intel® Celeron® 1,33 GHz
- 256 Mo
- DD 20 Go
- Ecran 14"1 TFT XGA
- Combo DVD/CD-RW et lecteur de disquettes en simultané
- Modem et Réseau
- Windows® XP Professionnel, Microsoft WorksSuite 2002®

Réf. : PS110E-003Y0-FR

Profitez aussi de notre offre : Satellite 1400 - 103 DVD à 1 439 € HT (1 721,04 € TTC) Réf. : PS140E-03CT0-FR



1 599 € HT
1 912,40 € TTC*

Satellite 2400-253S

L'esprit nomade pratique.

- Equipé d'un processeur Intel® Pentium® 4 à 1,6C GHz
- 256 Mo
- DD 30 Go
- Ecran 15" TFT XGA
- Lecteur SD Card
- Combo DVD/CD-RW et lecteur de disquettes en simultané
- Modem et Réseau
- Windows® XP Professionnel, Microsoft WorksSuite 2002®

Réf. : PS240E-014TD-FR



1 930 € HT
2 308,20 € TTC*

Satellite Pro 6100

L'esprit nomade exigeant.

- Equipé d'un processeur mobile Intel® Pentium® 4 à 1,6 GHz - M
- 256 Mo
- DD 20 Go
- Ecran 14"1 TFT XGA
- Lecteur DVD amovible, lecteur de disquettes (externe USB en standard) et lecteur SD Card
- NVIDIA GeForce4 420 Go 16Mo
- Modem, LAN, évolutif WiFi™ et Bluetooth
- Windows® XP Professionnel/2000 (choix au démarrage)

Réf. : PS610E-00R6M-FR



2 099 € HT
2 510,40 € TTC*

Satellite 5100-503

L'esprit nomade multimédia.

- Equipé d'un processeur mobile Intel® Pentium® 4 à 1,8 GHz - M
- 512 Mo
- DD 40 Go
- Ecran 15" TFT UXGA
- NVIDIA GeForce4 440 Go 32 Mo
- Combo DVD/CD-RW, lecteur de disquettes (externe USB en standard)
- Lecteurs SD Card et SmartMedia
- Modem, LAN, Bluetooth, évolutif WiFi™
- Windows® XP Edition Familiale, Microsoft WorksSuite 2002®

Réf. : PS511E-01C8P-FR



2 769 € HT
3 311,72 € TTC*

Cinq élections cantonales partielles

HÉRAULT

Lodève (premier tour).

L. 8 314 ; V. 4 104 ; A. 50,64 % ; E. 3 983.

Ball. : Joseph Feracci, UMP, 1 451 (36,43 %) ; Marie-Christine Bousquet, PS, m. de Saint-Etienne-de-Gourgas, 1 193 (29,95 %).

Elim. : Michel Alvergne, PRG, 481 (12,08 %) ; Pierre Guiraud, div., 323 (8,11 %) ; France Jamet, FN, c. r., 233 (5,85 %) ; Lucienne Da Silva, PCF, 150 (3,77 %) ; Serge Lettort, Verts, 119 (2,99 %) ; Alain Rémi, NE, 33 (0,83 %).

[L'indécision demeure à l'issue du premier tour du scrutin, destiné à pourvoir libéré par la démission de Robert Lecou, élu député (UMP) en juin. Bien que devancée par Joseph Feracci (UMP), Marie-Christine Bousquet (PS) peut espérer compter au second tour sur les voix qui se sont portées sur les candidats du PRG, du PCF et des Verts.

11 mars 2001 : I, 8 046 ; V., 5 993 ; A., 25,52 % ; E., 5 755 ; Robert Lecou, UDF, m., 2 425 (42,14 %) ; Marie-Christine Bousquet, PS, 1 788 (31,07 %) ; Serge Leutort, Verts, 416 (7,23 %) ; Jean-Louis Buch, div. d., 373 (6,48 %) ; Christiane Bastide, FN, 298 (5,18 %) ; Béatrice Négrier, MDC, 287 (4,99 %) ; Jean Bedel, MNR, 118 (2,05 %) ; Olivier Fuzier, div. g., 50 (0,87 %).

HAUT-RHIN

Altkirch (premier tour).

L. 16 575 ; V., 6 088 ; A., 63,27 % ; E., 5 884.

Ball. : Alphonse Hartmann, div. d., c. m. de Carspach, 1 757 (29,86 %) ; Helmuth Bihl, div. d., m. d'Illfurth, 1 402 (23,83 %).

Elim. : Alphonse Kettela, div. d., 894 (15,19 %) ; Jean-Marie Freudenberg, div. g., 531 (9,02 %) ; Philippe Steffen, PS, 529 (8,99 %) ; Olivier Leclercq, UMP-UDF, 409 (6,95 %) ; Patrick Binder, FN, 362 (6,15 %).

[Le second tour de ce scrutin partiel, destiné à pourvoir le siège laissé vacant depuis la démission – pour cause de cumul – de Jean-Luc Reitzer (UMP), opposera deux candidats divers droite.

15 mars 1998 : I, 15 791 ; V., 9 741 ; A., 38,31 % ; E., 9 287 ; Jean-Luc Reitzer, RPR, d., m., 5 881 (63,33 %) ; Eugène Muller, FN, 1 041 (11,21 %) ; Jean Bitterlin, MEI, c. m., 867 (9,34 %) ; Jacques Vigneron, div. g., 639 (6,88 %) ; Gérard Moye, PCF, 478 (5,15 %) ; Olivier Leclercq, UDF-FD, 381 (4,10 %).



Pour plus d'informations contactez Toshiba Infos au : 0892 69 29 49 (0,34 €/mn) ou sur www.pc.toshiba.

(1) Prix conseillé, chaque revendeur reste libre dans la fixation de ses prix. Offre valable du 01/08/2002 au 31/10/2002, dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Les PC de Toshiba utilisent une version originale de Microsoft® Windows® www.microsoft.com/privacy/howtotell.

Choose freedom.*

TOSHIBA

Les députés socialistes promettent à la droite « la première grande bataille parlementaire »

Le projet de loi de François Fillon sur les 35 heures sera présenté le 2 octobre à l'Assemblée. Les dirigeants de l'UMP s'appliquent à éviter toute surenchère des élus de la majorité

TROIS ANS après la seconde loi Aubry, droite et gauche vont de nouveau s'affronter au Parlement sur les 35 heures. L'examen du projet de loi de François Fillon débute dès la rentrée, le 2 octobre, à l'Assemblée nationale, puis, à partir du 22 octobre au Sénat. Le planning est serré : mercredi 18 septembre, sitôt le texte présenté au conseil des ministres, la commission des affaires sociales recevra le ministre des affaires sociales, puis commencera ses auditions, dès le lendemain, par le Medef. Présidée par Jean-Michel Dubernard (UMP-RPR, Rhône), cette commission compte aujourd'hui 144 membres, dont l'ancienne ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, et la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet. Et déjà, chacun affûte ses armes.

« Il suffit de citer le nom de Martine Aubry pour se rendre compte que la droite est animée par un esprit de "revanchisme" très fort », affirme Gaëtan Gorce (PS, Nièvre). L'ancien rapporteur de la seconde loi Aubry, désigné chef de file sur ce texte « en tandem » avec l'ex-président de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec (PS, Nord),

Le Medef veut relancer la « refondation sociale »

Le président du Medef tente de relancer sa « refondation sociale ». Dans une lettre adressée aux cinq confédérations syndicales, Ernest-Antoine Seillière et son numéro deux, Denis Kessler, les invitent à des réunions bilatérales pour « faire le point » sur « l'évolution [de] sujets majeurs » comme la formation professionnelle ou les retraites.

Le Medef reprend l'initiative au moment où s'expriment de plus en plus de critiques sur le manque de concertation du gouvernement. Les syndicats déplorent la méthode retenue sur les 35 heures et l'annonce, le 6 septembre, par le premier ministre, du nouveau régime de taxation des heures supplémentaires dans les PME, alors que M. Fillon, qui les recevait quelques heures plus tôt, ne les avait pas prévenus.

« promet au gouvernement et au ministre des affaires sociales la première grande bataille parlementaire de la législature ».

Les journées parlementaires du PS, organisées les 18 et 19 septembre à Paris, devraient fournir l'occasion de ressouder les rangs. Après la défaite de Lionel Jospin à l'élection présidentielle, des socialistes avaient en effet imputé aux 35 heures une lourde responsabilité. Au point qu'à l'université d'été du par-



ti, à La Rochelle, Martine Aubry avait reproché à ses amis de « manquer de courage » en ne défendant pas assez les lois phares du gouvernement Jospin (*Le Monde* du 31 août). Le courant Utopia – qui revendique 300 militants – a jugé nécessaire, le 7 septembre, dans un communiqué, de réaffirmer l'attachement du PS à la réduction du temps de travail en dénonçant le fait que « certains aient cru d'induire que les 35 heures étaient la cause de notre défaite ».

« GARDER L'ÉQUILIBRE »

Les quelques critiques qui se sont exprimées ont été balayées par le projet Fillon dont personne ne pensait qu'il irait aussi loin. Le débat va nous permettre de réévaluer le bilan des 35 heures », assure M. Gorce, en dénonçant une « remise en cause radicale » du gouvernement sur le sujet.

Si le PCF n'a pas encore arrêté sa stratégie, son opposition ne fait pas de doute. « Nous avons eu des positions critiques contre les lois Aubry, même si nous en défendions le principe, qui comportaient des travers libéraux sur lesquels l'actuel gouvernement joue pour présenter un texte très régressif », déclare Yves Dimicoli, responsable de la commission économique sociale.

A droite, on se réjouit à l'avance de ce combat avec une gauche jugée « recroquevillée ». Mais la principale préoccupation de ses responsables consiste avant tout à contenir l'ardeur de ses élus. M. Fillon mène une campagne active en ce moment pour éviter tout débordement. Fiches techniques et argumentaires circulent, centrées

sur un thème : « Les engagements de Jacques Chirac sont tenus, en particulier sur les bas salaires. » « L'objectif est de garder l'équilibre de ce texte. Il faudra peut-être éviter quelques surenchères mais je ne crois pas qu'elles se traduiront par beaucoup d'amendements », juge Jacques Barrot, président du groupe UMP, en indiquant avoir désigné des « hommes solides » pour défendre le projet de loi. Pierre Morange (UMP-RPR, Yvelines), artisan de la réconciliation entre le RPR et les médecins, devrait ainsi être le rapporteur du texte. « Moi-même qui suis plutôt un fabricant d'amendements, je n'en déposerai pas beaucoup », ironise Bernard Accoyer (UMP-RPR, Haute-Savoie), vice-président de la commission des affaires sociales. « A ceux qui voudraient aller plus loin, nous expliquons que nous partons d'une situation difficile et que nous devons corriger ces difficultés. C'est la ligne », ajoute-t-il.

Soumis à un intense lobbying du Medef, les élus de la majorité pourraient obtenir une petite marge de manœuvre sur les allègements de charges sociales patronales. M. Fillon compte leur annoncer son intention d'aller plus loin en déposant un nouveau texte sur le sujet, dès le début 2004.

Isabelle Mandraud

M. Emmanuelli réagit à la scission de la GS

INVITÉ du Club de la presse de Bordeaux, lundi 16 septembre, Henri Emmanuelli a déploré la scission de la Gauche socialiste (GS) (*Le Monde* du 17 septembre), dont l'un des leaders, Jean-Luc Mélenchon, avait annoncé son alliance avec lui pour fonder un nouveau courant du PS. « Pour gagner à gauche, il faut rassembler, et même un peu plus, avoir un peu de charisme », a dit M. Emmanuelli, ajoutant : « C'est sur cette base-là que, cet été, la Gauche socialiste a dit qu'elle souhaitait nous rejoindre. » Le ralliement de la GS devait être officialisé à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), les 27 et 28 septembre. M. Emmanuelli a précisé que Julien Dray, autre leader de la Gauche socialiste, « était contre tout l'été ». « Il avait dit oui aux rencontres d'été de la GS à Nantes, fin août, quand il s'est aperçu du monde dans la salle », a-t-il ajouté, concluant : « Si Julien Dray ne veut pas venir, il ne vient pas. C'est une affaire entre lui et ses amis. »

DÉPÊCHES

■ **PCF : Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, s'est prononcée**, lundi 16 septembre, sur France-Info, pour le maintien d'une direction bicéphale à la tête du Parti communiste. Elle souhaite que ce mode de fonctionnement soit entériné lors du prochain congrès, prévu au printemps. « Il faut laisser les communistes construire leur direction et c'est eux qui décideront l'avenir de chacun et de chacune d'entre nous », a-t-elle déclaré. « Je ne vois pas pourquoi on changerait les statuts au congrès qui vient, donc on continue. »

■ **ÉLECTION : Jean Mouton, maire (div. d.) de Pierrelatte et conseiller général, a été élu**, lundi 16 septembre, à la présidence du conseil général de la Drôme. En succédant à Charles Monge (div. d.), qui avait dû démissionner pour raisons de santé, il retrouve des fonctions qu'il avait occupées de 1992 à 2001. Il devra, en revanche, renoncer à son mandat de maire pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.

■ **CHARLES PASQUA : le président du Rassemblement pour la France (RPF) a été reçu**, lundi 16 septembre, par Jacques Chirac. Ancien président du conseil général des Hauts-de-Seine, M. Pasqua avait participé, samedi, à l'hommage aux victimes de la tuerie de Nanterre organisé à l'Élysée par le chef de l'Etat.

Break Mercedes Classe C 200 CDI Pack
pour 400 € TTC / mois*.



Break Mercedes Classe C sur-équipé. Climatisation automatique, radio CD, ABS, ESP®, ordinateur de bord de série.

Contrat d'entretien intégral pour 1 € de plus**... Et même de la place pour les enfants.

*Exemple pour un Break Classe C Élégance ou Avantgarde BM6, équipé du Pack CD au prix tarifé du 1^{er} juillet 2002, proposé en location longue durée sur 37 mois avec un premier loyer de 8 504,85 €^{TC} (hors assurances facultatives) suivi de 36 loyers mensuels de 400 €^{TC} (hors assurances facultatives) pour un kilométrage maximum de 60 000 km. Offre valable pour tout Break Classe C 200 CDI Élégance ou Avantgarde BM6, équipé du Pack CD commandé entre le 15/09/02 et le 15/11/02 et livré jusqu'au 31/12/02 sous réserve d'acceptation par DaimlerChrysler Services SA - 8, rue de Chaponval 78870 Bailly. R.C.S. Versailles 304 974 249.

** Le contrat d'entretien intégral Mercedes-Benz 36 mois ou 60 000 km (1^{er} terme échu) est proposé pour 1 €^{TC} de plus, chez votre concessionnaire participant à l'opération.

Cons. (l./100 km) urbaine 8,9 ; extra-urbaine 5,4 ; mixte 6,7. Emission CO₂ 177 g/km. Selon homologation n° e1*98/14*0158*06 du 12/07/02.



Mercedes-Benz

HAUTE-SAÛNE

Vesoul-ouest (premier tour).

I., 12 269 ; V., 5 487 ; A., 55,28 % ; E., 5 312.

Ball. : Alain Chrétien, UMP-UDF, 2 234 (42,06 %) ; Yves Martin, div. g., m. d'Echenoz-la-Méline, 1 462 (27,52 %).

Elim. : Pierre Lortet, div. g., m. de Vaire-et-Montoille, 1 082 (20,37 %) ; Frédéric Bernabé, PCF, c.r., c.m. de Vesoul, 534 (10,05 %).

[Alain Chrétien, adjoint au maire de Vesoul, est bien placé pour succéder au maire, Alain Joyandet, démissionnaire du conseil général pour cause de cumul après son élection à l'Assemblée.]

15 mars 1998 : I, 11 794 ; V., 7 979 ; A., 32,35 % ; E., 7 482 ; Alain Joyandet, RPR, sén., c.g., m., 3 064 (40,95 %) ; Laurent Bertrand, PS, 1 078 (14,41 %) ; Jean-Marc Brissaud, FN, c.r., 1 057 (14,13 %) ; Yves Martin, div. g., m., 1 055 (14,10 %) ; Claude Charpentier, MDC, c.m., 530 (7,08 %) ; Jean-Marc Anfossi, div. g., c.m., 488 (6,52 %) ; Gérard Donnot, div. g., 210 (2,81 %).

SEINE-MARITIME

Grand-Couronne (premier tour).

I., 19 509 ; V., 6 262 ; A., 67,90 % ; E., 6 049.

Ball. : Dominique Random, PS, 2 389 (39,49 %) ; Patrice Dupray, PCF, m. de Grand-Couronne, 1 747 (28,88 %).

Elim. : Marie-Hélène Roux, UMP-RPR, 1 472 (24,33 %) ; Jean-Claude Dujardin, Verts, 441 (7,29 %).

[Laurent Fabius avait dû abandonner son siège après son élection, en juin, à l'Assemblée. Le second tour opposera Dominique Random (PS) au maire (PCF) de la ville, Patrice Dupray.]

28 mai 2000 : I, 19 493 ; V., 7 155 ; A., 63,29 % ; E., 6 737 ; Laurent Fabius, PS, min., adj. m., 3 844 (57,06 %) ; Pierre Colombel, div. d., 1 089 (16,16 %) ; Martine Fauchard, Verts, 537 (7,97 %) ; Jacky Engrand, FN, 519 (7,70 %) ; Bernard Mazier, MNR, 438 (6,50 %) ; Christine Poupin, LCR, 310 (4,60 %).

Tôtes (premier tour).

I., 8 618 ; V., 3 935 ; A., 54,34 % ; E., 3 843.

Ball. : Aline Bénét, div. d., 1 307 (34,01 %) ; Chantal Furon-Bataille, div. d., m. de Biville-la-Baignarde, 1 191 (30,99 %).

Elim. : Arlette Zuber, PS, 675 (17,56 %) ; Victor Boucher, div. g., m. de Montreuil-en-Caux, 349 (9,08 %) ; Gilbert Letellier, div. g., adj. m. de Saint-Maclou-de-Folleville, 143 (3,72 %) ; Patrick Maugendre, div. d., 91 (2,37 %) ; Monique Léger, PCF, adj. m. de Petit-Quevilly, 87 (2,26 %).

[Le second tour de cette élection, destinée à pourvoir le siège laissé vacant après le décès de Michel Bénét (div. d.) opposera l'épouse de ce dernier et la divers droite Chantal Furon-Bataille.]

15 mars 1998 : I, 8 292 ; V., 5 788 ; A., 30,20 % ; E., 5 533 ; Michel Benet, UDF, 2 498 (45,15 %) ; Jean-Marie Leduc, PS, c.r., m., 2 211 (39,96 %) ; Denis Bernaville, FN, 578 (10,45 %) ; Dominique Delahaye, PCF, 246 (4,45 %).

Du ministre des transports au garde des sceaux, les principaux membres du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin devaient participer avec lui, mardi 17 septembre à Paris, aux premiers **ÉTATS GÉNÉRAUX** de

la sécurité routière. Présentée comme une des priorités du quinquennat, la lutte contre une situation qui cause **8 000 MORTS PAR AN EN FRANCE** – un des plus mauvais bilans en Europe – exige une « action

de rupture », a estimé Jacques Chirac dans un communiqué publié lundi 16 septembre. Le président de la République réclame notamment une « **SÉVÉRITÉ ACCRUE** », un « **durcissement des règles** », une « ini-

tiation précoce » et une « **meilleure adaptation** » des véhicules et des infrastructures routières. Un **PROJET DE LOI** devrait être soumis au Parlement au printemps 2003.

Le gouvernement lance l'offensive contre l'insécurité routière

Jean-Pierre Raffarin et ses principaux ministres devaient participer, mardi 17 septembre à Paris, aux premiers états généraux de la sécurité routière. En débat, la mise en œuvre d'une « action de rupture » réclamée par Jacques Chirac. Les associations réclament l'application des textes en vigueur

CONTRE l'insécurité routière, Jacques Chirac affiche désormais la détermination et le vocabulaire d'un général en pleine offensive. Lundi 16 septembre, lors d'une réunion de travail à l'Élysée, le président de la République a ainsi réclaté « une action de rupture », tandis que le premier ministre renchérissait, annonçant un « plan de bataille nationale ». L'état-major gouvernemental devait débattre de la stratégie à adopter au cours des premiers états généraux de la sécurité routière, mardi 17 septembre à Paris. Un rendez-vous national auquel Jean-Pierre Raffarin et ses principaux ministres devaient participer, démontrant ainsi leur volonté de s'engager sur la voie tracée par Jacques Chirac, le 14 juillet.

Cependant, à la veille de la manifestation, certains, au ministère des transports, tenaient à mettre les choses au point, précisant qu'il ne fallait « pas attendre grand-chose de concret de cette journée essentiellement consacrée à l'écoute ». Des propos vite nuancés par le ministre lui-même, Gilles de Robien, qui assurait au contraire qu'il comptait bien sûr « un foisonnement d'idées » et sur « une convergence de moyens et solutions proposés par les différents intervenants », promettant déjà que « les idées les plus pertinentes [seraient] étudiées dans la foulée ».

QUATRE HEURES DE DÉBAT

Trois questions devaient être abordées lors de ces premiers états généraux. « Comment mieux faire respecter la règle ? », d'abord, avec la participation de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, et Dominique Perben, garde des sceaux. « Comment équiper les véhicules pour les rendre plus sûrs ? », ensuite. Et enfin « comment renforcer la mobilisation des acteurs de la sécurité routière ? ». Plusieurs dizaines d'intervenants devaient prendre la parole au cours des quatre heures de débat prévues, parmi lesquels des experts, des élus, des associations de prévention routière et de familles de victimes, des professionnels de l'enseignement de la conduite...

Quelques jours avant la tenue de ces états généraux, Geneviève Jurgensen, porte-parole de la Ligue contre la violence routière (LVR), voulait encore y croire : « L'insécurité routière, c'est 8 000 morts sur les routes chaque année ; on ne peut pas se permettre de dire qu'il ne s'agit que d'une réunion de plus », expliquait-elle. D'ores et déjà, M. de Robien a annoncé qu'un comité interministériel de la sécurité routière (CISR) devrait se réunir avant la fin de l'année, et les premières mesures pourraient être adoptées dans la foulée, avant la rédaction d'un projet de loi qui

devrait être soumis au Parlement au printemps 2003.

Lundi 16 septembre, Jacques Chirac a demandé au gouvernement d'engager une « nouvelle politique », estimant que « l'insécurité routière qui frappe si durement les Français est indigne d'un grand pays moderne » et qu'« il serait coupable pour les pouvoirs publics de baisser les bras, d'invoquer la fatalité ». Selon le communiqué de l'Élysée, M. Chirac a par ailleurs « assigné aux pouvoirs publics de rejoindre le plus rapidement possible la situation de nos voisins européens, qui obtiennent de meilleurs résultats dans la lutte contre ce fléau ».

Jean-Pierre Raffarin assurait pour sa part qu'il entendait mettre en œuvre « tous les moyens » nécessaires pour remédier à « cette maladie grave de la société française ». Le premier ministre a précisé que le gouvernement avait déjà « des pistes économiques, sociales, policières, et des pistes sur la justice ».

Pourtant, selon le professeur Claude Got, expert auprès du Conseil national de la sécurité routière (CNSR), « la solution n'est pas de lancer de nouvelles mesures, mais d'appliquer la réglementation exist-

tante ». Renforcer le système de contrôle-sanction, par exemple : une idée qui aurait la faveur des Français, selon un sondage publié par le *Pèlerin* magazine, à paraître jeudi. 73 % des personnes interrogées estiment ainsi que la législa-

Les quatre pistes de Jacques Chirac

Dans un communiqué rendu public le 16 septembre, la présidence de la République indique que Jacques Chirac a lancé quatre pistes pour lutter contre l'insécurité routière : « une sévérité accrue à l'égard des conducteurs en infraction et des chauffards » ; « un durcissement des règles pour la conduite sous l'emprise de produits dangereux » ; « une initiation précoce et systématique des élèves aux règles de sécurité routière et un renforcement des exigences imposées aux conducteurs inexpérimentés » ; « une meilleure adaptation des équipements des véhicules et la définition de nouvelles priorités dans la mise aux normes de sécurité de nos infrastructures routières ».

Le président de la République a demandé en outre que soit définie et mise en œuvre une nouvelle politique de sécurité routière « englobant tous les aspects du problème : formation et responsabilisation des conducteurs, prévention des accidents et organisation des secours, renforcement des contrôles et de l'efficacité des sanctions pour assurer leur caractère dissuasif ».

tion actuelle concernant la conduite en état d'ivresse ou très au-delà de la vitesse autorisée n'est pas assez sévère. Et se prononcent donc en faveur d'un renforcement des contrôles.

Pourtant, les auteurs du Bilan

2001 de la sécurité routière en France constatent que « malgré le renforcement voulu de la présence des policiers et gendarmes et la multiplication des contrôles », le nombre d'heures consacrées au contrôle de la vitesse par les forces de l'or-

l'alcoolémie : le nombre des dépistages a diminué de 15 % entre 1999 et 2000 et de 16 % pour les seuls dépistages préventifs. Une évolution que le ministère de l'intérieur juge « tout à fait inexplicable, les forces de l'ordre restant tout particulièrement vigilantes dans le domaine ».

« AUCUNE TOLÉRANCE »

Concernant le nombre d'infractions constatées, enfin, la tendance est à la baisse : 17,5 millions en 2001 contre 20,4 millions en 2000. Le ministère de l'intérieur y voit le signe d'un changement de comportement chez les conducteurs : « Sensibilisés à la sécurité routière et avertis qu'il n'y aurait aucune tolérance, les usagers pourraient être devenus moins infractonnistes ». Une explication qui ne convainc pas tout le monde, d'autant que, pendant cette période, le nombre d'accidents corporels n'a pas diminué.

Lundi, Jacques Chirac s'est exprimé en faveur d'un « renforcement des contrôles et de l'efficacité des sanctions pour assurer leur caractère dissuasif ». Car les sanctions prévues par la loi ne sont pas toujours appliquées. Les résultats d'un audit

interministériel, lancé à l'initiative de Jean-Claude Gaysot, ancien ministre des transports, démontrent que 54 % des points censés être retirés du permis à la suite d'infractions ne l'étaient jamais. Jean-Louis Gros, chargé de mission du permis à points auprès de la direction de la sécurité et de la circulation routière, explique cette déperdition par un système d'informations défaillant, des irrégularités de procédure et des mesures d'indulgence.

Pour le professeur Got, le fond du problème est simple : « On n'a jamais donné les moyens de ses missions à la sécurité routière. » Car si son budget a augmenté entre 2000 et 2001, passant de 1,49 à 1,56 milliard d'euros, il reste largement inférieur au coût global de l'insécurité routière, estimé à 27,8 milliards d'euros en 2001 par l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Au ministère des transports, on assure que la part consacrée à la sécurité routière dans le budget 2003 devrait être « sensiblement en hausse » par rapport à 2002. Mais personne n'avance encore de chiffres précis.

Anne-Françoise Hivert

Une initiation obligatoire au collège

A partir du 1^{er} janvier 2004, l'attestation scolaire de sécurité routière, délivrée en fin de classe de troisième, sera obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire. Ce document sera donné aux élèves qui auront répondu avec succès à un questionnaire destiné à tester leur capacité d'action et de réaction sur la route. Cette nouvelle réglementation s'inscrit dans une politique globale d'éducation à la sécurité routière, amorcée en 1987 mais réellement mise en œuvre depuis 1997.

C'est à cette date qu'a été instauré le brevet de sécurité routière (une attestation de connaissances délivrée en fin de cinquième, complétée par trois heures de conduite sur route), obligatoire pour tous les jeunes de 14 à 16 ans souhaitant conduire une mobylette. A partir du 1^{er} janvier 2004, ce même brevet deviendra obligatoire pour tous les conducteurs de cyclomoteurs. Ceux qui sont sortis du système éducatif pourront obtenir ces attestations auprès des Greta, chargés de la formation continue des adultes.

Ce dispositif est complété depuis deux ans par une « semaine de la sécurité sur la route » dans les établissements scolaires. Cette année, elle aura lieu du 16 au 23 octobre.

A.-F. H.

Permis de conduire : vers une formation plus longue, plus sévère, plus chère

À PARTIR du 1^{er} octobre, les apprentis conducteurs d'Ille-et-Vilaine et de Maine-et-Loire testeront les nouvelles règles du permis. Comme l'impose une directive européenne, l'épreuve de conduite, d'une durée traditionnelle de 22 minutes, s'étalera désormais sur 35 minutes, incluant 25 minutes de conduite effective, une deuxième manœuvre obligatoire et des vérifications techniques intérieures et extérieures. Selon le ministère des transports, « cette modification devrait rallonger la durée de formation nécessaire afin de mettre au niveau requis les futurs candidats ».

A l'heure actuelle, la formation dépasse rarement 20 heures de conduite. Pourtant, Agnès Danguis, présidente de l'Union nationale des professionnels de la formation des automobilistes, estime que « le candidat devrait effectuer au minimum 30 heures de conduite pour être prêt le jour de l'examen ». « Le jeune qui vient de passer son permis de conduire ne sait rien », constate Jean Flory, président de la Prévention routière.

MOINS DE BACHOTAGE

Autre réforme en cours, celle de l'épreuve du code, mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier dans six départements et qui devrait être généralisée avant le début 2003. Les questions ont été modifiées pour prendre davantage en compte « le facteur risque », selon Dominique

Lefebvre-Bataille, de la direction interministérielle à la sécurité routière. Le bachotage est devenu plus difficile. Et les premiers résultats sont « catastrophiques », selon M^{me} Lefebvre-Bataille : « Le taux de réussite est passé de 54 % à 30-35 % ».

Rien d'étonnant, selon Agnès Danguis, pour qui la formation à la conduite est devenue « une opération commerciale ». Jean Chanois, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement de la conduite et de l'éducation routière, observe que « les auto-écoles sont entrées depuis quelques années dans une logique concurrentielle », leur nombre passant de 10 000 en 1995 à 12 500 en 1999, alors que celui des candidats restait stable. Les prix ont chuté et « les auto-écoles se sont mises à brader le permis », estime M^{me} Danguis. La formation, qui coûte en moyenne 760 euros, devrait coûter « 500 euros de plus si on avait suivi l'évolution des prix », estime Jean-Yves Ferron, président du Groupement des enseignants de la conduite employeurs et indépendants. Les professionnels mettent en cause certains patrons d'auto-école, peu scrupuleux, « qui font passer le

permis au maximum de candidats, qu'ils soient prêts ou non », remarque M. Chanois. Mais ils soulignent aussi la responsabilité des parents, « qui veulent le permis au moindre coût », qu'importe le niveau de la formation.

UN SURRISQUE CHEZ LES JEUNES

Pourtant, les jeunes conducteurs sont exposés à un surrisque qui devrait être pris en compte par la formation au permis de conduire. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les 15-24 ans (en 2001, ils ont été 2 077 à mourir sur les routes sur 8 000 victimes). La création de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), en 1990, devait permettre de résoudre ce problème. Mais en 2001, seulement 23 % des candidats au permis de conduire étaient passés par la conduite accompagnée. Et « les résultats sécuritaires de l'AAC ne sont pas pérennes car le maintien du suivi n'existe pas au-delà de la période d'apprentissage », constate une étude de l'Ecole nationale de sécurité routière et de recherches (Enserr).

L'Enserr propose donc la mise en place d'un « permis probatoire », dans le cadre d'un apprentissage

graduel de la conduite. C'est l'inversion de la logique du permis à points : le permis est doté de la moitié des douze points, acquis au cours d'une période scolaire et d'une période d'apprentissage, obligatoire pour tous. La seconde moitié est obtenue en plusieurs étapes (examens, stages...) au cours des trois années qui suivent l'obtention du permis. Si le jeune conducteur ne commet pas d'infraction, il peut espérer obtenir son permis régulier au bout de ces trois années. Sinon, il devra subir de nouvelles épreuves. Certains envisagent même l'obligation de repasser le permis dans le cas d'une infraction grave.

Puis, durant le reste de sa vie, le conducteur devra se rendre à des rendez-vous de suivi, réguliers et obligatoires. L'Enserr évalue le coût global du cursus à 2 580 euros : plus de trois fois le prix de la formation actuelle. Mais « si un pays n'est même pas capable de payer la conduite de ses jeunes », remarque M. Flory, de la Prévention routière, il ne faut pas s'étonner qu'on compte autant de morts sur les routes ».

A.-F. H.

Les constructeurs automobiles se sentent visés

Craignant un bridage des voitures dès leur fabrication, ils affichent quelques efforts sur la sécurité

LA DERNIÈRE publicité télévisée d'Audi fera peut-être date. La marque allemande y vante les équipements de sécurité dont est dotée sa nouvelle A4, mais on voit son conducteur, penché sur son autoradio, brûler la priorité et s'encaster sous un poids lourd. Un arsenal d'assistances électroniques ne peut rien contre un défaut de vigilance. Ce message dit tout haut ce que les constructeurs admettent tout bas : les voitures sont toujours plus sûres, mais l'insécurité routière demeure.

Au cours des dernières années, l'industrie automobile a dû satisfaire à des normes de crash-test sans cesse plus exigeantes qui ont contribué à allonger, alourdir et renchérir les voitures. Elle s'est aussi lancée dans une surenchère technologique, multipliant les « béquilles électroniques » : l'ABS, qui évite de bloquer les roues au freinage ; les airbags frontaux, latéraux mais aussi en « rideau » (afin de protéger la tête des occupants) ; l'antipatinage ; l'aide au freinage d'urgence, qui accentue la pression du pied sur la pédale ou l'ESP, un correcteur de trajectoire qui agit sur cha-

que roue pour « rattraper » la voiture ou éviter qu'elle ne parte en tonneaux.

Les firmes automobiles ne manquent jamais de souligner qu'une partie seulement des coûts engendrés par ces innovations a été répercutée sur les prix de vente. Elles ajoutent aussi que si la sécurité est un argument de vente, les airbags supplémentaires ou l'ESP n'ont guère de succès lorsqu'ils sont proposés en option. Pourtant, le plaidoyer sur le thème de la responsabilité limitée des constructeurs devient difficile à soutenir. Alors que l'acceptabilité sociale des accidents de la route paraît diminuer et que, selon une étude du LAB (le laboratoire d'accidentologie créé par Renault et PSA), « 74 % des événements initiateurs d'un accident sont liés à des facteurs humains », le monde de l'automobile commence à admettre la nécessité d'agir plus directement sur les comportements.

Les marques – qui ont davantage orienté leurs investissements vers les performances que vers la sécurité – sont aussi confrontées aux effets pervers mis en exergue par

les experts. Objectivement plus sûres, les nouvelles autos doivent compter avec la règle dite du risque constant ; à bord d'une vieille 4L, on lève le pied mais, au volant des voitures modernes, on risque de relâcher son attention. Les progrès réalisés dans le domaine du confort et du silence de fonctionnement mais aussi l'installation des occupants en position haute (monospaces, 4 × 4) atténuent la sensation de vitesse et favorisent le relâchement de l'attention. Des constructeurs commencent à installer sur certains modèles des limiteurs de vitesse visuels, sonores, voire plus contraignants (l'accélérateur se durcit à l'approche de la limite déterminée par le conducteur) et les témoins de non-port de la ceinture de sécurité se généralisent.

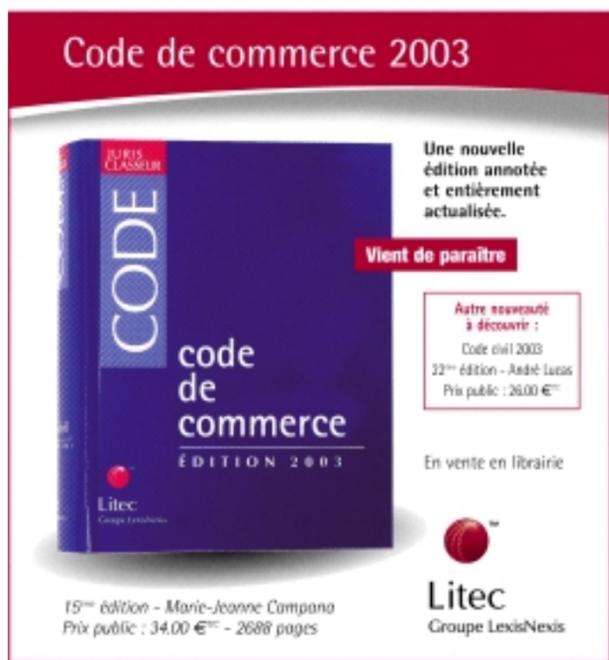
CHIFFON ROUGE

Des efforts méritoires mais un peu ambigus au regard de la place essentielle qu'occupe encore l'argument de la sportivité – parfois agressive – dans l'approche de la clientèle. Si les industriels commencent à prendre les devants, c'est aussi parce qu'ils redoutent par-dessus

tout l'instauration d'un bridage autoritaire de la vitesse des voitures dès leur fabrication. Ce chiffon rouge régulièrement agité par les représentants français devant les autorités de Bruxelles se heurte à l'opposition de l'Allemagne, attachée à ses kilomètres d'autoroute sans limitation de vitesse et au prestige de ses grandes marques.

Sans aller jusqu'à une telle extrémité, certains changements semblent pourtant s'ébaucher. Lors du Mondial de l'automobile de Paris (du 28 septembre au 13 octobre), Siemens présentera un modèle de boîte noire pouvant être installé à bord de n'importe quelle voiture. Celle-ci permet de déterminer les paramètres de l'accident et, par conséquent, d'apprécier le comportement du conducteur. Inconnue en France, cette boîte noire s'est déjà largement imposée en Grande-Bretagne et en Allemagne pour les voitures de société. Il semble qu'elle intéresse beaucoup les sociétés d'assurances, qui pourraient, par exemple, imposer aux mauvais conducteurs de s'en équiper.

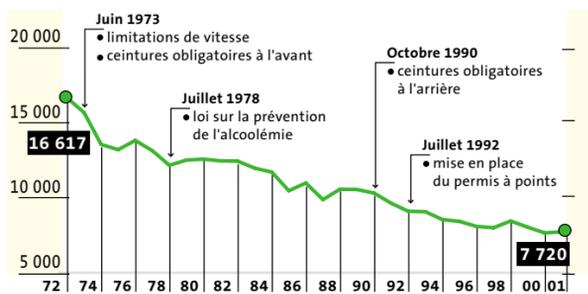
Jean-Michel Normand



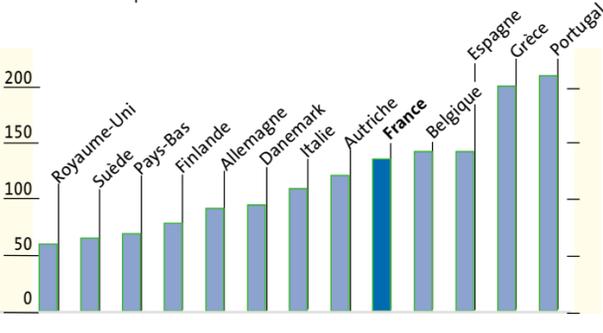
SOCIÉTÉ

AVEC 8 000 MORTS PAR AN, LES ROUTES DE FRANCE SONT PARMI LES PLUS DANGEREUSES D'EUROPE

Nombre de tués dans les accidents de la route (personnes décédées dans les six jours après l'accident)



Nombre de tués par million d'habitants en 2000



Source : Sécurité routière

En Seine-Saint-Denis, la répression des portables au volant

NEUILLY-SUR-MARNE (Seine-Saint-Denis), au croisement de l'avenue Jean-Jaurès et de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier. Ici, il y a eu deux accidents mortels dans les trois der-

REPORTAGE

« Vous n'aviez pas les deux mains sur le volant, vous mettiez les autres en danger »

niers mois. Comme toutes les semaines, les services de police de Seine-Saint-Denis organisent, sur ordre de la préfecture, une impressionnante opération de contrôles. Principales cibles : les excès de vitesse, l'alcoolémie et... les téléphones portables au volant, pour lesquels la préfecture de Seine-Saint-Denis a décidé de verbaliser, depuis 2000.

Le radar est en place. Les motos partent sur les routes pour traquer les automobilistes qui téléphonent. Et qui risquent une suspension immédiate du permis de conduire pour sept jours et 150 euros d'amende. Au volant d'un car scolaire, Christian est surpris son sans-fil dans la main droite. Les motards le conduisent, gyrophares allumés, jus-

qu'au point de contrôle, où il reçoit une convocation au tribunal de police. Ensuite, direction le camion de police, où se tient la commission de suspension du permis de conduire. Composée de trois fonctionnaires, elle juge au nom du préfet de la gravité de l'infraction. Christian est entendu par le secrétaire général de la sous-préfecture du Raincy. « J'étais avec la touche "mains libres". Pour moi, j'avais le droit », se défend-il. « Vous n'aviez pas les deux mains sur le volant. Vous êtes et vous mettez les autres en danger ! », rétorque le fonctionnaire, l'air sévère. « Mon permis, c'est mon boulot ! », se plaint le chauffeur. Comme il n'y avait pas d'enfants à bord du car, Christian bénéficie cette fois de la clémence de la commission, qui s'en tient à l'amende.

Celui qui passe derrière lui a moins de chance. Un jeune Afghan est interpellé en train de téléphoner à une amie. Dand n'a son permis depuis six mois. « Jeune conducteur. Non seulement vous téléphoniez, mais en plus vous abordiez un carrefour, en amorçant un virage, le tout à une main. Circonstances aggravantes ! » Le sous-préfet consulte le délégué permanent de la commission. La sanction tombe : retrait immédiat du permis pendant sept jours. Assis sans broncher dans le camion de police, Dand, résigné,

reconnaît les faits. « L'auto-école m'avait bien averti, mais... » Mais la sonnerie du téléphone a eu raison de son bon sens. « Je suis désolé, je ne recommencerais plus », lance-t-il. La chef du bureau circulation routière de la préfecture enregistre le retrait, qui prend effet immédiatement. Le contrevenant a une demi-heure pour rentrer chez lui. « C'est sévère, mais on veut sauver des vies », commente-t-elle.

QUATRE FOIS PLUS DE RISQUE

Il est impossible de calculer le nombre d'accidents mortels dans lesquels un téléphone est impliqué. Cependant, une étude réalisée en 2001 par l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets) démontre que le risque d'accidents est multiplié par quatre, et par six en début de communication. A ce moment-là, le temps de réaction du conducteur augmente de 50 %. Devant la généralisation du portable (34 millions d'abonnés en France début 2002), la Sécurité routière avait tiré la sonnette d'alarme, en février, avec une campagne d'affichage : « Téléphoner au volant augmente le risque d'accident. »

Selon les statistiques du ministère de l'intérieur, 191 982 procès-verbaux ont été dressés en 2001 à des conducteurs « hors d'état ou de posi-

tion d'exécuter commodément et sans délai les manœuvres » (article R 412-6 du code de la route). Soit 50 % de plus qu'en 1996. Il s'agit surtout d'automobilistes surpris avec leur portable. Téléphoner en voiture n'est pas formellement prohibé en France, en revanche il est interdit de conduire d'une main. « On risque la même peine, si on mange un sandwich, si on lit ou si on boit en conduisant », précise un gardien de la paix.

C'est le préfet lui-même qui est compétent pour suspendre immédiatement le permis de conduire d'un automobiliste pris en flagrant délit de téléphoner, sans attendre la décision du tribunal. « Le conducteur qui téléphone met autrui en danger, souligne le cabinet d'avocats Jehanne Collard, spécialisée dans la défense des victimes de la route. Il tombe donc sous le coup de l'article 223-1 du code pénal, qui prévoit la suspension du permis de conduire et la compétence du préfet. » « Mais pour être vraiment efficace, il faudrait que le code stipule clairement l'interdiction de téléphoner en conduisant et les sanctions encourues », précise un officier de police. En attendant, la politique de répression de la Seine-Saint-Denis pourrait faire école dans d'autres départements.

Sandrine Chauvin

M. Sarkozy n'entend exclure aucune composante de l'islam

Dans le mensuel « La Médina », il se prononce pour la création d'un institut de théologie musulmane

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Nicolas Sarkozy s'exprime longuement sur l'islam de France et sur la consultation lancée fin 1999 par son prédécesseur, Jean-Pierre Chevènement, afin d'organiser le culte musulman. Dans un entretien au mensuel *La Médina*, à paraître vendredi 20 septembre, le ministre de l'intérieur affirme qu'il n'a pas l'intention d'exclure des associations comme le mouvement piétiste et missionnaire du Tabligh ou l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), souvent montrées du doigt après les attentats du 11 septembre : « Il ne s'agit pas d'écarter le Tabligh, pas plus que d'autres membres de la consultation, déclare le ministre. (...) J'ai dit que je ne permettrai pas à l'intégrisme de s'asseoir à la table de la République. Si un mouvement religieux agitait en dehors du champ de la loi et de la République, je le ferais interdire, comme les lois de la République m'y obligent. Je n'ai pas d'autre critère pour juger de la légitimité d'un mouvement religieux. »

M. Sarkozy souhaite que la consultation en cours soit représentative de « l'ensemble des tendances de l'islam ». Pour cela, elle doit reposer à la fois « sur la cooptation » et « sur des élections » : « Les élections ont pour but de faire apparaître les tendances majoritaires ; il convient donc de représenter les tendances minoritaires par un autre mode de sélection, qui ne peut être que la cooptation », précise le ministre de l'intérieur. Ce point fondamental est l'objet des discussions en cours entre les membres de la consultation.

Le ministre plaide en particulier pour l'intégration de femmes dans le futur Conseil français du culte musulman (CFCM) : « Chacun sait que les femmes ne sont guère présen-

tes dans les lieux de culte. Il semble donc que l'idée de les voir représentées au sein du CFCM en tant que personnalités qualifiées permettra de donner une image positive et pragmatique de la réalité de l'islam. »

Evoquant le rôle de la Mosquée de Paris, sous contrôle algérien, M. Sarkozy souhaite qu'elle dispose de deux sièges au CFCM, en tant que fédération musulmane et en tant que Grande Mosquée. Le bureau de la future instance représentative devra en outre être composé « de personnes aux compétences reconnues et appartenant aux tendances les plus représentatives de l'islam de France ».

« LA FORMATION DES IMAMS »

Le ministre se prononce aussi pour la création d'un « institut universitaire » de théologie musulmane, financé en partie sur fonds publics, et qui pourrait jouer un rôle dans la formation des cadres religieux : « La formation des imams revêt deux aspects. Une partie de cette formation peut être délivrée en université ou dans des instituts recevant des subventions publiques, une autre partie ne peut pas l'être. La comparaison peut être faite avec l'Institut catholique de Paris, qui reçoit des subventions, et les séminaires catholiques, qui ne reçoivent aucune subvention. »

Le ministre refuse cependant de fixer un calendrier pour la création d'un tel institut. Ce numéro de *La Médina* (62, rue Gabriel-Péri, 93200 Saint-Denis) paraît alors que le ministère de l'intérieur reprend ses négociations avec les membres de la consultation. La Commission organisation (Comor) devrait se prononcer à la fin du mois sur les propositions du ministre.

Xavier Ternisien



On devrait tous pouvoir circuler librement

APF
Association des
Paralysés de France

Juan Antonio Olarra Guridi, responsable des opérations armées de l'ETA, a été arrêté en Gironde

Le chef militaire de l'organisation séparatiste basque est soupçonné d'avoir participé à neuf assassinats. La police a également placé en garde à vue, lundi, deux femmes, dont une Française

L'APPAREIL MILITAIRE de l'ETA vient de subir un nouveau coup. La police française a arrêté, lundi 16 septembre à Talence (Gironde), Juan Antonio Olarra Guridi, âgé de 35 ans et présenté comme le responsable des opérations armées de l'organisation séparatiste basque espagnole. C'est la troisième fois en trois ans qu'un chef militaire de l'ETA est interpellé en France. En 1999, Francisco Javier Arizcuren « Kantauri » avait été arrêté à Paris, et son successeur Xavier Garcia Gaztelu « Txapote », le 22 février 2001 à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

L'opération menée lundi dans la banlieue bordelaise est le résultat d'une surveillance exercée par les policiers de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) sur un appartement de la banlieue bordelaise depuis la fin du mois d'août. A cette date, des voisins avaient fait part aux gendarmes locaux de leurs soupçons sur les occupants de l'appartement. Remonté à Paris, le renseignement avait provoqué l'ouverture d'une information judiciaire confiée à la juge antiterroriste Laurence Le Vert. Les enquêteurs avaient pu constater qu'il était principalement utilisé les week-ends, par trois per-

sonnes. L'intervention policière à laquelle ont participé la division nationale antiterroriste (DNAT) et le service régional de police judiciaire de Bordeaux, a été précipitée par deux éléments : le loyer de l'appartement n'avait pas été payé en septembre, laissant supposer un départ imminent, et l'un des occupants avait été formellement identifié avec l'aide des services de police espagnols comme Juan Antonio Olarra Guridi, l'un des hommes les plus recherchés par Madrid.

Surnommé « Otsagi » ou « Jokin », le chef militaire de l'ETA est l'objet de seize pièces de justice en Espagne. Il est soupçonné d'avoir participé à neuf assassinats, dont celui du juriste et ancien président du tribunal constitutionnel, le 14 février 1996. Avant d'accéder à la haute hiérarchie de l'organisation séparatiste basque, il avait fait parti du commando Donosti, réputé comme l'un des plus meurtriers de l'ETA.

L'interpellation à Talence s'est déroulée sans incident. Juan Antonio Olarra Guridi était en compagnie de deux femmes qui ont elles aussi été placées en garde à vue : sa compagne Ainhoa Mugica Goni, sur-



nommée « Olga », membre des commandos militaires Donosti et Madrid et une Française de Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), militante de l'organisation de jeunesse basque Segi.

La perquisition conduite dans l'appartement s'est révélée vaine. Il avait été presque entièrement vidé. En revanche, deux armes de poing ainsi que des faux papiers ont été découverts dans une voiture appartenant aux suspects. Le nom de Javier Olarra Guridi qui avait succédé à « Txapote », condamné à dix ans d'emprisonnement par le tribu-

nal correctionnel de Paris en juillet, figurait sur la liste du terrorisme établie par l'Union européenne en décembre 2001.

L'interpellation en France des deux etarras a provoqué une vive satisfaction à Madrid, indique notre correspondante. Le Parti populaire (PP), principale formation de la majorité et le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) ont salué les arrestations, « fruit de la collaboration internationale ». Le ministre de l'intérieur, Angel Acebes, a salué une « nouvelle magnifique ». « Ce sont eux qui fixaient les objectifs et fournissaient les moyens aux commandos » de l'organisation séparatiste basque pour commettre les attentats, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. L'ancien ministre de l'intérieur élu au Parlement autonome basque, Jaime Mayor Oreja, a indiqué que le succès de l'opération de police allait causer « un énorme dommage » à l'organisation séparatiste, « surtout psychologiquement ».

Depuis le début de l'année, la police et la gendarmerie ont interpellé une douzaine de militants de l'ETA sur le territoire français.

Pascal Ceaux

Agression d'extrême droite contre le curé de Saint-Denis

QUATRE PERSONNES ont été interpellées par le service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis dans l'enquête sur l'agression dont a été victime le curé de la basilique de Saint-Denis, dimanche 15 septembre, à l'heure de la messe. Dans un tract signé « Unité amicale », les agresseurs s'opposaient au soutien du prêtre aux sans-papiers réunis dans la Coordination 93.

Selon nos informations, plusieurs des personnes interpellées auraient revendiqué leur appartenance au Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret. Certaines d'entre elles sont également soupçonnées d'avoir gravité dans la mouvance d'Unité radicale, le groupuscule d'extrême droite auquel appartenait Maxime Brunerie, l'homme qui avait tiré sur le président de la République lors du défilé du 14 juillet. Unité radicale a été interdit au mois d'août par le conseil des ministres.

Incendie de Neuilly : les locataires de la chambre écroués

UN POLONAIS et sa fille, locataires de la chambre de Neuilly (Hauts-de-Seine) où un incendie a tué cinq pompiers samedi 14 septembre, ont été mis en examen, lundi, pour « homicides involontaires aggravés ». Cette décision est intervenue après 48 heures de garde à vue. Elle a été suivie d'un placement en détention, le père, 45 ans, et sa fille, 22 ans, ne présentant aucune garantie de représentation. Ils n'ont pas fourni la moindre explication sur l'origine de l'incendie mais leur mise en examen est liée à un présumé « manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence ». Les locataires de la chambre ont, par ailleurs, été mis en examen pour « séjour irrégulier ». Ils se trouvaient en France avec des passeports polonais munis de visas de tourisme expirés. Les obsèques des pompiers auront lieu, mercredi, aux Invalides, en présence du président de la République Jacques Chirac.

Le Conseil d'Etat examine les risques de l'insecticide Gaucho

LE COMMISSAIRE du gouvernement du Conseil d'Etat a recommandé, lundi 16 septembre, que le ministre de l'agriculture « réexamine la demande » des apiculteurs qui exigent l'abrogation, depuis octobre 2000, de l'autorisation de mise sur le marché de l'insecticide Gaucho pour le maïs. François Séners considère « que le ministre n'a pas pris en considération l'ensemble des éléments d'appréciation », notamment scientifiques, et en appelle au principe de précaution. L'Union nationale des apiculteurs de France (UNAF) accuse l'imidaclopride, une molécule active du Gaucho, de décimer leurs abeilles. Un moratoire a déjà été décidé en 1999 par le ministère dans l'utilisation du Gaucho pour le tournesol ; le Conseil d'Etat avait rejeté la même année une requête de Bayer demandant l'annulation de cette décision. Le Conseil d'Etat devrait décider dans un délai de quinze jours à trois semaines s'il suit l'avis du commissaire du gouvernement.

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS** : le corps d'un Africain, âgé d'environ 25 ans, a été découvert, lundi 16 septembre à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, dans le train d'atterrissage d'un avion en provenance de Douala (Cameroun). Une autopsie devait être pratiquée, mardi, pour identifier les causes du décès, probablement imputable à une hypothermie, selon les autorités de l'aéroport.

■ **Trois hommes, âgés de 20, 22 et 23 ans, ont été mis en examen** pour « violences aggravées » et écroués, dimanche 15 septembre à Lyon, pour avoir roué de coups un automobiliste de 21 ans, qui a succombé à ses blessures. A la suite d'une querelle qui avait éclaté à un feu rouge, la veille dans le centre de Lyon, les trois jeunes avaient frappé le conducteur ; ce dernier était tombé et sa tête avait heurté le sol.

■ **PRISON** : un détenu de 44 ans a été retrouvé pendu, le 13 septembre, dans sa cellule du centre de détention de Caen. L'homme s'est suicidé à l'aide d'une fermeture éclair, d'après Jean-Louis Daumas, directeur de l'établissement pénitentiaire.

■ **ÉDUCATION** : le Snés-FSU s'est inquiété, lundi 16 septembre, de la « chute libre » du nombre de candidats présents aux concours externes (Le Monde du 17 septembre). Il « presse ministres et gouvernements de prendre les mesures qui s'imposent pour élargir les viviers de diplômés ». « Décider une baisse des postes aux concours 2003 serait catastrophique et ajouterait encore aux difficultés à venir », a précisé le principal syndicat du second degré.

■ **JUSTICE** : cinq militants indépendantistes bretons ont été condamnés, lundi 16 septembre, à Nantes à des peines allant d'un mois de prison avec sursis à neuf mois ferme pour avoir frappé deux policiers à la sortie d'une fête traditionnelle en 2000. Gaël Roblin, 29 ans, par ailleurs mis en examen dans l'enquête sur l'attentat contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor) et écroué depuis plus de deux ans, a notamment été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour recel des papiers d'identité des policiers.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alain Badiou et Sylvain Lazarus

À LA SUITE de notre article intitulé « Les sans-papiers poursuivent leur mouvement entre tentatives de récupération et souci de l'unité » (Le Monde du 3 septembre), nous avons reçu d'Alain Badiou, professeur de philosophie à l'École normale supérieure, et Sylvain Lazarus, professeur d'anthropologie à l'université Paris-VIII, la mise au point suivante :

1. Le Rassemblement des collectifs des ouvriers sans-papiers des foyers et de l'Organisation politique est aujourd'hui la principale force de la bataille politique des ouvriers sans-papiers des foyers. L'idée centrale est que le travail doit donner des droits. Nous engageons du reste une vaste action pour que l'interlocuteur des ouvriers sans-papiers soit le ministère du travail, et non celui de la police.

2. Le Rassemblement est depuis quatre ans opposé aux occupations d'églises et de bâtiments publics, de même qu'à la pratique des listes de sans-papiers. La régu-

larisation doit être celle de tous, et non pas de quelques-uns. Il est partisan d'actions prolongées, pacifiques et organisées. Le sous-titre de l'article que nous incriminons (« Dimanche, les délégués de la coordination 93 se sont affrontés à des militants de l'Organisation politique, un mouvement maoïste qui incitait les étrangers à réoccuper la basilique de Saint-Denis ») est à la fois mensonger et inepte.

3. La loi de dix ans, ou loi Chevènement, qui contraint des ouvriers à travailler dix ans sans papiers pour avoir le droit de déposer une demande de régularisation, a été révisée et votée par la gauche. MM. Chirac et Sarkozy la trouvent excellente. Est-ce cette continuité entre la gauche et la droite que certains veulent dissimuler à tout prix ?

4. Le Rassemblement dit : « Loi de dix ans, loi de malheur. » Un véritable ami des sans-papiers demande, avant toute chose, l'abrogation de cette loi.



Alliant esthétique et technologie, la gamme Clavinova a été conçue pour le plaisir musical de toute la famille. Du débutant jusqu'au pianiste chevronné, chacun pourra en apprécier la facilité et la polyvalence d'utilisation ainsi que la richesse des sonorités proposées.

Les modèles de la gamme CVP sont dotés d'un nouvel écran affichant les partitions¹ ainsi que les paroles d'une chanson pour le plaisir du Karaoke. Ils proposent également un véritable studio d'enregistrement et de mixage pour satisfaire tous les besoins créatifs.

Venez également découvrir chez votre distributeur YAMAHA la nouvelle gamme Clavinova CLP à partir de 1 200 €.

* Prix public TTC indicatif.

¹ Disponible sur CVP 205, 207 et 209.

Pour recevoir une documentation et la liste des distributeurs :
Tél. 01 64 61 40 25

YAMAHA

Adoptez l'expertise Yamaha. Répondre à l'inspiration de votre cœur et de votre esprit.

YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP 70
77312 Mame la Vallée Cedex 02
www.yamaha.fr

A Sommières, les victimes des inondations au bord du découragement

Les pluies qui se sont abattues sur la région laissent un paysage de désolation, avec des maisons détruites, des commerces et entreprises anéantis. Traumatisée par les 22 décès et les 4 disparitions, la population s'interroge sur les précautions à prendre et la politique d'urbanisation

SOMMIÈRES (Gard)
de notre envoyé spécial

N'en déplaise à Astérix, ils n'étaient pas fous ces Romains... Le pont Tibère, qu'ils avaient édifié sur le Vidourle à Sommières, comptait à l'origine 17 arches, et la fantasque rivière devait alors avoir de quoi prendre ses aises lorsque le caprice lui venait de grossir jusqu'à l'obésité.

Mais, dès le Moyen Âge, on a commencé à construire sur ses deux berges, surtout la rive gauche, et la ferveur des bâtisseurs se muant en fièvre immobilière au cours des siècles, puis des décennies, le magnifique ouvrage se rétracta comme peau de chagrin au point de ne plus compter aujourd'hui que sept arches, les dix manquantes étant recouvertes de rues piétonnes, d'habitations, d'échoppes ou de magasins franchisés.

Au-delà des précipitations d'une intensité décennale, les nuages se déchargeant à l'aller et au retour de leurs pérégrinations vers les montagnes cévenoles, c'est à ce rétrécissement du lit fluvial qu'il faut sans doute d'abord imputer la gravité des inondations qui ont

UNE CRUE HISTORIQUE



dévasté la ville, voilà dix jours. Avec un niveau de 7,40 m, tous les records de crues connues localement ont été battus, y compris celle de 1958, qui culmina à 7,20 m. Lundi 9 septembre vers 14 h 30 se produisit ce que de mémoire de

Sommiérois l'on n'avait jamais vu : la submersion du pont millénaire, qui trembla mais ne rompit point. Dans le même temps, tout le centre historique autour de la place du marché et une grande partie des quartiers modernes ou des lotissements étaient engloutis sous une masse d'eau monstrueuse dont le niveau atteignait la moitié des premiers étages. La soudaineté en moins, le cataclysme est ici comparable à celui qui frappa Vaison-la-Romaine en 1992.

La mise en œuvre du dispositif de pré-alerte et le sang-froid d'une population habituée aux « vidourlades » quasi annuelles évitèrent une tragédie ; on ne compte aucune victime parmi les 4 200 habitants de Sommières, mais l'étendue des dégâts est vertigineuse. Près de 2 000 sinistrés, dont 1 500 ont tout perdu, une dizaine d'immeubles fissurés bons à raser et 96 % des commerces et activités de services anéantis.

« Jusqu'à 5 ou 6 mètres, comme en octobre 2001, on sait gérer l'inondation », explique Bruno Barthez, directeur de cabinet du maire (UMP), Alain Danillet. Mais cette fois, nous avons été littéralement

débordés et chacun s'est senti impuissant. Pensez que sur 120 commerces un seul, l'Intermarché, a été vraiment épargné. »

Sommières, où l'on vient étudier au collège, faire ses courses, consulter médecins, dentistes, radiologues, banquiers, notaires, assureurs depuis les localités environnantes, qui représentent un bassin de quelque 20 000 habitants, n'est plus qu'un champ de ruines et de désolation. Le supermarché Champion, pourtant distant de plus de 100 mètres du Vidourle, n'est plus, par exemple, qu'un amas de décombres au milieu desquelles d'énormes troncs d'arbres témoignent de la violence des tourbillons.

L'abattement, l'amertume et l'exaspération des Sommiérois sont à la hauteur des flots qui ont noyé leur cité. Passé l'urgence des évacuations par hélitreuillage ou par bateau, rendues difficiles par la force du courant et par le réseau d'arches et d'arcades englouties, les habitants-Sisyphes ont encore trouvé le courage d'engager des travaux de déblaiement et de nettoyage gigantesques, avant même que l'eau, l'électricité ou le télépho-

ne ne soient rétablis, mais la crise est plus profonde que jamais.

« On en arrive à se demander si cela vaut la peine de réparer et de reconstruire sur place jusqu'à la prochaine catastrophe, confie M. Barthez. Le maire se bat pour obtenir la

L'abattement, l'amertume et l'exaspération sont à la hauteur des flots qui ont noyé la cité

construction d'un quatrième barrage en amont, même si les trois construits après 1958 n'ont pas évité la pire. Mais, assurément, il faut tout remettre à plat et regarder vers les hauteurs, où subsistent les seuls terrains constructibles sûrs. »

L'avenir même de Sommières va sans doute se décider dans les semaines ou les mois qui viennent. Le plan d'occupation des sols,

dont la révision devait commencer le 26 septembre au cours d'un conseil municipal, devra sûrement être profondément remanié en tenant compte plus rigoureusement des « zones rouges » du plan de prévention des risques (PPR) publié en 1999. « Il va falloir trancher dans le vif, car beaucoup de gens n'ont plus envie de vivre et de travailler dans un pays aussi exposé, affirme un artisan d'art dont l'atelier n'est pas récupérable. Les bricolages, tels que le projet de retenue collinaire sur les bassins versants, ne pourront suffire à les rassurer. Nous sommes confrontés à un problème de confiance. Dans toute la région, les élus ne savent pas résister à la pression foncière et continuent à accorder des permis de construire plus que limités par clientélisme. » Et une commerçante du centre renchérit : « Que la gendarmerie, l'office du tourisme, la perception et la poste de Sommières aient été ravagés, c'est déjà dur à avaler, mais pour le centre de secours des sapeurs-pompiers - inauguré en février 2002 en zone inondable -, là, c'est vraiment trop ! »

Robert Belleret

Etat et assureurs veulent simplifier les procédures d'indemnisation

OUTRE les délais de paiement d'impôts, les allègements fiscaux et les aides d'urgence déjà accordés, le gouvernement devrait décider, mercredi 18 septembre, le classement en zone de catastrophe naturelle des départements du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse. Une commission nationale fixera par un arrêté les zones touchées, la période visée et la nature du dommage. Cette procédure est conçue pour accélérer l'indemnisation des victimes, puisqu'elles n'ont plus à démontrer ou à prouver la réalité du sinistre. Celles-ci disposeront de dix jours après la publication au *Journal officiel* pour déclarer leur préjudice à leur assureur par lettre recommandée. Ce délai est porté à trente jours pour les agriculteurs et les industriels.

La franchise, c'est-à-dire ce que l'assuré conserve à sa charge, a été relevée depuis deux ans. Son montant a été porté de 228 à 380 euros pour les biens à usage d'habitation, les véhicules terrestres et à moteur. Pour les biens professionnels, la franchise est toujours égale à 10 % des dommages matériels directs, mais le minimum a été relevé de 686 à 1 140 euros.

Face à l'urgence, des mutuelles comme la Macif, la GMF ou Azur ont instauré des systèmes permettant de déclarer les dommages sans attendre la parution des arrêtés de catastrophe naturelle. Banquiers et assureurs ont également débloqué des fonds et versé des acomptes. Tout est fait pour faciliter les démar-

ches des sinistrés avec l'instauration de numéros verts et l'ouverture de permanences dans les mairies ou les collèges, les bureaux ayant bien souvent été endommagés. Ains, vingt-cinq agences du Crédit agricole sont détruites partiellement ou en totalité, tandis que plus de la moitié du réseau des AGF est inondée dans ces trois départements.

ENTRE L'AUDE ET LA SOMME

Dans une première approche, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) estime que le montant oscille autour de 150 millions d'euros. Par leur ampleur, ces inondations se situent donc entre celles de l'Aude de novembre 1999 (285 millions d'euros) et celles de la Somme en avril 2001 (100 millions d'euros).

En l'espace de vingt ans, ce sinistre porte à 16 le nombre de catastrophes naturelles, hors sécheresse, en France, d'un coût égal ou supérieur à 100 millions d'euros. Il confirme la part prépondérante des inondations et autres événements, qui représentent encore plus des deux tiers des indemnisations fin 2000, même si la part de la sécheresse tend à croître. Une tendance qui se retrouve au niveau mondial. La plus grande partie des catastrophes naturelles est imputable aux inondations dans le monde entier, représentant 2,5 milliards de dollars sur les 7,5 milliards de dollars assurés.

Dominique Gallois

Des dégâts matériels encore incomplètement évalués

EN PLUS des vingt-deux morts, du disparu et des trois personnes dont on est sans nouvelle, le bilan matériel provisoire des inondations est considérable.

Particulièrement sinistré, le département du Gard n'en finit pas de faire le compte des destructions et 295 communes ont demandé leur classement en zone de catastrophe naturelle. Les plus touchées sont Aramon, Comps, Sommières et Goudargues. Deux millions d'euros ont déjà été débloqués par l'Etat et le conseil général pour les secours d'extrême urgence, pour lesquels plus de 3 000 personnes ont été mobilisées.

Pour les seules routes nationales, le montant des réparations est estimé à 10 millions d'euros. Sur le réseau secondaire, certaines portions de routes ne sont toujours pas rétablies. Par ailleurs, 600 agents de France Télécom travaillent encore au rétablissement des lignes téléphoniques pour les 7 000 abonnés qui en sont toujours privés.

En ce qui concerne les établissements scolaires, dix-neuf écoles, six collèges et un lycée n'ont pas encore pu être rouverts.

Pour la ville d'Alès, l'office HLM estime à 5,5 millions d'euros le montant des dégâts : 150 familles ont du être relogées, 634 appartements et 223 caves ont été endommagés. A la suite des destructions dans les bâtiments et équipements scolaires, la reprise des cours est échelonnée sur une semaine, à partir du mardi 17 septembre. Quant au tissu économique, la chambre de commerce et d'industrie, qui a mis en place une cellule de crise, estime que 800 entreprises, sur les 4 288 de l'arrondissement, sont sinistrées. Le préjudice est estimé à 85 millions d'euros.

Dans l'Hérault, sept communes ont été particulièrement touchées parmi lesquelles Marsillargues et Lunel. Des portions de route sont encore coupées, des lignes téléphoniques ne sont pas rétablies et certains villages manquent encore d'eau potable.



14 millions
de personnes assurées

25 000
points de vente

140 Mds €
d'actifs gérés

Vous avez raison d'être actionnaire du 1^{er} assureur de personnes en France



Bénéfice net récurrent en hausse de 10 % au 1^{er} semestre 2002, soit 226 millions d'euros. C'est une excellente performance dans le secteur de l'assurance. Pour 2002, CNP Assurances confirme son objectif de croissance de 5 % du chiffre d'affaires (hors Brésil) et de 10 % du résultat net récurrent sauf nouvelle dégradation des marchés.

Relations Investisseurs
Tél. : 01 42 18 77 27
e-mail : infofi@cnp.fr

Relations Actionnaires
N°Vert 0800 544 544
e-mail : actionnaires@cnp.fr

www.cnp.fr

DANS le jardinet coïncé entre sa véranda et la palissade du voisin, Eric Engelhard a installé trois ruches en bois blanc. Elles sont en pleine activité, des centaines d'abeilles volent en permanence autour de sa maison : « La saison dernière, elles ont produit 140 kg de miel, j'en donne à tout le monde autour de moi ». Pourtant, ce n'est pas le miel qui intéresse Eric, mais les abeilles. Elles lui servent de cobayes pour effectuer des manipulations génétiques qu'il réalise seul, chez lui, en toute liberté, sans en référer à quiconque. Son but est de créer un animal qui n'existe pas dans la nature : l'abeille sans venin, dont la piqûre sera sans danger et presque indolore...

Eric, trente-six ans, n'est pas un amateur. Installé à Davis, ville universitaire au nord-est de San Francisco réputée pour ses centres de recherche en sciences de la vie, il exerce le métier de « bio-informaticien » : après des études de biologie, il a décidé de se consacrer à l'informatique, car désormais la recherche génétique dépend entièrement des ordinateurs, seuls capables de compiler, assembler, représenter et analyser le flux gigantesque de données brutes produites nuit et jour par les laboratoires. Il travaille actuellement pour une société spécialisée dans la recherche sur le cancer : « Mon projet personnel, n'a rien à voir avec ce que je fais pour gagner ma vie, mais je possède les connaissances nécessaires grâce à mon expérience professionnelle ».

Eric a installé un laboratoire de fortune dans la chambre de sa fille de trois ans, qui dort désormais avec son grand frère : « Quand on s'y connaît, on n'a pas besoin de grand' chose pour faire du génie génétique. Un établi, des récipients étanches, et des produits chimiques et de cultures bactériennes en vente libre. Et bien sûr, il me faut de l'ADN, en l'occurrence des abeilles » – ou plus exactement, des dards et glandes à venin broyés dans un mixeur. A partir de cette pâte, Eric réussit à obtenir de l'ADN pur, grâce à une série de réactions chimiques réalisées dans des tupperware. Puis, pour identifier le gène responsable de la production de venin, il fait analyser ses échantillons par une société locale spécialisée dans le décryptage du code génétique : « Il s'agit d'une opération automatisée tout à fait banale, qui coûte à peine 25 dollars. Les résultats sont envoyés directement dans mes ordinateurs via Internet, je n'ai plus qu'à utiliser mes logiciels bio-informatiques pour les interpréter ».

Par approximations, il finit par découvrir quel type de gène artificiel il faudra implanter dans le génome pour inhiber la production de venin. Il s'attaque alors à la conception puis à la duplication du gène modifié, toujours dans des petits bacs en plastique. Le tout aura coûté moins de 500 dollars.

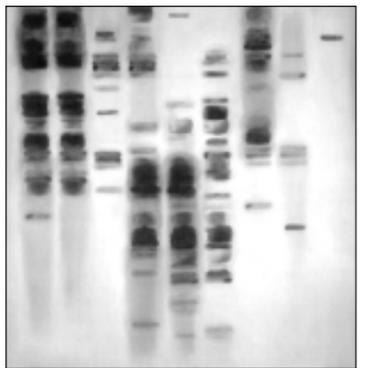
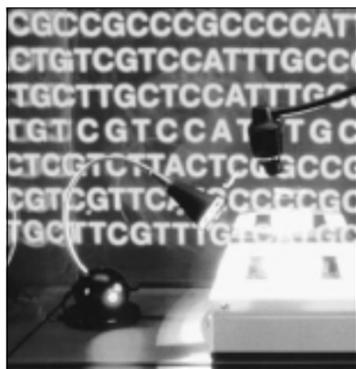
Aujourd'hui, Eric possède plusieurs tubes remplis d'ADN modifié, tous rangés dans le congélateur familial. Il est prêt à passer à l'étape suivante : « Je vais extraire du sperme de bourdon – c'est assez cruel, le faut leur arracher les organes génitaux –, le déshydrater, puis le réhydrater dans une solution contenant les gènes modifiés, qui seront incorporés aux cellules de sperme ». Ensuite, il se procurera une cinquantaine d'abeilles-reines, qu'il va inséminer artificiellement, une à une : « C'est un procédé ancien et désuet, mais l'université de Davis possède les instruments adéquats, ils vont me les prêter ». Les ouvrières qui naîtront de cette manipulation posséderont, dans leur génome, une copie du gène modifié, qui neutralisera la glande à venin : « Avant l'été prochain, des abeilles sans venin voleront dans mon jardin. Pour le reste, leur aspect et leur comportement resteront inchangés – enfin, en théorie ».

Eric sait qu'aux Etats-Unis, il est illégal de lâcher dans la nature des organismes génétiquement modifiés sans autorisation officielle, mais cela ne l'inquiète pas : « Je vais lire les nouvelles lois, pour savoir ce que je risque. Au pire, je ferai mon expérience



En Californie, des bio-informaticiens rebelles, conçoivent et diffusent gratuitement sur Internet, des données scientifiques permettant au grand public de faire des manipulations génétiques

LES PIRATES DU GÉNOME



Ces œuvres d'art numériques, réalisées par un groupe de bioartistes californiens, sont exposées sur le site web Genomic Art Gallery (www.geneart.org).

tes conservatrices, qui sont violemment opposées à toute forme de génie génétique. Cela dit, moi aussi, je suis prêt à me battre pour mes idées. Je suis partisan de la liberté absolue de la recherche scientifique, mon projet ira à son terme ».

Eric a la conviction de travailler dans l'in-

nous assène à longueur de journée sur le caractère sacro-saint de la propriété intellectuelle ». Eric s'insurge en particulier contre la pratique, courante aux Etats-Unis, consistant à déposer des brevets sur des gènes : « Un gène humain n'est pas une invention, il est le produit de trois milliards d'années d'évolution, et il réside dans chaque cellule de chacun d'entre nous : comment une société privée peut-elle prétendre en devenir propriétaire ? ».

Eric n'est pas isolé dans son combat. Sa collègue Katherine Nelson, qui fut l'une des responsables du grand projet international de séquençage du génome humain à Berkeley avant de rejoindre le secteur privé, est encore plus catégorique : « Nos patrons se fichent éperdument de guérir le cancer, ils veulent gagner beaucoup d'argent très vite, c'est tout. Notre entreprise a breveté 800 gènes responsables de certains cancers, et désormais elle confisque cette information pour son seul usage. Si nous partageons nos résultats, d'autres labos se joindraient à nous, et ensemble, nous trouverions des remèdes plus rapidement, mais on nous l'interdit. Au contraire, nos chefs nous ordonnent souvent d'abandonner des pistes prometteuses parce qu'ils ont peur que ce ne soit pas rentable. Tout le système est pervers : les laboratoires privés collectent des informations scientifiques du domaine public, ils y rajoutent un petit quelque chose, puis ils déposent un brevet couvrant la totalité des données. C'est du vol légalisé. ».

Eric et Katherine ont créé une associa-

tion baptisée CVBIG (groupe d'intérêt de bio-informatique de la Vallée Centrale), qui organise des conférences mensuelles : « Nous espérons une quinzaine de membres, nous en sommes à 180 en moins d'un an ». Tous ne partagent pas les convictions des deux fondateurs, loin de là, mais Eric remarque que de nombreux bio-informaticiens sont favorables au principe de l'entraide et du partage : « La contagion avec Internet a joué. Quand je me suis mis à l'informatique, j'ai découvert l'esprit de coopération désintéressée des hackers et de la communauté du logiciel libre, qui travaille en « open source » (source ouverte) : les auteurs publient l'intégralité du code constituant leurs logiciels. Aujourd'hui, la majorité des ordinateurs utilisés en bio-informatique fonctionnent avec le système d'exploitation libre Linux. Il est bien meilleur que les produits commerciaux équivalents, car il est le fruit d'une entraide entre des milliers de bénévoles passionnés ».

Eric milite aussi dans l'association locale des utilisateurs de Linux (LUGOD), qui compte plus de 500 membres. Il fait tout son possible pour favoriser les contacts entre les deux groupes, qui ont commencé à se mélanger. Ainsi, Mike Simons, vice-président de LUGOD, est devenu un membre actif de CVBIG : « Je viens promouvoir l'usage de logiciels libres de bio-informatique. Il y en a de plus en plus, car la philosophie « open source » progresse dans ce milieu. Les universités californiennes avaient pour habitude de déposer des copyright sur

tous les logiciels créés par leurs chercheurs, mais désormais certains d'entre eux exigent que leurs logiciels soient distribués en open source ».

L'un des pionniers de la « bio-informatique libre », Jim Kent, fait des recherches pour l'université de Santa Cruz, à trois heures de route de Davis. Il travaille surtout chez lui, une grande maison à demi-restaurée dans un quartier d'ateliers et d'entrepôts. Au printemps 2000, il s'était rendu célèbre en créant en un temps record un logiciel permettant d'assembler et de présenter sous forme graphique les données brutes provenant des différents laboratoires participant au projet international de séquençage du génome humain. La base de données gratuite de Santa Cruz n'est pas aussi complète que celle de Celera, mais elle s'en rapproche. Par ailleurs, Jim Kent a diffusé gratuitement plusieurs autres logiciels : « Je les ai écrits pour mes propres recherches sur le génome de l'homme et de la souris, puis je les ai prêtés à des confrères, et ils se sont répandus naturellement. Certains chercheurs les adaptent ou les améliorent, d'autres m'appellent pour me demander d'ajouter telle ou telle fonction. Quand je peux, je le fais, pour rendre service ».

En revanche, Jim ne sait que penser du projet-abeille d'Eric : « Le généticien de garage, travaillant isolément, sans aucun garde-fous, est une nouveauté, il n'y a aucun précédent. Quand on fabrique un être vivant et qu'on le lâche dans la nature, il va se reproduire, interagir avec son milieu. Comment évoluera une abeille si son arme principale ne fonctionne plus ? Mystère... Espérons que les généticiens sauvages seront moins irresponsables que ceux qui travaillent dans les multinationales ».

A sa connaissance, Eric n'a pas encore fait d'émules, mais cela ne saurait tarder. Dans la région de San Francisco, le débat sur la « génétique libre » est sorti du ghetto des spécialistes, grâce notamment à l'action de différents mouvements culturels avant-gardistes. Des groupes de plasticiens, de sculpteurs et de vidéastes, qui se

« Un gène humain n'est pas une invention, il réside dans chaque cellule de chacun d'entre nous : comment une société privée peut-elle prétendre en devenir propriétaire ? »

ERIC ENGELHARD

dans une serre, où mes abeilles resteront prisonnières – en attendant mieux. Mais récemment, l'agence fédérale de protection de l'environnement a donné à une grande firme des autorisations de dissémination pour des organismes bien plus dangereux, notamment des virus modifiés porteurs de gènes de scorpion, destinés à tuer les chenilles dans les champs de coton ».

Il sait également que l'Etat ne sera pas le seul à s'intéresser à ses travaux : « Ici à Davis, il y a une forte communauté de militants écologistes, je ne sais pas ce qu'il vont penser de mes abeilles. Je peux aussi craindre des réactions de la part des églises protestan-

térêt de la science, car il a décidé de diffuser gratuitement sur Internet les résultats de ses recherches, sa méthodologie et ses logiciels. Il fera même cadeau de ses abeilles à d'autres chercheurs désireux de poursuivre son œuvre. En fait, il s'est lancé dans une croisade contre l'esprit de mercantilisme et de concurrence acharnée qui règne dans les entreprises de biotechnologies américaines : « Mon projet-abeilles est une passion personnelle, comme d'autres font de la musique, mais c'est aussi une libération, une réaction contre le climat de secret et de surveillance qui sévit sur mon lieu de travail, contre la propagande qu'on

sont baptisés « bio-artistes », ou « biopunks » – en référence au mouvement cyberpunk également né à San Francisco –, ont décidé d'intervenir à leur façon. Ils multiplient les expositions picturales ludiques ou provocatrices, les conférences et même les interventions dans les écoles. Ils mettent en garde l'opinion contre les agissements des firmes de biotechnologie, mais s'opposent aussi aux traditionalistes, religieux ou laïques, qui voudraient empêcher l'avènement d'un monde nouveau, refaçonné par le génie génétique. Déjà, ils militent pour la légalisation de toutes les formes de manipulations génétiques « consensuelles », c'est-à-dire pratiquées sur un adulte consentant ou sur soi-même.

Eric ne fréquente pas de bio-punks, mais comme eux, il rêve de voir apparaître au sein de la jeunesse américaine une génération de « bio-hackers », qui se passionneront pour la génétique, comme leurs aînés se sont passionnés pour Internet et les jeux vidéo : « Cela arrivera, si on leur donne accès à tous les outils et à toute l'information. Bientôt, les adolescents surferont sur le génome humain en toute liberté, et Dieu sait ce qu'ils découvriront... Une bande de gamins s'amusant sur Internet peut faire avancer la connaissance plus vite qu'un grand projet pyramidal et bureaucratique. Je suis sûr que mes abeilles sans venin vont être adoptées : leur avenir est assuré, même s'il est imprévisible ».

Yves Eudes

Cette mondialisation qui détruit les services publics *par Marc Blondel*

COMME on peut le constater, les organismes financiers internationaux, notamment le FMI, conditionnent l'aide aux pays en voie de développement à la privatisation des entreprises, y compris celles qui sont dites d'intérêt général. On sait les conséquences que cela peut avoir pour les pays émergents.

La mondialisation et les instruments qui la concernent, en particulier l'OMC, prennent le relais de cette politique. C'est ainsi que, pour être admis, les pays doivent eux aussi accepter de privatiser les entreprises, y compris les services publics.

On peut comprendre qu'en régime capitaliste l'égalité en matière de concurrence conduise à refuser les produits subventionnés. Encore faut-il préciser les choses. Il est connu de tous que les Etats-Unis, par exemple, n'hésitent pas à soutenir les transports des produits alimentaires. Faut-il pour autant privatiser les entreprises nationales qui assurent des besoins essentiels : l'enseignement, la santé, dont fait partie la Sécurité sociale, l'énergie, voire les transports ? La liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux pratiques et aux fondements de la société, en d'autres termes au degré de collectivisation et de solidarité du pays.

Il s'agit bien d'un choix démocratique. C'est ainsi que la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) et ses fédérations internationales affiliées, ainsi que la CES (Confédération européenne des syndicats) et la CMT (Confédération mondiale du travail), ont sollicité les organi-

sations syndicales nationales afin d'alerter les gouvernements respectifs sur les conséquences de négociations sous le sceau du secret, sans la participation des parlementaires, voire sans information des partenaires sociaux.

Cela éclaire la position défendue par le représentant du Medef au Conseil économique et social, lorsqu'il a déclaré qu'il ne fallait plus faire porter l'effort sur l'industrie, dont les produits seraient ainsi abandonnés aux pays dits plus compétitifs, mais qu'il espérait que Doha autoriserait l'Europe, et notamment la France, à faire pénétrer le secteur des services (et principalement l'assurance) sur l'ensemble du territoire de la Chine.

Les pressions s'accroissent, les pénalités s'alourdissent. Qu'importe que les Etats perdent ainsi le peu de pouvoir qu'il leur restait en la matière !

Ainsi, sous la pression conjointe de la mondialisation, de l'Europe qui se veut libérale, afin de permettre l'accès à tous les opérateurs sur l'ensemble du territoire européen, on fait fi de traditions et de pratiques qui ont cependant fait leurs preuves.

Les pressions s'accroissent, les pénalités s'alourdissent.

Qu'importe que les Etats perdent ainsi le peu de pouvoir qu'il leur restait en la matière !

Nous avons suffisamment indiqué, au lendemain de 1981, qu'il ne s'agissait pas de tout nationaliser, pour marquer notre réserve

sur cette évolution qui va non seulement affaiblir les salariés des entreprises concernées, mais aussi faire perdre aux citoyens et aux salariés du privé l'ossature nécessaire aux services qu'une société moderne doit assurer.

Doit-on rappeler, par exemple, que les transports publics - qui sont régulièrement décriés en cas de mouvement social - sont considérés par les investisseurs étrangers, américains entre autres, comme un élément attractif pour leur installation en France ?

Doit-on indiquer qu'il n'y a pas si longtemps que cela, le poste française - les PTT - délivrait régulièrement le courrier à J+1 et en toute sécurité ?

Doit-on, sans réagir, laisser les

Aujourd'hui, les dirigeants des entreprises publiques sont les premiers à prôner leur capitalisation.

La France a longtemps été prise en exemple en raison de la diversité et la richesse de son réseau ferré et parce que les trains arrivaient à l'heure. Qui se souvient

MARC BLONDEL est secrétaire général du syndicat Force ouvrière.

encore que les manufactures de tabac étaient des entreprises nationales ? Qui notera que la SNPE, prenant prétexte des interdictions sur le site de Toulouse, se débarrasse allégrement des productions marginales qui, il y a quelques années encore, étaient sources de diversification, permettant l'utilisation optimale des techniques avancées ?

Pour avoir quelque peu voyagé, nous nous autorisons à dire qu'il est, par exemple, déconseillé de mettre un chèque dans une lettre aux Etats-Unis.

Il y a quelque temps, des économistes démontraient facilement que de nombreuses entreprises de type capitaliste étaient plus riches que les Etats.

Si le pouvoir, c'est l'argent, est-il nécessaire de l'abandonner, au risque d'entendre, demain, le premier ministre, constatant la dégradation de l'emploi et des services rendus, dire : nous ne pouvons pas nous y opposer, c'est la loi du marché ?

Pour l'instant, la réaction vient de ceux qui savent ou qui subsistent. Il nous semble cependant que le moment arrivera où les citoyens-consommateurs comprendront les conséquences de cette politique.

Plantes transgéniques : le devoir de savoir

par Xavier Beulin

UN procès portant sur la destruction d'une parcelle expérimentale de colza génétiquement modifié, mettant en présence le Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom) et neuf personnes mises en examen, s'ouvre le 17 septembre à Foix.

Le Cetiom, en collaboration avec l'INRA et l'Association de coordination technique agricole (Acta) menait sur cette parcelle une évaluation des risques pour l'environnement liés à la culture d'un colza transgénique. Cet essai s'inscrivait dans le cadre d'une évaluation plus globale permettant de comparer le bilan environnemental et agronomique de deux technologies de contrôle des mauvaises herbes, l'une faisant appel à des herbicides spécifiques et l'autre non.

Dans le cas particulier des plantes transgéniques, leur développement dans le monde - plus de 50 millions d'hectares, soit environ quatre fois la surface des terres arables en France - n'est pas, pour plusieurs raisons, un argument suffisant pour que la France et l'Europe acceptent sans évaluation spécifique la mise sur le marché de plantes génétiquement modifiées. Même si leur développement spectaculaire traduit au moins en partie l'intérêt pratique des diverses constructions diffusées (résistance aux herbicides ou aux insectes) pour les agriculteurs utilisateurs de ces technologies.

A la suite de la conférence des citoyens organisée en 1998, le gouvernement français avait donc décidé un moratoire sur la commercialisation des plantes de colza transgéniques, pour mieux évaluer les avantages et les risques de ce type de culture en France.

D'abord, s'agissant d'une plante dans laquelle a été introduit un gène nouveau, il est indispensable de préciser les risques éventuels pour les consommateurs. En effet, si le gène lui-même n'est pas dangereux - un gène est constitué d'une succession de quatre bases universelles -, il convient de vérifier si la protéine dont il commande la fabrication peut susciter des effets dangereux, allergènes en particulier, chez une partie de la population. Pour le gène étudié dans l'expérimentation mise en place dans l'Ariège, les comités spécialisés au niveau national et au niveau communautaire ont conclu que le gène introduit n'avait pas créé d'effet prévisible sur la santé humaine.

Ensuite, l'environnement européen et français présente une diversité de communautés d'espèces végétales et animales naturelles, et l'extrapolation des conclusions obtenues sur d'autres continents n'est certainement pas pertinente ici. C'est sur ce point que l'essai de l'Ariège présentait un intérêt particulier : il est en effet possible que le pollen de colza, porté par le vent ou les abeilles, transmette des gènes de la plante cultivée à des espèces spontanées, et donc que la carte génétique de ces dernières soit modifiée durablement.

Après des études en conditions confinées à l'INRA, l'essai avait pour but principal de préciser les risques d'un tel transfert entre le colza et une autre plante de la même famille, la ravenelle, en conditions agricoles habituelles, pour tenir compte de nombreux paramètres naturels (vent, pluie, insectes, relief, végétation alentour) ; une modélisation en laboratoire ou un essai sous serre ne peut pas rendre compte de toute la complexité du vivant. L'ACTA complétait cette étude par une recherche sur les insectes présents dans la culture de colza.

Enfin, l'évaluation doit prendre en compte les particularités de notre agriculture que l'Europe entend défendre en résistant à la pression des pays favorables à une apparente libéralisation totale des échanges pour mieux ouvrir des débouchés à leur surplus. Pour preuve, la situation du secteur européen des oléagineux, qui pourrait se révéler prémonitoire.

En effet, à la suite de la crise sanitaire de l'ESB, le déficit en protéi-

nes végétales de l'Europe s'est encore creusé. Contre toute logique de protection de sa sécurité alimentaire et de la sécurité de ses approvisionnements, l'UE importe aujourd'hui plus de 75 % de ses besoins en protéines végétales, principalement d'outre-Atlantique, où le soja est en grande partie transgénique. Contre

XAVIER BEULIN est président de Prolea (Plate-forme de communication de la filière des oléagineux et protéagineux) et du Cetiom (Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains).

toute logique de protection de son environnement, les surfaces d'oléagineux, mais aussi de protéagineux (les protéagineux, comme le pois, le lupin, la féverole, ont des graines riches en protéines), sont en fort recul en Europe, au détriment de la biodiversité et des assolements diversifiés.

Dans ce contexte, le droit à la référence, pourtant fondamental pour conserver nos spécificités agricoles, passe aussi par une recherche française et européenne forte, indépendante et cohérente dans ses diverses composantes. Si, depuis des siècles, l'homme, à l'aveugle, sélectionnait des gènes pour que des chevaux courent plus vite, des vaches produisent plus de lait, des arbres produisent plus de bois, des roses soient plus belles, le génie génétique - qu'il ne faut pas confondre avec la seule transgénèse, loin de là - continue cette recherche et permet de passer du stade de la pêche aveugle au choix spécifique d'un gène connu pour l'obtenir des plantes avec des caractéristiques qualitatives améliorées ou répondant à des contraintes environnementales spécifiques.

A titre d'exemples, je citerai l'évolution de la composition en acides gras des oléagineux pour mieux répondre aux besoins nutritionnels humains, l'évolution de la composi-

Seuls les essais en laboratoire suivis d'expérimentations en plein champ permettront à la France et à l'Europe de faire des choix éclairés

tion en acides aminés pour l'alimentation animale ou encore l'adaptation de la composition des matières premières d'origine végétale pour la fabrication de produits à usage industriel biodégradables ou d'énergie renouvelable.

Sous réserve d'une approche pluridisciplinaire, c'est indéniablement un progrès potentiel qui, bien entendu, nécessite de la prudence et de la précaution et qui pose un véritable problème dont il faudra aussi débattre, celui de la propriété du vivant et de l'éventuelle mainmise de quelques grandes entreprises sur les agricultures du monde.

Face à la complexité de ces enjeux, pour les consommateurs, pour l'environnement et pour l'avenir de notre agriculture, seuls les essais en laboratoire suivis d'expérimentations en plein champ, respectant, comme l'ont suggéré les auteurs du rapport sur l'expérimentation des plantes génétiquement modifiées au champ, les principes de précaution, de parcimonie et de progressivité, permettront à la France et à l'Europe de faire des choix éclairés et de défendre leurs positions dans les grands débats internationaux.

Nos concitoyens ont le droit de savoir. Pour savoir, une étape d'évaluation scientifique rigoureuse est nécessaire : permettons à nos chercheurs d'évaluer l'impact des innovations sur notre environnement.

Nous voulons VUP France, par amour du livre

Suite de la première page

Mais le livre est aussi une industrie - une industrie lourde : des tonnes et des tonnes de papier, des imprimeries spécialisées, des circuits de diffusion complexes, une organisation et une logistique sophistiquées. C'est pour cela qu'une concentration est devenue indispensable. Nous ne sommes pas les seuls à l'avoir réalisée : tous les pays du monde l'ont fait.

Lagardère est une société française dont les statuts garantissent la pérennité. Pour autant, nous ne sommes pas des Gaulois barricadés dans l'Hexagone. Bien au contraire. Ardemment européens, nous avons fondé, et nous dirigeons avec nos partenaires,

comprenant - en France - un groupe livre comparable au nôtre, est à vendre. Il semble que seuls des groupes financiers internationaux soient en mesure de se porter acquéreurs de la totalité. Fussent-ils français, les établissements financiers ont leurs règles, leur logique, parfaitement respectables.

Mais, ce n'est pas sans raison si de toutes parts, de façon spontanée, s'expriment de vives inquiétudes sur la destination finale de ce qui représente une partie importante de notre patrimoine culturel. Celui-ci doit rester définitivement français.

Lagardère est le seul opérateur industriel établi du secteur qui a les moyens de reprendre toute la partie française de VUP. Nous en avons aussi la volonté et l'avons

Ce n'est pas sans raison si de toutes parts s'expriment de vives inquiétudes sur la destination finale de ce qui représente une partie importante de notre patrimoine culturel

la seule société européenne dans les domaines de souveraineté que sont l'aéronautique, la défense, l'espace.

Européens avant d'être Français ? La question n'a pas de sens. L'Airbus est bien le même en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne... et dans d'autres pays.

L'Airbus est européen. Le livre, lui, n'est pas européen : très différent d'un pays à l'autre, dont - mieux que tout autre média - il représente le cœur culturel. C'est le pluralisme des cultures des nations européennes qui - additionnées séparément - font le rayonnement incomparable de l'Europe.

VUP (Vivendi Universal Publishing), branche de Vivendi

fait savoir aux dirigeants de Vivendi Universal. Certes, les règles communautaires et nationales sur les fusions existent, et nous sommes prêts à présenter nos positions à Bruxelles et à Paris sur ce dossier hautement sensible.

Toutefois, si nous étions contraints de nous séparer de certaines parties de l'ensemble Hachette Livre-VUP France, nous le ferions exclusivement au profit des autres opérateurs du secteur, ou éventuellement d'entreprises industrielles françaises intéressées sur le long terme.

La force de l'Europe, c'est l'union dans la technologie et le pluralisme dans la culture.

Jean-Luc Lagardère



LE FORUM DE L'ANNÉE
SUR RADIO CLASSIQUE

le samedi 21 septembre 2002 à 12h00

" Quelle économie pour la France ? "

Thierry BRETON PDG de Thomson Multimedia

François CHEREQUE Secrétaire Général de la CFDT

Jean-Marie COLOMBANI Directeur du journal Le Monde

Anne LAUVERGEON PDG de COGEMA

Marc LEVY Ecrivain

Michel PEBEREAU PDG du groupe BNP Paribas

François BAYROU Président de l'UDF

répondent aux questions
des grandes signatures de la presse.

Forum animé par Gérard BONOS

directeur de la rédaction de Radio Classique



Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

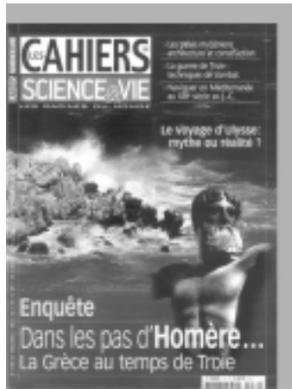
LE MONDE DES LIVRES

« L'Iliade » et « L'Odyssée » face à l'histoire

Une enquête sur les pas d'Homère et de ses héros dans « Les Cahiers de science & vie », ou comment Ulysse a atteint l'immortalité en triomphant d'un espace marin perdu entre le monde des vivants et celui des morts

QUI NE CONNAÎT *L'Iliade* et *L'Odyssée*, ces deux poèmes épiques grecs attribués à Homère ? Ulysse, l'homme aux mille ruses, le bouillant Achille, le monstrueux Cyclope ou l'obstinée Pénélope restent dans la mémoire de tous. Mais ces œuvres, qui se déclinent en vingt-quatre chants, ont-elles des fondements historiques ? *Les Cahiers de Science & Vie* tentent une nouvelle réponse en présentant les dernières données archéologiques connues dans un numéro spécial : « Dans les pas d'Homère... la Grèce au temps de Troie ».

Les premières interrogations concernent l'auteur lui-même, un génie dont on ignore tout. « *Au mieux nous savons qu'Homère était ionien, peut-être de Chios. Hérodote disait qu'il avait vécu quatre cents ans avant lui, ce qui placerait le poète dans le courant du IX^e siècle avant notre ère* », précise ainsi Anne Schnapp-Gourbeillon, maître de conférences à l'université Vincennes-Saint-Denis - Paris-VIII. Cependant, certains spécialistes actuels



n'hésitent pas à dire que le nom d'Homère recouvrirait en réalité une cohorte de bardes anonymes.

Mais revenons à *L'Iliade*. Les événements qui y sont évoqués se déroulent pendant la dernière année de la guerre de Troie. Ce conflit a opposé pendant dix ans les Grecs, appelés Achéens ou Danaens chez Homère, aux Troyens. Il a commen-

cé avec l'enlèvement d'Hélène, la très belle épouse du roi de Sparte, par Pâris, fils de Priam, le puissant roi de Troie. Après de nombreuses péripéties épiques, Achille mènera les Grecs à l'assaut de la ville et tuera Hector, un autre fils de Priam.

Cependant, la guerre de Troie a-t-elle réellement eu lieu ? Pour Thucydide, le grand historien de l'Antiquité, comme pour les Grecs actuels, la question ne se pose même pas. Car ce conflit constitue pour eux le point de départ d'une histoire nationale. Il semble d'autant plus véridique que la ville de Troie a été découverte à Hisarlik, sur la côte turque, à proximité du détroit des Dardanelles. Depuis 1871, de nombreuses fouilles ont été effectuées sur le site, et « les archéologues ont mis au jour neuf villes de Troie "empilées" les unes sur les autres pour une période allant de 3 000 avant J.-C. jusqu'à 400 après J.-C. », précise Anne Schnapp-Gourbeillon. Celle qui correspond le mieux aux données du poème épique est la Troie ravagée par un

incendie dans la seconde moitié du XIII^e siècle, et sans doute reconstruite immédiatement après. Aussi, selon les spécialistes, rien ne s'oppose à ce qu'une ville de Troie « réelle » ait été conquise et détruite par une armée venue de Grèce à une date correspondant aux calculs établis dès l'Antiquité classique.

UNE DIMENSION INITIATIQUE

Pour *L'Odyssée*, le problème de la véracité historique se pose autrement. A la différence de *L'Iliade*, ce poème épique est centré sur un héros, Ulysse, dont le nom *Odyseus* explique le titre donné au poème. L'action se déroule dix ans après la fin de la guerre de Troie, lorsque le héros fait naufrage avec douze navigateurs chargés de butin. Avant de rentrer chez lui, et de retrouver Pénélope, sa femme, et Télémaque, son fils, Ulysse vivra de nombreuses aventures.

Se fiant au texte de *L'Odyssée*, certains ont tenté de reconstituer le périple d'Ulysse. Victor Bérard, traducteur renommé d'Homère dans

les années 1920, a sillonné la Méditerranée dans ce dessein et reconstitué un parcours possible. Mais d'autres thèses concurrentes existent. A la fin du XIX^e siècle, l'helléniste allemand Anton Krichenbauer voyait dans *L'Odyssée* la description du continent africain. De son côté, le navigateur Alain Bombard poussait les errances d'Ulysse jusqu'en Islande.

Mais, pour la plupart des hellénistes actuels, *L'Odyssée* a plus une dimension épique et initiatique qu'une valeur géographique. Car les Grecs de l'Antiquité considéraient le monde de la mer comme un espace à part, perdu entre le monde des vivants et celui des morts. Aussi, le retour d'Ulysse dans sa patrie symbolise-t-il avant tout la naissance d'un héros, d'un homme qui a fait face à toutes les embûches dressées contre lui par diverses créatures qui n'étaient pas humaines.

Christiane Galus

★ N° 70, août 2002, 5 €.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Pyramides

Une équipe d'archéologues a envoyé un robot visiter un conduit de 64 m de long et de 20 cm² de section partant de la chambre de la reine dans la Grande Pyramide, le 17 septembre à 2 heures (heure de Paris). L'événement sera diffusé en différé à 22 heures, ce jour, sur le site du *National Geographic*. Un graphique animé présente l'opération. www.nationalgeographic.co.uk/egypt_chambers/egypt.swf

Le site du projet Upuaut raconte l'exploration par de tels robots des conduits de ventilation de la Grande Pyramide et expose le résultat de ces recherches. www.cheops.org/startpage/startpage.htm

La chaîne de télévision PBS permet de visiter virtuellement la pyramide de Chéops (Khoufou) et propose des vues panoramiques de Chéphren (Kafre), de Mykérinos (Menkaoure) et du sphinx. www.pbs.org/wgbh/nova/pyramid/explore/

On peut télécharger sur le site personnel Mystérieuses Pyramides les plans vectorisés des pièces et des galeries de Chéops. <http://perso.wanadoo.fr/nicole.michel/Plan.htm>

Le British Museum explique le choix du site et le mode de construction de la Grande Pyramide. www.ancientegypt.co.uk/pyramids/story/main.html

Le Theban Mapping Project a réalisé un atlas illustré de la vallée des Rois, comprenant une visite en 3D de la tombe de Taouert et Setnakht. www.thebanmappingproject.com/atlas/base.swf

vincent.truffay@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les « rondes » vues par la presse italienne

En descendant dans la rue, la gauche affaiblit-elle ou renforce-t-elle Silvio Berlusconi ?

QU'ILS SOIENT de droite, de gauche ou du centre, les journaux italiens sont d'accord : il y avait vraiment beaucoup de monde, samedi 14 septembre, sur la place Saint-Jean-de-Latran à Rome. Des centaines de milliers d'Italiens ont répondu à l'appel des « rondes citoyennes » (i girotondi) contre le gouvernement Berlusconi.

A partir de là, les analyses divergent fortement. Pour Eugenio Scalfari, fondateur de *La Repubblica* (centre-gauche), le 14 septembre

« n'a pas été, comme l'ont hasardé certains, le jour de l'antipolitique, mais, au contraire, celui où la politique est revenue avec force et passion dire ce qu'elle avait à dire. On a dit que la politique se faisait au Parlement. Certes, mais pas seulement. La politique se fait dans la rue, elle se fait avec les sondages, elle est présente chaque jour à la télévision et dans les journaux, elle circule de bouche à oreille, elle vivifie les associations, les cercles, les syndicats. Seuls ceux qui ne participent plus,

qui se complaisent dans leur indifférence et leur refus passent dans le camp de l'antipolitique. En cela, la journée de samedi signifie d'abord le retour en force de tous ceux qui, pour les raisons les plus diverses, s'étaient mis en retrait. N'est-ce pas là une date à fêter pour la démocratie ? »

ARROGANCE CONTRE ARROGANCE

Sur le même thème, Federico Geremica dresse dans *La Stampa* un constat opposé. Sous le titre « Gauche et antipolitique », il ose une comparaison audacieuse entre l'entrée en lice de Silvio Berlusconi en 1994 et les « rondes ». On s'était moqué à l'époque du magnat de la télévision avec « ses maquilleuses, ses kits du candidat, ses ciels d'azur et ses drapeaux tricolores », y voyant « la réapparition du phénomène récurrent de l'antipolitique qui a souvent marqué, avec des conséquences non négligeables, les équilibres et les processus politiques ». La même ironie a accompagné la naissance du mouvement, taxé lui aussi d'« antipolitique », « avec son cortège de réalisateurs, de pacifistes, d'acteurs, de prêtres et de professeurs ». Là s'arrête la comparaison, car autant Silvio Berlusconi « a commencé son œuvre en réunifiant et en relégitimant les forces éparses de la droite, autant le mouvement des rondes s'est défini d'entrée de jeu par la division de la gauche et la délégitimation de ses leaders ».

Le fait est que Massimo D'Alema, le chef des Démocrates de gauche, prédécesseur de M. Berlusconi, n'a

pas jugé utile d'être présent. *La Repubblica* rapporte ses commentaires aigre-doux : après avoir félicité les « girotondisti », « colorés, enthousiastes », et leur porte-parole, le cinéaste Nanni Moretti, « efficace, équilibré, combatif », il a rappelé que « la protestation sans projet mène à l'échec ».

Dans *Il Corriere della Sera*, Angelo Panebianco affirme que, « dans les quatre ans qui nous séparent des prochaines législatives, il peut arriver bien des choses. Mais si nous devions juger sur la base de la situation d'aujourd'hui, nous pencherions pour la thèse selon laquelle Berlusconi obtiendra facilement un nouveau mandat. » Et il enfonce le clou : « L'arrogance du gouvernement Berlusconi n'est pas une exception en Italie. Il faut craindre que son arrogance d'aujourd'hui ne soit rien par rapport à celle que la majorité pourra se permettre quand il apparaîtra que l'opposition a compromis ses chances de revenir aux affaires en se radicalisant. »

Cet argument, Nanni Moretti y avait répondu par avance dans son discours à Saint-Jean de Latran, reproduit par *La Repubblica* : « On a dit que nous étions des extrémistes. Si nos mouvements ont fait preuve d'intransigeance, c'est sur les principes fondamentaux de la démocratie. Nous sommes des modérés, mais cela ne signifie pas être passif et s'habituer aux pires anomalies italiennes. (...) Les Italiens ont voté Berlusconi à la poursuite d'un rêve, et ils se sont réveillés en plein cauchemar. »

« SLATE.COM » (ÉTATS-UNIS)



Obsession Le président Bush obnubilé par l'Irak : « Là, c'est Saddam en train de gazer son propre peuple... Là, c'est lui en train de fabriquer des armes de destruction massive... » Devant l'ONU : « Les preuves, je les ai vues. »

DESSIN DE DARYL CAGLE

AU COURRIER DES LECTEURS

L'Italie et son histoire

Si l'on peut porter un jugement historique sur les années de plomb en Italie et si l'on peut expliquer comment la spirale de la violence s'est enclenchée, justifier cette même spirale est inadmissible. L'Italie de ces années-là ne peut être comparée à un régime totalitaire ou dictatorial en dépit de certains dérapages. On ne saurait parler de « climat de guerre civile », comme l'affirme M. Battisti (*Le Monde* du 12 septembre), même si le terrorisme et la stratégie de la tension suscitérent peur et révolte au sein de la société. Doit-on rappeler que les cibles de cette violence ont été non seulement des hommes politiques, mais également des fonctionnaires, des syndicalistes, des journalistes et de simples citoyens ?

En ce qui concerne les décisions de la justice italienne, il convient ici de rappeler que toute demande d'extradition doit être examinée par les magistrats français (la chambre d'accusation) et que bon nombre d'entre elles ont été refusées par le passé, parfois pour de simples vices de forme (...). Il faut aussi rappeler

que ces « exilés » ont pour la plupart fui leurs responsabilités et la justice : M. Battisti s'est évadé d'une prison, M. Persichetti s'est enfui après avoir été condamné deux fois (et en sa présence) par la justice. M. Battisti « refuse les regrets », c'est son droit, c'est également le droit des centaines de victimes de demander que justice soit faite.

L'Italie doit faire face à son histoire, et aujourd'hui un débat a lieu sur une éventuelle amnistie (*indulto*) générale. Mais l'on ne voit pas pourquoi les « exilés politiques » parisiens bénéficieraient d'un traitement de faveur sur la base d'une option politique française. (...)

Nicola Bonucci
Paris

Le sida, la misère, l'indifférence

Ibrahim Zock est mort à Yaoundé, au Cameroun. Vous ne connaissez pas Ibrahim Zock, il n'était pas célèbre, c'était un brave garçon africain. Un des millions de morts africains du sida. (...)

Loin des déclarations officielles sentencieuses, des calculs savants sur l'avancée de la maladie, cette mort, terriblement individuelle et proche, d'un homme que je connais-

sais, est non seulement douloureuse, mais terrifiante. Pendant combien de temps encore les « Grands » Africains et Blancs vont-ils laisser mourir des hommes et des femmes d'Afrique, alors que nous possédons les moyens de les sauver ? Pendant combien de temps vont-ils se cacher honteusement derrière leurs intérêts politiques pour ne pas faire leur devoir ?

Voilà de bien grands mots à propos d'une mort modeste, une mort explicable, mais qui ne compte pas pour l'industrie pharmaceutique. Un Africain de moins, est-ce que cela compte par rapport à la valeur des actions en Bourse ?

Bien sûr, il ne nous a pas dit suffisamment à temps qu'il était atteint, pour que nous puissions intervenir. Mais cette maladie en Afrique s'accompagne souvent, trop souvent, du silence et de la honte. Quand nous, ses amis, l'avons su, il était trop tard. Ibrahim Zock est mort, du sida, de la misère, de l'indifférence. Que son nom au moins reste quelque part, comme un souvenir chaud et amical et, surtout, comme un reproche pour les dirigeants de ce monde.

Christian Genevier
Paris

Réduction des effectifs ou licenciements

Vous faites un amalgame entre la réduction en cours des effectifs du CERN (organisation européenne pour la recherche nucléaire) et les économies que le laboratoire doit réaliser dans les cinq ans à venir pour financer le projet de grand collisionneur de hadrons (LHC) (*Le Monde* du 4 septembre). En fait, la réduction des effectifs à laquelle vous faites référence – 600 postes d'ici à 2007 – fait suite à un plan approuvé en 1996 par le Conseil, l'organe de tutelle du CERN, qui se fonde exclusivement sur une réduction des effectifs par voie de départs à la retraite.

Depuis la création du CERN, en 1954, jusqu'au milieu des années 1970, les effectifs du laboratoire ont augmenté. Le niveau des recrutements a notamment atteint un pic dans les années 1970, lorsque le CERN construisait son accélérateur de particules appelé Super synchrotron à protons. Les collaborateurs recrutés à cette époque sont à présent en fin de carrière, et ce sont leurs départs en retraite qui entraîneront une réduction des effectifs de 2 600 membres du personnel actuellement à environ 2 000 en

2007. Personne ne sera licencié, et il n'existe aucune corrélation entre cette réduction des effectifs et les économies que le CERN doit à présent réaliser.

Le laboratoire réagit aux surcoûts du LHC par un plan d'économies énergique encore à l'étude par ses Etats membres. Ce plan leur a été présenté en juin et nous espérons qu'il sera approuvé en décembre. J'estime que les mesures prises par le CERN sont non seulement nécessaires, mais également saines, et qu'elles reflètent clairement la vitalité de l'organisation et sa volonté de rester un élément moteur de la recherche internationale, mais aussi de la région de Genève et du pays de Gex.

Luciano Maiani,
directeur général du CERN
Genève (Suisse)

Le financement d'un hôpital de proximité

Guy Vallancien, dans son point de vue sur « Le tabou de l'hôpital public » (*Le Monde* du 14 septembre), revient sur la prolifération excessive de structures de soins coûteuses et souvent sous-employées implantées dans des agglomérations peu distantes entre elles et

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

MARIANNE

La rédaction

Demain, quand, une fois l'ivresse passée d'une facile victoire, il ne nous restera plus qu'à gérer un chaos politique, moral, psychologique, économique et financier de plus en plus planétaire, il sera trop tard. C'est donc aujourd'hui qu'il convient d'agir pour empêcher que se mette en branle la machine infernale qui précipitera le monde dans maelström des rages, des rancœurs et des désespérances cumulées. Il y a onze ans, l'intervention militaire pour libérer le Koweït était juste et nécessaire. Dire « non » à la nouvelle guerre d'Irak, c'est se tenir du côté du droit international, comme il y a onze ans. C'est refuser une diversion qui permettrait au terrorisme de reconstituer ses forces et de recruter de nouvelles troupes. Non à la guerre dont rêve Ben Laden !

RTL

Alain Duhamel

Entre le bellicisme anglo-saxon et le pacifisme allemand, la France tente de tenir une position d'équilibre face à Saddam Hussein. Depuis le départ, elle milite pour que les décisions soient collectives (l'ONU) et non pas unilatérales (Washington). Elle veut d'abord donner à l'Irak une chance d'établir sa bonne foi. Le retour des inspecteurs en Irak correspondrait donc au scénario français. De ce point de vue, l'équipée absurde des trois députés UMP/RPR ne peut que brouiller l'image de la diplomatie française. Celle-ci est déjà suspectée par les Américains, comme en 1991, de complaisance vis-à-vis de l'Irak. En fait, si Saddam Hussein ne jouait pas le jeu avec les inspecteurs de l'ONU, et si ceux-ci identifiaient des armes de destruction massive, la France s'associerait à leur neutralisation et, le cas échéant, à une opération militaire. Reste qu'elle veut épuiser d'abord les solutions pacifiques et que les trois députés introduisent l'ombre d'un doute, au pire moment, sur les arrière-pensées françaises.

LES ÉCHOS

Nicolas Baverz

En guise de retour à une croissance de 3 %, l'Euroland retourne à une vitesse accélérée vers la configuration du début des années 1990, faite d'une croissance molle, d'un chômage structurel de masse et d'une spirale des déficits budgétaires et sociaux. Au début des années 1990, la responsabilité majeure incombe à la contradiction entre le mode convergence retenu pour l'euro et les conséquences financières et monétaires de la réunification allemande. Aujourd'hui, c'est le déséquilibre fondamental de la construction institutionnelle du traité de Maastricht qui se trouve en cause. Sans capacité à conduire une politique économique, tant sur le plan conjoncturel que sur le plan structurel, en agissant sur les facteurs de production (création d'entreprises, productivité du travail et du capital), l'Europe ne renouera pas avec une croissance durable et ne peut prétendre participer à la régulation de l'activité mondiale.

bien reliées par des moyens de communication efficaces.

Cette situation résulte du fait que dans de nombreuses agglomérations l'hôpital public (et/ou les établissements de soins privés) représente le principal employeur de la cité et sa disparition ferait flamber le chômage local, et ce d'autant plus que beaucoup de personnels ainsi licenciés seraient difficiles ou impossibles à redéployer dans d'autres activités. D'où l'acharnement des élus et collectivités à conserver et à promouvoir des structures économiquement plus que discutables...

Il en est de même pour de nombreuses stations thermales dont le « service médical rendu » (le fameux SMR) est proche de zéro, mais dont l'activité est maintenue pour éviter la création de poches de chômage qui seraient politiquement aussi bien que socialement redoutables.

Il faut ainsi reconnaître que les organismes de la Sécurité sociale participent de façon souvent importante à un financement « préventif » du chômage. Cela fait-il partie de leurs attributions ? La question mérite d'être posée.

Professeur Claude Jacobs
Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris

Le Monde
ÉDITORIAL

Le oui de Bagdad

POUR TOUT habitué des crises irakiennes de ces dernières années, c'est un classique. Si l'affaire n'était tragique, on parlerait même d'un psychodrame bien réglé. Cédant à la pression diplomatique et militaire, Saddam Hussein fait une concession. Le président irakien est un familier des parties de poker menteur où il « bluffe » jusqu'au dernier moment. Samedi dernier encore, l'un des barons du régime de Bagdad, Tarek Aziz, affirmait haut et fort : pas question d'accepter un retour sans condition des inspecteurs du désarmement de l'ONU en Irak. Et puis, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 septembre, renversement, changement de position : le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri, fait savoir à l'ONU que les inspecteurs peuvent revenir – sans condition...

La pression a payé. En général mauvais interprète des intentions occidentales, Saddam Hussein a fini par prendre la mesure de la situation. Il a fini par comprendre que le président George W. Bush, acceptant de passer par le Conseil de sécurité de l'ONU, avait rallié une bonne partie de la communauté internationale derrière ses positions, et notamment des pays arabes comme l'Égypte et l'Arabie saoudite : l'Irak doit se conformer à l'interdiction qui lui est faite depuis 1991 de développer des armes de destruction massive. Et pour vérifier qu'il ne viole pas cette interdiction – ce dont on peut sérieusement douter –, la meilleure méthode est encore de renvoyer en Irak les inspecteurs du désarmement de l'ONU. Ce que

Bagdad dit aujourd'hui accepter – et qu'il refusait hier.

Le ministre français des affaires étrangères a eu la bonne réaction : « Il faut prendre Saddam Hussein au mot », a déclaré Dominique de Villepin. Il faut que les inspecteurs retournent en Irak. On saura très vite s'ils peuvent y travailler librement. On saura en quelques semaines si l'Irak a quelque chose à cacher. C'est le minimum que les opinions publiques – dans le monde arabe, en Europe, aux États-Unis – sont en droit d'exiger avant qu'une nouvelle guerre ne soit déclenchée, avec les milliers de morts « collatéraux » qu'elle provoquera dans la population civile irakienne ; avec les immenses inconnues que recèle une aventure militaire dans un pays aussi fracturé que l'Irak et dans une région aussi explosive que le Proche-Orient ; avec le regain de terrorisme qu'elle entraînera.

Washington a rejeté l'offre de Bagdad, la qualifiant de « tactique qui va échouer ». C'est une mauvaise réaction. Chacun le sait : Saddam Hussein est un roublard. Mais la guerre est une chose trop sérieuse pour qu'on ne tente pas de prendre l'Irakien au mot. A vrai dire, c'est la parole des États-Unis qui est en jeu. Que veulent-ils : le désarmement de l'Irak ou le renversement de Saddam Hussein ? Quelle est la priorité, le véritable objectif de la campagne en cours ? L'ONU ne doit pas écouter Washington. Le Conseil de sécurité doit adopter une résolution imposant le retour des inspecteurs du désarmement en Irak. C'est une étape indispensable.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicton
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pliouff ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Dans Le Monde de l'éducation de septembre

SPÉCIAL
RENTRÉE
Apprendre à lire

Le Monde
de l'éducation

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ EDITRICE DU MONDE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Tout cela finira mal !

LA SCÈNE se passe à Versailles, le 20 avril 1944. Pétain vient d'être ovationné par les Parisiens. Il savoure son triomphe à la préfecture de Versailles, où il passera la nuit. Un dîner intime est servi. Des membres du cabinet lui glissent des billets énumérant les reculs de la Wehrmacht devant les Alliés, la LVF en meeting au Vel' d'Hiv', les Russes en Crimée, l'entrée du communiste Togliatti au gouvernement italien... La maréchale s'inquiète des plis soucieux au front de son époux.

« De Gaulle promet le droit de vote aux femmes », annonce le chef de l'Etat, comme un comble aux désastres.

La maréchale ne peut se retenir de ronchonner son pronostic sombre à travers la soupière :

« Combien de fois vous l'ai-je dit, Philippe : tout cela finira mal ! » Souvent, l'accumulation de sales nouvelles en quelques heures a cet effet sur les esprits mal aguerris : trop de calamités groupées développent l'impression confuse que le destin s'acharne, qu'à force d'insupportable la raison va sombrer et le ciel nous tomber sur la tête.

L'opinion française de septembre 2002 pourrait bien connaître un tel désarroi. La même semaine, les « unes » écrites et parlées qui orientent désormais la conversation nationale étaient abonnées aux calamités : poussière à peine retombée de l'effondrement des Twin Towers, bruits de Pataugas en Irak, Gard

changé en Gange repu, cinq pompiers tués sous un toit de Neuilly ; sans parler des dépressions climatiques et boursières, des tueries sur autoroute, des procès pour viols en sous-sol, des rediffusions de fond de tiroir.

Devant ce tir groupé de malencontres, même les experts formés aux Lumières sont prêts à interroger les astres. Les questions les plus régressives fusent : subissons-nous le millénarisme avec deux ans de retard ? Assistons-nous à une éclipse mondialisée du rationnel ? Le fol El Niño serait-il en train de contrarier le civilisateur Gulf Stream ? Le camp des pauvres a-t-il juré la perte des riches ? Ne reste-t-il qu'à s'agenouiller devant mages et idoles, avec ou sans étoiles au képi ?

Il faudrait compulser les statistiques pour être sûr que l'actuelle avalanche de tuiles n'a pas eu de précédents, qu'elle ne tient pas à la médiatisation immédiate et planétaire des catastrophes. Mieux : mesurer l'impact, sur l'actualité, donc sur les mentalités, de la dépréciation, liée à celle des idéologies, des capacités de l'esprit à trouver causes et remèdes aux désolations ; dans le temps où les recettes du spectacle à succès, substituées aux règles d'or de l'accès au vrai, privilégient l'émotionnel, le subit et le subi, par rapport à la réflexion éclairée.

Lors d'un même journal télévisé, on a compté jusqu'à une dizaine de victimes en tout genre se cachant de leurs larmes, comme si surpren-

dre un mouchoir torchant un nez, une voix qui se brise et un « non-non » effondré vers les caméras devenant le modèle du reportage réussi. Quel est l'élui irresponsable, ou madré, qui a permis de construire en zone inondable, y compris les stations de premier secours ? La question ne sera pas posée. On lui préférera le « Qu'avez-vous perdu ? » qui appelle un « Pratiquement tout », tellement plus poignant, proche du terrain, « gens d'en bas » !

Tout se passe comme si ce n'était pas la vérité qui devenait folle, qui passait on ne sait quelles bornes, mais sa représentation, la façon de la cadrer, de la biaiser en vue d'un effet à produire, d'une audience à grossir. Dans le même temps où livres et pièces tournent le dos au monde, à force de nombrilisme et de défiance envers les idées. (A-t-on seulement repris au théâtre *Zoo Story*, d'Albee, ou *Biedermann*, de Frisch, qui dénonçaient dès 1958 le phénomène Al-Qaïda comme un des risques possibles de la naïveté occidentale ?) Dans le même temps où les « psys », comme désœuvrés par la perte de réputation des longues analyses solitaires, prenaient le pas sur les urgentistes du réel, sur les témoins des faits et les spécialistes de la mise en perspective – ces pompiers.

L'apparence de panique générale, si elle se prolonge et empire, demandons-nous quelle part y aurait prise l'entrée de la photogénie en histoire et la dictature inédite du *ressenti* sur l'information !

Nicolas Sarkozy et les nouveaux sans-papiers

LA GAUCHE n'en rêvait plus ; la droite le fait. En ordonnant aux préfets de réexaminer la situation des sans-papiers, Nicolas Sarkozy a donné le signal d'une opération de régularisation qui, à la différence de celle en cours dans l'Italie de Berlusconi, ne dit pas son nom. Habile opération de déminage, l'annonce du ministre de l'intérieur peut éventuellement servir de diversion à de futures et massives reconduites aux frontières. Pour l'heure, elle a le mérite de montrer la vanité des opérations de régularisation et la nécessité d'une adaptation de la politique française, voire européenne, aux réalités nouvelles des flux migratoires.

Depuis la fin des années 1990, l'Europe envisage la reprise de l'immigration de travail, dans un contexte de démographie faiblissante et de pénurie localisée de main-d'œuvre. Au même moment, les flux mondialisés de migrants drainent des hommes de plus en plus scolarisés, voire diplômés – plus de 40 % des réfugiés de Sangatte ont au moins le niveau du bac –, qui, brimés dans leur pays de naissance, prennent au mot la consigne libérale de la mobilité.

Issus des milieux les plus dynamiques de leur société d'origine – quitter sa terre et sa famille suppose un courage particulier –, ils personnifient la contradiction d'un monde qui prétend lever les obstacles aux échanges mais se hérisse de frontières juridiques (visas, titres de séjour), visant les ressortissants des pays pauvres. Comment un vieux pays d'immigration comme la France peut-il gérer cette situation chronique sans assécher les compétences des Etats du Sud ni provoquer de séisme social interne ? Face à ce défi, M. Sarkozy affiche une obsession : n'apparaître ni comme un Pasqua bis, longtemps chantre de l'« immigration zéro », ni comme un nouveau Jean-Louis Debré, convaincu que les coups de hache dans le portail de l'église Saint-Bernard annonçaient la victoire de la droite en 1997.

Depuis lors, le parti pris de Charles Pasqua en faveur de la régularisation des sans-papiers, le *mea culpa* d'Alain Juppé, les pressions patronales en faveur de l'immigration ont changé la donne, permettant au ministre RPR d'aujourd'hui de prononcer une phrase longtemps taboue : « La France a besoin d'immigrés », tempérée il est vrai par sa suite : « Mais la France ne peut et ne doit accueillir tous les immigrés. » Reste donc l'essentiel, la question du choix des « bons » immigrés. Elle apparaît d'autant plus complexe qu'elle dépend moins d'un ajustement législatif que de choix politiques que la France n'a jamais vraiment faits.

Rompant avec l'attitude de ses prédécesseurs, le ministre de l'intérieur ne critique pas la loi Chevènement de 1998, votée après une opération de régularisation dont quelque 80 000 étrangers ont bénéficié, mais dont les 60 000 déboutés sont restés dans la nature. De façon plus inattendue, Nicolas Sarkozy reprend la plainte des associations humanitaires sur la rigueur excessive de l'admi-

nistration dans l'application de ce texte qui prétendait mettre un terme à la situation intenable des sans-papiers non expulsables. La loi oblige ainsi les préfets à délivrer des papiers aux clandestins présents depuis dix ans sur le territoire ou à ceux justifiant de « liens personnels et familiaux » en France. Ces dispositions ont abouti à quelque 10 000 régularisations par an, sur un flux global d'environ 100 000 migrants légaux, alimenté essentiellement par les regroupements familiaux, les mariages mixtes et l'asile, laissant sur le bord du chemin l'essentiel du flux des sans-papiers, venus pour travailler.

MAIN-D'ŒUVRE D'ÉLITE

De fait, la question centrale de l'immigration de travail n'est pas traitée par la loi. Un décret de 1975 a instauré la règle de l'« opposabilité de la situation de l'emploi » qui consiste à rejeter la plupart des dossiers émanant d'étrangers, en raison du nombre de demandeurs d'emploi déjà inscrits dans les ANPE pour le même type de travail. Rigide, cette règle a été récemment remaniée. En 1997, Martine Aubry avait permis aux informaticiens étrangers d'obtenir facilement un permis de travail. Puis, dans la plus grande discrétion, Elisabeth Guigou et Daniel Vaillant ont, en janvier, demandé aux services de l'Etat d'apprécier tous les dossiers au regard de « l'intérêt technologique et commercial » du candidat pour les entreprises (*Le Monde* du 2 mars).

L'actuel gouvernement assumera-t-il cette petite révolution lancée en catimini au bénéfice d'une main-d'œuvre d'élite ? Pourquoi les personnels hospitaliers, les enseignants,

voire les ouvriers du bâtiment ou les employés de nettoyage étrangers, ne seraient-ils pas admis en France pour ce qu'ils sont : des travailleurs ? Le pire consisterait à renouer avec la non-politique des années 1950-1960, lorsque les entreprises faisaient directement leur « marché » dans les douars nord-africains et que l'Etat feignait de croire que les « travailleurs immigrés » resteraient éternellement des hommes isolés. Or les ingrédients d'une telle régression utilitariste existent aujourd'hui. D'une certaine façon, le maintien d'un volant de « sans-papiers » (plusieurs centaines de milliers en France) reproduit ce système passé en proposant en permanence une masse de travailleurs prêts à accepter toutes les formes de précarité. « Pour assurer les disponibilités en main-d'œuvre quasi servile de par son statut aux secteurs les plus arriérés socialement de l'agro-industrie, des services, on compromet les possibilités d'intégration globale de flux plus importants », résume l'économiste Yann Moulier Boutang (*Les Nouvelles Migrations. Un enjeu européen*. Editions Complexe), en soulignant le coût social d'un système qui relègue une fraction de la population dans une non-citoyenneté complète.

MIGRATIONS PENDULAIRES

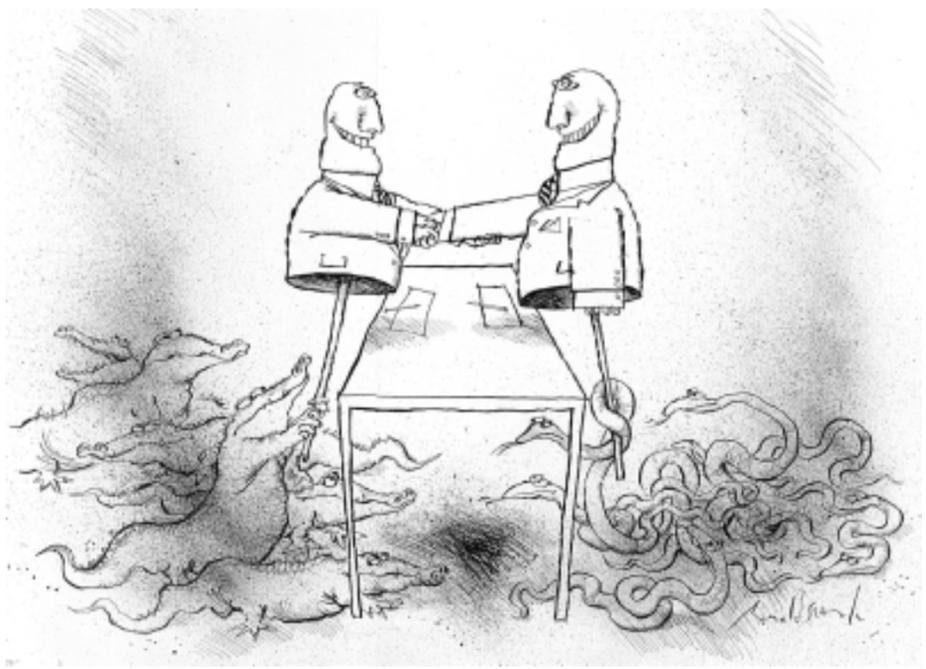
Destinée à aboutir en 2004, la construction d'une politique européenne d'immigration alimente la même inquiétude. Déjà, un projet de directive prévoit qu'un migrant pourrait être renvoyé au bout de trois ans, et se voir retirer son titre de séjour après trois mois de chômage. Et l'Allemagne, en distribuant des permis de travail aux informaticiens indiens mais en limitant à

12 ans l'âge des enfants pouvant bénéficier du regroupement familial (18 ans en France) laisse entrevoir l'éventualité d'un marchandage liant l'ouverture à la main-d'œuvre qualifiée à la régression des droits familiaux.

L'expérience du passé devrait conduire à éviter pareils errements. D'autant que le monde a évolué : aux « push factors » qui incitent à l'émigration (pauvreté, répression politique), beaucoup plus perceptibles qu'autrefois en raison des facilités de communication, se conjuguent désormais des « pull factors » (facteurs d'attraction) renouvelés, comme la précarité accrue du travail dans les pays développés qui « libère » des emplois pour les migrants, l'existence de diasporas qui facilitent l'installation, la multiplication des migrations pendulaires, bref de tout ce qui fait des migrations une composante humaine de la mondialisation. Dans ce contexte, l'ouverture de l'immigration de travail peut difficilement se limiter à l'application sourcilieuse d'une réglementation non assumée, ni aux à-coups d'opérations de régularisation aléatoires, pas plus qu'à des quotas prédéterminés. Car les flux d'arrivées sont liés « autant à la géopolitique internationale et la détermination individuelle qu'à une pensée d'accueil » construite en fonction de critères économiques et culturels », comme le souligne l'historienne Nancy Green (*Repenser les migrations*. PUF). Le bégalement de l'histoire des sans-papiers le montre : une nouvelle gestion de l'immigration de travail, entre la stabilité du droit et la flexibilité d'un monde en mouvement, reste à inventer.

Philippe Bernard

Tout va bien PAR RONALD SEARLE



ENTREPRISES

POLITIQUE INDUSTRIELLE

Les petites et moyennes entreprises, fer de lance de l'économie allemande, sont au cœur de la campagne électorale outre-Rhin. Alors que le chancelier social-démocrate, **GERHARD SCHRÖDER (SPD)**, a été bapti-

sé « **LE CAMARADE DES PATRONS** » pour ses réformes et ses interventions en faveur des grandes entreprises, son rival conservateur, Edmund Stoiber (CDU-CSU), a pris fait et cause pour les PME. Un secteur

touché de plein fouet par la morosité de la conjoncture : plus de 40 000 dépôts de bilan et **500 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS** sont attendus en 2002. M. Stoiber entend revenir sur la **RÉFORME FISCALE**

lancée par M. Schröder, qui fait la part trop belle aux multinationales, estime-t-il. Le chancelier sortant a accompagné la mutation en cours du **CAPITALISME RHÉNAN** vers un modèle anglo-saxon.

Les PME, enjeu paradoxal de la campagne électorale allemande

Plus de 40 000 dépôts de bilan de petites et moyennes entreprises sont attendus en 2002. Le chancelier social-démocrate, Gerhard Schröder, est accusé par son rival conservateur, Edmund Stoiber, d'avoir fait la part belle aux multinationales, au travers notamment de sa réforme fiscale



FRANCFORT

de notre correspondant

Les petites et moyennes entreprises : grande force de l'économie allemande et... sujet incontournable dans la campagne électorale. Les deux candidats aux élections législatives du 22 septembre n'ont de cesse d'essayer de séduire les entrepreneurs et les salariés d'un secteur touché de plein fouet par la morosité de la conjoncture allemande. Plus de 40 000 dépôts de bilan sont attendus en 2002, pour l'essentiel dans les PME. « Cela représente au total près de 500 000 emplois menacés », estiment les experts de l'Agence d'informations financières Creditreform.

Edmund Stoiber (CDU/CSU), le chef de file de l'opposition, désormais à la traîne dans les sondages, a le premier enfoncé ce cheval de bataille. Ministre-président de Bavière, un Land dont la prospérité repose pour beaucoup sur son tissu de PME, le rival de Gerhard Schröder (SPD) se veut le défenseur des petits entrepreneurs. Baise des charges, réformes fiscales, le dirigeant conservateur entend « replacer les PME au centre des

décisions ». L'opposition veut redonner du tonus au « *Mittels-tand* », le secteur des PME, afin de relancer la création d'emplois. Traditionnellement proches des milieux d'affaires et des grands patrons, les conservateurs ne ratent pas une occasion de dénoncer le bilan d'un Gerhard Schröder soupçonné d'avoir surtout privilégié les grandes entreprises. Le « *camarade des patrons* », selon le surnom ironique attribué au chef du gouvernement, n'a, il est vrai, jamais négligé le dialogue avec les multinationales. Il s'est fait à plusieurs reprises l'avocat des intérêts de l'industrie allemande auprès de la Commission européenne.

Plusieurs dossiers polarisent le débat entre les deux hommes. La fiscalité tout d'abord. M. Stoiber est formel : la vaste réforme fiscale, amorcée pendant l'été 2000 par la coalition rouge-verte, s'est faite au détriment du monde des PME. Car les plus grands groupes ont été quasiment dispensés de payer l'impôt sur les sociétés, en vertu d'un dispositif très avantageux : leur imposition en Allemagne est calculée en cumulant les éventuelles pertes engrangées à l'étranger, ce qui a tendance à limiter le niveau des prélèvements. Mais en cas de bénéfices, les profits sont taxés dans le pays d'accueil, à des taux souvent moindres qu'en Allemagne. Résul-



tat, « les grandes entreprises ne paient plus d'impôts alors que les petites continuent d'être asphyxiées », répète M. Stoiber de meeting en meeting.

Autre sujet de controverse, la réforme de la cogestion initiée par le ministre du travail Walter Riester

(SPD), ancien numéro deux du syndicat IG Metall. Cette loi avait pour objectif de renforcer le poids des représentants du personnel et des syndicats dans les PME, et notamment dans les nouvelles technologies et les services. Mais pour la droite, le texte a des conséquences

négatives, il représente des dépenses supplémentaires pour les sociétés. Et il s'agit de l'assouplir, voire de le supprimer.

Enfin, l'une des mesures de M. Schröder les plus applaudies par les milieux d'affaires est en ligne de mire de M. Stoiber : la défiscalisation des plus-values réalisées sur la vente de participations industrielles. Aux yeux des grands patrons et du gouvernement, ce dispositif devait permettre de restructurer le capitalisme rhénan. Les grands de la finance et de l'assurance, Deutsche Bank et Allianz en tête, ont longtemps réclaté la possibilité d'alléger leurs portefeuilles d'actions, sans être taxés, afin d'investir dans leur métier de base. Si l'impact de cette mesure est réel, il demeure modeste, et l'opposition entend faire machine arrière. Plusieurs personnalités patronales, à l'instar de Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz, ont critiqué le projet de M. Stoiber, mais ce dernier est resté inflexible dans sa volonté de mettre fin au « cadeau » fiscal offert aux multinationales.

Au-delà de ces paradoxes apparents, les deux candidats peuvent, en fait, compter sur leurs alliés traditionnels. Malgré ses liens avec de grands patrons, M. Schröder a derrière lui les syndicats. Effrayés par certaines propositions jugées anti-

sociales de son concurrent, ces derniers font ouvertement campagne pour le candidat social-démocrate, malgré quelques hésitations initiales. En face, M. Stoiber a la faveur des milieux d'affaires, et pas seulement du patronat des PME.

« Les grandes entreprises ne paient plus d'impôts alors que les petites continuent d'être asphyxiées »

EDMUND STOIBER

D'après un récent sondage paru dans le *Handelsblatt*, 71 % des « *top managers* » souhaitent le voir prendre la tête du gouvernement berlinois - contre 19 % pour M. Schröder. Grande première en Allemagne, l'autre quotidien des affaires, le *Financial Times Deutschland*, apparemment séduit par son discours sur les PME, a appelé ouvertement à voter pour le chef de file de l'opposition.

P. Ri.

Kirch, Grundig, Dornier... le bilan bavarois mitigé d'Edmund Stoiber

FRANCFORT

de notre correspondant

Pour conduire sa campagne, Edmund Stoiber met en avant les performances du Land qu'il dirige, la Bavière. Celle-ci bénéficie d'un des taux de chômage les plus faibles du pays (5,9 % en août, contre 9,6 % de moyenne nationale). Certaines petites villes, autour de Munich, sont en situation de quasi-plein emploi. Mais le ministre-président a dû faire face, en pleine année électorale, à la défaillance d'entreprises bavaroises autrefois soutenues par son gouvernement.

► **Kirch.** Le naufrage du magnat des médias Leo Kirch remonte à avril. Parmi les créanciers du groupe figure la Landesbank bavaroise, dont les équipes de direction sont truffées de proches du pouvoir bavarois. Depuis, les pourparlers sont en cours pour sauver ce qui peut l'être. L'empire installé dans la banlieue de Munich employait plus de 10 000 personnes. Kirch Media, qui regroupe les activités télévisuelles gratuites et le négoce de droits audiovisuels, pourrait trouver un repreneur en octobre. Le français TF1 est sur les rangs.

► **Grundig.** En difficulté depuis plusieurs années, le fabricant d'électronique grand public est au bord du dépôt de bilan. Le ministre de l'économie de Bavière, Otto Wiesheu (CSU), suit le dossier de près. L'entreprise pourrait être reprise par le taïwanais Sampo. Elle a déjà supprimé, en 2001, 1 180 emplois sur 6 000. Ses difficultés s'ajoutent à celles d'une autre société du secteur, Schneider Electronics, qui a fait faillite en début d'année et pourrait être reprise par un fabricant chinois.

► **Fairchild Dornier.** Le constructeur d'avions bavarois a déposé le bilan en avril. Depuis, M. Stoiber, mais aussi le gouvernement Schröder, tentent de trouver une solution pour un groupe qui employait encore 3 600 personnes en janvier. Le canadien Bombardier et l'italien Alenia ont étudié le dossier en vain. M. Stoiber a évoqué récemment un éventuel rapprochement avec le géant EADS. Sans plus de succès.

P. Ri.

Prudent et pragmatique, Gerhard Schröder a contribué à la mutation du capitalisme rhénan

FRANCFORT

de notre correspondant

Tandis que la campagne électorale bat son plein, l'affaire MobilCom vient confirmer l'étonnante résistance du « modèle » écono-

ANALYSE

Sous le gouvernement social-démocrate, le modèle anglo-saxon a gagné du terrain

mique allemand : même s'il prend les formes afin de ne pas offusquer Bruxelles, le chancelier Gerhard Schröder met tout en œuvre pour sauver l'opérateur de téléphonie mobile, lâché par son partenaire et actionnaire France Télécom. Quatre cents millions d'euros vont être prêtés à MobilCom par l'intermédiaire de deux banques publiques. L'essentiel de l'effort sera consenti par la Kreditanstalt für Wiederaufbau, bras armé du gouvernement fédéral dans le domaine économique. L'intervention est, bien sûr, à replacer dans le contexte électoral, mais elle est très caractéristique du premier mandat de M. Schröder.

D'après le chancelier social-démocrate, la politique industrielle fait partie des prérogatives du gouvernement moderne. Début

juillet, Berlin a ainsi donné son aval à la fusion très controversée d'E.ON avec Ruhrgas, dans le secteur-clé de l'énergie, avant de durcir les conditions de l'opération sous la pression des concurrents du futur ensemble. A plusieurs reprises, M. Schröder s'est aussi invité à la table des négociations lorsqu'il s'est agi de sauver telle ou telle entreprise en difficulté. L'épisode le plus révélateur de ce pragmatisme remonte à la fin de l'année 1999 : malmené dans les sondages, le chef du gouvernement obligera les banques créancières à remettre la main à la poche pour sauver le groupe de construction Philipp Holzmann. Avec un succès très relatif : l'entreprise a dû mettre la clé sous la porte cette année.

Les exemples sont nombreux qui démontrent que l'économie allemande est encore loin, malgré une forte pression venue d'outre-Atlantique, de s'être mise à l'heure anglo-saxonne. En juillet, le gouvernement a limogé manu militari le président du directoire de Deutsche Telekom, Ron Sommer. Depuis son entrée en Bourse, en novembre 1996, l'ancien monopole des télécommunications se targuait pourtant d'être géré en toute indépendance des pouvoirs publics.

Dans la sphère strictement privée, le géant des médias Bertelsmann a lui aussi donné un bel exemple de résistance : Thomas Middelhoff, qui s'était vanté de passer la moitié de son temps aux Etats-Unis et qui conduisait la société à marche forcée vers la Bourse, a été débarqué par le patriarche Reinhard Mohn. Enron, WorldCom, les récents scandales sur-

venus aux Etats-Unis ont même redonné un nouveau vigueur aux partisans du modèle germanique, mélange de consensus et de vision à long terme, où les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle incontournable, surtout en cas de coup dur. « *L'orientation pure sur la création de valeur à l'américaine est en tout cas discréditée* », estimait récemment Ludwig Georg Braun, le président de l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie allemande.

DÉFISCALISATION DES PLUS-VALUES

Néanmoins, résistance ou pas, le paysage évolue. Malgré les garanties données, les banques privées, elles-mêmes en difficulté dans un contexte de morosité économique, refusent désormais de soutenir à bout de bras les canards boiteux. Courroie de transmission des gouvernement régionaux, les Landesbanken, elles aussi, sont contraintes de faire davantage attention à leurs engagements : un récent compromis signé avec Bruxelles, après des années de bras de fer, prévoit de supprimer à terme les garanties publiques dont jouissent ces banques régionales.

M. Schröder aura contribué à sa manière à la mutation du capitalisme rhénan. Bien sûr, le chef du parti social-démocrate, allié des syndicats, demeure un fidèle défenseur de « l'économie sociale de marché ». Tout comme son rival, Edmund Stoiber. Mais plusieurs chantiers ouverts par l'actuel gouvernement vont avoir un réel impact sur les contours de l'économie germanique. Le premier concer-

ne la défiscalisation des plus-values tirées de la vente de participations industrielles. Entrée en vigueur début 2002, la mesure favorise la dissolution de la « Deutschland AG », ce tissu de liens capitalistiques et d'intérêts entre grands de la finance et de l'industrie. Elle a permis à l'assureur Allianz de prendre le contrôle de la Dresdner Bank. La réforme des retraites constitue aussi une petite révolution : le système traditionnel par répartition a été renforcé d'un dispositif de retraites par capitalisation individuelle et de fonds de pension, bénéficiant d'avantages fiscaux et de bonus.

Dans la même veine, M. Schröder ne s'est pas posé beaucoup de questions avant de poursuivre la politique de privatisations engagée par son prédécesseur chrétien-démocrate Helmut Kohl. La mise sur le marché de Deutsche Telekom a été poursuivie. Et si le ministre des finances rejette la suggestion faite par l'opposition pendant la campagne de privatiser la totalité du capital de l'opérateur historique, ce n'est pas pour des raisons idéologiques, mais parce que l'environnement boursier n'est pas favorable. La Deutsche Post a elle aussi fait son entrée en Bourse. Malgré ses difficultés financières chroniques, la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn espère toujours être en mesure d'attirer les investisseurs, à partir de 2004, a rappelé son patron, Hartmut Mehdorn, lundi. Sans que personne à Berlin ne le contredise.

P. Ri.

MobilCom, une nouvelle pomme de discorde entre Paris et Berlin

Le chancelier Schröder estime que l'affaire n'est pas close et réclame « des compensations financières adéquates »

APRÈS son lâchage par France Télécom, à quelques jours des élections allemandes, MobilCom est devenue un enjeu politique outre-Rhin. Lundi 16 septembre, le candidat Edmund Stoiber (CDU/CSU) a estimé que son concurrent, Gerhard Schröder (SPD), portait la responsabilité des déboires de l'opérateur de télécommunications, victime selon lui du coût exorbitant des licences UMTS qui ont rapporté, pour la totalité des opérateurs, 50 milliards d'euros à l'Etat allemand. Durant le week-end, M. Schröder s'était porté au secours de MobilCom pour éviter une faillite désastreuse susceptible de ternir son image de candidat. Afin de sauver le maximum des 5 000 emplois menacés, les pouvoirs publics se sont engagés, dimanche 15 septembre, à fournir des crédits d'un montant de 400 millions d'euros.

En marge du discours officiel,

l'abandon de MobilCom par son actionnaire français est largement critiqué. « *Ce genre de décision ne s'annonce pas à quelques jours d'une élection*, explique un patron allemand proche des cercles du pouvoir. Jacques Chirac s'est rendu la semaine dernière à Hanovre et une telle issue n'avait pas été évoquée. Ce type d'annonce doit se préparer à l'avance. Cette décision ne fait qu'ajouter un peu plus de tension dans les relations politiques entre les deux pays. » Le chancelier Schröder, « *s'il devait être réélu, ne pourrait que se sentir dupé* », analyse-t-il.

PLAN DE SAUVETAGE

Le gouvernement allemand met désormais tout son poids dans la balance pour contraindre France Télécom à accompagner le plan de sauvetage. M. Schröder a assuré que de nouvelles discussions avaient eu lieu, lundi, avec l'Elysée.

La séparation annoncée jeudi 12 septembre par France Télécom n'est « *pas encore certaine*, a-t-il laissé entendre. *Nous avons clairement manifesté notre intérêt pour une juste solution de l'ensemble du problème* ». Les discussions éventuelles devraient aussi porter sur « *des compensations financières adéquates* » pour MobilCom en cas de rupture définitive.

Bruxelles interpellée par la concurrence

L'aide financière de 400 millions d'euros apportée in extremis par deux banques atlantiques allemandes pour éviter le dépôt de bilan de MobilCom est-elle anticoncurrentielle ? L'opérateur néerlandais KPN, qui possède l'opérateur allemand E-Plus, a précisé, lundi 16 septembre, qu'il n'exclut pas de saisir la Commission européenne sur cette question. « *Ce programme est peut-être bon pour le personnel de MobilCom, mais il n'est certainement pas bon pour la concurrence* », a déclaré son porte-parole.

Bruxelles attend de recevoir du gouvernement allemand la notification de cette aide avant de se prononcer et de recevoir les éventuelles plaintes. De même, la France devra tenir compte des impératifs bruxellois pour établir son plan de sauvetage de l'opérateur France Télécom. Toute pratique jugée anticoncurrentielle risque de se voir opposer un veto.

Pour faciliter la recherche d'un compromis, MobilCom, ainsi que son principal actionnaire et fondateur, Gerhard Schmid, renoncent pour le moment à toute poursuite judiciaire. Selon le ministre de l'économie, Werner Müller, MobilCom est « *dans une situation relativement confortable* » vis-à-vis de son actionnaire français, puisque celui-ci se serait engagé à l'origine à investir

18 milliards d'euros aux côtés de MobilCom : 8 milliards ont déjà été pris en charge par France Télécom pour l'acquisition d'une licence UMTS, et 10 milliards étaient prévus dans la mise en place du réseau de troisième génération.

C'est en particulier sur ce second budget que les Allemands semblent attendre un geste de Paris. L'accord-cadre d'entreprise signé en 2000 est, d'après les représentants de la société et du gouvernement allemand, « *toujours valide* », ce que conteste France Télécom qui l'a dénoncé en juin. L'opérateur français souligne, avec ironie, que c'est la première fois que le gouvernement allemand se préoccupe de la santé financière de MobilCom. Berlin n'a, de fait, jamais voulu revenir sur le coût d'attribution des licences UMTS, qui plombe aujourd'hui les comptes de MobilCom.

Laure Belot et Philippe Ricard

Les Américains découvrent le coût des mesures protectionnistes sur l'acier

Les prix des produits sidérurgiques ont augmenté de 70 % à 75 % en moyenne et aucune restructuration du secteur ne se dessine

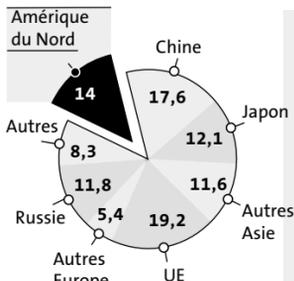
CONTESTÉES par le reste du monde, les mesures protectionnistes sur l'acier, adoptées par le gouvernement Bush, commencent à être fortement critiquées par les consommateurs américains. Sous la pression des sidérurgistes outre-Atlantique, les droits de douane ont été augmentés de 8 % à 30 % selon les produits. Conséquence : en plein ralentissement de l'économie mondiale, des pénuries sont apparues. Les délais de livraison s'allongent, les sociétés ne trouvent pas tous les produits spécialisés dont elles ont besoin et les prix de l'acier flambent.

Les tarifs des coïls à chaud, produit de base de la sidérurgie, sont passés de 210 à 350 dollars en quelques mois. Tous les autres produits ont suivi. « Les prix ont augmenté de 70 % à 75 % en moyenne », affirme Jon Jenson, vice-président de l'Association des industries américaines consommatrices d'acier. Furieuses, ces dernières ont commencé à s'organiser pour se faire entendre face au puissant lobby des sidérurgistes américains.

Face à la révolte des consommateurs, le gouvernement américain a décidé d'assouplir son dispositif protectionniste. De nouvelles exemptions ont été accordées fin août. Désormais, 50 % des exportations d'acier de l'Union européenne vers les Etats-Unis ne payent plus de surtaxes. Cet assouplissement n'a pas suffi pour calmer la situation. Dans son dernier rapport sur la conjoncture, publié le 11 septembre, la Réserve fédérale constatait qu'au milieu

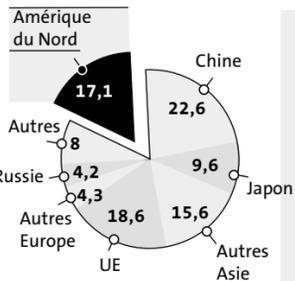
UN MARCHÉ MONDIAL

Production d'acier en 2001, en %



Source : International Iron and Steel Institute

Consommation d'acier en 2001, en %



d'un ralentissement général de l'économie américaine et d'une grande stabilité des prix, les tarifs de l'acier, eux, continuaient à augmenter.

A la désorganisation du marché s'ajoute l'immobilisme du secteur. Contrairement aux espoirs du gouvernement Bush, qui avait présenté ses mesures protectionnistes comme une étape pour aider la sidérurgie américaine à se restructurer, rien ne se passe. Les sociétés de mini-mills (aciéries électriques, ne recourant pas aux hauts-fourneaux) comme Nucor, qui n'ont pas les pesanteurs de la vieille sidérurgie intégrée, engrangent des bénéfices imposants, en toute discrétion. Les grands groupes intégrés comme Bethlehem Steel, National Steel ou US Steel, dont certains sont placés sous le régime américain des faillites (« Chapitre XI »), souffrent.

Pour la première fois depuis quatre ans, ils voient leurs comptes d'exploitation s'améliorer, grâce aux prix. Certains peuvent même espérer être bénéficiaires. Ils ne voient donc plus la nécessité de précipiter des restructurations. D'autant que le gouvernement ne veut pas s'engager sur le difficile problème des retraites et des garanties sociales des salariés de la sidérurgie, préalable à toute la réorganisation de la filière.

SURCAPACITÉS MONDIALES

Les effets dévastateurs du dispositif américain se sont propagés au-delà des frontières. Les pays ou les groupes dont les produits ont bénéficié d'exemptions poussent les feux pour profiter de la pénurie américaine. Des groupes brésiliens, argentins, australiens ont parfois

augmenté de 5 % à 10 % leur production ces derniers mois. Ces tonnages supplémentaires risquent de peser sur le marché mondial de l'acier dans les prochaines semaines, alors que la conjoncture continue à décliner.

Réunis à Paris le 13 septembre dans le cadre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) les principaux pays producteurs d'acier ont de nouveau tenté d'aborder le problème des surcapacités et de la réorganisation mondiale du secteur. Les Etats-Unis, attaqués devant l'Organisation mondiale du commerce par l'Europe, le Japon et la Russie pour leurs mesures protectionnistes, se sont faits les ardents défenseurs du libre-échange et de la suppression des subventions. La réponse des autres pays a été unanime : aux Etats-Unis de montrer l'exemple et d'arrêter de soutenir artificiellement sa sidérurgie.

Les maîtres des forges américains semblent même perdre du terrain chez eux. Cet été, des sidérurgistes avaient déposé de nouvelles plaintes pour dumping auprès des autorités américaines. Après enquête, la Commission américaine pour le commerce international a estimé, le 27 août, que l'industrie n'était pas victime d'importations d'acier en dessous de leur prix de revient. Elle s'opposait donc à de nouvelles mesures de sauvegarde. La sidérurgie américaine n'avait jamais essuyé un tel revers.

Martine Orange

Martin Vial fait ses adieux à La Poste « avec beaucoup de tristesse »

C'EST un conseil d'administration extraordinaire qui s'est tenu au siège social de La Poste, mardi 17 septembre dans la matinée. Pour la première fois depuis décembre 2000, celui-ci n'était pas présidé par Martin Vial. Deux semaines après avoir été reçu par Nicole Fontaine, secrétaire d'Etat à l'industrie, pour s'entendre dire qu'il devait quitter ses fonctions, Martin Vial a officiellement présenté sa démission lundi. Il n'assistait donc pas au conseil. Mais l'homme n'a pas voulu partir sans un dernier témoignage. C'est pourquoi, le 13 septembre, il a envoyé aux administrateurs une lettre qui commence ainsi : « Au moment où je suis contraint de quitter mes fonctions... » Quelques paragraphes plus loin, il enfonce le clou : « Je quitte notre entreprise, après y avoir consacré depuis vingt ans la plus grande part de mon

engagement professionnel, avec beaucoup de tristesse. »

M. Vial ne se contente pas de dénoncer son limogeage. Outre quelques documents joints relatifs à la performance de l'entreprise, il rappelle sa contribution « à la modernisation d'un groupe qui a acquis une dimension européenne et qui est dans le même temps en France l'opérateur du service universel postal et le premier service public de proximité ».

AMERTUME

Si M. Vial n'était pas présent, mardi matin, Jean-Paul Bailly, lui, l'était. Celui qui est encore président de la RATP a été nommé au conseil d'administration de La Poste. Selon le *Journal officiel* du 15 septembre, il succède à Jean-René Fourtou comme personnalité qualifiée. M. Four-

tou, président de Vivendi Universal, avait été nommé personnalité qualifiée par M. Vial lorsqu'il était encore président d'Aventis.

M. Vial absent, c'est le doyen d'âge qui présidait le conseil d'administration. En l'occurrence Paul Emaer, représentant de la Confédération syndicale des familles. Non sans amertume, celui-ci a déploré que le fauteuil du président soit « devenu un véritable siège éjectable » et fait remarquer que, en douze ans, il accueille son cinquième président. Alors que, en tant que personnalité qualifiée, il ne représente pas l'Etat, M. Emaer s'est étonné d'avoir reçu ces derniers jours un coup de téléphone du ministère de l'économie lui enjoignant de voter pour M. Bailly. Une première.

Frédéric Lemaître

La grogne monte au sein des syndicats de la SNCF

LA RÉUNION du comité central d'entreprise de la SNCF qui devait se tenir mardi 17 septembre devrait donner l'occasion à sept fédérations de cheminots d'émettre une mise en garde commune à l'intention de la direction de l'entreprise. Cette déclaration, qui devrait être suivie d'une lettre adressée au gouvernement, devrait demander des explications sur la suspension des grands travaux, sur l'audit du sénateur Hubert Haenel au sujet du fret, ainsi que sur les embuches, les salaires et les retraites. Les cheminots prévoient une manifestation nationale à la fin novembre.

Ce comité central d'entreprise se tient à une période où la SNCF doit prendre des mesures d'économies. En mars, l'entreprise publique avait annoncé une perte nette de 134 millions d'euros pour 2001 et prévoyait un déficit courant pour 2002 de l'ordre de 70 millions d'euros. Aujourd'hui, Louis Gallois, son président, pourrait annoncer un doublement des pertes pour l'année en cours, soit environ 150 millions d'euros. Ce mauvais résultat s'ajoute à ceux des autres services publics - La Poste, EDF et France Télécom - qui mettent en difficulté l'Etat actionnaire.

Pour Denis Andlauer, secrétaire général de la CFDT cheminots, « ce doublement des pertes n'est pas une surprise : on savait que le budget 2002 était très volontariste, notamment pour les objectifs que s'était fixés la SNCF en matière de fret ». M. Andlauer est davantage surpris par les mesures concernant les effectifs : « 7 300 départs étaient prévus contre 7 300 apports dont

1 200 devaient venir du Sernam (service national de messagerie) et d'autres du recrutement direct. Où en sommes-nous ? » interroge-t-il.

Ce comité intervient aussi à un moment où circulent des rumeurs de changement à la tête de l'entreprise, le mandat de M. Gallois, 58 ans, arrivant à son terme en mars 2003. Enfin, il tombe aussi au moment où Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports, rappelle qu'il est toujours favorable à une filialisation du fret et prône l'instauration d'un service garanti en cas de grève, à l'image de la RATP.

ORDRE DU JOUR CHARGÉ

La déclaration commune des syndicats devrait être lue au début du comité, dont l'ordre du jour est chargé : point sur la situation économique de l'entreprise, sur l'évolution européenne de la SNCF, sur sa filiale, la Société hydroélectrique du Midi (SHEM) ainsi que sur la présentation de l'évolution du statut d'Eurostar, à dix-huit mois de l'ouverture de la ligne à grande vitesse britannique.

Selon nos informations, sur ce dernier point, un accord devrait être bientôt finalisé : Eurostar devrait désormais être géré par une société unique, basée à Londres, dont la SNCF détiendrait plus de 50 % du capital, le reste étant détenu par Eurostar UK et par la SNCB (chemins de fer belges). Précédemment, elle était exploitée conjointement par la SNCF, la SNCB et Eurostar UK.

François Bostnavaron

Bruxelles fait pression pour que les comptes puissent être rémunérés en France

Bercy doit se prononcer dans le mois qui vient

LE TON monte entre Paris et Bruxelles sur le dossier de la rémunération des dépôts bancaires en France. D'après les informations publiées par *La Tribune*, lundi 16 septembre, la Commission de Bruxelles a demandé début juillet, et pour la seconde fois, des explications au gouvernement sur l'interdiction pour les banques de rémunérer les comptes courants en France.

Une « lettre informelle » a été envoyée en juillet à la France par la direction Marché intérieur de la Commission européenne, à laquelle le Paris devait répondre avant le 25 septembre. « Ce n'est pas une procédure d'infraction, explique un porte-parole du commissaire au marché intérieur, Frits Bolkestein. Mais plutôt une démarche pour éviter la procédure. » Bruxelles avait déjà envoyé une demande d'explication au gouvernement en octobre 1999, restée sans réponse.

« Il y a un risque d'entrave au droit d'établissement tel que le prévoit l'article 43 du traité de l'Union », explique le porte-parole. Bruxelles estime que les banques étrangères souhaitent pénétrer le marché français doivent pouvoir le faire dans de bonnes conditions concurrentielles. « Cela fait trois ans que nous attendons sur ce dossier, s'insurge-t-on à Bruxelles. Mais il y a des limites à notre patience. »

L'ouverture d'une procédure d'infraction contre Paris reste donc possible, cette hypothèse étant « à la discrétion de la Commission ». Le gouvernement français affirme de son côté attendre une décision du Conseil d'Etat sur ce dossier avant de faire évoluer, le cas échéant, sa position. Ce jugement devrait avoir un « effet déclencheur », indiquait lundi à Bercy. « Si les textes réglementaires sont jugés illégaux, il faudra les mettre en conformité », explique-t-on au ministère. Si, à l'inverse, les textes en vigueur sont

jugés conformes, « le débat ne sera pas refermé pour autant avec Bruxelles. Il faudra reprendre les discussions de place à ce sujet, qui n'avaient pas abouti dans le cadre de la commission Jolivet en 2001. Ce qui nous laisse plus de temps ».

Le Conseil d'Etat doit trancher début octobre sur le cas de Caixa-Bank France, filiale de la banque espagnole Caixa, qui avait tenté en février, à la faveur de l'arrivée de l'euro, de contourner la réglementation française interdisant la rémunération de comptes de dépôts en francs. La Commission bancaire le lui avait alors interdit. L'établissement s'était conformé à cette injonction tout en déposant un référé

Le gouvernement affirme attendre une décision du Conseil d'Etat avant de faire évoluer, le cas échéant, sa position

ré devant le Conseil d'Etat. La juridiction avait rejeté en juin la demande de sursis à exécution. Elle doit statuer sur le fond le 2 octobre.

Le différend entre Paris et Bruxelles pourrait encore durer. « C'est un dossier très sensible politiquement », reconnaît-on à Bercy, où l'on estime que la facturation des chèques en contrepartie de la rémunération « n'est pas une fatalité, la Caixa n'ayant pas tarifié ses chèques ». A Bruxelles, en revanche, on ironise : « Il est illusoire de faire croire aux consommateurs que le chèque est gratuit. Tous les services bancaires sont payants ! »

Elsa Conesa

Les quarante ans de finance du président du Conseil des marchés financiers

BIBLIOGRAPHIE
Homme de marché, de Jean-François Lepetit
Economica, 257 pages, 29 euros.

ment, dans les années 1980, il a créé la première salle des marchés en France ou lancé en pionnier des instruments financiers aux noms mystérieux : swaps, futures...

PROXIMITÉ ASSUMÉE

De 1986 à 2000, M. Lepetit a mené de front une carrière de dirigeant bancaire et de membre d'organismes de régulation, au Conseil des marchés à terme, devenu après sa fusion avec le Conseil des Bourses de valeur, le Conseil des marchés financiers. Le CMF est un organisme professionnel investi de pouvoir de régulation. *Homme de marché*, reflet de ces deux vies, commence donc par une élogieuse préface de Michel Pébereau, le président de BNP Paribas. Et, dans son avant-propos, M. Lepetit remercie une quinzaine de personnalités de la finance, de Dominique Hoenn (BNP Paribas) à Jean-François Hélin (ex-Altus Finance), qui l'ont aidé dans la rédaction de son livre. Cette proximité assumée du régulateur avec le milieu dont il assure le contrôle n'est pas forcément synonyme de conflits d'intérêts. On ne peut pas s'empêcher, cependant, d'en être intrigué.

Enfin, M. Lepetit prend position sur la régulation des marchés. Il s'inquiète notamment du manque de contrôle des « hedge funds » (fonds spéculatifs) et de leurs techniques de gestion. Sans expliquer pourquoi le CMF ne réglemente pas les mécanismes de vente à découvert sur le marché parisien, qui permettent aux opérateurs de spéculer à la baisse plus aisément qu'à la Bourse de New York...

Le mandat de M. Lepetit à la tête du CMF s'achève à la mi-octobre. S'il ne part pas favori pour présider la future Autorité des marchés financiers (AMF), qui doit naître de la fusion de la COB et du CMF, il semble se placer, avec ce livre, dans les candidats possibles.

Adrien de Tricornot

Le Monde et **LE ROBERT & COLLINS**

Jeu concours d'anglais

50 dictionnaires Robert & Collins à gagner chaque jour

jusqu'au 21 septembre (Le Monde daté 22-23 septembre 2002)

Questions du Monde daté 18 septembre 2002 :

- Combien de joueurs constituent une équipe de cricket ?
- 11 - 15 - 18
- Parmi ces trois phrases, laquelle constitue une réponse possible à la question "what do you do ?"
- I'm writing a letter - I'm a policeman
- Fine, thanks, and you ?
- Le mot "nettles" signifie :
- des épingle - des orties - des filets

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 20 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)
Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* du lundi 7 octobre (daté 8).
Le règlement est disponible chez Maîtres Gambin et Guétat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants !

Robert & Collins
junior bilingue

nouveauté rentrée 2002 / 2003

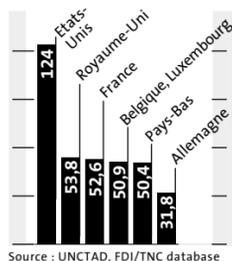
Chute des investissements à l'étranger en 2001

LA BAISSSE des marchés et le ralentissement de l'économie ont stoppé net le mouvement de mondialisation des entreprises en 2001. Les investissements étrangers ont diminué de plus de moitié, pour tomber à 594 milliards de dollars (616 milliards d'euros), selon le rapport publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) mardi 17 septembre. « C'est la plus forte chute des trente dernières années », a souligné Rubens Ricupero, secrétaire général de l'organisation.

Les Etats-Unis et l'Europe restent les principaux acteurs et bénéficiaires de cette internationalisation : ils totalisent plus de 65 % des investissements internationaux. Les sociétés détenues par des capitaux étrangers comptent désormais environ 54 millions de salariés contre 24 millions en 1990, leurs ventes représentent 19 000 milliards de dollars. Elles comptent pour un dixième du produit brut mondial et un tiers des exportations.

ÉTATS-UNIS EN TÊTE

Montant des investissements dans les pays développés, en 2001 en milliards de dollars



Source : UNCTAD, FDI/TNC database

Jack Welch sous le coup d'une enquête de la SEC

LA SECURITIES and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, a annoncé, lundi, avoir lancé une enquête informelle sur les avantages financiers et en nature accordés par General Electric à Jack Welch, son ancien PDG (jouissance d'un appartement à Manhattan, utilisation des avions d'affaires de la compagnie à titre gracieux...).

L'enquête des autorités boursières porte sur le contrat de travail et de retraite, signé en 1996 mais passé largement inaperçu jusqu'à ce que ses détails en soient dévoilés par l'épouse de Jack Welch dans le cadre de leur procédure de divorce (*Le Monde* du 11 septembre). Les experts estiment qu'il n'y a probablement rien d'illégal dans ce contrat mais jugent que le groupe aurait dû être plus transparent. A la demande de l'ancien patron, les avantages en nature ont été supprimés par le conseil d'administration du conglomérat jeudi. M. Welch s'est cependant exprimé dans les médias américains pour se défendre, ne trouvant « rien de scandaleux » à son contrat. « C'était un moyen pour GE de me garder jusqu'à 65 ans, a-t-il affirmé, à une époque où d'autres sociétés me faisaient des offres pour les rejoindre. »

Volkswagen fait revivre Bugatti en Alsace

PLUS de soixante ans après l'arrêt de la production industrielle des célèbres voitures, Molsheim, le site historique de Bugatti en Alsace, renoue avec la légende : le groupe Volkswagen, qui a racheté en 1998 la marque Bugatti, y construira d'ici la fin 2003 sa nouvelle Veyron (*photo*), un bolide surpuissant de 1 million d'euros.



V. LESSEUR/REUTERS

Des lignes épurées, un moteur de seize cylindres à injection directe développant 1 001 chevaux et une vitesse théorique dépassant les 400 km/h : la Veyron EB 16-4 provient du nom d'un pilote qui s'illustra sur les circuits d'avant-guerre au volant de sa Bugatti - (*AFP*).

INDUSTRIE

■ **ALCATEL** : l'équipementier français de télécommunications a annoncé mardi 17 septembre la suppression de 1 050 postes dans sa filiale spécialisée dans l'optique, Alcatel Optronics, qui n'emploiera plus que 500 personnes fin 2003. Son chiffre d'affaires est en chute de 50 % entre le deuxième et le troisième trimestre 2002.

■ **ENTE TABACCHI ITALIANO (ETI)** : le ministère italien de l'économie et des finances a annoncé mardi avoir reçu huit candidatures préliminaires sous la forme de « manifestations d'intérêt » pour la privatisation de la société nationale des tabacs ETI. Le groupe de tabac franco-espagnol Altadis, avec le fonds d'investissement italien Equinox Investment Company, est l'un des candidats. Le gouvernement espère tirer quelque 1,4 milliard d'euros de cette cession.

■ **ALCOA** : le groupe américain, numéro un mondial de l'aluminium, a annoncé lundi 16 septembre qu'il se subdivisait en deux grandes entités pour mieux cibler ses principaux marchés, l'automobile d'une part, l'aéronautique et les transports commerciaux d'autre part.

SERVICES

■ **GLOBAL CROSSING** : l'opérateur américain a présenté un plan de réorganisation devant un tribunal, à Manhattan pour tenter de sortir dès janvier de la procédure de faillite dans laquelle il est engagé.

■ **GEODIS** : le groupe Bolloré a déclaré le lundi qu'il serait intéressé par une éventuelle prise de participation de 5 % à 10 % dans Geodis à l'occasion d'une augmentation de capital de la filiale de transport routier de la SNCF, à condition toutefois que cette opération donne lieu à des coopérations avec la branche transport de son groupe, SDV.

RÉSULTATS

■ **COFACE** : la Compagnie d'assurance pour le commerce extérieur a enregistré une baisse de 61,6 % de son bénéfice net consolidé part du groupe au premier semestre à 11,4 millions d'euros. « Un retour à l'équilibre technique, hors prélèvement sur la provision pour égalisation, est attendu au second semestre », indique l'assureur-crédit.

■ **GÉNÉRALE DE SANTÉ** : le groupe d'hospitalisation privée a enregistré un chiffre d'affaires de 569,4 millions d'euros (+ 17,6 %) au premier semestre ainsi qu'un résultat net de 10 millions d'euros (+ 64 % hors éléments exceptionnels et - 31,5 % après éléments exceptionnels). Neuf établissements sont passés sous sa gestion, dont trois en Italie.

■ **CDC IXIS** : le pôle de banque d'investissement et de financement d'Euilia, société commune Caisse des dépôts-Caisse d'Epargne, a dégagé au premier semestre un bénéfice net en baisse de 26,7 %, à 173 millions d'euros, et un produit net bancaire en hausse de 6,3 %, à 1,061 milliard d'euros.

La société de maintenance aéronautique Sogerma veut supprimer 322 emplois à Mérignac

La filiale d'EADS a perdu le marché d'entretien des avions C-130 au profit d'une entreprise portugaise. Les syndicats dénoncent une référence systématique aux effets du 11 septembre

BORDEAUX

de notre correspondant régional

La direction de la Sogerma, filiale d'EADS spécialisée dans la maintenance aéronautique civile et militaire, a annoncé en comité central d'entreprise, jeudi 12 septembre, la suppression de 322 emplois sur 1 253 dans son unité de Mérignac, en Gironde. Une décision qui ne dépend pas seulement de la crise de l'aéronautique civile, mais de la perte du marché de la maintenance des Hercules C-130 de l'armée de l'air française, désormais effectuée au Portugal.

Le plan social annoncé concerne 94 salariés qui partiraient à la retraite à 57 ans d'ici à 2004 et aussi 42 autres qui pourraient partir à partir de 55 ans. 71 personnes se verraient d'office proposer un poste ailleurs dans le groupe. Enfin, 98 salariés et 17 cadres seraient contraints de quitter l'usine de Mérignac soit en acceptant un reclassement à l'intérieur du groupe EADS, soit en étant licenciés.

Les syndicats attirent depuis des mois l'attention des élus et des pouvoirs publics sur la situation d'une entreprise qui fait partie du paysage économique bordelais depuis les

années 1920. « Chacun a dit qu'il s'en occupait, mais personne n'a rien fait. Ils étaient bien trop pris par la campagne électorale », constate Jean-Claude Mazeau, secrétaire de la section FO de la Sogerma et délégué central d'EADS. Selon lui - les autres centrales syndicales partagent son analyse -, les difficultés viennent d'un appel d'offres européen lancé en janvier par la direction générale de l'armement. Celui-ci a fait perdre à la Sogerma le marché de l'entretien des appareils gros porteurs de l'armée de l'air, quator-

ze C-130, qu'elle détenait depuis quinze ans. « Nos homologues allemands en rien encore. Nous sommes les seuls en Europe à soumettre la maintenance de nos avions militaires à un pays étranger », constate M. Mazeau. L'entreprise adjudicataire, OGMA, emploie 2 200 personnes dans la banlieue de Lisbonne, mais, d'après les syndicats, elle a pris trop de marchés civils et militaires, à des prix qu'elle ne peut assumer. « Déjà nous savions en mai et juin que leurs salariés n'avaient pas été payés, s'alarme M. Mazeau. Mal-

gré cela, sans aucun audit, la DGA a fait son choix. Elle s'est fondée sur le seul coût. »

PLUS DE PRÉCARITÉ

Pour le délégué CGT au comité d'entreprise, Jean Blanc, il est « surprenant » de se retrouver devant un plan de licenciement qui touche 322 personnes alors que seules 120 étaient concernées par l'entretien du C-130. « Nous avons appris qu'il y avait un projet d'abandon de la maintenance pour les aménagements de cabine et la transformation d'avions. Il suffirait de rapatrier chez nous les trains d'atterrissage, envoyés à Rouen où ils sont en surcapacité. »

Les syndicats dénoncent une référence systématique aux effets du 11 septembre pour installer plus de précarité : « C'est vrai que nous avons perdu des compagnies comme Sabena, Swissair ou Cyprus parce qu'elles ont trouvé ailleurs, au Liban, 50 % moins cher. Mais il faut trouver des mesures pour limiter la casse, plaide M. Mazeau. Nous savons tous que, d'ici deux ans, la flotte aura doublé. Il faut se situer dans cette perspective et maintenir notre savoir-faire. »

Pierre Cherruau

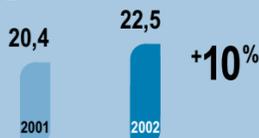
résultats semestriels 2002

France Télécom

Poursuite de la croissance nouvelles et de l'international. Résultat opérationnel en forte hausse. Résultat net part du Groupe marqué par des provisions exceptionnelles.

Au 1^{er} semestre, en milliards d'euros

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



Part des activités de croissance dans le chiffre d'affaires

69%

Part du chiffre d'affaires à l'international

40%

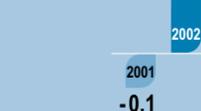
EBITDA RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



RÉSULTAT RÉCURRENT AVANT IMPÔT



RÉSULTAT NET AU 30/06/2002



Retrouvez nos résultats sur : www.francetelecom.com

Pour tout renseignement : 10 10 ou 0 800 05 10 10 (appel gratuit)

Poursuite de la croissance

Les activités nouvelles (mobiles, Internet et réseaux) et l'international représentent 69 % du chiffre d'affaires, profitant de la croissance rapide des nouveaux usages comme l'Internet haut débit et les SMS. En France, à la fin du semestre, les parts de marché de la téléphonie fixe se stabilisent et le décollage de l'ADSL se confirme (730 000 abonnés). Leader en France et au Royaume-Uni, Orange poursuit une croissance supérieure à 10 % sur chacun de ses marchés. Les services d'accès à Internet de Wanadoo sont également en forte progression, en France comme à l'international. Avec l'intégration de l'opérateur polonais TP SA le 1^{er} avril 2002, le nombre de clients servis par le groupe France Télécom est de 107,3 millions au 30 juin 2002.

Amélioration des marges

Le résultat brut d'exploitation (Ebitda) et le résultat opérationnel augmentent plus vite que le chiffre d'affaires, confirmant ainsi les promesses de la stratégie

misant sur les activités nouvelles des télécoms, qui représentent dorénavant près de la moitié de l'Ebitda. Le résultat opérationnel croît de 17,3 %.

Orange connaît une forte croissance (+ 41 %) de son Ebitda. En avance sur son plan de développement, Wanadoo a pour la première fois enregistré un Ebitda positif. Equant a, dans un contexte économique difficile, enregistré un Ebitda positif en progression, grâce notamment à l'amélioration de sa structure de coûts.

Provisions exceptionnelles dues essentiellement à la solution MobilCom

Hors éléments exceptionnels, la profitabilité du Groupe est croissante. Le résultat récurrent avant impôt progresse de 1,1 milliard d'euros. Les choix retenus sur le dossier MobilCom et la prise en compte d'autres risques ont conduit France Télécom à passer des provisions pour 11,1 milliards d'euros. Le résultat net part du Groupe ressort à - 12,2 milliards d'euros. La dette nette atteint 69,7 milliards d'euros au 30 juin 2002.



france telecom

Michel Polacco directeur de France-Info

LE JOURNALISTE Michel Polacco, 54 ans, a été nommé directeur de France-Info, lundi 16 septembre. Jusqu'ici directeur du développement et du multimédia de la station tout-info, qui fêtera ses quinze ans le 19 septembre, il assurait aussi les chroniques « aéronautique » et « défense » pour les stations de Radio France. M. Polacco succède à Pascal Delannoy, autre figure historique de France-Info, qui souhaitait quitter la direction après quinze ans de service et qui le remplace à la direction du développement. Passionné d'aviation, M. Polacco a démarré sa carrière de journaliste en 1966 à France-Inter. Après un passage par les quotidiens *L'Aurore* et *France Soir* puis par la chaîne Information Première, il participe en 1971 à la création de FIP et intègre Europe 1 l'année suivante. Revenu à Radio France en 1979, il est successivement grand reporter, rédacteur en chef adjoint, rédacteur en chef de France-Inter, avant de participer, en 1987, à la création de France-Info. En 1996, il est nommé secrétaire général de l'information de Radio France.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : le groupe Lagardère a apporté son soutien, lundi, au projet de reprise de BFM présenté par Denys Didelon, ancien directeur d'antenne de la station. De leur côté, trois dirigeants de BFM, dont son fondateur, Jacques Abergel, se sont prononcés, dans un courrier adressé au Conseil supérieur de l'audiovisuel, en faveur du projet proposé par RMC Info.

■ **PRESSE** : *France Soir* n'a pas paru, mardi, pour le septième jour consécutif. Les grévistes, qui protestent contre le plan d'économies de l'actionnaire italien Poligrafici Editoriale, ont reconduit leur mouvement après le refus de la direction de revenir sur le licenciement du président de la Société des journalistes.

Lagardère Media convoite l'édition française de Vivendi

En se portant candidat au rachat du pôle hexagonal de VUP, le groupe Lagardère rassure le gouvernement, qui ne veut pas d'une vente à l'étranger. Mais une telle concentration pourrait poser un problème de concurrence

IL AFFIRMAIT avoir des appétits dans la télévision. Arnaud Lagardère a pris le monde des médias à contre-pied, lundi 16 septembre, en annonçant que le groupe Lagardère Media, dont il est le cogérant, était candidat à la reprise des actifs français de Vivendi Universal Publishing (VUP), et qu'il n'était pas candidat à la reprise éventuelle de la chaîne française Canal+ ou dans une participation minoritaire dans le groupe Canal+.

Il a l'ambition de redevenir le premier éditeur français. L'opération coûterait entre 500 millions et 1 milliard d'euros au groupe, pour les seuls actifs français, à l'exclusion donc de l'éditeur américain Houghton Mifflin, mais aussi des filiales européennes et sud-américaines. « Lagardère est le seul opérateur industriel établi du secteur qui a les moyens de reprendre toute la partie française de VUP », assure Jean-Luc Lagardère, gérant du groupe, dans un point de vue que nous publions (*lire en première page*). M. Lagardère se pose en défenseur d'« une culture exceptionnelle » : « Ainsi est-il indispensable de la protéger, de lui garantir son indépendance et son originalité », écrit-il.

Le groupe Lagardère ne souhaite pas s'associer à l'un des trois consortiums actuellement en lice pour la reprise. Il s'oppose à la logique des fonds de pension dans l'édition. Le Crédit lyonnais - mandaté par Vivendi - a en effet déjà reçu les propositions de trois fonds pour une reprise globale des activités de VUP : d'un consortium regroupant PAI (ex-Paribas Affaires industrielles) et les fonds d'investissement KKR, Blackstone, Apax Partners ; de la holding Eurazeo, dépendant du groupe Lazard, associée au fonds Carlyle ; et de



JEAN-PIERRE MULLER/APF

Arnaud Lagardère (au centre) s'entretient avec Jean-Louis Lisimacchio (à gauche), PDG d'Hachette Livre, et Gérard de Roquemaurel, PDG d'Hachette Filipacchi Médias, avant la conférence de presse au cours de laquelle il a rendu publique son offre de reprise de la partie française de Vivendi Universal Publishing.

CDC Ixis Equity Capital (filiale de la Caisse des dépôts), alliée à Charterhouse. « Nous ne sommes pas des financiers, il n'est pas dans notre vocation de faire partie d'un tel ensemble », a expliqué Arnaud Lagardère, en annonçant la candidature de son groupe.

La perspective de voir des fonds d'investissement reprendre des maisons d'édition françaises avait provoqué l'inquiétude des milieux professionnels et des pouvoirs publics, appuyés directement par l'Elysée : « La diversité culturelle, ce n'est pas seulement un concept pour les tribunes internationales. C'est une réalité qu'il convient de mettre en œuvre. On ne peut pas regarder la vente de Vivendi Universal Publishing sans rien faire », avait déclaré au Monde (*Le Monde* daté 8-9 septembre) Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication.

Les salariés français de VUP ont

vivement réagi. Des assemblées générales ont lieu dans les entreprises et une manifestation est envisagée. « Tout candidat au rachat de VUP doit savoir que sa proposition devra être acceptée par les salariés, seuls garants de la création éditoriale, de l'équilibre économique et de la paix sociale au sein de l'entreprise », prévenaient, vendredi 13 septembre, les syndicats de Vivendi Universal Education France. Le sénateur et maire communiste d'Aubervilliers, Jack Ralite, avait publié une lettre au premier ministre signée notamment par des écrivains, dont Edmonde Charles-Roux (proche de Jean-Luc Lagardère), François Nourissier ou Alain Rey, « pour ne pas abandonner des fleurons de l'édition française (...) à la logique de financiarisation de la culture ».

La candidature de Lagardère Media est destinée à rassurer les protagonistes de l'affaire. Mais la

promesse de reprise du pôle français par un groupe français est un atout. Le gouvernement ne peut pas intervenir directement, comme l'a précisé M. Aillagon, qui a néanmoins salué, lundi, l'entrée de Lagardère Media dans le dossier. Selon lui, elle « crée incontestablement un fait nouveau. Elle illustre le fait que les solutions françaises de type industriel, et solides, existent pour le rachat de VUP ».

Fortement appuyée et sollicitée, la candidature du groupe Lagardère se heurte à plusieurs obstacles. Outre les problèmes de concurrence que peut induire un groupe aussi dominant dans l'édition française, le premier handicap tient à la procédure elle-même choisie par Vivendi Universal. Le groupe présidé par Jean-René Fourtou a jusqu'à présent privilégié une vente en bloc de VUP pour obtenir le plus rapidement possible un montant d'au moins 3 milliards

d'euros. Cette procédure a exclu les éditeurs français et étrangers du dossier, au bénéfice des seuls fonds d'investissements. « Le vrai problème de notre candidature, c'est qu'elle est isolée, parallèle à la procédure actuelle de Vivendi », reconnaît-on chez Lagardère.

L'autre handicap tient au choix de se limiter à la partie strictement française. Les scénarios, au cas où le groupe ne serait pas vendu en bloc, envisageaient une scission entre Houghton Mifflin et le reste de VUP. L'éditeur américain devrait trouver preneur pour un montant situé entre 1,5 et 2 milliards d'euros, alors qu'il a été acheté 2,2 milliards d'euros. L'hypothèse Lagardère conduirait à une autre séparation entre la partie française et les filiales étrangères du groupe. A moins qu'Hachette ne s'allie avec un partenaire européen, éditeur et non financier, pour réaliser l'opération.

Quelle va être la position de Vivendi Universal, pris entre les pressions financières et bancaires - qui demandent des cessions d'ac-

« Tout candidat au rachat de VUP doit savoir que sa proposition devra être acceptée par les salariés »

tifs rapides -, et politiques, qui le poussent à ne pas céder le patrimoine éditorial et à considérer sérieusement la candidature du groupe Lagardère ? « Le fait qu'un éditeur ouvre le jeu redonne confiance à tous les éditeurs, explique un banquier. Ceux-ci peuvent se greffer dans la procédure. Et même si Hachette l'emporte, Lagardère annonce qu'il rétrocedera certaines maisons pour des raisons de concurrence... » Seul l'éditeur français Nicolas Philippe (*Le Serpent à plumes...*) avait annoncé publiquement qu'il voulait déposer une offre associée au Crédit agricole. Les éditeurs européens sont à l'affût. L'allemand Bertelsmann, qui ne s'est guère manifesté jusque-là, occupé par des réorganisations internes, pourrait bénéficier d'un délai dans le processus de vente. Le groupe italien Rizzoli, propriétaire de Flammarion, suit le dossier avec « un intérêt soutenu ».

L'issue du dossier VUP devrait être connue le 25 septembre, date à laquelle Vivendi Universal prévoit, au cours d'un conseil d'administration, de dévoiler sa stratégie et les modalités de la mise en vente de son pôle d'édition.

Bénédicte Mathieu et Alain Salles

Un très grand nombre de marques

● **Lagardère Media**. Cette branche du groupe Lagardère, présidée par Arnaud Lagardère, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,67 milliards d'euros en 2001, mais ce chiffre consolide d'autres activités du groupe. Elle comprend quatre filiales : - Hachette Livre (chiffre d'affaires 846 millions d'euros) comprend les éditions scolaires Hatier, Hachette et Didier et les éditions de littérature générale Grasset, Calmann-Lévy, Fayard, le Livre de poche, Stock... - Hachette Filipacchi Médias (2,34 milliards), numéro un mondial de la presse magazine avec plus de 200 titres dans 34 pays : *Elle*, *Paris Match*, *Télé 7 Jours*, *Première*, *Journal du dimanche*... - Hachette Distribution Services (3,8 milliards) comprend les kiosques Relay, Virgin Mégastore... - Lagardère Active (633 millions), branche de l'audiovisuel et des nouveaux médias (Match TV, Canal J, la chaîne Météo...)

● **Vivendi Universal Publishing (VUP)**. Cette division de Vivendi Universal a réalisé un chiffre d'affaires global de 4,722 milliards d'euros en 2001. Elle est organisée autour de sept secteurs d'activité. Le chiffre d'affaires de l'édition s'élève à 1,3 milliard d'euros hors Houghton Mifflin (1,3 milliard d'euros), une fois retirés les chiffres de la presse professionnelle (955 millions d'euros), qui a été vendue, de *L'Express* et Comareg (600 millions) et des jeux (503 millions). - Littérature et référence regroupent des marques comme Robert Laffont, Plon, Perrin, Larousse, Le Robert, Julliard, Belfond, 10/18, Pocket... - L'éducation comprend les éditions Nathan, Bordas, Dalloz Armand Colin et, à l'étranger, des maisons comme Houghton Mifflin (Etats-Unis) ou Anaya (Espagne).

Hachette veut redevenir numéro un du livre

LE PAYSAGE de l'édition française est depuis un quart de siècle dominé par deux grands groupes. Hachette a progressivement cédé la première place à l'ensemble bâti par Christian Brégué, qui s'est au fil des ans appelé Groupe de la Cité, CEP-Communication, Havas ou VUP. La filiale de Lagardère est aujourd'hui en passe de supplanter son rival en l'absorbant. « Une concentration est devenue indispensable », écrit Jean-Luc Lagardère dans son point de vue (*lire en première page*).

La concentration va connaître une étape décisive si la candidature du groupe Lagardère aboutit. Le chiffre d'affaires réalisé dans le livre par les deux groupes est supérieur au chiffre d'affaires de l'édition française (2,3 milliards d'euros en 2001). Cela comprend les filiales internationales d'Hachette et surtout de VUP, mais surtout indique le poids écrasant des deux structures, qui représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'édition sur le seul territoire français. Une concentration autour d'un seul groupe effraie certains éditeurs, qui voient ressurgir « la pieuvre verte », comme on avait

surnommé Hachette, présente aussi dans la presse et la librairie (Relay, Virgin). Mais l'idée de voir des grandes marques du patrimoine, comme Larousse ou Nathan, passer entre les mains de groupes financiers ou étrangers a suscité une grande inquiétude.

PROBLÈMES DE CONCURRENCE

Le groupe Lagardère se déclare « optimiste » sur la question des seuils de concurrence. Il a étudié la question avec ses avocats et pris des contacts avec les autorités chargées de la concurrence à Paris et à Bruxelles. Au-delà des questions juridiques, « l'ensemble Hachette Livre-VUP France », selon l'expression de M. Lagardère, va se trouver en position de force dans le scolaire, le livre de poche, la distribution, les dictionnaires et le pratique. Des marques comme Le Livre de poche, Le Masque, Mille et Une Nuits rejoindraient par exemple Pocket, 10/18 ou Fleuve noir, et détiendraient ainsi 58 % du marché. Hachette et Vivendi possèdent chacun une impressionnante infrastructure de distribution qui risque de faire double emploi et de déboucher sur un

monopole de la distribution dans les petits points de vente. Pour les dictionnaires, Vivendi a déjà 65 % du marché, sans que cela ait soulevé de problèmes de concurrence.

Le secteur le plus crucial est l'édition scolaire. Depuis le rachat d'Hatier, Hachette représente plus de 40 % du marché et Vivendi 35 %. Dans le parascolaire, Hachette représente 47 % et Vivendi 32 %. M. Lagardère prend les devants, en annonçant : « Si nous étions contraints de nous séparer de certaines parties de l'ensemble Hachette Livre-VUP France, nous le ferions exclusivement au profit des autres opérateurs du secteur, ou éventuellement d'entreprises industrielles françaises intéressées sur le long terme. »

Il serait prêt à trouver un repreneur, de préférence un éditeur français, pour Bordas et Nathan. Cela pourrait permettre à un éditeur indépendant de grandir : Albin Michel possède Magnard, Gallimard essaie de prendre place dans l'éducation et le groupe Rizzoli, propriétaire de Flammarion, est prêt à se développer dans ce secteur.

A. S.

Le Monde

www.lemonde.fr

Abonnés du Monde, vous avez un message...

De : Jean-Marie Colombani
Date : mardi 3 septembre 2002
Objet : Communiqué spécial à tous les abonné(e)s du quotidien Le Monde

> Chère abonnée, cher abonné,

> Vous connaissez certainement déjà notre site www.lemonde.fr. Forts de son succès, nous avons récemment mis en ligne une « édition abonnés », à laquelle plusieurs milliers d'internautes sont aujourd'hui connectés !

> Vous pourrez dorénavant accéder directement à cette édition, dans le cadre de votre abonnement au quotidien Le Monde.

> Avec ce complément indispensable du journal, vous pouvez, en un seul clic, profiter de l'ensemble de nos contenus et services exclusifs : dépêches, archives, dossiers...

> Et par e-mail, dès 8 h 45, une « check-list » vous fournit une synthèse des dernières informations, ainsi que le menu du Monde à paraître l'après-midi.

> Une simple inscription de votre part sur www.lemonde.fr vous permet de bénéficier de tout un monde de services.

> Nous sommes heureux de vous offrir aujourd'hui ce nouvel avantage.

> Très cordialement
> Jean-Marie Colombani

Inscrivez-vous dès maintenant sur www.lemonde.fr
édition abonnés

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Le résultat des élections suédoises ouvre la voie à l'euro

CHRONIQUE DES MARCHÉS

EURO CONTRE COURONNE SUÉDOISE



Source : Bloomberg

dre, selon leurs prévisions, 0,25 % au milieu de l'année 2003, contre 0,60 % actuellement. Un pari de convergence entre les taux longs que Caroline Gaye et René Défossez, économistes de CDC Ixis Capital Market, invitent également les investisseurs à prendre dans une note publiée lundi et dans laquelle ils voient le niveau d'équilibre de la couronne entre 8,5 et 9. Pour la Deutsche Bank, le cours d'entrée de la couronne pourrait être fixé à 8,65.

UNE DEVISE PLUS STABLE

Dans l'immédiat, les professionnels espèrent que le nouveau gouvernement enverra prochainement un message en faveur de l'entrée du pays dans l'euro. Cela diminuerait la spéculation et réduirait la volatilité de la couronne face à la devise européenne, un élément que reprochaient il y a encore quelques mois à la Suède la Commission de Bruxelles et la Banque centrale européenne.

Dans leurs deux rapports publiés en mai, la Suède y était mentionnée comme relativement vertueuse vis-à-vis des quatre premiers critères de Maastricht (inflation, taux d'intérêt à long terme, ratios de déficit public et de dette publique rapportés au produit intérieur brut), et même exemplaire dans le domaine des finances publiques ; mais comme ne respectant pas les critères de convergence relatifs à son taux de change, ni celui de l'indépendance de sa banque centrale. La Commission y observait que la couronne suédoise n'avait jamais participé au mécanisme de change européen, qui fixe un couloir dans lequel la devise doit rester sage, et qu'elle avait « enregistré des fluctuations assez marquées par rapport à l'euro ».

Cécile Prudhomme

L'Irak autorise le retour de l'ONU, les marchés montent

LES INDICES boursiers ont réagi positivement, mardi 17 septembre, à l'annonce de la décision de l'Irak d'autoriser le retour sans conditions d'inspecteurs en armement des Nations unies, après avoir terminé sur une note mitigée, lundi. Après la décision de l'Irak, le dollar a également grignoté du terrain face à l'euro et au yen. Enfin, le baril de pétrole s'est replié nettement, à 28,40 dollars, mardi matin dans les cotations hors séance à New York, contre 29,67 dollars, lundi soir.

A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la séance de mardi en hausse de 3,27 %, atteignant 9 543,94 points. Les opérateurs nippons attendaient un rebond de Wall Street à la suite de la décision de Bagdad, l'indice Nasdaq 100 s'inscrivant en hausse de 2 % sur le marché à

terme, indique l'agence Reuters. D'autre part, le repli du yen face au billet vert (à 122,77 yens pour un dollar contre 122,25 la veille) a encouragé les valeurs exportatrices. L'action Toyota a gagné 4,89 %, à 3 110 yens. L'action Japan Airlines a progressé de 3,10 %, à 299 yens, profitant du reflux des prix du pétrole, qui allège sa facture énergétique.

Mardi matin, les indices européens ont eux aussi ouvert la séance en très forte hausse. L'indice Euro Stoxx des 50 premières capitalisations boursières de la zone euro gagnait 2,19 % dans les premiers échanges, s'inscrivant à 2 571,45 points. A Paris, le CAC 40 gagnait 3,29 %, à 3 245,45 points. A Francfort, le DAX bondissait de 3,75 %, à 3 443,41 points. A Londres, le Footsie s'inscrivait en hausse de 1,80 %, à 4 117,20 points.

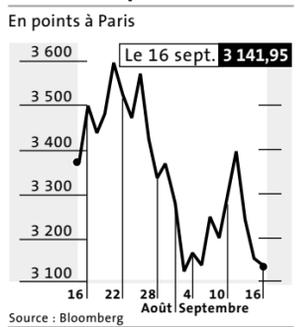
La devise européenne cotait 0,9661 dollar mardi matin, contre 0,9689 dollar lundi soir.

Lundi, l'indice Euro Stoxx avait cédé 0,57 %, à 2 516,31 points. Paris (-0,45 %) et Francfort (-1,26 %) avaient fini en baisse. A Londres, l'indice Footsie avait progressé de 0,91 %, lundi, à 4 044,30 points.

A Wall Street, l'indice Dow Jones avait gagné 0,81 %, lundi, à 8 380,18 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, s'était replié de 1,20 %, à 1 275,88 points.

Adrien de Tricornot

INDICE CAC 40



Source : Bloomberg

LES BOURSES DANS LE MONDE 17/9, 12h09

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3411,08 17/9	2,77	5467,31 19/3	3235,37 6/8	17,90
	Euro Neu Markt Price IX	459,71 17/9	0,62	1212,43 4/1	453,67 13/9	
AUTRICHE	Austria traded	1111,82 17/9	0,82	1368,18 2/5	1089,00 6/8	12,70
BELGIQUE	Bel 20	2161,53 17/9	1,28	2906,75 24/4	1930,33 24/7	11,70
DANEMARK	Horsens Bnex	215,81 17/9	1,18	280,92 26/3	196,97 24/7	13,80
ESPAGNE	Ibex 35	6243,00 17/9	2,56	8608,50 4/1	5815,60 6/8	16,40
FINLANDE	Hex General	5653,68 17/9	2,96	9224,38 4/1	4711,08 24/7	15,40
FRANCE	CAC 40	3217,35 17/9	2,40	4720,04 4/1	2898,60 24/7	16,40
	Mid CAC	1510,16 17/9	0,63	2176,89 2/4	1500,71 16/9	16,60
	SBF 120	2266,28 17/9	2,13	3263,90 28/3	2073,22 24/7	16,60
	SBF 250	2169,40 17/9	2,22	3081,89 28/3	2067,69 24/7	16,60
	Indice second marché	1993,38 17/9	0,33	2567,01 15/5	1986,73 16/9	12,80
	Indice nouveau marché	540,53 17/9	-0,91	1175,41 7/1	532,19 16/9	
GRÈCE	ASE General	1948,40 17/9	0,40	2655,07 3/1	1935,20 16/9	14,00
IRLANDE	Irish Overall	4310,23 17/9	2,09	6085,02 18/1	3901,53 24/7	10,70
ITALIE	Milan Mib 30	24903,00 17/9	2,12	33548,00 17/4	22698,00 24/7	17,70
LUXEMBOURG	Lux Index	807,77 16/9	0,48	1162,47 14/1	801,13 13/9	17,90
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	345,53 17/9	2,64	531,45 18/4	303,72 24/7	13,60
PORTUGAL	PSI 20	5817,20 17/9	-0,65	7998,50 4/1	5787,08 7/8	13,70

EUROPE Mardi 17 septembre 12h10

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2584,29	2,70
AUTOMOBILE	192,77	2,72
BANQUES	220,44	3,29
PRODUIT DE BASE	161,45	2,64
CHIMIE	279,70	1,91
TÉLÉCOMMUNICATIONS	296,80	2,56
CONSTRUCTION	185,83	1,49
CONSOMMATION CYCLIQUE	85,17	3,83
PHARMACIE	347,20	1,40
ÉNERGIE	283,51	0,32
SERVICES FINANCIERS	170,42	2,04
ALIMENTATION ET BOISSON	214,16	1,64
BIENS D'ÉQUIPEMENT	267,93	1,20
ASSURANCES	176,82	3,39
MÉDIAS	152,96	2,10
BIENS DE CONSOMMATION	296,90	1,79
COMMERCE ET DISTRIBUTION	235,51	2,12
HAUTE TECHNOLOGIE	240,20	3,41
SERVICES COLLECTIFS	230,95	1,97

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	14,78	4,45
AEGON NV	NL	10,79	1,91
AIR LIQUIDE	FR	132,90	1,92
ALCATEL A	FR	3,60	2,44
ALLIANZ N	AL	102,03	4,33
AVENTIS	FR	57,55	1,95
AXA	FR	12,57	3,37
BASF AG	AL	40,98	0,74
BAYER	AL	22,30	4,16
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	20,30	4,32
BVVA	ES	9,59	4,24
BNP PARIBAS	FR	44,15	4,87
BSCH	ES	6,57	4,95
CARREFOUR	FR	47,07	3,29
DAIMLERCHRYSLER N	AL	42,46	3,74

DANONE	FR	126,90	1,44
DEUTSCHE BANK AG	AL	61,70	4,49
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,49	1,84
E.ON	AL	51,00	2,62
ENDESA	ES	11,49	2,59
ENEL	IT	5,54	3,36
ENI SPA	IT	15,29	0,52
FORTIS	BE	17,74	2,84
SZ TESTSYSTEME	BE	0,47	17,50
INTERNOLIX	BE	2,58	16,22
INFOGENIE EUROPE	BE	0,23	15,00
Plus mauvaises performances			
CINEMEDIA FILM AG	AL	0,12	-82,61
AMATECH	AL	0,16	-42,86
MICROLOGICA	AL	0,07	-41,67
WORLDCOM	AL	0,12	-29,41
B.U.S. BERZELIUS VZ	AL	5,20	-24,64
GFN	AL	0,13	-23,53
MUEHL PRODUCT&SERV	AL	0,30	-23,08

16/9 : 89 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
CEYONIO		0,03	50,00
VALUE MANAGEMENT		2,00	33,33
IFCO SYSTEMS		0,29	26,09
FAME		0,15	25,00
SZ TESTSYSTEME		0,47	17,50
INTERNOLIX		2,58	16,22
INFOGENIE EUROPE		0,23	15,00
Plus mauvaises performances			
CINEMEDIA FILM AG		0,12	-82,61
AMATECH		0,16	-42,86
MICROLOGICA		0,07	-41,67
WORLDCOM		0,12	-29,41
B.U.S. BERZELIUS VZ		5,20	-24,64
GFN		0,13	-23,53
MUEHL PRODUCT&SERV		0,30	-23,08

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4129,60 17/9	2,11	5362,29 4/1	3625,89 24/7	14,60
	FTSE techMark 100 index	722,32 17/9	0,95	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	515,61 17/9	0,99	878,88 4/1	468,52 24/7	20,50
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7521,46 17/9	0,67	9019,42 7/5	6546,35 26/7	10,20
ISLANDE	ICEX 15	1305,72 17/9		1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1104,65 17/9	1,81	1486,22 28/1	1026,65 26/7	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	450,90 17/9	0,74	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	334,84 16/9	-0,67	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	5059,40 17/9	2,07	6740,60 17/5	5490,50 26/6	17,40
TURQUIE	National 100	9205,05 17/9	1,23	15071,83 8/1	8514,03 3/7	14,30
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	385,77 16/9	-0,42	471,33 6/2	267,73 14/6	23,50
BRÉSIL	Bovespa	9831,05 16/9	-3,44	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,50
CANADA	TSE 300	6500,61 16/9	0,88	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,40
CHILI	Ipsa	83,44 17/9	-0,89	102,37 4/1	79,19 24/7	14,50
ÉTATS-UNIS						
Dow Jones ind.		8380,18 16/9	0,81	10673,09 19/3	7532,66 24/7	18,10
Nasdaq composite		1275,88 16/9	-1,20	2098,87 9/1	1192,42 24/7	36,70
Nasdaq 100		908,48 16/9	-1,66	1710,22 9/1	856,34 5/8	35,90
Wilshire 5000		8442,02 16/9	0,01	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
Standards & Poors 500		891,10 16/9	0,14	1176,96 7/1	775,67 24/7	17,70
MEXIQUE	IPC	6190,52 13/9	-0,47	7611,12 11/4	5500,75 5/8	11,80

FRANCFORT

16/9 : 89 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CEYONIO	0,03	50,00
VALUE MANAGEMENT	2,00	33,33
IFCO SYSTEMS	0,29	26,09
FAME	0,15	25,00
SZ TESTSYSTEME	0,47	17,50
INTERNOLIX	2,58	16,22
INFOGENIE EUROPE	0,23	15,00
Plus mauvaises performances		
CINEMEDIA FILM AG	0,12	-82,61
AMATECH	0,16	-42,86
MICROLOGICA	0,07	-41,67
WORLDCOM	0,12	-29,41
B.U.S. BERZELIUS VZ	5,20	-24,64
GFN	0,13	-23,53
MUEHL PRODUCT&SERV	0,30	-23,08

LONDRES

16/9 : 1420 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MARCONI	0,01	12,60
THUS	0,06	12,09
IQE	0,11	10,00
LOGICA	1,36	5,86
XSTRATA	6,35	5,49
REUTERS GROUP	2,46	4,68
EMI GROUP	1,72	3,93
Plus mauvaises performances		
BRITISH ENERGY	0,18	-14,29
QXL RICARDO	0,18	-11,63
AMEC PLC	2,35	-7,48
CORUS GROUP	0,47	-6,00
MOTHERCARE	1,27	-5,93
DIMENSION DATA HLD	0,17	-5,71
SHIRE PHARMA GRP	5,90	-5,30

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 17/9				
	Taux 12/2	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,31	4,54	4,92
ROYAUME-UNI	3,47	4,00	4,64	4,44
ITALIE	3,29	3,31	4,64	5,11
ALLEMAGNE	3,29	3,31	4,41	4,92
JAPON	0,05	0,07	1,01	1,68
ÉTATS-UNIS	1,90	1,82	3,95	4,92
SUISSE	0,72	0,71	2,79	3,42

MARCHÉS A TERME LE 17/9, 12h10

Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS			
CAC 40 TER.	9/2	3242,00	3222,00 562143
EURO NOTIO.	12/2		92,50 0
EURO ST. 50	9/2	2595,00	2590,00 959
FRANCFORT			
BUND 10 ANS	12/2	111,44	111,45 706872
LONDRES			
EURIBOR 3m.	12/2	96,82</	

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 17 septembre 11h30

Table of French stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values (continued) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market values in the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market values outside the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

16/9 : 8,05 millions d'euros échangés

Table of New Market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of New Market values (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring articles on 'Le retour de Dieu', 'Immigrés : l'Europe entre accueil et rejet', and 'Les clés de l'info'.

SECOND MARCHÉ

16/9 : 14,56 millions d'euros échangés

Table of Second Market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of Second Market values (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 17/9 à 11h

Table of SICAV and FCP values with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

AUJOURD'HUI

TECHNOLOGIES

LE TERTIAIRE ET L'INDUSTRIE, dont les activités représentent les trois quarts des besoins de la France en électricité pour l'éclairage – le reste est dédié au résidentiel –, peuvent, sans trop de mal, réduire

leur consommation de 30 %. Pour satisfaire la demande lors des heures de pointe annuelles (vers 19 heures en hiver), EDF doit mettre en marche ses CENTRALES THERMIQUES qui produisent du CO₂

favorisant l'effet de serre. Pourtant, les fabricants de luminaires offrent depuis dix ans toute une palette de SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUES ET PERFORMANTS. En les utilisant, de

nombreuses entreprises et certaines villes ont obtenu une RÉDUCTION DE LEUR CONSOMMATION et de leur facture électrique. Preuve qu'une gestion de ce problème permet de gagner sur tous les tableaux.

Eclairer mieux et à moindre coût les lieux de travail

Le programme européen Greenlight incite les entreprises à utiliser de nouveaux systèmes d'éclairage pour diminuer les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Les Journées nationales de la lumière, qui se sont tenues à Clermont-Ferrand, favorisent la prise de conscience.

À EN CROIRE EDF et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la France consacre chaque année 41,5 milliards de kWh – soit un peu plus de 10 % de sa consommation électrique – à ses besoins en éclairage. Le civisme dans ce domaine n'étant pas la règle, ces deux organismes se sont interrogés sur le fait de savoir s'il était possible de faire de substantielles économies. La réponse est sans ambiguïté : le tertiaire et l'industrie, dont les activités représentent les trois quarts des besoins – le reste est dédié au résidentiel – peuvent, sans trop de mal, réduire leur consommation de 30 % ! A condition bien sûr d'avoir bien identifié les postes de cette débauche consommatoire.

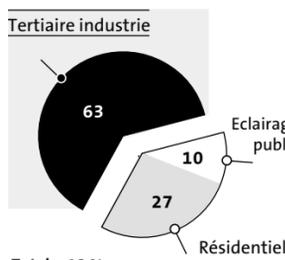
Pour Hervé Lefebvre, expert éclairage de l'Ademe au département maîtrise de la demande d'électricité, il n'y a guère de mystère : « L'usage de pointe de l'éclairage, tous secteurs confondus, se situe en hiver aux alentours de 19 heures. » En sont responsables les particuliers, mais aussi les services de nettoyage présents dans les bureaux à cette heure-là, les grandes surfaces et les industries qui fonctionnent souvent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour satisfaire leurs besoins, EDF doit alors mettre en marche ses centrales thermiques qui, si elles écrent la demande soudaine des utilisateurs, le font au prix d'une pollution en oxyde de carbone (CO₂) importante peu en accord avec le protocole de Kyoto.

Pour tenter d'infléchir cette tendance, la Commission européenne a lancé, début 2000, le programme Greenlight, dont l'Ademe est le correspondant national. Les entreprises qui y adhèrent s'engagent, bien que ne recevant aucune aide financière, à rénover pendant cinq ans leur éclairage là où cela est rentable. Une initiative que le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) a reprise à son compte en aménageant sa réglementation thermique 2000 (elle concerne les permis de construire pour les bâtiments neufs déposés après le 1^{er} juin 2001) afin d'y intégrer l'éclairage. Les menta-

L'UTILISATION DE TUBES FLOUORESCENTS À BALLAST ÉLECTRONIQUE INDUIT DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUBSTANTIELLES

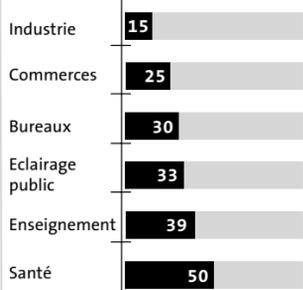
41,5 milliards de kWh par an

→ Consommation électrique française annuelle en matière d'éclairage, en %



Total = 10 % de la consommation totale d'électricité

→ Poids moyen sur la facture d'électricité, en %



→ Tableau comparatif de trois tubes fluorescents

	Gestion éclairage	Heures	Consommation	Economie
Diamètre : 26 mm + ferromagnétique	Non	1 279	268 kWh	Référence
Diamètre : 26 mm + ballast électronique	Oui	722	123 kWh	54 %
Diamètre : 16 mm + ballast électronique	Oui	722	101 kWh	62 %

Sources: Ademe et Mazda éclairage

lité changeraient-elles ? Les Journées nationales de la lumière, qui se sont tenues à Clermont-Ferrand les 16 et 17 septembre, suivant les congrès IECEB et Right Light, qui ont eu lieu du 27 au 31 mai à Nice, montrent que les économies en matière d'éclairage intéressent de plus en plus les entrepreneurs et les industriels européens. Ils indiquent aussi que le programme Greenlight fait de plus en plus d'adeptes. A l'exception notable des... Français. Une situation d'autant plus paradoxale que les fabricants de luminaires présents sur le marché français – Philips et sa marque Mazda Éclairage, Osram, Sylvania et General Electric – offrent depuis dix ans toute une palette de systèmes d'éclairage économiques et performants.

« Par manque d'informations, ces produits sont peu utilisés par les maîtres d'ouvrage », regrette Her-

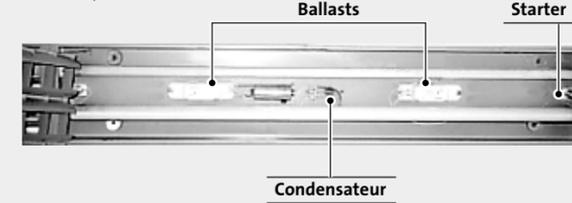
vé Lefebvre, alors que les bénéfices potentiels sont considérables. Ainsi, avec une efficacité lumineuse accrue, Gas Natural Headquarters (Espagne) a réduit sa consommation électrique de 60 % et économisé désormais 27 230 euros par an. Pour Beers Metalwerken (Belgique), la réduction

Des déchets dangereux

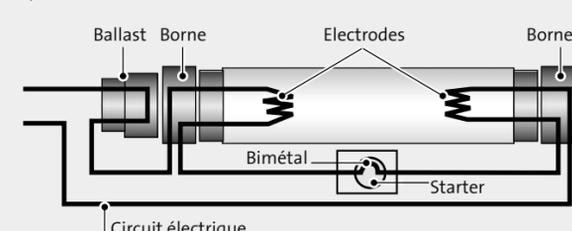
Les tubes fluorescents sont considérés comme des déchets dangereux en raison du mercure qu'ils contiennent. Ils sont donc concernés par la directive européenne relative aux déchets dangereux, qui a été transposée en France par un décret du 15 mai 1997 et qui est applicable depuis le 1^{er} janvier 1998. Ce décret stipule que le producteur du déchet (l'utilisateur final de la lampe) est responsable de ses lampes jusqu'à leur élimination. Le professionnel ou le détenteur final de tubes usagés doit donc assurer leur collecte séparée et leur traitement. Une filière industrielle s'est mise en place pour assurer ces deux activités, et le Syndicat de l'éclairage (<http://www.feder-eclairage.fr>) tient à la disposition des utilisateurs une liste d'entreprises susceptibles de traiter ces produits. De leur côté, en vingt ans, les fabricants ont réduit de 80 % la quantité de mercure présente dans les tubes. Enfin, le groupe Philips effectue aux Pays-Bas des recherches visant à recycler à 100 % les tubes fluorescents usagés.

Le principe du tube fluorescent

→ Description



→ Schéma



Un tube fluorescent fonctionne par décharge d'un courant électrique dans une atmosphère de vapeur de mercure. Sous tension, les électrodes en tungstène émettent des électrons, qui entrent en collision avec les atomes de mercure. Le rayonnement ultraviolet ainsi produit est transformé en lumière visible par la couche fluorescente de la face interne du tube.

est de 38 % et le gain annuel de 8 133 euros. La ville de Sassari (Italie), enfin, a réduit sa facture de 172 551 euros par an en diminuant sa consommation électrique de 30 %

Comment de tels gains sont-ils possibles ? La recette est simple : en utilisant des tubes fluorescents

à haut rendement et en pratiquant une véritable gestion de l'éclairage. Ces tubes, très différents des tubes au néon, émettent leur lumière grâce à une décharge électrique déclenchée dans la vapeur de mercure qu'ils contiennent. Il se produit alors un rayonnement ultraviolet qui est ensuite converti en lumière visible par les poudres photoluminescentes qui tapissent l'intérieur du tube.

Aujourd'hui existent sur le marché des tubes T8 (26 mm de diamètre) à haut rendement dont l'efficacité lumineuse est améliorée par l'utilisation de poudres émettant dans les trois couleurs fondamentales (rouge, vert et bleu), au lieu d'une seule comme précédemment. Le résultat est un très bon indice de couleurs et une durée de vie exceptionnelle : 90 % de flux lumineux après 12 000 heures de fonctionnement. D'autres, les T5 (diamètre 16 mm), appa-

rent récemment, sont le nec plus ultra de l'évolution technique dans ce domaine et offrent une efficacité lumineuse optimisée.

A ces qualités s'en ajoute une autre qui tient à un système généralement gourmand en énergie et très perfectible, le ballast. C'est cette pièce qui donne l'impulsion électrique destinée à exciter le gaz du tube et qui régule le courant. Or ce ballast utilise quelque 12 Watts sur les 58 Watts que consomme une lampe fluorescente. De nouveaux ballasts électroniques permettent de gagner 20 % sur cette consommation, mais aussi de prolonger la durée de vie des lampes de 50 %.

Un progrès technique que la Commission européenne n'a pas voulu ignorer plus longtemps. En décembre 2001, elle a édicté la directive 00/55/EC qui vise à interdire progressivement l'utilisation des ballasts ferromagnétiques au

Les économies en matière d'éclairage intéressent de plus en plus les entrepreneurs et les industriels européens

profit de ces ballasts électroniques. Objectifs avoués : économiser 12 milliards de kWh à l'horizon et réduire ainsi les émissions annuelles de CO₂ de 6 millions de tonnes. Sans compter que l'on pourra sans doute faire peut-être un peu plus en gérant plus intelligemment l'éclairage, grâce à l'utilisation de cellules photosensibles et de détecteurs infrarouges capables d'adapter les émissions lumineuses en fonction de la lumière du jour et de ne les dispenser qu'aux endroits où se manifeste une présence humaine.

Christiane Galus

Les ampoules économiques pénètrent lentement le secteur résidentiel

LES PREMIÈRES lampes économiques ont été proposées sur le marché par le groupe hollandais Philips au début des années 1980. Depuis, leur efficacité lumineuse et leur esthétique ont été améliorées, mais leur progression reste lente chez les particuliers. Aujourd'hui, la majorité des achats se portent encore sur les ampoules à incandescence classiques et ensuite, dans une moindre mesure, sur les lampes à incandescence halogénées.

Une première étude réalisée par la Sofres en 1998 indiquait que 24 % des ménages possédaient au moins une lampe basse consommation. En 2000, ce chiffre est passé à 33 % et à la fin de 2001 à 44 %. « On sait, explique Hervé Lefebvre, expert de l'Ademe dans le département de maîtrise de la demande d'électricité, que chaque ménage utilise en moyenne vingt-deux points lumineux, dont cinq ont un temps d'utilisation important. Avec cinq lampes basse consommation par ménage, on obtiendrait 80 % de potentiel d'économie. » Des économies relativement peu visibles sur la facture des particuliers, mais qui ont une importance incidence au niveau national, puisque 24 millions de foyers sont concernés.

La progression des ventes de lampes économiques est due à une meilleure sensibilisation des consommateurs et à la baisse de leur prix. Alors qu'il était initialement de 15 euros, le coût moyen d'une ampoule économique a été divisé par deux et oscille autour de 7,17 euros. Selon l'Ademe, qui pré-

pare pour la rentrée avec EDF une plaquette sur les ampoules basse consommation destinée à sensibiliser les consommateurs, une ampoule de 15 W à 7,17 euros – qui remplace une lampe à incandescence de 75 W –, conçue pour durer 6 000 heures, connaît un retour sur investissement de quinze mois si elle est utilisée pendant trois heures par jour pendant six ans.

Les ampoules basse consommation proposées dans le commerce

La lampe halogène procure une lumière plus éclatante et dure plus longtemps

doivent leur faible consommation énergétique et leur longue durée de vie à leur conception. Ce sont des tubes fluorescents semblables à ceux qui sont utilisés dans les bureaux. Mais, à la suite d'un tour de force technique, ils ont été miniaturisés, pliés en deux et dotés d'un culot et d'un ballast. Pour qu'elles soient plus esthétiques, les fabricants ont rajouté une enveloppe extérieure qui les rend semblables aux lampes classiques.

La lumière émise par les ampoules traditionnelles est produite en portant à incandescence un filament de tungstène. La lampe halogène, très prisée des Français, est une petite sœur de la lampe à

incandescence classique. Des gaz halogénés (iode, brome) à haute pression sont introduits dans l'ampoule, ce qui limite l'évaporation du filament de tungstène. De ce fait, la lampe halogène procure une lumière plus éclatante et dure plus longtemps. Mais elle est grosse consommatrice d'énergie. Les halogènes sur pied consomment 150, 300 et 500 W selon les modèles. Les petites ampoules de 15 à 20 W qui équipent les spots sont moins gourmandes.

Si on utilise une ampoule à incandescence classique de 100 W, pour 100 watts consommés, 80 partiront en chaleur, et 20 seulement seront utilisés pour l'éclairage. Pour les lampes fluocompactes, c'est exactement le contraire : une ampoule de 25 W (qui équivaut à 100 W d'une ampoule classique) utilise 80 watts pour la lumière et 20 en chaleur.

Les lampes basse consommation cumulent donc plusieurs avantages : elles consomment quatre à cinq fois moins d'électricité que les ampoules à incandescence. Elles durent douze à quinze fois plus longtemps. Et elles ont un meilleur rendement lumineux. Une valeur qui se traduit en lumens par watt consommé : les lampes à incandescence et les halogènes ont une efficacité de 14 à 25 lumens par watt ; ce chiffre s'élève jusqu'à 80 pour les lampes basse consommation, et il atteint 115 pour les tubes fluorescents de très haut rendement utilisés dans le tertiaire.

C. Ga

La couche d'ozone bénéficie de la réduction du taux de produits nocifs dans l'atmosphère

Mais il faudra attendre 2050 pour qu'elle commence à se reconstituer

TOUT NE VA PAS MAL dans le domaine écologique ! Les nouvelles sur le front de la couche d'ozone sont rassurantes, si l'on en croit un rapport international dont les résultats ont été diffusés le 16 septembre lors de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone. La concentration dans l'atmosphère des substances dégradant l'ozone a commencé à décroître, mais il faudra attendre 2050 pour que la couche d'ozone stratosphérique commence à se reconstituer nettement, indique ce rapport, établi par la communauté scientifique internationale dans le cadre du protocole de Montréal sur la couche d'ozone signé en 1987. Le précédent rapport avait été publié en 1998.

Le principal résultat des observations est que la concentration dans la troposphère (la portion d'atmosphère allant du sol à 15 km d'altitude) des chlorofluorocarbures et autres halons décroît depuis le maximum atteint en 1992-1994. La quantité de chlore a diminué de 5 % à la vitesse de 0,6 % par an ; en revanche, le brome, présent en moindre quantité, continue de s'accumuler au taux de 3 % par an. Dans la stratosphère (de 15 à 45 km d'altitude), la concentration de substances chlorées plafonne et les chercheurs s'attendent à observer une décroissance des concentrations stratosphériques. Ces bons résultats découlent de la progressive diminution de la production des produits nocifs en

application du protocole de Montréal.

A ce rythme, ce n'est que vers le milieu du siècle qu'« un retour aux niveaux d'ozone connus avant les années 1980 au-dessus de l'Antarctique est attendu ». Ce délai illustre l'inertie des systèmes biosphériques, et la difficulté à corriger un déséquilibre provoqué par les sociétés humaines. Ainsi, le « trou » saisonnier dans la couche d'ozone stratosphérique au-dessus de l'Antarctique reste important : la quantité d'ozone est inférieure d'environ 60 % à ce qu'elle était auparavant.

UNE INTERPRÉTATION DIFFICILE

On observe aussi une diminution importante de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique, mais l'importance des variations naturelles rend ici l'interprétation plus difficile. Enfin, si les tropiques ne subissent pas d'amincissement de la couche d'ozone, c'est le cas des latitudes moyennes dans les deux hémisphères. Or les études confirment la corrélation entre l'amincissement de la couche d'ozone et l'accroissement des rayonnements ultraviolets qui ont augmenté depuis vingt ans de 6 à 14 % sur dix sites témoins répartis sur la planète. Or ce rayonnement accru peut favoriser les cancers de la peau. « Il n'existe cependant pas de données épidémiologiques permettant d'attribuer de manière indiscutable l'augmentation des cancers de la peau à celle des rayonnements ultraviolets », souligne

Gérard Mégie, président du CNRS et principal auteur du rapport.

L'étude souligne enfin que l'interaction entre la couche d'ozone et le changement climatique constituera un des principaux objets de la recherche dans les prochaines années. Il s'agit là d'un sujet parmi les plus contradictoires, l'amincissement de la couche d'ozone contrebattant le changement climatique sous certains aspects, mais le renforçant sous d'autres.

L'évolution positive des données sur la couche d'ozone est présentée comme un succès des engagements internationaux en faveur de l'environnement. Le rapport est présenté par le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), qui gère l'application du protocole de Montréal et souligne sa valeur d'exemple pour le protocole de Kyoto sur le changement climatique sous certains aspects, mais le renforçant sous d'autres.

La poursuite de cet effort de longue haleine suppose que les pays en développement utilisant encore des produits endommageant la couche d'ozone en cessent à leur tour la production, Inde et Chine en particulier. Un fonds multilatéral s'y emploie, qui a déboursé 1,4 milliard de dollars depuis 1991 pour aider à la fermeture des usines de ces produits. Son réapprovisionnement doit être discuté au mois de novembre prochain.

Hervé Kempf

A fleur de peau, des fibres nerveuses particulières achèment les sensations de caresse jusqu'au cerveau

Des chercheurs suédois et canadiens ont montré que des nerfs « subtils », sans myéline, seraient dédiés au plaisir du toucher

NUL BESOIN de vivre des amours torrides pour le savoir : l'extrémité des doigts et le bout de la langue sont nettement plus sensibles au toucher que le dos ou le genou. Les diverses parties du corps humain sont très inégales devant les sensations tactiles. Certaines sont chatouilleuses, d'autres réagissent à la démangeaison, au frisson ou à la chair de poule... Mais toutes, ou presque, sont sensibles à la douleur... et à la caresse. Des chercheurs suédois et canadiens ont montré que le plaisir procuré par cette dernière serait lié à une famille de fibres nerveuses dont on soupçonnait l'existence sans en comprendre le rôle.

Les couches superficielles ou profondes de la peau recèlent un très grand nombre de capteurs sensoriels, particulièrement denses dans les zones non recouvertes de poils. Ainsi la paume de la main est-elle dotée d'une sensibilité... à fleur de peau, tandis que la pulpe de l'extrémité des doigts ne compte pas moins de 250 récepteurs au centimètre carré.

Encore faut-il que la sensation tactile soit acheminée jusqu'au cerveau, où elle sera traitée et identifiée. « On pensait jusqu' alors que les sensations tactiles étaient conduites par de grosses fibres gainées de myéline (une membrane grasse qui isole le nerf comme la gaine plastifiée d'un fil électrique), tandis que les

sensations de douleur ou de température étaient prises en charge par de petites fibres plus ou moins myélinisées », rappellent Hakan Olausson (hôpital universitaire Sahlgrenska de Göteborg, Suède) et Yves Lamarre (université de Montréal, Québec). A en croire les deux principaux signataires de l'étude publiée sur le site internet de la revue *Nature Neuroscience* (numéro de septembre 2002), on ne connaissait ainsi que la trame grossière du fabuleux système de canalisation caché sous la peau. Ce dernier contiendrait aussi des fibres d'un troisième type, ne percevant ni les coups ni les brûlures, mais uniquement la caresse.

LE RÉSULTAT EST TROUBLANT

Pour dénicher ces nerfs subtils, il fallut aux chercheurs la rencontre avec une patiente de 54 ans, vivant à Montréal et souffrant d'une maladie qui a détruit ses grosses fibres myélinisées. Depuis l'âge de 31 ans, celle-ci n'éprouve plus aucune sensation tactile lorsqu'on exerce sur une partie de son corps une pression ou une vibration. Ainsi, il lui est impossible de sentir si une couverture la recouvre ou non. Pourtant, elle perçoit des sensations très fines, comme le frottement d'un pinceau sur son avant-bras ou le dos de sa main.

« Sans deviner de quel type de contact il s'agissait, cette patiente décrit une sensation clairement

agréable, qui n'a rien à voir avec celle produite par une douleur, une démangeaison ou un changement de température », précisent Olausson et Lamarre. Pour en savoir plus sur l'action des petites fibres sans myéline (dites « fibres C ») qui semblent ainsi être dédiées au plaisir du toucher, les chercheurs ont soumis leur malade, ainsi que plusieurs volontaires sains, à la résonance magnétique nucléaire (RMN), technique d'imagerie cérébrale qui visualise les zones du cortex mises en œuvre lors des diverses activités nerveuses.

Le résultat est troublant. Qu'elles reçoivent des caresses ou de légers frottements, les petites fibres nerveuses dépourvues de myéline parviennent toutes au même niveau cortical, dans une zone dite « insulaire ». Une région qui jouerait précisément un rôle dans le traitement des émotions affectives ou amoureuses...

Les fibres C sont-elles chargées d'une mission particulière ? Ont-elles constitué, sur le plan évolutif, une aide à la reproduction en guidant l'homme (et les animaux qui en sont dotés) vers la sensualité ? Sur ce point, les chercheurs, prudents, se bornent à suggérer que « ce système de réception tactile peut interagir avec les réponses émotionnelles, hormonales et affectives générées par les contacts peau à peau entre individus ». Ils rappellent éga-

lement que l'importance des attouchements doux pour le bien-être humain « a longtemps été suggérée, particulièrement depuis que l'on s'est aperçu que les bébés singes témoignent de l'affection à une mère de substitution lorsqu'elle leur apporte un confort tactile ».

Chez tous les primates, les réseaux sensitifs du toucher semblent façonner le développement dès les premières heures de la vie et peut-être même avant la naissance. Les singes portent leurs petits, les caressent, les épouillent. De même, la mère et son bébé développent très vite une relation tactile privilégiée, jugée aujourd'hui indispensable au développement harmonieux de l'enfant.

Dans la première moitié du siècle dernier, les bébés des orphelinats américains avaient beau être bien traités et correctement nourris, leur mortalité restait anormalement élevée. On s'aperçut que ces nourrissons n'étaient pratiquement jamais touchés, ni tenus dans les bras... De même, plusieurs études récentes ont montré que les bébés prématurés que l'on masse plusieurs fois par jour grossissent et s'éveillent à leur environnement plus rapidement que les autres. A en croire les dernières avancées de la neurophysiologie, les fibres C y sont sans doute pour quelque chose.

Catherine Vincent

Controverse sur l'allergie aux euros

PUBLIÉ DANS LE DERNIER NUMÉRO des *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, le travail d'une équipe française présenté par Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de physique, contredit les conclusions d'une étude suisse publiée dans *Nature* du 12 septembre et déclarant que les pièces de 1 et de 2 euros pouvaient entraîner des réactions cutanées chez les personnes allergiques au nickel (*Le Monde* du 12 septembre).

L'équipe réunissant des chercheurs du laboratoire de spectroscopie de translation (université Paris-Sud, Orsay) et de la faculté des sciences de l'université Chouaib Doukkali (El-Jadida, Maroc) estime que les chercheurs suisses ont eu recours à des tests de solubilisation sur des périodes longues, alors que la manipulation courante d'une pièce de monnaie ne dure que quelques secondes. Dans ce cas, le transfert de contamination métallique est surtout dû au frottement et non pas à un phénomène de dissolution.

Des tests qui simulent de manière réaliste la manipulation journalière montrent que les pièces de 1 et 2 euros transfèrent environ deux fois moins de nickel que les anciennes pièces françaises en nickel.



La conquête de la Lune intéresse l'industrie privée

LE DÉPARTEMENT D'ETAT AMÉRICAIN et la National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) ont donné leur feu vert à un projet de conquête de la Lune par une petite sonde spatiale entièrement financée par une compagnie privée californienne. La TransOrbital Inc., c'est son nom, envisage en effet le lancement vers notre satellite d'une plate-forme automatique pas chère, le TrailBlazer, porteuse de caméras à haute résolution (moins d'un mètre) qui devraient « mitrailler » le sol lunaire à des fins scientifiques et artistiques.

Soucieuse d'attirer la clientèle et de barrer la route au projet de la Fairfax, une société concurrente basée en Virginie, la firme de San Diego annonce qu'elle multipliera les clichés des sites sur lesquels se sont posés les équipages des missions lunaires américaines Apollo et les sondes envoyées par les Russes. Mais elle propose aussi à ceux qui souhaitent immortaliser leur présence sur la Lune d'y envoyer – au prix de 2 500 dollars le gramme – des cartes de visite. Seul problème : TransOrbital ne garantit pas que les documents confiés à la capsule blindée emportée par le TrailBlazer survivront à l'impact de la sonde sur la Lune.



Pour démarrer, la Ola exige un noyau de spectateurs excités, mais pas trop

LA OLA, ou « mexican wave » pour les Anglo-Saxons, est, depuis la coupe du monde de football de 1986, devenue une occupation classique de supporters : une houle humaine traverse les gradins, sur lesquels les spectateurs se lèvent, bras en l'air, une rangée après l'autre, avant de retomber sur leur siège.

Cette vague d'enthousiasme, sur laquelle des chefs d'Etat eux-mêmes ont pu surfer à l'occasion, vient d'être mise en équation par une équipe de biophysiciens des universités de Budapest et de Dresde. Les observations de Tamás Vicsek et ses collègues sont publiées dans la revue *Nature* du 12 septembre. Ces chercheurs ont analysé les vidéos de quatorze olas impliquant 50 000 personnes. Ils ont constaté que la vague déferle généralement dans le sens des aiguilles d'une montre (trois fois sur quatre), avec une vitesse de 12 mètres (ou 20 sièges) par seconde et une largeur de 6 à 12 mètres.

Il suffit de quelques douzaines de personnes

pour engendrer ce mouvement de foule qui se propage d'abord en arc de cercle pour acquérir rapidement un aspect rectiligne. Mais cette description phénoménologique ne suffisait pas aux chercheurs qui ont cherché à modéliser la Ola. Pour ce faire, ils ont eu recours à des méthodes de description des milieux dits excitables, comme le muscle cardiaque ou les feux de forêt.

« UNITÉS EXCITABLES »

Par analogie, les individus sont considérés comme des « unités excitables ». « Une fois activée, chaque unité suit les mêmes règles internes pour passer d'une phase active (se lever et agiter les bras) puis passive (le supporter s'assoit) avant de retrouver son état excitable initial », écrivent les chercheurs.

Les modèles les plus simples fondés sur ce principe ont parfaitement mimé le phénomène. Ils ont mis en évidence la nécessité d'une « masse critique » de spectateurs – entre 25 et 40 –

pour lancer le mouvement. Il est aussi préférable que la foule soit relativement calme pour que la Ola ait des chances de démarrer. Lorsque les spectateurs sont trop excités – mais pas au sens biophysique du terme –, le désordre est trop important pour que l'amorçage ait lieu. Les phases de jeux plus calmes lui sont ainsi plus propices.

Pourquoi analyser de tels phénomènes ? « Modéliser les réactions de foule pourrait être utile pour contrôler des événements impliquant des groupes de gens excités », avancent les auteurs de l'étude. Et de préciser leur pensée : « Par exemple, dans des incidents de rue, lors de manifestations ou d'événements sportifs, il est essentiel de comprendre dans quelles conditions de petits groupes peuvent prendre le contrôle de la foule et à quelle vitesse et sous quelle forme cette perturbation pourrait s'étendre. »

Hervé Morin

Un musée entièrement consacré à l'ours des cavernes

Il est installé à Entremont-le-Vieux (Savoie), sur le site de la grotte de la Balme à Collomb

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Le premier musée européen entièrement consacré à l'ours des cavernes a ouvert ses portes en juillet à Entremont-le-Vieux (Savoie), une petite commune du massif de la Chartreuse. Du parking, les visiteurs peuvent apercevoir la falaise de la montagne du Granier dominant le village ainsi que l'entrée de la grotte de la Balme à Collomb, située à 1 700 m d'altitude. C'est ici que deux spéléologues, Marc Papet et Pierre Guichebaron, ont découvert en novembre 1988 un site d'hibernation de l'*Ursus spelaeus*, disparu à la fin de l'époque glaciaire, il y a environ quinze mille ans.

Alerté par un mince courant d'air

filtrant d'un ébouil et laissant suspecter une cavité, les deux hommes avaient déblayé l'entrée d'une première galerie, accédant à de plus vastes salles dont le sol était tapissé d'os et de crânes. Si ce genre de découverte n'est pas rare dans la région, la quantité d'ossements répartis sur environ 3 000 m² stupéfie les deux spéléologues, qui alertent les scientifiques. Cinq campagnes de fouilles sont organisées entre 1989 et 1994 sous la direction de Michel Philippe, paléontologue, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Lyon. Elles se déroulent dans des conditions difficiles.

Les équipes doivent quotidiennement gravir 600 m de dénivellation avant de pénétrer dans des galeries

boueuses avec un taux d'humidité supérieur à 90 % et une température inférieure à 2 °C. Victime de vols, le site doit être protégé par une porte blindée.

« Contrairement à d'autres grottes, comme celle de Chauvet, où j'ai travaillé, la Balme à Collomb n'a été perturbée par aucune présence humaine jusqu'en 1988. D'après les datations au carbone 14, elle a été fréquentée par les ours entre -40 000 ans et -21 000 ans. L'état de conservation des ossements retrouvés sur 80 cm d'épaisseur ont permis de décoder l'ADN complet de l'ours des cavernes », révèle Michel Philippe. Pour le paléontologue, plus d'un millier d'ours seraient morts à la Balme à Collomb. Les campagnes

de fouilles ont permis d'exhumer 12 000 ossements. Les travaux sur la morphologie, le comportement et les conditions de vie de l'animal sont présentés dans le musée d'Entremont-le-Vieux.

Plus d'une vingtaine de publications scientifiques ont déjà été consacrées à la Balme à Collomb, et le village accueillera, en septembre 2003, le 9^e Symposium international de l'ours des cavernes.

Philippe Révil

★ Musée de l'ours des cavernes, 73670 Entremont-le-Vieux. Tél. : 04-79-26-29-87. Ouvert tous les jours, sauf mardi (10 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h).

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Mille & Une images sur MARNE LA VALLÉE

Sam 21 et dim 22 septembre 2002 EXPOSITION - SPECTACLE

5 boulevard Pierre Carle à NOISIEL • Entrée gratuite • Information sur www.marne-la-vallee.com

Vous aimez l'air pur ?

Respirez Marne-la-Vallée !

Le basket féminin français commence à être traité comme un vecteur de communication à part entière

Basket • La Ligue féminine a conclu ses premiers partenariats spécifiques de portée nationale. Des contrats ont été signés avec les sociétés Kipsta et Décathlon

L'HEURE n'est pas encore à l'autonomie. Mais l'émancipation a débuté. Pour la première fois depuis sa création en 1998, la Ligue féminine de basket-ball (LFB), qui fédère les douze clubs féminins français évoluant en Pro A, pourra s'enorgueillir cette saison - le championnat reprend le 16 octobre - de disposer de partenariats économiques et donc de ressources financières qui lui seront spécifiques.

Il faut y voir un effet de l'Euro 2001. Car le titre européen conquis par les joueuses de l'équipe de France, le premier de son histoire, voici tout juste un an au Mans (Sarthe), a contribué à la décision de quelques entreprises de s'engager dans l'univers féminin de la balle orange.

Deux contrats ont été signés avec les sociétés Kipsta et Décathlon. L'un porte sur la fourniture de ballons avec lesquels joueront les douze équipes de Pro A. Ces ballons seront également vendus, avec la griffe LFB, dans les magasins Décathlon. Parallèlement, Kipsta va lancer une ligne textile féminine (shorts, maillots...) qui portera, elle aussi, le logo de la LFB et sera commercialisée chez Décathlon.

MONTANTS CONFIDENTIELS

La LFB s'apprête par ailleurs à boucler la vente des droits de retransmission des matches du championnat féminin à un opérateur Internet. Celui-ci devrait proposer l'accès, à travers le réseau, aux images de l'ensemble des rencontres dès le lendemain. Ni la LFB, ni la FFBB ne souhaitent communiquer les montants de ces contrats. « Confidentiel », plaide Mathieu Malkani, le directeur du

marketing de la Fédération française de basket-ball (FFBB), qui précise que « pour certains c'est la quasi-intégralité des sommes » qui reviendra à la Ligue.

« C'est la première fois que la Ligue touchera de l'argent sur des contrats spécifiquement signés pour elle », se félicite Monique Amiaud,

Les Bleues toujours invaincues au Mondial

L'équipe de France est sortie invaincue de la première phase du championnat du monde féminin de basket-ball. Lundi 16 septembre à Changshu, lors du troisième et dernier match de ce tour préliminaire, les Bleues ont dominé les Sud-Coréennes (90-80), qui les avaient privées de demi-finale aux Jeux olympiques de Sydney (Australie) en 2000.

Les Françaises vont désormais devoir affronter les Etats-Unis, la Russie et la Lituanie (de mercredi 18 à vendredi 20 septembre). Dans leur groupe figureront également la Corée du Sud et Cuba, qui ont fini derrière elles au premier tour, les résultats de ce premier tour étant conservés. Un autre groupe réunira pour cette deuxième phase l'Australie, le Brésil, l'Espagne, la Chine, l'Argentine et la Yougoslavie. Seules les quatre premières équipes de chaque groupe accéderont ensuite aux quarts de finale.

administratrice de la LFB. « Jusqu'alors ils étaient toujours intégrés dans des contrats plus globaux », généralement négociés à partir du vecteur basket masculin.

Il y a un an, les douze clubs de Pro A s'étaient laissés les moyens de modifier la donne : ils avaient signé une convention autorisant la LFB à négocier en leurs noms, sous l'égide de la direction marketing de la FFBB, des accords de partenariats de portée nationale. Avec ces nouveaux contrats, c'est aussi la première fois que la LFB disposera de partenaires financiers globaux, comme en possèdent d'autres ligues professionnelles dans d'autres sports.

C'était la volonté exprimée par ses dirigeants au lendemain de l'Euro 2001, leur objectif étant, par ce biais, de mieux « structurer les

clubs » et d'« essayer d'obtenir l'autonomie dans les trois à quatre ans qui viennent ».

« Tout cela ne constitue pas encore une garantie d'autonomie », fait valoir Mathieu Malkani, aux yeux de qui « l'important est d'abord de construire une image, d'exister dans la réalité sportive française ».

10 À 12 DIFFUSIONS

A en croire ce dernier, le nouveau contrat qui devrait être passé par le basket français avec Sport-Plus (filiale de Canal+, ex-Pathé Sport), s'il marquera une division par trois des engagements financiers par rapport au contrat précédent, ne sera pourtant pas trop défavorable au basket féminin.

« On devrait avoir dix à douze matches de clubs retransmis sur la saison - y compris les compétitions européennes -, ce qui n'est déjà pas mal, car on a connu des saisons avec aucun match diffusé », assure Mathieu Malkani. Mais, comme il le reconnaît, « cela ne permet pas de développer de projets de partenariats de grande envergure et c'est frustrant ».

Or, comme il le souligne, sur ce plan, la bataille n'est pas gagnée : « Il y a une grande réticence des investisseurs potentiels. Cela reste encore frileux par rapport au sport féminin. »

Dans ce contexte, un autre élé-

ment ne facilite guère les choses : la faible exposition médiatique, télévisuelle en particulier, du basket-ball en France et du basket féminin en particulier. « Cette faible exposition a d'ailleurs fait capoter un dossier avec un opérateur de grande distribution et une série de marques », indique Mathieu Malkani.

Philippe Le Coeur

Coupe de l'America : le Défi Areva a son équipe sportive

PIERRE MAS, directeur sportif du Défi Areva, a présenté, lundi 16 septembre, l'équipe sportive qui mènera à partir du 1^{er} octobre les Class America français pour la Coupe Louis-Vuitton, avec Luc Pillot, double médaillé olympique en 470 (bronze en 1984 à Los Angeles et or en 1988 à Séoul), tacticien et skipper, Philippe Presti, deux fois champion du monde de Finn et vice-champion du monde de Soling, à la barre, et Philippe Mourniac, vice-champion du monde en Tornado en 1995, comme navigateur. « Nous avons choisi le trio qui semble être le plus performant. Avec peu d'expérience sur Class America, ils ont maintenu bien le bateau dans les "pattes". Tous les trois viennent des filières olympiques, ils se connaissent bien, ont beaucoup d'affinités et de complicité », a expliqué Pierre Mas sur la base du défi français à Auckland (Nouvelle-Zélande).

DÉPÊCHES

■ **ÉQUITATION : la France a emporté, lundi 16 septembre, à Vicos Garrapilos, près de Jerez de la Frontera (Espagne), l'épreuve d'endurance par équipes des Jeux équestres mondiaux devant l'Italie et les Etats-Unis.** L'équipe française, composée de Sunny Demédy (Fifi du Bagnas), Emmanuelle Bellefroid (Antinea de Nautiac) et Jean-Philippe Frances (Djellab HN), a précédé les Italiens et les Américains. La France avait déjà été sacrée championne du monde en 1994 à La Haye (Pays-Bas). En individuel, le titre est revenu au jeune Emirati Ahmed Bin Mohammed al Maktoum (Bowman), 16 ans, fils du ministre de la défense de Dubaï. Il a devancé l'Italien Antonio Rosi (Alex Raggio di Sole) et la Française Sunny Demédy (Fifi du Bagnas).

■ **FOOTBALL : le Sud-Coréen Ahn Jung-hwan, 26 ans, a rejoint le club japonais de Shimizu S-Pulse (division 1)** après avoir trouvé un accord avec son précédent club, Pérouse (Série A), ont annoncé les dirigeants de l'équipe japonaise, lundi 16 septembre. Ahn Jung-hwan, héros de la Coupe du monde 2002 au cours de laquelle son but en or avait éliminé l'Italie en huitièmes de finale, aurait signé un contrat d'un an, pour un salaire de 60 millions de yens (plus de 500 000 euros). Cette annonce intervient après de longues négociations entre l'agent d'Ahn et les dirigeants de Pérouse, à qui il avait été prêté la saison passée par son club sud-coréen.

Les états généraux veulent ouvrir des « pistes de réforme »

Le sport français réfléchit à son évolution

A QUOI les états généraux du sport vont-ils servir ? Après le lancement de cette vaste opération, lundi 16 septembre, par Jean-François Lamour, le ministre des sports, et Henri Sérandour, le président du Comité national olympique et sportif français (Cnosf), la question reste posée. Henri Sérandour a évoqué l'invitation que constituent ces états généraux « à opérer un état des lieux et à imaginer aujourd'hui les évolutions nécessaires pour parfaire l'organisation et la gestion du sport de demain ». « La crise de croissance à laquelle est confronté le mouvement sportif appelle à redéfinir les conditions et modalités de fonctionnement de ses structures de gestion et d'animation des pratiques », a-t-il poursuivi.

« Les états généraux du sport doivent créer les conditions d'un vrai dialogue entre le mouvement sportif, les collectivités locales, les acteurs économiques et l'Etat, a complété le ministre des sports. Il s'agit d'imaginer et de cerner les évolutions du sport français qui nous permettront de relever ensemble les défis auxquels il est confronté. »

Les discours n'ont pas permis d'en savoir davantage sur ce qu'attendent concrètement les uns et les autres de ces états généraux. Seule assurance, donnée par Jean-François Lamour : ils ne déboucheront en aucun cas sur un nouveau chantier législatif. Il faut éviter de « légiférer et de réglementer sans s'inquiéter, comme ces dernières années, des conditions réelles d'application des textes », a affirmé l'ancien champion olympique de sabre.

Dans les faits, six groupes de travail ont été mis en place. Ils sont composés chacun d'un représentant de l'Etat, d'un représentant du Cnosf, d'un entraîneur ou cadre technique, d'un journaliste, d'un représentant du monde de l'entreprise, d'un sportif ou d'un ancien sportif et de personnalités « qualifiées ». On y retrouve ainsi des présidents de fédération comme Bernard Lapasset (rugby), Christian Bîmes (tennis), Claude Simonet (football) ou Bernard Amsaleu (athlétisme) ; des directeurs techniques nationaux comme Fabien Canu

(judo) ou Jean-Michel Oprendek (sports de glace) ; des scientifiques comme Gérard Saillant ou Claude-Louis Gallien ; et d'anciens sportifs comme Richard Dacoury (basket-ball), Thierry Bourguignon (cyclisme), Sylvain Kastendeuch (football) ou Jean-Luc Crétier (ski). Ce qui n'a pas empêché certains syndicats représentant des sportifs ou des entraîneurs professionnels de s'indigner de n'avoir pas été invités.

SYNTHÈSE FIN NOVEMBRE

Chacun des groupes de travail se penchera sur l'un des thèmes suivants : l'avenir du modèle fédéral, le rôle de l'Etat dans le sport, la place du sport professionnel en France (Frédéric Thiriez et Serge Blanco, respectivement présidents des ligues professionnelles de football et de rugby, ont été intégrés dans ce groupe de travail au titre de personnalités qualifiées), la fonction éducative et sociale du sport, le sport et les territoires, ainsi que le sport et la santé. Les groupes devront remettre fin novembre à un comité de pilotage composé de représentants du ministère et du Cnosf un « document de synthèse présentant un diagnostic et des pistes de réforme ».

Parallèlement, les états généraux seront relayés dans les régions. Dans chacune d'entre elles, trois des six thèmes nationaux seront étudiés par des groupes de travail associant « l'ensemble des partenaires du monde sportif ». Les conclusions des états généraux du sport devraient être présentées le 8 décembre à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris.

« Avec ces états généraux dans toute la France, nous allons faire le tour des idées de la France du sport », résume Jean-François Lamour. La mise en place de cette opération, dont Jacques Chirac avait émis l'idée le 15 avril, à l'occasion d'une rencontre avec le monde sportif organisée à six jours du premier tour de l'élection présidentielle, a été l'une des priorités du ministre des sports depuis sa prise de fonctions, au mois de mai.

Gilles van Kote

Adibou
Rien ne vaut la tendresse et la magie pour s'épanouir

Adibou, 10 ans de complicité !

ADIBOU entraîne les 4-7 ans dans 3 nouvelles aventures éducatives : "L'île volante" pour découvrir la nature et les sciences, "Le royaume Hocus Pocus" pour prononcer ses premiers mots en anglais et "L'orgue fantastique" pour développer son sens musical.

Adibou, c'est aussi des livres, un CD audio, des jeux traditionnels, ...

3 nouvelles CD-ROM POUX

DES AVENTURES DRÔLEMENT INTELLIGENTES !

Contact : Jeriko, le spécialiste du multimédia éducatif
70, rue Amelot 75011 Paris - Tél. : 01 49 29 41 61
jeriko@jeriko.fr - www.jeriko.fr

A table avec Giorgio Armani

Le couturier italien a su créer un espace boutique-restaurant, aux lignes épurées, où se côtoient confort, plaisir et saveurs

A EN CROIRE les Cassandre, les cuisiniers n'auraient aujourd'hui d'autres ressources que de se plagier les uns les autres ; les plus lucides s'efforçant de valoriser à l'étranger non plus la cuisine, mais le savoir-faire français ; les moins volontaires se bornant, ici, à la réalisation d'une médiocre cuisine d'assemblage. Le débat culinaire devient byzantin et traduit une perte d'identité face à la nouvelle donne de la mondialisation.

Rien de tel qu'observer ce qui se passe chez le voisin pour disposer d'éléments de comparaison. Surtout s'il est établi sur le trottoir d'en face, comme Giorgio Armani, couturier italien, qui ouvrira, voici deux ans, un restaurant sous la même enseigne que sa boutique de vêtements, dans l'ancien drugstore Saint-Germain-des-Prés. Personne ne s'est réjoui, à l'époque, de la disparition d'un symbole de l'américanisation de nos mœurs alimentaires, préférant stigmatiser l'envahissement du quartier par la fripe.

Pourtant Armani y est allé en douceur. D'abord en créant une vaste boutique aux lignes épurées, puis en installant sur la mezzanine un restaurant d'une cinquantaine de couverts sous l'enseigne « Emporio Armani Caffè ». Exactement comme à Milan, Londres, Genève, New York, Mexico, Istanbul, Sao Paulo ou encore Los Angeles. Marketing global ou stratégie planétaire ? Giorgio Armani ne s'est pas dérobé à nos questions.

Manger et s'habiller sont, certes, des nécessités, mais on peut décider de l'importance à leur accorder. « Dessiner des vêtements ou créer des plats relève d'un processus créatif », admet Giorgio Armani. Comme pour les vêtements, je suis attiré par un style de cuisine simple, composée avec des ingrédients de la meilleure qualité et dont la saveur discrète et prolongée donne un sentiment de confort et de plaisir. »

Pour autant, Giorgio Armani ne va pas jusqu'à associer son nom à tel ou tel type de cuisine italienne

et n'exige pas que son plat préféré, les « tortellini à la Piacentina » de son enfance, figurent à la carte. Seule règle imposée : « Les douze Emporio Armani Caffè ne doivent jamais perdre leur spécificité dans le choix des plats et l'atmosphère doit être en adéquation avec le style Armani. » Ainsi l'antenne parisienne est-elle la seule à proposer le « culatello di zibello » un prosciutto crudo tout à fait exceptionnel.

« La nourriture et le service sont primordiaux, mais l'ambiance l'est aussi, surtout l'éclairage. Si l'éclairage n'est pas bon, le reste ne fonctionnera pas aussi bien »

GIORGIO ARMANI

L'idée de créer un restaurant dans l'espace même d'un magasin de vêtements est ancienne. Next à Londres, l'un des premiers, et même nos grands magasins, avaient ouvert la voie. La nouveauté cependant réside moins dans la notion de « service global » que dans le management des Emporio Armani Caffè, tous étroitement contrôlés par Milan en termes de menu, d'image et de service, qu'ils soient franchisés, en partenariat ou bien directement gérés par le groupe Armani.

« Ainsi peut-on faire du shopping et prendre un plat de pâtes ou un cappuccino dans un cadre qui reprend le style et la philosophie de ma mode », explique Giorgio Armani.

La rose dans l'assiette

A PEINE si certaines vieilles dames des beaux quartiers continuaient de se parfumer à la rose. Une odeur capiteuse et entêtante, fragrance désuète bientôt promise aux oubliettes. Faux ! « Depuis trois ans environ, la rose est l'un de nos sirops dont les ventes ont le plus progressé », explique Anne-Sophie Ferrier, de la maison Monin. Chaque année, les ventes augmentent de 20 % environ. C'est un véritable phénomène de mode. »

Bien sûr, et même si elle a su tirer son épingle du lot, la rose a profité du regain d'intérêt en général pour la cuisine des fleurs. L'une des grandes prêtresses en la matière est Alice Caron Lambert, qui a déjà publié plus de cinq livres sur le sujet et pas moins de 500 recettes. Dans le dernier d'entre eux, *Jardins de fleurs pour les gourmands* (Editions du Chêne, 160 p., 32 €), elle recommande ainsi d'utiliser la rose Tino Rossi, « à belles fleurs doubles bien turbinées », pour les farces de viande ou les infusions dans du lait, alors que, selon elle, le parfum de la rose Paul Bocuse « convient mieux au dessert ».

SE FOURNIR À MOINDRE PRIX

Ces nuances ne sont pas à la portée du premier amateur venu, mais M^e Caron Lambert sait aussi démocratiser ses propos : elle considère que n'importe quel pétale de rose fait l'affaire pour infuser une nuit dans la vodka et parfumer cet alcool ; enfin, pour fabriquer de la glace à la rose, elle recommande les épicerie indiennes pour se fournir à moindre prix en confit de pétales de rose.

« La qualité est-elle au rendez-vous ? », s'interroge Dominique Gouffier, pâtissier-confiseur à Provins (Seine-et-Marne). Lui, en tout cas, ne lésine pas sur le sujet. Sa confiture de roses, dont il est le premier producteur en France, il sait d'où en viennent les fleurs : c'est lui qui les récolte en ce

moment dans la région. Le travail est délicat, puisqu'il consiste à détacher de chaque bouton de ces roses de Damas très parfumées les cinq pétales qui constituent la fleur, et la font d'ailleurs plus ressembler à une aubépine qu'à une rose de gala. « Peu importe l'aspect, commente-t-il, car ces roses rouge pourpre sont odorantes au possible, et donc idéales en confiserie. Triés, lavés, confits dans un sirop de sucre ou infusés, ces pétales servent ainsi à la fabrication de toute une gamme de produits, de la confiture à la guimauve. »

FLURISTES ET ÉPICERIES FINES

Une boutique parisienne a d'ailleurs ouvert il y a un peu plus d'un an, qui joue à la fois les fleuristes et les épicerie fines sur ce thème de la rose. On y dénicher une vingtaine de produits alimentaires (dont certains en provenance de Provins) qui vont du miel à la rose, en passant par la moutarde, la limonade ou le vinaigre.

Les traiteurs de luxe dans la capitale ne sont d'ailleurs pas en reste sur le sujet. Dalloyau commercialise depuis quelques mois une formidable glace à la rose. Quant à Fauchon, outre ses infusions de boutons de roses iraniennes (étonnantes notes poivrées après 8 à 10 minutes d'infusion), il propose un thé vert parfumé avec cette fleur, et même de l'eau de rose, pour fabriquer vous-même vos desserts.

Guillaume Cruzet

« Sirop à la rose Monin, 2,10 € environ les 33 cl, en vente notamment dans les Centres Leclerc. »

« Boutique La Vie en rose, 48, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris, tél. : 01-42-82-13-85. »

« Chez Dalloyau, glace à la rose et à la framboise, 27 € pour 4 personnes, tél. : 01-44-94-97-64. »

« Chez Fauchon, infusion de boutons de rose, 5,75 € les 45 g, eau de rose 14,75 € les 100 ml. »



DESIGN DISCLOSURE

ni. S'il préfère les « plats simples et les produits frais et saisonniers » ou encore le risotto alla Milanese et le pollo arrosto (poulet rôti), Giorgio Armani est ouvert à la cuisine asiatique et adore un bon steak-frites. Même s'il pratique peu, il sait faire la cuisine ; ses vins préférés sont italiens : « gavi de Gavi black label, la solca » et son carnet d'adresses le conduit régulièrement à l'Osteria de l'Operetta « le meilleur risotto de Milan », chez The Ivy à Londres « excellente cuisine traditionnelle », au Pastis à New York « le meilleur bistro français à l'étranger » ou encore chez Natacha à Paris, « pour l'atmosphère décontractée et le fabuleux accueil que j'ai reçu lorsque j'y suis allé ».

Dans chacun de ces restaurants observe Giorgio Armani : « La nourriture et le service sont primordiaux, mais l'ambiance l'est aussi, surtout l'éclairage. Si l'éclairage n'est pas bon, le reste ne fonctionnera pas aussi bien. »

Voilà qui paraît simple, simpliste même. Mais cela explique pourquoi l'Emporio Armani Caffè de Paris s'est hissé en deux ans, presque subrepticement, grâce aussi à

un directeur exceptionnel, charmeur et volubile, Massimo Mori, au premier rang des restaurants italiens de la capitale. Clientèle choisie, féminine, pour un en-cas pris entre copines autour d'une assiette de légumes grillés (grigliata di verdure) ou d'œufs poêlés à la truffe d'Alba (padellina tartufata) ; ce sont elles qui choisissent les lieux de convivialité et leurs plats, que l'on ne saurait dissocier. Les sociétés d'argent, d'art ou de plaisir imposent leurs goûts, que ratifient les femmes. Rien qui ne se fasse sans elles. C'est le lot de toute réussite culinaire, française ou italienne.

Que les chefs français que l'on compare volontiers à des designers lorsqu'ils font du conseil hors de leurs cuisines, n'aient jamais eu l'idée de créer leur ligne vestimentaire, soit. Mais qu'aucun industriel français, mis à part un groupe hôtelier, ne se soit appuyé sur la cuisine pour conforter son image dans le monde comme le fait Armani est plus surprenant.

Le sort contesté des vins français et les déboires du beaujolais auraient sans doute besoin de tels

défricheurs d'envergure. Les talents ne manquent pas, mais ils sont employés ailleurs. Voici l'exemple de Robert Berger, ambassadeur de l'art de vivre à la française, qu'une carrière éblouissante de directeur d'hôtel à conduit de Rio à New York, puis, en 1992, à tête de la Mamounia à Marrakech. Signe des temps, il y a découvert un restaurant italien de prestige à la place du français. Robert Berger, très attaché au Maroc, s'emploie aujourd'hui à recréer une maison des parfums et un hammam, sur le modèle de ceux de l'Alhambra de Grenade, pour une clientèle, en majorité française, qui dégustera peut-être le soir les fameux « tortellini à la Piacentina », comme les préparait la « mama » pour son fils Giorgio.

Jean-Claude Ribaut

« Emporio Armani Caffè, 149 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. : 01-45-48-62-15. Accueil et service continu de 10 à 23 heures. Fermé le dimanche. A la carte, de 25 € (pour un en-cas) à 60 €. Sélection de vins italiens, au verre et en bouteille. »

TOQUES EN POINTE

Bistrot

TANTE JEANNE

C'est le plus septentrional des trois restaurants parisiens de Bernard Loiseau et le dernier créé, dont le nom se veut un hommage à l'épouse d'Alexandre Dumaine, qui fit pendant trente ans les beaux jours de la Côte-d'Or à Saulieu, avant de passer le flambeau. On disait à l'époque de la Nationale 6 : « Paris-Dumaine, 256 km ». La carte est d'inspiration bourguignonne composée de plats « épurés, moins gras, moins sucrés, attentifs aux légumes », selon le credo de Bernard Loiseau. Sur la carte d'automne, le croustillant d'escargots de Bernon et jus de laitue au beurre noisette rivalise avec les langoustines à la vinaigrette de pied de cochon, les rougets au confit de salsifis avec le filet de saint-pierre rôti à la feuille de laurier, haricots coco à l'infusion de carottes et chorizo croustillant. Les desserts sont composés autour du chocolat, du marron, de la pomme et d'un fruit de saison, le coing. Menu intéressant au déjeuner et au dîner. Menus : 32 € (déjeuner) 39 € (dîner) Carte, compter 55 €.

116, boulevard Pereire, 75017

Paris, tél. : 01-43-80-88-68. Fermé samedi et dimanche.

MIYABI SOUN

Succédant à Claude Peyrot au Vivarois voici deux ans, M. Soun avait su d'emblée situer sa cuisine asiatique à un excellent niveau. Produits frais, cuissons courtes, sauces raffinées, mêlant harmonieusement les cuisines indochinoises et celle de la Chine. Il vient de quitter l'avenue Victor-Hugo pour la place André-Malraux, face au Théâtre Français où sur deux espaces côte à côte, et deux niveaux, il étend son offre à la cuisine japonaise, quartier de l'Opéra oblige ! Dans un premier espace à rez-de-chaussée sont proposées les soupes, l'ordinaire de la première collation dans ces différents pays. A côté, c'est le monde indochinois, avec quelques spécialités thaïlandaises et chinoises, cohabitation sans partage des saveurs du nuoc-mâm et du soja, chaque cuisine conservant ses recettes authentiques. Du canard laqué à la pékinoise (66 € pour 3 ou 4 personnes) l'on ne connaîtra que le meilleur, la peau croustillante et caramélisée, avant de passer aux cuisines de grenouilles à la setchuanaise ou bien à un plat du menu végétarien. Au premier étage, changement de décor ; le chef est japonais. C'est l'univers des poissons crus, des assiettes décorées, des saveurs puissantes : gambas farcies, turbot fumé aux algues, anguille tiède roulée, thon à la sauce relevée. Au déjeuner, menu vapeur : 13 €. Autres menus à 58 et 66 € pour deux personnes, sans boisson. A la carte, compter 30 €.

163, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-42-61-42-37. Tous les jours.

J.-C. RT

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e

« Un des restos indiens les plus connus » (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e

Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
M^e Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes DC et AE acceptées

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES
10 €
Plateau
20 Huîtres
normandes de St-Vaast
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 14^e

AU MOULIN VERT
Déjeuner ou dîner
Kir, vin (1 bte pour 2) et café compris : 30 €
La cuisine inspirée du marché se décline dans un menu varié. Au choix : 8 entrées : tête de veau, terrine de foie gras de canard... 10 plats : Pavé de saumon, selle d'agneau, fromage ou dessert. Tout est frais et mitonné par le chef avec un très bon rapport qualité/prix, servi dans un cadre verdoyant et inattendu.
34 bis, rue des Plantes - 75014 Paris
Tél. : 01.45.39.31.31 - M^e Alésia
T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes

PARIS 16^e

RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "Homard" 38 €
Toujours les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONTPARNAISE : 112, Bd de Montparnasse ☎ Paris • 01 43 29 71 01
St GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 01 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 07 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique « GASTRONOMIE », renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

AUJOURD'HUI

Temps lourd et nombreux nuages

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

Lever du soleil à Paris : 7 h 32
Coucher du soleil à Paris : 19 h 56

Une zone dépressionnaire au large du Portugal remontera lentement vers le golfe de Gascogne. Une perturbation un peu instable remonte d'Espagne vers le nord de la France. Les régions de l'extrême-Nord seront encore épargnées. Les températures seront estivales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Peu à peu, les nuages deviennent plus nombreux et le temps devient lourd avec quelques ondées et un peu de pluie. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés environ.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Nord-Picardie, les Ardennes et le nord de la Haute-Normandie et de l'Ile-de-France, après quelques nuages matinaux, la journée sera ensoleillée mais le ciel se voilera. Plus au sud, les nuages deviendront nombreux et le temps deviendra lourd avec des ondées. Il fera de 20 degrés au nord à 25 degrés au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages deviendront assez nombreux avec une impression de temps lourd et quelques ondées. Sur les autres régions, le ciel sera simplement voilé. Le thermomètre indiquera 22 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le temps devient lourd avec des nuages assez nombreux et des ondées parfois accompagnées de coups de tonnerre. Le thermomètre montera entre 25 et 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages deviennent assez nombreux et donnent quelques ondées accompagnées d'orages sur les Alpes. Les températures seront comprises entre 22 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages sont présents, surtout sur le Languedoc-Roussillon où les petites pluies du matin seront remplacées par des averse ou des orages. Il fera doux, entre 23 et 26 degrés.

18 SEPT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Ajaccio	14/27 S	Madrid 16/18 P
Biarritz	17/26 P	Milan 15/25 S
Bordeaux	16/26 P	Moscou 8/12 P
Bourges	12/25 N	Munich 4/20 S
Brest	13/19 P	Naples 16/26 S
Caen	12/20 S	Oslo 7/16 S
Cherbourg	13/19 S	Palma de M. 18/28 S
Clermont-F.	12/26 P	Prague 9/17 N
Dijon	8/24 S	Rome 16/26 S
Grenoble	14/25 N	Séville 20/22 P
Lille	10/19 N	Sofia 8/20 S
Limoges	15/23 N	St-Petersb. 9/10 P
Lyon	14/25 N	Stockholm 7/15 N
Marseille	18/26 N	Ténérife 22/28 S
Nancy	5/23 S	Varsovie 11/16 N
Nantes	14/22 P	Venise 15/24 S
Nice	17/25 S	Vienne 9/21 N
Paris	9/24 S	
Pau	11/23 P	
Perpignan	16/27 S	
Rennes	12/23 P	
St-Etienne	12/24 N	
Strasbourg	6/23 S	
Toulouse	16/28 N	
Tours	12/23 P	

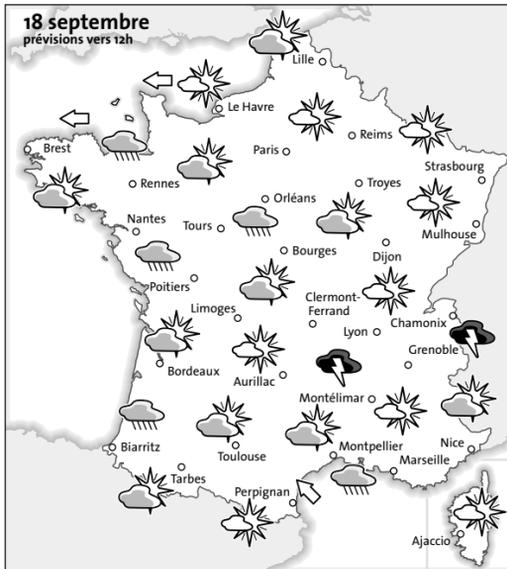
AMÉRIQUES		
Brasilia	17/29 S	
Buenos Aires	11/16 P	
Caracas	26/29 P	
Chicago	17/23 P	
Lima	16/18 S	
Los Angeles	16/21 S	
Mexico	11/24 S	
Montréal	8/20 S	
New York	18/24 S	
San Francisco	14/22 S	
Santiago Ch.	5/11 C	
Toronto	15/25 C	
Washington DC	17/27 C	

AFRIQUE

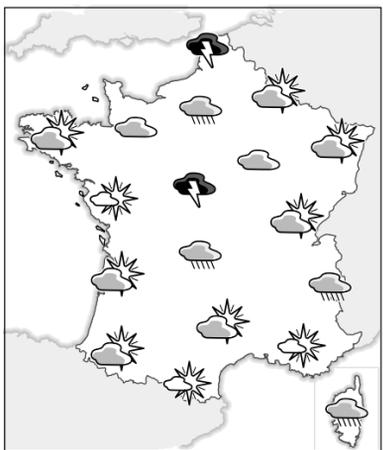
Alger	19/29 S
Dakar	27/30 S
Kinshasa	20/33 P
Le Caire	24/33 S
Nairobi	13/23 S
Pretoria	11/26 S
Rabat	19/25 S
Tunis	24/33 S

ASIE-Océanie

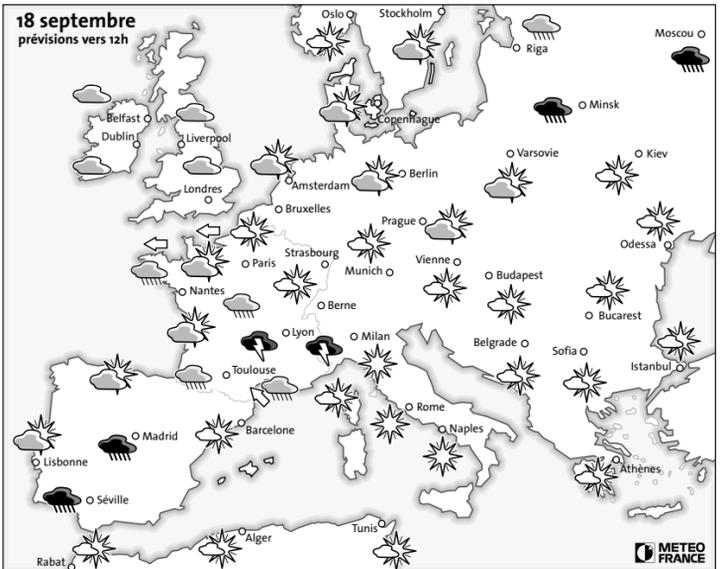
Bangkok	26/32 P
Beyrouth	25/29 N
Bombay	26/30 P
Djakarta	22/32 C
Dubaï	27/35 S
Hanoï	25/27 P
Hongkong	25/29 P
Jérusalem	17/28 S
New Delhi	24/33 S
Pékin	17/29 S
Séoul	14/26 S
Singapour	27/31 P
Sydney	10/21 S
Tokyo	19/27 S



Soleil Peu nuageux Couvert
Brèves éclaircies Averses Pluie
Orage Neige Brouillard Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE



Soleil Peu nuageux Couvert
Brèves éclaircies Averses Pluie
Orage Neige Brouillard Vent fort



SITUATION LE 17 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

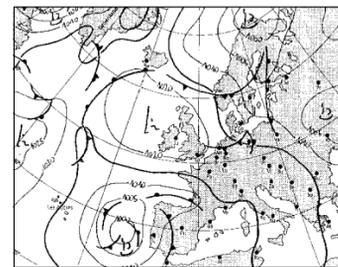
Chaque dépense vous rapproche de vos vacances.

Accumulez des Miles avec les Cartes Air France-American express.

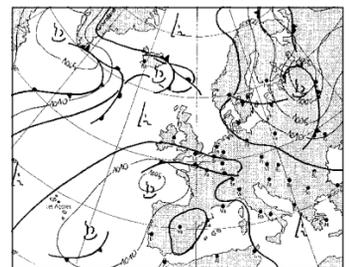
AIR FRANCE

Jeudi 19 septembre

Le ciel est nuageux, avec des ondées ou des orages sur la moitié Ouest, puis sur la moitié Nord. En fin de journée, le temps s'améliorera au Sud. Les températures restent très agréables.

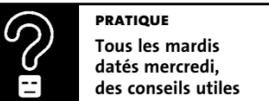


SITUATION LE 17 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

Vivre en colocation, une solution économique, à condition de s'accorder sur l'essentiel



PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

PLUTÔT que de s'étioler dans une mansarde au loyer exorbitant, pourquoi ne pas partager un grand appartement ? « La colocation permet d'économiser de 10 à 20 % sur le prix du loyer, et 20 % supplémentaires sur son budget mensuel », estime Frédéric de Bourguet, fondateur du site colocation.fr. Courante chez les étudiants, la colocation se répand dans les tranches d'âge supérieures. « On misait sur les 18-34 ans, et on voit arriver des colocataires âgés de 35 à 49 ans ; des personnes qui redeviennent célibataires après une rupture, ou des provinciaux qui travaillent à Paris pendant la semaine. Il y a même des mères avec enfant, qui emménagent avec des hommes célibataires », poursuit Frédéric de Bourguet.

Quant au nombre de colocataires par appartement, il est inverse-

ment proportionnel à l'âge des occupants : jusqu'à cinq de 18 à 25 ans, rarement plus de trois au-delà de 30 ans. Outre les avantages pécuniaires, la colocation peut faciliter la recherche d'un logement en période de crise (offre rare, loyers élevés) et remédier à la solitude. « Le soir, lorsqu'on rentre chez soi, on est sûr de trouver quelqu'un à qui parler », dit Lise. « On peut aller au cinéma avec son colocataire, c'est pratique », ajoute Kris. « La colocation permet d'élargir son cercle de relations, lorsque chacun invite ses amis à la maison », remarque Nina Testut, sociologue, auteur d'une étude sur ce thème.

Il arrive qu'on trouve un colocataire parmi son cercle d'amis. On peut aussi consulter les annonces de la rubrique « Partage logement » du magazine *De particulier à particulier*, créée en 1994. Mais l'outil idéal c'est l'Internet, comme en témoigne le succès des différents sites. Les futurs colocataires se rencontrent généralement en terrain neutre, dans un café, aux « jeu-

dis de la colocation » organisés par colocation.fr. C'est ainsi que Kris a donné la priorité parmi les quatre postulants préalablement sélectionnés sur le site à un compatriote mauricien en mission longue durée à Paris.

BOSSEUR OU NOCEUR ?

La colocation, qui naît parfois d'un hasard (« J'ai invité ma voisine de palier qui devait libérer son appartement », se souvient Lise), est toujours affaire d'affinité. « La première question n'a pas porté sur l'obligation d'enlever ses chaussures dans

l'entrée, ou de laver le linge blanc séparément, mais sur les loisirs, les sorties », raconte Marion. Sans se livrer à l'interrogatoire en règle des héros du film de Cédric Klapisch *L'Auberge espagnole*, qui met en scène un groupe d'étudiants en quête de logement à Barcelone, il importe, pour une colocation réussie, de s'accorder sur l'essentiel.

« Fumeur ou non-fumeur ? Matinal ou noctambule ? Maniaque ou désordonné ? Bosseur ou noceur ? Autant de questions auxquelles il faut apporter des réponses précises, recommande le *Guide de la*

colocation. Prendre des repas ensemble peut être source de malentendus. Lise a gardé le mauvais souvenir d'une colocataire végétarienne qui ne voulait pas payer la viande. Le partage du réfrigérateur doit être rigoureusement codifié : mise en commun des provisions ou à chacun son étagère ?

La tolérance arrive en tête des qualités requises. « Il faut supporter les petites manies des autres, admettre que les gourmets exigent de laisser le fromage à l'extérieur, plutôt que de le mettre au frigo », dit Marion. Autre pomme de discorde, le nettoyage. Seuls les nantis pourront recourir aux services d'une femme de ménage. Les autres devront veiller à un partage des tâches équitable. Il est important de purger les différends avant que la situation ne s'envenime. Pour les jeunes, avant la vie de couple, la colocation peut ainsi constituer une initiation au dialogue et à la négociation.

Certains colocataires sont attachés à un minimum de vie collecti-

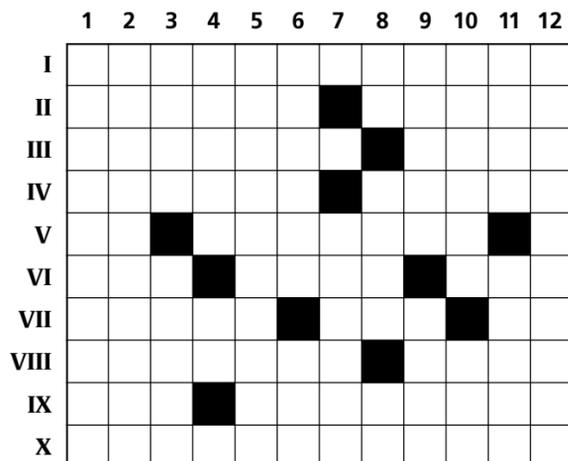
ve ; d'autres privilégient leur indépendance. C'est d'autant plus facile que l'appartement est plus spacieux. Car il y a des colocations confortables (trois personnes dans un quatre-pièces) et d'autres plus spartiates (à deux dans 40 m²). « Il est primordial que les colocataires aient un même niveau de revenus », estime Marion. C'est la meilleure manière de rassurer les propriétaires et d'éviter les ennuis. En effet, selon la FNAIM, 83 % des bailleurs craignent les problèmes juridiques lors du départ d'un colocataire.

La clause de solidarité entre les colocataires présente une garantie, car chaque signataire du bail sera redevable de la totalité du loyer pour toute la durée de la location. Les colocataires doivent donc payer la part de celui qui ne réglerait pas ses dettes, quitte à se retourner ensuite contre lui. Mais peu de conflits arrivent devant la justice. Preuve que les colocataires sont des gens responsables ?

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 222

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

HORIZONTALEMENT

I. Un peu de temps avant l'exécution. - II. A prévoir au départ. Pousser la note. - III. C'est l'évidence même. Pour les amateurs d'eau. - IV. Transformé comme du platine. Leur maître ne boit pas que de l'eau. - V. Du côté des travailleurs, en principe. Mettre sous pression. - VI. Coup de sang à l'ancienne. Se replie au toucher. Gauche en campagne. - VII.

Lance un appel discret. Droits au cimetière. Longueur chez Mao. - VIII. Pays de glaciers et de volcans. Constructeur européen. - IX. Tire à sa fin. Evite les additions. - X. Pas tant que cela chez Jean-Paul.

VERTICALEMENT

1. Fait tout sauter sur son passage. - 2. Malheureusement, ça saute aussi à son passage. - 3.

Protection rapprochée. Personnel. - 4. Plutôt tendu. Donné avant exécution. - 5. Prête pour l'exécution quand elle entend le précédent. - 6. Donne des oreilles à la mer. Fournit des indications. - 7. Un roi qui doit se faire respecter. - 8. Préposition. Homme de tête. Conducteur. - 9. Salade. Maison coquette. - 10. Poète engagé. Encaisse les engagements. - 11. Fondateur de l'Oratoire. Fermeture intérieure. - 12. Sursaute après coup.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 221

Horizontalement

I. Tapis-brosses. - II. Amadou. Tapa. - III. Pope. Tête. Ur. - IV. Ere. Salonard. - V. Atrium. Codai. - VI. Liantes. - VII. Usurière. - VIII. Ensor. Router. - IX. Ebahi. II. - X. Lusitanienne.

Verticalement

1. Tape-à-l'œil. - 2. Amorti. - 3. Paperasses. - 4. Ide. In. Obi. - 5. SO. Sutarât. - 6. Butâmes. Ha. - 7. Réel. Surin. - 8. Toc. Ro. - 9. Sténo. Iule. - 10. Sa. Adret. - 11. Epura. Rein. - 12. Sardinerie.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 295

La rebelle s'est regimbée

REBUSE, helv., retour du froid.

1. Tirage : A B E N O S T.

a) Malgré son allure bonasse, ce tirage ne génère qu'un sept-lettres. Trouvez-le et placez-le.

b) Avec ce même tirage, trouvez neuf mots de huit lettres en le complétant avec neuf lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

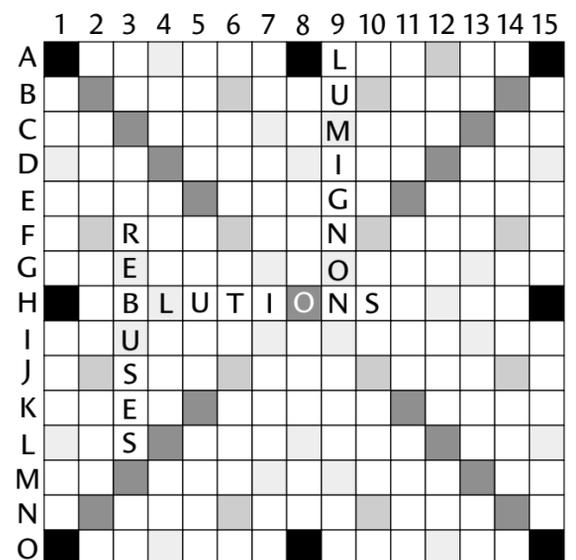
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Les flexions de SUIVRE sont sans anagramme, à l'exception de SUIVONS, SUIVIMES et SUIVITES. ENSUIVRE est plus fécond : ENSUIVRE lui-même, ENSUIVRA et ENSUIVRE ont chacun une anagramme ; ENSUIVIT en a deux. Trouvez ces huit anagrammes.

Solutions dans *Le Monde* du 25 septembre.Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 11 septembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; par un chiffre, le mot est vertical.

a) REWRITAI, F 4, 37.
b) PITANCE, 13 B, 87, faisant TA-



BULAT, ou les anagrammes EPIÇANT et EPINÇAT, débarrassât un drap de ses impuretés, 13 B, 83 - EPINCETA, épınca, 8 H, 95 - EPUÇAIENT, 5 F, 76.

c) REGIMBAI, M 7, 80 (« re-

gimber » est parfois pronominal). d) REBUSSE - ELUTIONS, chim., séparations par lavage, BLUTIONS, FLUTIONS.

Michel Charlemagne

Ten, d'Abbas Kiarostami • Cette œuvre fragmentaire est tout entière centrée autour d'une mère qui transporte dans son véhicule divers personnages. La conductrice, la prostituée cynique, la dévote ou l'enfant obtus composent un portrait audacieux de la société iranienne

Dix parcours en voiture dans la vie d'une femme

SAUF à le comparer à un remake iranien de *Taxi*, *Ten*, le nouveau film voituré par Abbas Kiarostami semble inspiré des méthodes de l'Oulipo. Un de ces exercices sur le masochisme facétieux duquel fleurit au bout du compte la plus libertaire et effrénée des créations. L'adage est connu, et vaut au cinéma comme en littérature : du maximum de contrainte naît le maximum de liberté. Film à proprement parler expérimental, donc, même si – empressons-nous de le préciser pour ceux que le vocable réfrigère – il n'est pas requis davantage pour en apprécier l'impondérable émotion que de savoir compter jusqu'à dix. Car c'est en dix séquences comptées à rebours, que l'affaire roule et se déroule, avec pour tout bagage une voiture évoluant dans les rues de Téhéran, une conductrice aux atours de diva perse, deux caméras numériques fixées sur le tableau de bord, et un nouveau passager à chaque séquence.

Listons-les illico, ces passagers qui, au gré de ces pérégrinations urbaines, prennent place tour à tour aux côtés de la conductrice, dont le tempérament fougueux et la somptueuse plastique se fraient, sous l'éteignoir du foulard et l'opacité des lunettes de soleil, une voie resplendissante jusqu'à l'écran. En 10, sur la route de la piscine, son fils, un odieux et insolent petit macho qui ne lui pardonne pas d'avoir divorcé de son père. En 9, à l'occasion d'un arrêt pâtisserie, sa sœur, avec laquelle elle parle de l'éducation des enfants. En 8, sur le chemin du Mausolée, une vieille femme, confite en dévotion, qui s'en va prier pour ses proches. En 7, par une nuit sans lune, une prostituée amère et cynique, qui accable l'idée d'amour et de fidélité de tous ses sarcasmes. En 6, toujours aux abords du Mausolée,

une jeune fille qui en revient après avoir interrogé les cieux sur les intentions de son fiancé. En 5, en route pour la maison de sa grand-mère, de nouveau son fils, plus colérique et insupportable que jamais. En 4, vers un restaurant, une amie explorée qui vient d'être quittée par son fiancé. En 3, encore son fils, qui lui reproche notamment de ne pas savoir faire la cuisine. En 2, la jeune fille du Mausolée, ravagée par le comportement de son fiancé qui refuse de l'épouser. En 1, son fils, qu'elle ramène à son père, garé de l'autre côté de la chaussée, et avec lequel elle engage, à proprement parler, un dialogue de sourds.

L'ŒUVRE COMME PROLOGUE

Kiarostami a fait fructifier comme personne la combinaison voiture-caméra. *Ten* – qui inverse la situation du *Goût de la cerise* (là, un homme veut mourir, ici, une femme veut vivre) – n'en pousse pas moins cette structure jusque dans des confins jusqu'alors inexplorés, occultant tout à la fois le décor (entraperçu par les vitres de la voiture), les signes ostensibles de mise en scène (hormis la position de la caméra, tantôt sur le visage du passager, tantôt sur celui de la conductrice), et partant le rôle du cinéaste lui-même. *Ten* pourrait être défini comme une expérience de laboratoire qui provoque une circulation aléatoire de paroles entre deux sujets fixés à une caisse qui roule.

Mais c'est justement ce mélange détonant entre hasard (les dérapages de la parole, les tête-à-queue du dialogue) et nécessité (l'habillage de la voiture, le flux de la circulation), qui rend le film d'Abbas Kiarostami, et les multiples récits qu'il véhicule, incomparablement plus passionnant qu'une expérience de laboratoire. A ce titre, la structure même

du film, si elle n'en épuise pas le sens, permet néanmoins d'en saisir l'enjeu essentiel. Celui-ci se décline, à la manière des séquences numérotées à rebours, sous le signe privilégié de l'involution, et touche à la fois à l'esthétique et à la politique.

L'esthétique, en ce sens que la mire numérotée qui précède chaque séquence à la manière d'une amorce de film suggère que *Ten* ne commença vraiment qu'une fois terminé, en poursuivant sa route dans l'esprit du spectateur. Ce vieux credo kiarostamien de l'œuvre comme nécessaire prologue se double ici d'une volonté, plus marquée qu'à l'ordinaire, d'en revenir aux origines du cinéma. La caméra fixe, le coup de gong qui lance chaque séquence, la nature documentaire du spectacle, l'anonymat de la mise en scène, ren-

voient à un âge du cinéma où la projection cinématographique a partie liée avec l'attraction foraine.

BRÛLOT POLITIQUE

Que cette tentation primitiviste soit mise en œuvre grâce à une technique (la caméra DV), à une méthode (les dispositifs de surveillance) et à un genre (l'exhibition de l'intimité) absolument contemporains, ne fait en l'occurrence qu'ajouter à la fertile ambiguïté du cinéma d'Abbas Kiarostami, qui déborde ainsi d'un même mouvement – et en réalité grâce à une conception de plus en plus ouverte et partageuse de la mise en scène – l'obscurité du voyeurisme télévisuel comme l'empesage culturel du cinéma d'auteur.

D'une façon particulièrement subtile, *Ten* fait également figure de brû-

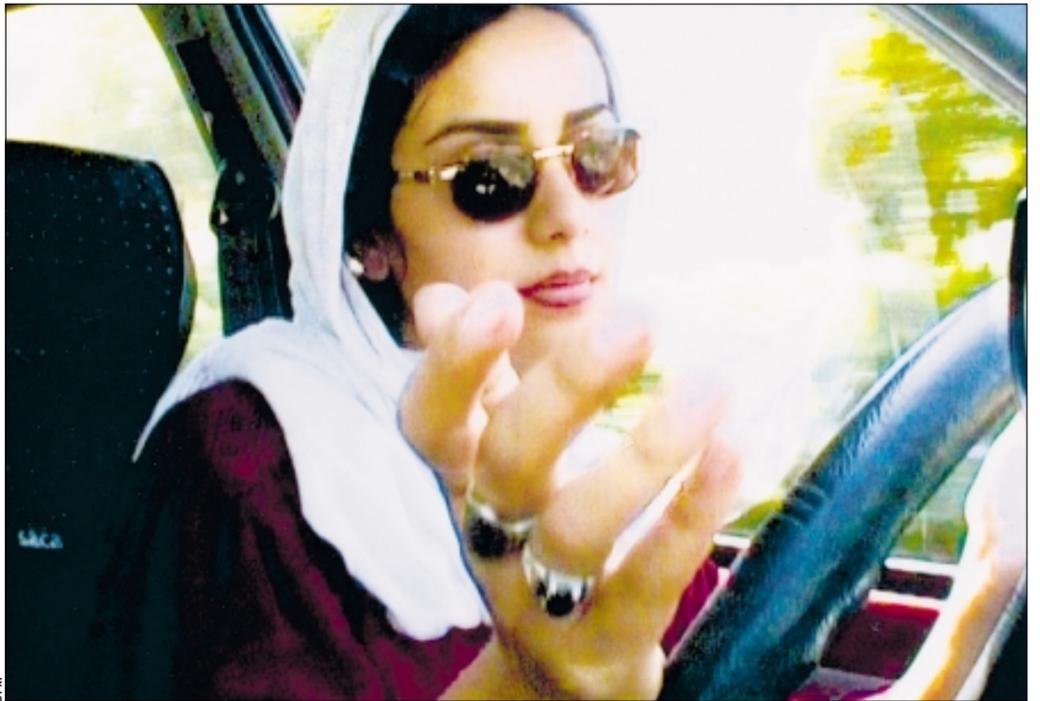
lot politique, en se mettant en infraction avec les codes d'une société iranienne qui fantasme depuis quelques décennies son retour à la pureté des origines. Le rapport à la loi y est ainsi incessamment bafoué, depuis le stationnement de la voiture en double file jusqu'aux propos incandescents de certains dialogues, en passant par l'absence des hommes adultes dans le film.

Il se déroule ainsi, dans l'enfermement de cette voiture iranienne où la pensée totalitaire est véhiculée par un enfant de la révolution, des choses stupéfiantes. Un geste furtif (la conductrice qui joue avec son foulard, la passagère qui dévoile sa tête rasée), ou une parole prononcée (la conductrice qui maudit la société, la prostituée qui ricane devant l'idée de culpabilité) suffi-

sent à signifier, comme le feu qui continue de brûler sous la cendre, l'affranchissement du désir sous le carcan qui l'étouffe. Entre l'image et le son, le visible et le caché, le dicible et l'indicible, l'audible et l'inaudible, Kiarostami met ainsi en scène une érotisation du fragment, qui éclate dans chaque parcelle de peau entraperçue, dans chaque modulation du timbre de la voix, dans chaque clair-obscur balayant un visage. *Ten* est un film qui, de la même façon qu'il feint de reculer pour mieux avancer, soustrait pour mieux montrer.

Jacques Mandelbaum

Film iranien. Avec Mania Akbari, Amin Maher, Mandana Sharbat. (1 h 34.)



Une conductrice aux atours de diva perse embarque dix passagers successifs dans les rues de Téhéran. Stupéfiant.

Kiarostami, la réinvention permanente

IL EST très judicieux que paraissent simultanément les scénarios du *Vent nous emportera* et de *Ten*. Non seulement ce sont deux films magnifiques, mais de l'un à l'autre s'est joué un tournant majeur dans l'œuvre d'un des plus grands cinéastes contemporains, tournant significatif des mutations en cours dans l'univers du cinéma.

En 1999, avec *Le Vent nous emportera*, son dixième long métrage, Abbas Kiarostami ajoutait un nouveau titre de noblesse à la manière de filmer qui caractérise son travail depuis le premier court métrage, *Le Pain et la rue*, en 1970. Mais il en signalait en même temps le terme. En trente ans, Kiarostami aura développé, avec les moyens classiques du cinéma, une manière personnelle de filmer lui permettant de construire sa place de réalisateur : celle d'un témoin de situations conçues par lui, et dont l'enregistrement le plus sobre possible réfracte en mille éclats – narratifs, sensitifs, plastiques, philosophiques, moraux... – les effets de rencontres inspirées par la vie quotidienne la plus triviale.

Aux confins d'un pur instinct de cinéaste (Kiarostami est un réalisateur autodidacte), des acquis du néoréalisme et des expérimentations les plus modernes, mais avec une totale simplicité du regard, l'auteur de *Où est la maison de mon ami ?* avait établi rien moins qu'une nouvelle manière de faire du cinéma, plus précisément à la fois un nouveau régime de vérité et une nouvelle esthétique. Des films les plus narratifs (par exemple, les petites fables composées à destination

des écoliers au début de sa carrière) aux plus « documentaires » (*Les Devoirs du soir*) en passant par la mise en abîme de son propre cinéma (*Et la vie continue*, *Au travers des oliviers*), et du cinéma en général (*Close-Up*), il n'aura cessé d'en explorer les potentialités.

RESPECT DE LA RÉALITÉ

Le Vent nous emportera marque l'achèvement de cette démarche. Sans rien perdre de la beauté et des puissances évocatrices que recèle sa mise en scène, Kiarostami y procédait à une critique radicale du fonctionnement de celle-ci. C'est évidemment lui-même qui était figuré à travers ce réalisateur à côté de la plaque, débarquant pour d'inavouables raisons dans un village, échouant dans son projet, négociant laborieusement la poursuite de la tentative avec ses lointains commanditaires sur son téléphone portable, et s'attirant le mépris de

L'actualité du cinéaste

● **A lire**
Les scénarios du *Vent nous emportera* (92 p., 7,5 €), et de *Ten* (92 p., 7,5 €), les deux derniers films d'Abbas Kiarostami, viennent d'être publiés dans le cadre de la Petite Bibliothèque des Cahiers du cinéma. Chacun de ces ouvrages est préfacé par l'auteur, qui y évoque la genèse de ses films et livre quelques clés utiles à la levée du mystère de leur fabrication.

● **A voir**
Le vent nous emportera fait

l'enfant qui avait voulu l'aider. Quant à l'équipe de tournage qui accompagnait le réalisateur héros du film, elle était littéralement exclue dudit film, mise systématiquement hors cadre, en même temps qu'incapable d'accomplir le travail pour lequel elle était venue. Parmi les multiples indices signifiant qu'une limite était atteinte, la scène où le réalisateur était expulsé de sa voiture par l'ensemble des villageois s'y entassant pour emmener à l'hôpital l'un des leurs, blessé, alors que le propriétaire du véhicule reste impuissant et désespéré, prenait un sens considérable, quand on connaît la place des automobiles – et la fonction symbolique du conducteur – dans le cinéma de Kiarostami.

Au moment de la sortie du film, celui-ci ne dissimulait pas vouloir en finir avec la « machinerie » cinématographique, devenue trop pesante à son goût. C'est un nouvel appa-

également l'objet d'une édition en double DVD (MK2 éditions, 34,50 €) comportant 120 minutes de bonus, qui comprend une leçon de cinéma d'Abbas Kiarostami ainsi qu'un documentaire sur le tournage du film réalisé par le cinéaste japonais Yuji Mohara. Ce film vient par ailleurs d'entrer au programme de l'éducation nationale, aux côtés de grands classiques du cinéma, dans les classes à option cinéma pour le baccalauréat.

reil, la petite caméra vidéo digitale – DV – qui devait lui permettre de retrouver le goût de filmer, dans des conditions de respect de la réalité et des humains conformes à ses exigences. En répondant à une commande d'un organisme humanitaire, en filmant pour la première fois loin de son pays, il ouvrait une nouvelle voie dans le très beau *ABC Africa*. Grâce à ce détournement technique, géographique, thématique et stylistique, il peut aujourd'hui remonter en voiture (mais pas comme conducteur), pour un film d'une liberté et d'une ambition inouïes, a fortiori en République islamique d'Iran.

L'avant-propos au scénario de *Ten* pourrait s'intituler « Eloge du surgissement ». En quelques pages magistrales, il souligne les enjeux esthétiques et politiques de cette « réinvention » de sa propre mise en scène – y compris en ce qui concerne le pouvoir du cinéaste, non pas aboli mais déplacé et critiqué par le recours à la DV. La puissance du dispositif d'un habitacle de voiture, le rapport à la ville, la position relative des personnages, les risques de l'exigence de scénarisation y sont parfaitement décryptés. Mais c'est surtout par le rapport nouveau avec ceux qu'il appelle les « non-acteurs », rapports rendus possibles par sa nouvelle manière de filmer, qu'éclatent le courage, la force et la séduction de sa mise en scène. Le cinéma « classique » de Kiarostami s'était fait avec les enfants d'abord. Il n'est en rien innocent que son nouveau cinéma se fasse essentiellement avec et autour de femmes.

Jean-Michel Frodon

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

0 892 892 892

le numéro de téléphone pour trouver le film que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

ALLOCINE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS.

La Cinémathèque française présente une rétrospective de l'œuvre subversive du cinéaste allemand, qui dénonce les mécanismes économiques et technologiques régissant l'existence des hommes

La froide résistance de Farocki à l'inhumanité du monde capitaliste

LES BONNES nouvelles cinématographiques en provenance d'Allemagne sont trop rares pour être passées sous silence. Parmi celles-ci figure Harun Farocki, cinéaste berlinois qui œuvre depuis près de trente ans dans la catégorie (passionnante et mal-aimée) de ce que l'on pourrait nommer l'essai cinématographique. Né en 1944 à Neutitschein (aujourd'hui Novy Jicin, en République tchèque) d'un père indien et d'une mère allemande, il s'est installé à Berlin en 1962, où son travail engagé et sans concession, délibérément produit en marge du circuit commercial, a fini par être reconnu à sa juste valeur.

Il reste trop mal connu en France, en dépit du travail de promotion effectué par son producteur français, Christian Baute (Movimento Production), ainsi que par la critique Christa Blümlinger, qui vient de diriger le premier recueil consacré au cinéaste en langue française. Après une première rétrospective de son œuvre organisée en 1995 par le Jeu de paume, quelques films récemment diffusés par la chaîne Arte et des textes de l'auteur publiés par la revue *Traffic*, l'initiative de cette nouvelle rétrospective, organisée par la Cinémathèque française (en association avec le Goethe Institut, qui présentera de son côté trois installations vidéo de l'artiste), est donc des plus opportunes.

CINÉMA ANALYTIQUE

On pourra y découvrir une vingtaine de films à travers lesquels apparaît un univers qui, tout en dénotant la diversité des talents de Farocki (cinéaste, auteur d'installation, vidéaste, théoricien du cinéma, scénariste...), témoigne d'une cohérence et d'une persistance impressionnantes. Sous influence revendiquée de rien moins que Marx, Benjamin, Foucault, Virilio,



« *Le Vietnam nous appartient* » (1981), entre documentaire et fiction.

Godard ou Straub, cette œuvre ne cesse de sonder, et plus souvent encore de révéler sous un jour inédit l'interdépendance du pouvoir et de l'image, de la technique et de l'art, de l'industrie et de la culture, dans leurs développements respectifs. Cinéma cérébral, analytique, en un mot terriblement froid, dira-t-on. Sans doute, mais d'autant plus efficace face à la neutralité glaciale des mécanismes économique-technologiques qui régissent, avec une efficacité terrifiante, l'existence des hommes.

Gageons que la rationalité subversive qu'oppose le cinéma de Farocki à l'ordre technologique recouvre une blessure qui à quelque chose à voir avec l'Allemagne et son passé, comme en témoignent les allusions fréquentes à la seconde guerre mondiale dans ses films, perçue non comme une parenthèse dans l'histoire de l'humanité, mais comme un passage tout à la fois annoncé et prolongé par le développement technologique du capitalisme. De fait, son œuvre s'ouvre sur une image de

chair brûlée, celle de son bras troué par une cigarette dans son premier film, *Feux inextinguibles* (1969), pour stigmatiser les bombardements américains au napalm durant la guerre du Vietnam. Dès lors, l'œuvre se déclinera sous trois principaux aspects : le film militant, le cinéma direct et l'essai proprement dit.

UN CHAMP DE BATAILLE

A mi-chemin du documentaire et de la fiction, du document d'archives et de la fiction brechtienne, *Le Vietnam nous appartient* (1981) est un bon exemple de la première catégorie. *L'Apparence* (1996), *Apprendre à se vendre* (1997) ou *Créateurs de mondes d'achat* relèvent quant à eux de la plongée en apnée dans quelques institutions capitalistes. Respectivement, un consortium d'optique qui commande une campagne de publicité, un stage de formation à la demande d'emploi et un centre commercial qui peaufine ses techniques de vente. Sous l'apparente neutralité du tournage, une même leçon peut être tirée de ces

films : la société marchande est un champ de bataille qui évolue selon la logique de la guerre de tous contre tous.

Mais c'est incontestablement dans ses essais que Farocki se révèle le plus passionnant, utilisant avec une intelligence aigüe les ressources du documentaire et du montage d'archives (depuis le film de fiction jusqu'au film institutionnel, en passant par l'actualité filmée et les projections virtuelles) pour aboutir à une véritable archéologie des arts, des techniques et des savoirs dans la civilisation occidentale.

Images du monde et inscription de la guerre constate ainsi que l'armée américaine n'a pas reconnu le camp d'Auschwitz sur les photos aériennes qui le montraient ; *La Sortie des usines* (1995) montre l'occultation du monde du travail dans l'histoire du cinéma ; *Je croyais voir des prisonniers* (2000) atteste de l'inhumanité induite par le perfectionnement des techniques de surveillance dans une prison californienne. Les mécanismes de mesure et de représentation, toujours plus sophistiqués, se combinent pour raffiner l'art du contrôle et de la destruction, en reléguant l'existence humaine à l'espace de la pure virtualité.

J. M.

Cinémathèque française, salle des grands boulevards, 18, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e, M^o Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-56-26-01-01. Du 18 septembre au 6 octobre. En présence du cinéaste, mercredi 18 (20 heures) et vendredi 20 (19 heures) septembre. Goethe Institut, 17, avenue d'Éna, Paris-16^e, M^o Éna. Tél. : 01-44-43-92-30. Jusqu'au 30 septembre. A lire : *Reconnaître et poursuivre* (Ed. TH. TV, 2002, 126 p., 20 €). Textes réunis par Christa Blümlinger, suivis d'une filmographie commentée.

Simone, d'Andrew Niccol • Une fiction high-tech qui allie le rire et les descriptions cruelles

Sous le virtuel, une satire vacharde de la jungle hollywoodienne

IL Y A au moins deux films dans *Simone*, d'un inégal intérêt. Et c'est en toute logique celui qui apparaît le moins affecté et le plus modeste qui sauve l'ensemble du projet. Un réalisateur collectionnant les bides commerciaux est abandonné par une vedette avant un tournage.

Alors que tout semble perdu, il tombe sur un excentrique souffrant d'une maladie incurable qui lui lègue un logiciel permettant de reproduire numériquement un personnage et de l'intégrer dans un film. L'héroïne de son nouveau film sera virtuelle. Simone, l'actrice inconnue qu'il prétend avoir découverte, devient une star dont il s'agit de gérer l'absence tout en convainquant le monde de son existence.

Scénariste de *The Truman Show* de Peter Weir, réalisateur de *Bienvenue à Gattacca*, Andrew Niccol poursuit avec *Simone* la description d'un monde où la réalité obéit à la programmation, au spectacle, à la simulation. Il n'hésite pas à donner à *Simone* les airs d'une fiction conceptuelle enrobée dans une esthétique high-tech. Cette stylisation donne au film les airs sentencieux d'une abstraction cinématographique.

Ce n'est donc pas pour ses qualités de réflexion théorique ni pour les choix d'une direction artistique venue de la publicité que l'on pourra trouver des qualités au film. Mais *Simone* peut se voir comme une satire vacharde des mœurs hollywoodiennes. Chasse-trappes, trahisons, retournements de veste, le monde du cinéma est décrit comme une jungle où le cynisme se mêle curieusement à l'infantilisme.

Le récit trouve ainsi les vecteurs d'un burlesque méchant, proche du cinéma d'un Blake Edwards dans l'alliance parfois réussie du rire et de la description cruelle. Le personnage incarné par Al Pacino connaît très vite les joies et les affres de l'imposture. Et c'est alors avec l'arrivée d'un burlesque plus classique, mais par moments efficace, à base de poupées gonflables, de portes qui claquent, de simulacres bricolés et d'exploitation de la crédulité ambiante, que le film atteint une amusante vitesse de croisière.

Jean-François Rauger

Film américain d'Andrew Niccol. Avec Al Pacino, Wynona Ryder.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	1	266 164	418		266 164
2	3	123 461	465	↔ - 45 %	807 814
3	3	120 001	257	↔ - 17 %	473 147
4	1	112 714	175	↔	112 714
5	6	107 372	502	↔ - 44 %	4 462 629
6	2	82 524	389	↔ - 56 %	304 560
7	5	78 288	490	↔ - 38 %	1 231 634
8	1	64 467	314	↔	64 467
9	13	61 449	342	↔ - 30 %	2 731 145
10	4	48 974	299	↔ - 46 %	766 723

AP : Avant-première

* Estimation

Les sélections de films français, de documentaires et d'œuvres coréennes ont marqué cette édition

Le 27^e Festival de Toronto confirme son statut à part

TORONTO

de notre envoyé spécial

Le 27^e Festival international du film de Toronto s'est achevé dimanche 15 septembre en confirmant sa nature de rendez-vous cinématographique essentiel du continent nord-américain, non seulement pour la quantité de films présentés (près de 350 en provenance de 50 pays) mais aussi pour son marché du film et l'opportunité donnée à de nombreuses œuvres du monde entier de trouver un distributeur, notamment sur le territoire américain.

Plus que jamais le Festival de Toronto s'est révélé ce grand bazar cinématographique, bien loin des spéculations et des calculs liés à une éventuelle compétition : il n'y en a pas à l'exception du prix décerné par la ville de Toronto au meilleur film canadien - cette année *Spider*, de David Cronenberg - et d'un prix du public - *The Magdalene Sisters*,

de Peter Mullan, déjà Lion d'or à Venise. Il y devient possible de faire un voyage, frustrant (comment voir tout ce qui y est montré ?) et donc forcément aléatoire, capricieux, inattendu au milieu d'un choix plutôt judicieux de productions en provenance du monde entier. Ici seul compte le cinéma. Le public, d'une boulimie réputée, a, cette année, battu des records de fréquentation.

Cette 27^e édition s'est notamment signalée par la présence de films français d'importance, une sélection judicieuse de documentaires et un coup de projecteur sur le cinéma coréen.

Avec trente-quatre films, soit huit de plus que l'an dernier, le cinéma français a été particulièrement bien représenté. Certains titres étaient déjà présents dans la sélection de précédentes grandes manifestations européennes de cette année - *L'Homme du train*, de Patri-

ce Leconte ; *Sex is comedy*, de Catherine Breillat ; *Irréversible*, de Gaspar Noé ; *Marie-Jo et ses deux amours*, de Robert Guediguian ou *Novo*, de Jean-Pierre Limosin. Mais on a pu aussi découvrir *La Vie nouvelle*, le nouveau film de Philippe Grandrieux - auteur du très discuté *Sombre* -, *Adolphe* de Benoît Jacquot, *Les Chemins de l'Oued*, de Gaël Morel, qui obtint le Prix de la Fipresci et surtout la très attendue *Trilogie*, de Lucas Belvaux.

LE JEU DE LUCAS BELVAUX

En trois films, l'auteur de *Pour rire* a en effet entrepris une expérience très particulière de cinéma. En suivant l'itinéraire croisé de six personnages, en divisant en trois films de tonalités différentes (thriller, comédie, drame) leur histoire, en entremêlant des moments communs de film en film, Lucas Belvaux s'amuse à un jeu, cérébral et

excitant à la fois, qui interroge la nature des images de cinéma et la capacité du spectateur à déterminer et à programmer sa propre perception des situations filmées.

Cette année, la sélection de films documentaires fut d'un très haut niveau. Outre le pamphlet de Michael Moore sur la vente libre des armes à feu aux Etats-Unis, *Bowling for Columbine* (grand succès public) et le beau film de Nicolas Philibert, *Etre et avoir*, sur une classe d'enfants en milieu rural, furent présentés *Lost in La Mancha*, de Keith Fulton et Luis Pepe, récit du tournage naufragé de *Don Quichotte*, de Terry Gilliam, ou bien *The Trials of Henry Kissinger*, de Eugène Jarecki, brûlot dirigé contre l'ancien secrétaire d'Etat de Richard Nixon. Mais le film le plus remarqué fut *Stevie*, de Steve James, récit pessimiste des retrouvailles d'un éducateur social et d'un homme dont il eut à s'occuper quand il était adolescent.

En choisissant de donner un éclairage particulier à la Corée du Sud dont une douzaine de films étaient présentés, le Festival a mis l'accent sur l'émergence récente et d'une cinématographie longtemps éclipsée par celle de quelques-uns de ses voisins d'Extrême-Orient (Chine, Japon). La sélection a mis l'accent sur la richesse et la diversité d'un cinéma qui compte désormais son grand auteur classique (Im Kwon-taek, dont on put voir *Ivre de femmes et de peinture*), sa nouvelle génération de cinéastes talentueux et singuliers tous intéressants à différents niveaux de talents comme Hong Sang-soo (*Turning Gate*), Kim Ki-duk (*Bad Guys*), Lee Chang-dong (*Oasis*), Kim Eung-su (*Desire*) et ses garnements turbulents comme Park Chan-wook (*Sympathy for Mr Vengeance*), Kim Tae-kyun (*Vulcano High*) ou Park Jin-pyo (*Too young to die*).

Jean-François Rauger

SUR LA ROUTE DE MADISON

de Clint Eastwood

Suivi d'un débat avec Claire Denis

animé par Jean-Michel Frodon (*Le Monde*)

5,50€

JEUDI 19 SEPTEMBRE 20 H 30

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

La Fnac présente

Afrique Essentielle

Les Best Of des huit plus grands talents d'Afrique à prix vert

Miriem Makeba

Angélique Kidjo

Geoffrey Oryema

Ladysmith Black Mambazo

Salif Keita

Idir

Ismaël Lô

King Sunny Adé

Offre spéciale : pour l'achat de 2 albums de la sélection, 1CD offert*

Le cinéaste portugais tourne son dixième long métrage dans les rues de Lisbonne, dans lequel il interprète le personnage principal, Jean Vuvu, un veuf impliqué dans des affaires de meurtre

Le « Va-et-vient » de Joao Cesar Monteiro, entre humour et provocation métaphysique

LISBONNE

de notre envoyé spécial

« Cet aigle est merdique. » La voix est d'une douceur râpeuse, presque inaudible, la posture incommensurablement digne. Sept livres de foie de porc cru ont fait « flocc » sur l'asphalte. « Il faut que j'invente quelque chose. » Le calme règne sur la place des Fleurs, dans le Bario Alto, vieux quartier de Lisbonne. L'endroit est si joli qu'on dirait un décor de cinéma, aucun passant ne se doute qu'il se joue là une rencontre au sommet, un conflit de titans : le croisement d'un génie, d'un mythe et d'un emblème national.

Le génie s'appelle Joao Cesar Monteiro. Rappelons qu'un enchaînement de raisons, de déraisons et de hasards fait que deux des plus grands artistes contemporains du cinéma vivent et travaillent au Portugal. Si les meilleures causes (le soutien des festivals et de la critique) et la moins estimable qui soit (son âge) ont fini par imposer une certaine reconnaissance publique de Manoel de Oliveira, Monteiro reste dans une pénombre injuste, même si elle sied à son élégance de prince des marges.

Monteiro tel qu'en lui-même – la maladie l'a changé – tient le premier rôle, comme il le fait depuis *Souvenirs de la maison jaune* (1989). Il y était Jean de Dieu, comme dans *La Comédie de Dieu* (1995), *Le Bassin de J. W.* (1997) et *Les Noces de Dieu* (2000). Cette fois, il interprète un nouveau personnage – fort proche du précédent – baptisé Jean Vuvu.

Pour la scène d'ouverture de ce nouveau film, intitulé *Va-et-vient*, le



OLIVIER ROLLER

« Il faut que j'invente quelque chose. »

scénario prévoyait l'irruption d'un aigle majestueux, s'abattant sur le square pour arracher un foie prométhéen, conséquent morceau de barbaque balancé par l'élégant homme au panama blanc, appuyé sur sa canne à pommeau d'obsidienne. Mais le volatile n'a rien de majestueux, il est même incapable de voler. Pas question pour autant de rouer l'animal de coups de canne vengeresse : l'oiseau sert de mascotte au club de football de Benfica, et n'est capable que de faire le tour du stade à l'issue de chaque match, sur le poing de son maître.

Celui-ci, paniqué par l'ambiance opaque qui règne sur ce plateau en plein air, est prêt à tout pour satisfaire « seu Joao », ne sait plus à quel saint footballistique ou cinématographique se vouer. Pendant que le cinéaste cherche une échappatoire

à son problème d'aigle, son assistante embauche un marchand ambulancier de billets de loterie. Le reste de l'équipe, une petite dizaine de personnes seulement, profite de la douceur du matin. Dans le fond passent les petits bus jaunes qui escaladent une ruelle, de la place des Fleurs au jardin du Principe Real.

ENTREPRISES MEURTRIÈRES

Ces bus n° 100 donnent son sens le plus littéral au titre du film : Jean Vuvu y effectue de nombreux trajets, de la place au jardin, où, sous les branches d'un cyprès centenaire, il déclame intérieurement des passages d'*Ainsi parlait Zarathoustra*, et retour. Le reste de son temps, ce veuf bien mis, par ailleurs affairé à de meurtrières entreprises sous le parrainage explicite de *Mon-*

sieur Verdoux, s'occupe de ses soubrettes successives ou des jeunes femmes qu'il reçoit pour leur confier ce poste.

Les duos avec très jeunes donzelles, figure stylistique largement explorée dans les précédents films de Monteiro, renvoient également à son grand projet avorté, l'adaptation de *La Philosophie dans le boudoir*. Dans ce but, il avait auditionné de nombreuses jeunes filles, avant de renoncer. Il ne leur avait demandé « rien d'autre que ce qui figure dans le livre... », fait-il mine de s'étonner. Entre autres traces de cette liaison avec le Divin Marquis, un godemiché surdimensionné figure dans *Va-et-vient*. Il a même contraint Monteiro à retourner un plan : on le voyait près d'un portrait de la reine d'Angleterre, dans une scène située dans un hôpital sous administration britannique où Jean Vuvu est admis après un usage inconsidéré de l'ustensile. L'administration hospitalière ayant jugé choquant ce voisinage, le portrait d'Elisabeth II a été remplacé par celui de George W. Bush.

Ces péripéties alimentent les réflexions de l'équipe. Les habitués regrettent les colères mémorables qui émaillaient les tournages de « Joao Cesar ». La plus explosive de ces éruptions avait entraîné, sur le tournage du précédent film, *Blanche Neige*, l'obturation définitive de l'objectif – et donc avec un film noir – plutôt que de montrer des comédiens que le cinéaste s'était pris à détester. Une facétie qui valut à Monteiro un beau scandale dans son pays, lorsque les médias dénoncèrent ce film sans images, qui avait reçu des subventions publiques. Il aura fallu toute la ténacité du producteur Paulo Branco pour que Monteiro puisse filmer à nouveau.

Justement, ôtant la blouse grise qui protège son costume, il demande qu'on se mette en place. Lui-même empoigne le sac en plastique plein de foie cru. Ça tourne ! Deux minutes trente plus tard, le chef opérateur Mario Barroso et l'ingénieur du son Jean-Claude Laureux explosent de rire en bégayant « Coupez ! ». Ce qui vient de se produire est parfaitement indescriptible : un ballet absurde, une danse lente et aberrante autour de la fontaine. Un ange du bizarre est passé. Une scène, un plan, une prise : la journée est finie. Monteiro est le réalisateur lentement le plus rapide du monde.

Jean-Michel Frodon

Le groupe de travail mis en place fin 2001 propose une refonte des instruments fiscaux

Le CNC suggère des réformes radicales dans le financement du cinéma

ILS ÉTAIENT quinze – producteurs, distributeurs, banquiers, représentants des télévisions, du ministère de l'économie et des finances – à analyser, depuis fin décembre 2001, l'étrange paradoxe du cinéma français et les difficultés nouvelles de son financement. Dans sa globalité, le secteur connaît une santé apparemment insolente, qui cache pourtant difficilement une crise grave, notamment dans la production indépendante. Sous la houlette du Centre national de la cinématographie (CNC), le groupe de travail, qui s'est livré à un état des lieux très précis, vient de rendre ses conclusions et une série de propositions très concrètes. Toutes ou presque demandées depuis des mois par la profession. Dans les prochains jours, le ministère de la culture et de la communication devrait nommer un conseiller d'Etat, Jean-Pierre Leclerc, comme chargé de mission sur le financement du cinéma, pour tenter de mettre en œuvre concrètement ces propositions.

Le constat est clair : au chapitre des points positifs figurent la progression régulière depuis plusieurs années des entrées en salles et la part importante du cinéma français ; l'essor du marché du DVD, la croissance des recettes à l'exportation ; la très forte diffusion des films à la télévision (5 000 titres) ; la progression des investissements étrangers dans le cinéma français ou encore la forte croissance du nombre de films produits (172 longs métrages majoritairement français en 2001, soit près du double du résultat de 1994).

Pourtant, les professionnels s'inquiètent sérieusement – et surtout depuis les récents ennuis de Canal+ – du net développement de films à budgets élevés (plus de 10 millions d'euros) et de « la dépendance désormais importante – sans doute excessive – du financement de la production française à l'égard de la télévision ». Assez alarmant, le rapport stigmatise, « à court terme, l'abandon pur et simple de certains projets de films, voire la disparition d'entreprises aussi innovantes que fragiles économiquement ».

Au vu de la relative faiblesse du financement du secteur, le groupe de travail préconise « une relance de la croissance des investissements en faveur de la production », tout en maintenant les systèmes actuels, qui « ne suffisent plus à accompagner durablement la dynamique de la production française ». Très concrètement, le groupe de travail

suggère un développement des instruments fiscaux de financement des films et des entreprises de production.

Pour donner une nouvelle ampleur aux Sofica (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel), qui ont prouvé « leur efficacité au cours des quinze dernières années », le rapport suggère « une augmentation de leur enveloppe globale » – aujourd'hui plafonnée à 46 millions d'euros. Un toilettage de ce dispositif est envisagé, afin notamment de mieux orienter les fonds vers la production indépendante et de le démocratiser davantage, en ouvrant plus largement l'accès à ce système de réduction d'impôt, encore réservé à une élite. Les auteurs déplorent aussi que « le capital-risque », également lié à des dispositions fiscales avantageuses, ne soit jusqu'à présent pas une piste explorée par l'industrie du cinéma. M. Leclerc aura donc la lourde tâche de convaincre le ministre du budget du bien-fondé de ces suggestions.

TAXER LA VIDÉO

Une autre grande réforme proposée consiste à rééquilibrer les recettes du compte de soutien en mettant plus fortement à contribution le secteur, en pleine expansion, de la vidéo. Actuellement, le chiffre d'affaires de la vidéo n'est taxé qu'à 2 %, là où les autres canaux de diffusion des films, la télévision et la salle doivent cotiser respectivement à hauteur de 5,5 % et de 10,9 %.

Pour trouver de nouvelles recettes, le groupe de travail suggère de « développer les financements régionaux du cinéma » et d'encourager par exemple les aides au long métrage, en modifiant le cadre juridique, et de lancer une série d'initiatives, à l'instar de l'expérience de Rhône-Alpes Cinéma, qui investit chaque année 3 millions d'euros dans la production.

Hormis le recours plus important à des financements internationaux (via les coproductions), il est envisagé d'assurer une plus grande diversité de la production, qui passerait par « une extension de la clause de diversité de Canal+ [qui doit consacrer un minimum de ses préachats à des films dont le devis est inférieur à 5,34 millions d'euros] à d'autres sources de financement ». Enfin, pour suivre ces évolutions, le rapport suggère la création d'un observatoire de la production cinématographique.

Nicole Vulser

Sélection officielle Cannes 2002

Maïa Films
Pierre Benqué et Gilles Sandoz
présentent

Être et avoir

un film de Nicolas Philibert

Déjà
500 000 spectateurs !

www.êtreetaavoir.com

Télérama ALLOCINE.COM Le Monde

Photo Obsession, de Mark Romanek • Un Robin Williams angoissant

La vie rêvée d'un laborantin psychopathe

IL Y A UN ART de la photographie. Il y a aussi un art, plus méconnu, de développer les photos dans le respect des teintes et des contrastes. Prenez par exemple Sy Parrish, le responsable du département photo d'un supermarché dans une banlieue américaine cossue. Son professionnalisme est exemplaire, guidé par la préservation de la mémoire et une croyance absurde dans la vérité des images. Si la photo est le reflet de la réalité, Sy s'efforce de la magnifier, avec une dévotion qui confine au fanatisme, comme tend à le montrer son intérêt trop prononcé pour Nina Yorkin, une de ses fidèles clientes. Sy Parrish n'est pas amoureux de Nina. Il se trouve simplement et mystérieusement lié à son existence. Nina Yorkin l'ignore, mais Sy Parrish est devenu le garant de son intégrité et du bon déroulement de sa vie familiale.

Une fois sa journée de travail achevée, Sy Parrish mange seul au restaurant, rentre dans un appartement vide, se projette dans les clichés des autres dont il tapisse l'un des murs de son appartement et ritualise son existence sur le mode du simulacre.

L'interprétation de Robin Williams ne fait que renforcer la crédibilité de son personnage. Il était

logique, sinon fatal, que le comédien, dont le jeu est fondé dans presque tous ses films sur le travestissement et l'hystérie, se transforme un jour à l'écran en un psychopathe qui se bâtit une vie familiale fictive. Sy Parrish est le cousin germain des androïdes de *Blade Runner*, qui possèdent tous une mémoire humaine imaginaire échafaudée à partir de photos de famille simulées.

La mise en scène de Mark Romanek, un réalisateur de clips venu au cinéma, se veut essentiellement décorative et s'appuie sur un design homogène qui reflète un monde aseptisé et exprime à la perfection la froideur et le vide des personnages. Si l'on faisait exception de la pathologie de Sy Parrish, *Photo Obsession* pourrait passer pour une publicité commanditée par Fuji ou Kodak.

Ce goût pour la décoration trahit aussi un défaut dans la narration. Pour être tout à fait crédible, il faudrait que le délire de Sy Parrish devienne meurtrier, au lieu de rester une simple manie qui consiste, de manière certes fort désagréable, à effrayer le mari adultère et à protéger l'épouse vertueuse. On ne peut s'attaquer à la folie sans chercher à en montrer les effets pervers. On ne peut, non plus, tourner en dérision

un certain mode bourgeois de vie familiale en adoptant une position de croisé de l'ordre moral. En cela, *Photo Obsession* est lui-même un simulacre de film, passionnant, angoissant, stimulant et vain.

Samuel Blumenfeld

Film américain. Avec Robin Williams, Connie Nielsen, Eriq La Salle, Michael Vartan. (1 h 38.)

Théâtre de la Ville
PARIS

SAM. 28 SEPT. 17H
ET LUN. 30 SEPT. 20H30

Samulnori Hanullim

ensemble de percussions
dir. art. Kim Duk-Soo
9 musiciens CORÉE

2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

Festival Saint-Sébastien fête ses 50 ans



SAINT-SÉBASTIEN C'est facile à ce moment de l'année. Le péage de Biriou est dégagé des foules estivales et, comme l'assurent régulièrement les Basques aux vacanciers : « Il faut venir en septembre, il ne pleut jamais. » De l'autre côté de la Bidassoa, donc, il ne pleut pas, ce qui n'a pas d'importance, puisque c'est à l'intérieur que ça se passe, dans les salles de cinéma. Aux inquiets, on dira aussi que le festival a toujours été tenu à l'écart des affrontements qui agitent la partie espagnole de l'Euskadi.

Depuis 1953, excipant de sa qualité de station balnéaire chic déployée le long d'une baie à la courbe harmonieuse, Saint-Sébastien, ou Donostia en basque, organise un Festival de cinéma, classé A, comme Cannes, Venise ou Berlin. Ce qui veut dire que, dans le cadre de la

sélection officielle, on y projette des films totalement inédits – sauf dans leur pays d'origine – et venus du monde entier.

Cette année, Saint-Sébastien s'est lancé dans une opération de soutien au cinéma latino-américain, en collaboration avec les Rencontres de Toulouse. Des œuvres présentées inachevées à Toulouse, en février, seront projetées en Euskadi, dont une en sélection officielle, *Historias Minimas*, de l'Argentin Carlos Sorin, figure singulière, qui n'a réalisé que 4 films en dix-sept ans, dont le premier, *La Película del Rey*, fut primé à Venise en 1985. Il rejoint son compatriote Adolfo Aristarain qui présente *Lugares Comunes*.

Toujours d'Amérique latine, toujours en sélection officielle, on attend avec curiosité *El Crimen de Padre Amaro* (Le Crime du père Amaro), film mexicain de Carlos Carrera évoquant les amours d'un prêtre catholique et d'une adolescente, qui a réussi à attirer à la fois les foudres de l'Eglise mexicaine et le plus grand nombre de spectateurs qu'un film national ait jamais réunis au Mexique. Suivant le mouvement amorcé à Cannes, les sélectionneurs sont aussi allés chercher du côté de la Thaïlande (*The Legend of Suriyothai*, de Chattri Chalerm Yukol, présenté hors compétition). La

France sera représentée par *La Vie promise*, d'Olivier Dahan, et les vétérans de la planète cinéophile par Paul Schrader (*Auto Focus*) et Chen Kaige (*Together*). Les Espagnols se partagent également entre grands anciens – Agusti Villaronga (*Aro Tolbukhin en la Mente del Asestino*) – et nouveaux venus comme Fernando Leon de Aranoa (*Los Lunes al Sol*).

La section Zabaltegi réunit films inédits et œuvres déjà présentées dans d'autres festivals ainsi que des premiers longs métrages, pendant que Made In Spanish offre un panorama du cinéma hispanophone, qui fait naturellement une large place à l'Argentine, avec des films passionnants, réalisés avec des bouts de ficelle, comme *Caja Negra* de Luis Orgega ou *El Juego de la Silla*, d'Ana Katz. De nouveaux films encore en chantier seront présentés dans le cadre de Cine en Construcción.

Enfin Saint-Sébastien entretient avec la même ardeur la flamme cinéophile et le feu de la fête. Des rétrospectives seront consacrées au Britannique Michael Powell et à l'Allemand Volker Schlöndorff, et une programmation de cinquante films, un par édition, retracera l'un des itinéraires qui mène de la fondation du Festival à 2002. Le samedi 21 septembre, dans les arènes de la ville, on fêtera dignement ce presque demi-siècle.

Thomas Sotinel

Du 19 au 28 septembre, San Sebastian-Donostia. Carnet de 10 tickets, 34 €. Abonnement à la sélection officielle 200 €. En vente C/Usandizaga n° 4-6. Réservations par Internet à www.sansebastianfestival.com/ Photo : *El Crimen de Padre Amaro* (Le Crime du Père Amaro), de Carlos Carrera. © D. R.

NOUVEAUX FILMS

Une part du ciel

DANS la droite ligne du cinéma des frères Dardenne, *Une part du ciel* est un film exigeant qui, à travers des personnages de fiction, cherche à faire partager un morceau de réalité. Avec une sécheresse proche du documentaire, Bénédicte Liénard filme Joanna (Séverine Canele), sa souffrance de femme en prison, et Claudine (Sofia Leboutte), restée à l'usine pour poursuivre le combat syndical. C'est en montrant simplement le quotidien de ses personnages – travail à la chaîne, solitude de la cellule – que la réalisatrice s'approche de la vérité psychologique à laquelle elle aspire. Quelques moments d'émotion sans fard – lorsqu'on annonce à l'une des détenues sa libération imminente, par exemple – laissent entrevoir ce que le film aurait pu être s'il avait su rester fidèle à son parti pris. Mais le plus sou-



comme si elle manquait de confiance dans les pouvoirs de son cinéma, la réalisatrice revient sur les sentiers plus familiers de la fiction conventionnelle, non sans maladresse.

Florence Colombani
Film franco-belge de Bénédicte Liénard, avec Séverine Canele, Sofia Leboutte, Josiane Stoléru, Yolande Moreau et André Wilms. (1 h 25.) Photo D. R.

K 19, le piège des profondeurs

INSPIRÉ d'une histoire réelle, et longtemps occultée, le nouveau film de Kathryn Bigelow décrit la mise en route et le périple du premier sous-marin nucléaire soviétique, puis l'incident qui nécessita son retour en URSS et coûta la vie à de nombreux membres d'équipage. Il y a toujours quelque chose de curieux à voir Hollywood tenter de créer des personnages conformes aux standards en vigueur dans les studios californiens à partir de ceux qui hier encore étaient d'indécrottables ennemis : les Russes. Les auteurs se sont donc ici acharnés, un peu trop ostensiblement, à restituer une certaine épaisseur humaine, faite de doutes, de contradictions, de peur et d'héroïsme à une poignée de militaires de la marine soviétique (incarnés il est vrai par des vedettes hollywoodiennes). Les minitempêtes déchaînées sous des crânes galonnés cèdent un moment la place à un interminable suspense au cours duquel les avaries du sous-marin sont censées être réparées après des heures de soudures dangereuses. Au bout du compte, le spectateur ne peut que perdre patience. Lorsque le commandant du sous-marin (Harrison Ford), présenté comme un pur et dur marxiste-léniniste, lance à ses hommes un pathétique « *God bless you* », on n'est pas sûr que ce soit ironique.

J.-F. R.
Film américain de Kathryn Bigelow. Avec Harrison Ford, Liam Neeson. (2 h 18.)

PARIS

La musique plein les yeux

Ce rendez-vous désormais traditionnel du Forum des images, consacré aux compositeurs de musiques de films, dédie cette fois quatre séances exceptionnelles à Maurice Jarre. Délaissant délibérément la période hollywoodienne du compositeur, qui lui valut moult oscars, ce cycle se penche sur les recherches avant-gardistes qui présidaient à sa création pour le cinéma français des années 1950 et 1960. *Le Bel Indifférent* (1957), de Jacques Demy, *La Tête contre les murs*, de Georges Franju (1958), *Un roi sans divertissement* (1963), de François Leterrier, et *Judex* (1963), de Georges Franju, illustreront ainsi les analyses menées après la séance par les spécialistes François Porcile et Eric Le Guen.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}, M^o Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Les jeudis 12, 19, 26 septembre et 3 octobre.

L'enfance de l'art

Vingt-cinq salles d'art et d'essai parisiennes se sont regroupées

pour offrir au jeune public un programme de seize films, depuis *L'Argent de poche* (1976), de François Truffaut, jusqu'à *L'Étrange Noël de M. Jack* (1993), de Tim Burton, en passant par *Le Voyage de Chihiro* (2001), du Japonais Hayao Miyazaki, *La Clé* (1986), de l'Iranien Ebrahim Forouzesh, ou *Rouslan et Ludmila* (1972), du Russe Alexandre Ptouchko. But de l'opération : offrir un panorama infiniment plus varié que l'offre commerciale en la matière, en élargissant la sélection à la fois aux œuvres du patrimoine et à celles venues d'horizons cinématographiques aussi divers que possible. Certaines séances sont précédées d'une présentation et les enfants reçoivent un document lié au film projeté.

Jusqu'au 10 décembre. Séances les mercredi, samedi, dimanche, ou sur réservation pour les groupes. Renseignements : 01-43-25-44-37.

PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ
Week-end du film documentaire

Cette deuxième édition de la manifestation organisée par l'association Doc'ouest propose, le

temps d'un week-end, la projection gratuite d'une douzaine de documentaires, suivie de débats avec les réalisateurs et producteurs des films. Le thème de cette année, centré sur des sujets politiques et sociaux – *Marée noire, colère rouge* de René Vautier, sur l'accident de l'*Amoco-Cadiz*, *Le Mai breton du joint français*, d'Ariel Nathan, sur la grève des ouvriers du joint français à Saint-Brieuc en 1972... –, est intitulé « Images d'aujourd'hui... archives de demain ? ».

Cinéma du casino du Val-André. Tél. : 02-97-84-00-10. Du 19 au 22 septembre.

SAINT-DENIS
En attendant le bonheur

Le cinéma L'Ecran de Saint-Denis propose en avant-première la projection d'*En attendant le bonheur*, le nouveau film du cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako, sélectionné cette année au Festival de Cannes, où il a remporté le Prix de la critique internationale. Le talentueux auteur de *La Vie sur terre* évoque cette fois, entre humour et désespoir, le destin d'un jeune Malien exilé en Mauritanie,

Sélection musiques de films par Thomas Sotinel

JEFF TWEEDY

Chelsea Walls

Présenté en 2001, à la Quinzaine des réalisateurs, ce film d'Ethan Hawkes a laissé un souvenir musical très fort aux spectateurs cannois : l'acteur-réalisateur était monté sur scène vêtu de la veste brodée que Gram Parsons arborait sur la pochette de *Grievous Angels*. Le film lui-même, variations sur la vie de bohème new-yorkaise, n'a pas laissé beaucoup de traces et reste pour l'instant inédit en France. Ce qui n'empêche pas ce disque de sortir, probablement en raison de la personnalité de son maître d'œuvre, Jeff Tweedy, membre fondateur de Wilco. En compagnie du batteur du groupe, il fournit l'essentiel de l'album, des instrumentaux pour guitares et percussions tout exprès composés pour l'emploi de l'adjectif « atmosphérique ». L'emploi de la distorsion, les audaces harmoniques réussissent à élever ces pièces juste au-dessus du tout-venant. Et pour structurer cet ensemble un peu amorphe, les instrumentaux sont séparés par des chansons. Dont un inédit de Wilco, une collaboration du groupe avec le chanteur britannique Billy Bragg (sur un texte de Woodie Guthrie) qu'on ne trouvera pas sur les deux albums qui les avaient réunis et deux titres interprétés par l'acteur Robert Sean Leonard. Ici, on comprend mieux le coup de la veste de Gram Parsons : l'ambiance est d'une tristesse corrosive et les racines résolument country. Dans *Chel-*

sea Walls, le film, Little Jimmy Scott, le chanteur à la voix d'ange déchu, fait une apparition et interprète une version de *Jealous Guy*, de John Lennon, à faire pleurer les pierres. Cette irruption du jazz, des grands sentiments, assure à ce disque inégal le statut d'objet hors du commun.

1 CD Rykodisc.

Divine Secrets of the Ya-Ya Sisterhood

La présence de T-Bone Burnett aux commandes de cette entreprise garantit un minimum de dignité. Ce qui ne veut pas automatiquement dire que le musicien-producteur a réédité le parcours sans faute qu'il effectua pour les frères Coen à l'occasion de *O' Brother Where Are Thou*. Ici, il ne s'agit pas de dessiner en quelques chansons la carte d'une région, la chronologie d'une époque, mais plus paresseusement d'évoquer une atmosphère, d'esquisser un arrière-plan. Dans ce gumbo musical, on trouvera une bonne dose de musique cajun (essentiellement due à Ann Savoy), du blues (quelques titres de Jimmy Reed) et un peu de jazz. On doit être dans les environs de La Nouvelle-Orléans, et l'un des meilleurs moments du disque survient lorsque le vieux Taj Mahal s'empare d'un *Keepin' out of Mischief now*, de Fats Waller. Et puis il y a d'autres choses, dont la présence restera un mystère tant qu'on n'aura pas vu le film : *Dimming of*

the Day, sublime chanson interprétée par Richard et Linda Thompson, et deux inédits, l'un de Lauryn Hill, l'autre de Bob Dylan. L'un qui n'ajoute rien à la gloire de la première, l'autre qui n'enlève rien à celle du second.

1 CD Columbia.

THOMAS NEWMAN

Les Sentiers de la perdition

D'un naturel plutôt froid et réservé (souvenons-nous du marimba ironique d'*American Beauty*), Thomas Newman se lance à corps perdu dans le lyrisme pour se mettre au diapason de l'épopée des deux Michael Sullivan, telle que l'a filmée Sam Mendes. Les mafieux du film sont irlandais, et ça s'entend sur le disque. Cornemuses, fifres, bodhran sont convoqués en masse pour accompagner la marche du père et du fils jusqu'à Perdition (petit village perdu au bord de l'un des Grands Lacs). Il s'agit ici d'illustrer, de renforcer chacune des scènes, surtout pas de les commenter ou de les mettre à distance. Ce travail d'illustrateur justifie les nombreux écarts que Newman se permet par rapport à la dominante symphonique et celtique, comme ce très inquiétant *Meet McGuire* qui accompagne à l'écran l'apparition du tueur incarné par Jude Law. De temps à autre, quelques titres choisis avec soin viennent replacer le film dans son époque – *Queer Notions* par Fletcher Henderson, par exemple.

1 CD Decca.

où il attend son départ pour l'Europe. Le cinéaste rencontrera le public à l'issue de cette projection. L'Ecran de Saint-Denis, place du Caquet, Saint-Denis (93). M^o Basilique-de-Saint-Denis. Tél. : 01-49-33-66-88). Samedi 21 septembre à 20 h 30.

GONFREVILLE-L'ORCHER
Du grain à démodre

Dédié au thème de l'altérité, la troisième édition de ce festival européen remplit toujours sa vocation d'origine : celle d'avoir été conçu et organisé par de jeunes cinéastes âgés de 10 à 25 ans. Fruit de la collaboration entre l'école primaire de Mayville et la salle d'art et d'essai L'Eden-le Volcan du Havre, cette manifestation propose des projections de films (une vingtaine de courts et longs métrages), des ateliers, des animations et des rencontres. Une initiative originale qui redonne tous ses droits à la part d'enfance qui hante, depuis ses origines, le cinéma.

Maison des associations, BP 95, 76700 Gonfreville-L'Orcher (tél. : 02-35-47-12-85 ; email : dugrainademoudre@free.fr ; site Internet : www.dugrainademoudre.com. Du 23 au 29 septembre.

Callas Forever



Film italien de Franco Zeffirelli. Avec Fanny Ardant, Jeremy Irons. (1 h 50.)

Photo : Fabian Cevallos.

■ *Blanche ; Plus jamais* : la critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

SELECTION OFFICIELLE

FESTIVAL DE CANNES 2002

Marin Karmitz ET Abbas Kiarostami PRÉSENTENT

10 (TEN)

Abbas Kiarostami

France Culture PREMIERE Liberation www.mk2.com mk2 diffusion

François Bon, la vie au rythme des Stones

L'écrivain publie « Rolling Stones, une biographie », chronique d'une génération et d'une époque qui rompt avec l'histoire officielle

JADIS, LES ROLLING STONES dévoraient son argent de poche. Aujourd'hui, ils envahissent son agenda d'écrivain. Dans un studio de la Maison de la radio, François Bon s'affaire à l'enregistrement du feuilleton « Les Rolling Stones racontés comme votre vie même ». Pendant que résonne *Around and Around*, il présente une partie seulement des documents (articles de presse, livres, photographies, lettres) amassés pour les 674 pages de *Rolling Stones, une biographie*. Dix années de labeur qui ont contraint l'auteur d'*Un fait divers* à délaissier ses ateliers d'écriture. Tout cela pour retourner en adolescence.

Un pavé pour les vieilles pierres, donc. Mais qu'ajouter à l'édifice ? La bibliographie sur l'autoproclamé « plus grand groupe de rock'n'roll au monde » est pléthorique, la saga des gamins de Dartford a été dite et redite – le blues et l'ascension, l'argent et les trahisons, la drogue et la mort. Objection de l'auteur : « Dans les biographies, il n'y a rien sur l'enfance et la formation. Après, on est dans le factuel de façon linéaire. Cette littérature m'est très frustrante. Il y a quantité de précisions sur les dates et les lieux, mais rien sur ce qui m'intéresse : pourquoi y a-t-il miracle, danger, dérive ? » Il cite Saint-Simon comme modèle, avant d'ajouter : « Le livre qui m'a le plus servi est le répertoire de leurs sessions d'enregistrement : un marqueur temporel extraordinaire de précision, mais qui ne raconte rien. Quant à la biographie de David Dalton, c'est comme s'ils n'avaient jamais joué de musique. »

François Bon est ingrat avec David Dalton. Car, en 1983, cela fait dix ans, depuis l'apogée constituée par le double album *Exile on Main Street*, qu'il n'écoute plus les Stones. Il vient de publier son premier roman et découvre, chez un bouquiniste, « le » Dalton. « Je me suis alors aperçu que, naïvement, je ne m'étais jamais posé de questions sur ces types. » Sur eux ou sur lui-même ? Les Stones, héros pourtant romanesques, shakespeariens presque, ne fournissent qu'un prétexte. Ici, écrit François Bon, « c'est sa propre adolescence qu'on explore ». « Si je cherche dans ma mémoire, dit-il, c'est flou. Dans les archives familiales, on voit des gosses bien habillés et plus rien pour l'adolescence. Je n'ai aucune photo de mon Solex. Les Stones offrent des milliers de photos qui captent les micro-mutations du monde, le mobilier, les voitures, les vêtements... Le jour où Brian Jones découvre les blue jeans, il en achète 36 d'un coup. On pouvait écrire une histoire des symboles, dans la mesure où tout leur parcours se constitue sur des ruptures, comme le conflit avec la Fédération de coiffure. »

Rolling Stones, une biographie n'est pas un livre « sur » mais « avec » les Rolling Stones.

BIOGRAPHIE

► 1953

Naissance en Vendée.

► 1966

Achète son 1^{er} 45-tours des Rolling Stones, « Paint in Black ».

► 1982

« Sortie d'usine », premier roman, publié aux Editions de Minuit.

► 2002

« Rolling Stones, une biographie » (Fayard). Tournée mondiale du groupe pour célébrer ses 40 ans.

Si François Bon tente de comprendre comment le groupe se représentait son environnement, il s'intéresse aussi aux collégiens et lycéens de Civray, bourg de 3 000 âmes dans la Vienne. Après tout, ces jeunes gens ont aussi vécu cette révolution. Parmi eux, François Bon, fils d'institutrice et de garagiste, jeune lecteur de Dostoïevski, Dickens et Poe – Tolstoï et Rimbaud viendront plus tard. « La culture livresque faisait partie des meubles, mais musicalement, cela se limitait aux bals du 14-Juillet et à Tino Rossi. »

La revanche viendra avec le rock, l'avènement du transistor que l'on colle le soir contre l'oreiller et ces 45-tours exportés de Grande-Bretagne et d'Amérique vers les bords de la Charente. Découverte de l'anglais comme « *esperanto enfin possible* », écoutes religieuses et collectives. « *Le palais des merveilles, c'était le magasin d'électroménager. La plupart des maisons n'étaient pas équipées en machines à laver, la télévision commençait seulement à se répandre. Et tous les 45-tours arrivaient, des marchandises que l'on trouvait subversives.* »

La vie en Stone. On porte encore des blouses et on se laisse pousser les cheveux. A la rentrée 1965, année de *Satisfaction*, garçons et filles se mêlent dans un collège d'enseignement mixte. Plus tard, on projette sur *Street Fighting Man* ses fantasmes de pavés ou de

cocktails Molotov, même si la chanson date de 1967. Arrive Altamont, le sinistre concert où un spectateur est assassiné par un Hell's Angel. « *Là, on s'aperçoit qu'un type de notre âge pouvait mourir d'un coup de couteau.* » Et puis la drogue. « *Au début, elle faisait partie du folklore. Les overdoses, c'était plus tard, dans les années 1970-1973. De la même façon qu'on lisait Robbe-Grillet parce que c'était bon de s'estourbir avec des livres qui n'étaient pas dans les structures normales du roman, l'autre repère c'était Burroughs. Avec lui, la drogue était une mythologie, aussi inaccessible que les guitares Gibson.* »

« QUATRE VERSIONS D'UN ÉVÉNEMENT »

Le rêve n'est pas oublié dans le livre. Scène miraculeuse à Ruffec en 1967. Keith Richards et sa troupe font route vers Tanger sur la nationale 10. La Bentley s'arrête à une station-service. Le bohémien millionnaire en sort et son regard se pose sur un adolescent. « *Tout est fictif, sauf la station-service, qui est celle de mon père, et le fait que la bagnole est passée à deux kilomètres de chez moi.* »

François Bon n'a pas rencontré les Rolling Stones. Il a préféré recouper les témoignages et s'en explique : « *Anita Pallenberg [compagne de Brian Jones puis de Keith Richards, et, succinctement, amante de Mick Jagger] a dit : « On était tellement camés qu'on*

ne se souvient pas. » Richards peut donner quatre versions successives d'un même événement. Cela ne m'intéressait pas de collecter la 8^{ème} version d'un des protagonistes. A mesure que le temps passe, il y a constitution d'une histoire officielle qu'ils revendiquent en écartant ce qui nous intéresse. Ils ont publié une biographie, Life on the Road, ils s'éternisent sur le bus Volkswagen de leurs tournées et il n'y a pas une phrase sur Altamont. »

Le nom de Keith Richards revient souvent sous la plume et dans les propos de l'écrivain. Plus que Jagger (« *affirmation du corps exhibé* ») ou Brian Jones (« *pour savoir comment une légende se constitue* »), c'est l'acnéique complexé, devenu « *le personnage central des Stones dans la fabrication de la musique* », qui l'obsède. « *Cette question relève du trouble. Pourquoi, à 15 ans, acceptait-on un rapport d'identification avec lui, bien protégé derrière sa guitare et muet, ce qui collait avec notre timidité personnelle. Et en même temps, cette figure de l'excès, avec sa pulsion autodestructrice...* » Ce serait là une définition de l'adolescence.

Bruno Lesprit

Rolling Stones, une biographie, Fayard, 674 p., 22 €. « Les Rolling Stones, racontés comme votre vie même », France-Culture, du lundi au vendredi à 11 heures. Jusqu'au 27 septembre.



SÉBASTIEN CAMBOUVIE

LES GENS DU MONDE

■ L'acteur Edward James Olmos (*Miami Vice*) a pris la parole, le 14 septembre, lors d'une manifestation organisée à Los Angeles, pour attirer l'attention sur le sort des immigrés clandestins passant du Mexique aux Etats-Unis. L'acteur a rappelé que, depuis octobre 2001, 290 clandestins avaient trouvé la mort en tentant de passer la frontière et que 1 700 autres avaient été secourus.

■ L'anoblissement de Mick Jagger par la reine Elizabeth II a rendu Keith Richards « *fou de rage* » au point que l'auteur de *Happy* a menacé de ne pas participer à la tournée mondiale des Rolling Stones. Dans un entretien accordé au mensuel britannique *Mojo*, le guitariste explique qu'il a réagi avec une « *colère froide à l'aveuglement stupide* » de son ami de plus de quarante ans Mick Jagger, désormais « *sir Mick* ». Richards se défend d'être jaloux expliquant que, si on lui avait proposé un titre, il l'aurait refusé.

■ La romancière britannique Fay Weldon est désormais écrivain en résidence. Mais plutôt que d'accepter l'offre d'une ville en mal de prestige culturel, l'écrivain, qui s'était déjà distinguée en composant un roman à la demande du joaillier Bulgari, s'est établie à l'hôtel Savoy de Londres. Elle y résidera gratuitement en échange de menus services rédactionnels et de relations publiques.

■ Prince sera le 28 octobre à Paris. L'homme-orchestre du Minnesota vient de terminer aux Etats-Unis une tournée intitulée « *One Night Alone* ». Dans la capitale, il se produira au Zénith.

■ Au cri de « *Le Medef ordonne, Fillon exécute, Aillagon nous exécute* », entre 1 500 et 2 500 intermittents du spectacle, selon la CGT, ont défilé, lundi 16 septembre, du ministère des affaires sociales du travail et de l'emploi au ministère de la culture et de la communication pour protester contre l'augmentation des cotisations chômage.

■ Les photos dites « au velours rouge » représentant Marilyn Monroe nue vont à nouveau être mises en ventes. Après avoir échoué à trouver un acheteur sur le site Internet e-Bay (les enchères s'étaient arrêtées à 840 000 dollars), Tom Kelley Jr, fils de Tom Kelley Sr, l'auteur des six photographies, espère trouver un acheteur prêt à déboursier les 1,25 million de dollars qu'il en attend.

■ Responsable du département cinéma paroles et spectacles du Centre Pompidou et récemment concepteur, avec Guy Cogeval, de l'exposition « *Hitchcock et l'art, coïncidences fatales* », Dominique Païni, ancien directeur de la Cinémathèque française, occupera la chaire d'histoire du cinéma, nouvellement créée à l'Ecole du Louvre.

DOMINIQUE DHOMBRES

Adolescence tardive

IL FAUT TOUJOURS se méfier de quelqu'un qui n'a pas de menton. Et plus encore lorsqu'il a plusieurs timbres de voix dans son sac. Les actionnaires de Vivendi Universal auraient dû prendre leurs jambes à leur cou, le 5 mars dernier, lorsque Jean-Marie Messier s'y est repris à deux fois pour leur dire, sur un ton très inhabituel, que le groupe allait « *mieux que bien* ». Sa voix était différente, elle faisait vibrer d'autres cordes vocales, elle semblait venir d'ailleurs. Elle signalait, en fait, que l'orateur venait de proférer un énorme mensonge.

C'était amusant de revoir toute cette histoire en images, lundi soir sur France 2, dans le magazine « *Complément d'enquête* » de Benoît Duquesne. Enfin, amusant pour qui n'a pas acheté d'actions Vivendi, ou n'est pas dans la situation de ce salarié travaillant depuis vingt-six ans dans l'entreprise et qui a placé toutes ses économies dans le plan d'épargne maison.

L'émission commençait justement par le contraste entre l'appartement de ce dernier et le duplex de 530 mètres carrés acheté pour 17 millions de dollars par Vivendi pour loger son président à New York. Le duplex ne se visite pas. En échange, on pouvait s'exta-

sier sur le luxe de l'Airbus spécialement aménagé, également acquis par Vivendi pour Messier et dont Chirac aurait été jaloux.

On avait déjà eu la mesure des folies Messier avec la série publiée par *Le Monde* au cours de la première semaine de septembre. Aucun contre-pouvoir n'a fonctionné. Ni les membres du conseil d'administration, longtemps tenus par ce que Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires, appelle drôlement le « *capitalisme de la barbichette* ». Ni les actionnaires, découvrant le jour de l'assemblée générale d'épais documents comptables illisibles pour le profane. Ni les cabinets d'audit, tancés par Messier dès qu'ils émettaient un son discordant.

L'ancien patron de Vivendi a réussi, en un temps remarquablement court, à dilapider l'argent patiemment accumulé, au fil des décennies, par la défunte Compagnie générale des eaux. Il y a dans le personnage un côté bon élève qui se dissipe, fils de famille qui fait la bringue. Jean-Marie Messier a fait tardivement sa crise d'adolescence. Il a attendu longtemps pour jeter sa gourme, comme on disait jadis. Aux frais de ses actionnaires et de ses salariés.

TÉLÉVISION

Septembre noir à Munich

Plusieurs fois primé et ayant notamment remporté l'Oscar du meilleur documentaire en 2000, « *Un jour en septembre* », du réalisateur britannique Kevin MacDonald, est palpitant. Revenant sur le massacre de onze athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de Munich, en septembre 1972, ce film retrace avec minutie cet épisode tragique. Pour la première fois depuis la Shoah, des juifs étaient assassinés sur le sol allemand. Et cela devant les caméras de télévision du monde entier.

Grâce aux témoignages des principaux acteurs de ce drame et à une reconstitution minutieuse, plusieurs faits marquants sont dévoilés, dont l'impréparation des services de sécurité ouest-allemands et du personnel politique face à un tel scénario. Au moment du dénouement, les policiers tirent sur d'autres policiers et le gouvernement de Willy Brandt annonce la délivrance des otages alors que ceux-ci sont déjà morts. Sans oublier la libération, peu après, des trois terroristes survivants. Deux d'entre eux seront éliminés plus tard par le Mossad, mais le dernier, masqué, se cache quelque part en Afrique et témoigne longuement dans ce documentaire. D'autres révélations, comme le rôle du régime communiste qui régnait à l'époque sur la RDA, donnent à ce film de Kevin MacDonald des allures de documentaire de référence. — A. Ct

« *Un jour en septembre* », mercredi à 20 h 45, Arte.

RADIO

► Tout arrive

12 h 00, France-Culture
Eric Holder, auteur de *Hongroise* (Flammarion), et Jorge Lavelli, pour *Le Désarroi de M. Peters*, au Théâtre de l'Atelier, sont deux des invités de Marc Voinchet.

► Spécial Mogador

12 h 40, France-Musiques
A l'occasion de l'ouverture de la saison de l'Orchestre de Paris, France-Musiques consacre

une journée spéciale à Mogador, avec de nombreuses œuvres pour piano et la présence de Claire-Marie Le Guay, Michael Levinas ou Marie-Joséphine Jude.

► Le monde change

13 h 10, RFI
Souscrivez un plan épargne cochon (PEC) ! L'idée vient de Zebunet, une banque associative qui vient en aide aux paysans démunis. Un reportage sur l'économie solidaire de Delphine Perez.

► Magazine Cinéma

14 h 40, France 5
Nouveau magazine consacré au septième art. Ariel Wizman recevra réalisateurs, comédiens et chroniqueurs pour parler de « *cette nouvelle cinéphilie qui a intégré les notions de production, d'effets spéciaux, de jeux vidéo...* »

► Milan AC-RC Lens

20 h 45, TF1
Belle affiche de Ligue des champions avec ce choc en direct de San Siro entre les *rossoneri* qui viennent d'engager le Brésilien Rivaldo et une équipe lennoise au potentiel impressionnant.

► Juliette Lesage, médecine pour tous

20 h 55, France 2

Delphine Rich interprète un médecin du travail dans cette nouvelle série prometteuse. Ses premiers patients sont les employés d'une agence bancaire. Le scénario développe une analyse intéressante du monde des entreprises.

► Des racines et des ailes

20 h 55, France 3
Le magazine de Patrick de Carolis propose une escapade à Prague et à Karlovy Vary.

That 70's Show

23 h 15, Canal Jimmy
Deux épisodes en version originale de la 4^e saison de cette série épatante. Toute la bande de copains du Wisconsin en plein délire...

DES SOURIS ET DES HOMMES DE JOHN STEINBECK
MISE EN SCÈNE JEAN-PHILIPPE EVARISTE ET PHILIPPE IVANIC
103 A, boulevard Auguste-Blanqui 75013 PARIS
THÉÂTRE 13
RÉSERVATION > 01 45 88 62 22
DU 17 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE 2002

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 17 SEPTEMBRE

TF1

14.45 Meurtre sur écoute Téléfilm. E.W. Swackhamer. Avec Jane Seymour (EU, 1992). **16.25** Providence Série **17.15** Melrose Place Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigilil Jeu **19.55** Météo, Journal.



20.55 QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ? Spécial solidarité. Présenté par Jean-Pierre Foucault. 8266659 *Une émission spéciale de « Qui veut gagner des millions ? », animée par Jean-Pierre Foucault, au profit des victimes des inondations qui ont ravagé le sud-est de la France. La totalité des gains sera reversée à la Croix-Rouge.*

22.40 VIS MA VIE Magazine. 3440920 **0.30** Vol de nuit Magazine. Avec Olivier Rolin; Eric-Emmanuel Schmitt, Marc Dugain, Charles Pépin, Yasmina Khadra, Ilan Duran Cohen, Laure Buisson. 3320465.

1.30 Football Ligue des champions (1^{re} phase, 1^{re} journée). 7644895 **2.05** Star Academy 1661437 **2.50** Reportages Le divorce des cheveux blancs. 2496383 **3.15** Histoires naturelles Québec, l'appel de la forêt (50 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.05 La Vallée de Gwangi ■ Jim O'Connell. Avec James Franciscus, Gila Golan, Richard Carlson (Etats-Unis, 1969, v.m., 95 min) **cinéma Succès**
16.25 La Quatrième Dimension ■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, v.m., 100 min) **cinéma Frisson**
17.20 Manhattan ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, v.m., 95 min). **TCM**
18.50 La Charge de la 8^e Brigade ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1964, v.m., 115 min) **cinéma Succès**
19.10 Cul-de-sac ■ Roman Polanski (GB, 1966, N., v.m., 110 min) **cinéma Auteur**
20.45 L'Inraisemblable Vérité ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) **cinéma Classic**
21.00 Underground ■ Emir Kusturica (Allemagne - France - Yougoslavie, version longue, 1995, v.o., 190 min) **cinéma Auteur**
21.00 Hatari ! ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1962, 155 min) **Cinéo**
22.40 L'Arnaque ■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.m., 130 min) **cinéma Frisson**
23.35 L'Enquête de l'inspecteur Morgan ■ Joseph Losey (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 90 min) **Cinéo**
0.15 La Dernière Séance ■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1971, N., v.o., 120 min) **Cinéfaz**

FRANCE 2

16.05 Rex Série **16.55** Un livre *Dondag*, d'Antoine Volodine **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Age sensible **18.05** Brigade des mers **18.50** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



20.55 LES ENSORCELEUS Film. Griffin Dunne. Avec Sandra Bullock, Nicole Kidman, Dianne Wiest, Stockard Channing, Goran Visnjic (Etats-Unis, 1998). **5262833** *Deux adorables sorcières tentent de mettre un terme à la malédiction qui tue les hommes dont elles tombent amoureuses.*

22.45 Comme au cinéma hebdo 1301949 **22.50** ARGENT COMPTANT Film. Brett Ratner. Avec Charlie Sheen, Chris Tucker (Etats-Unis, 1998) **3431524**
0.25 Journal **0.50** Ciné club : Les Amours d'une blonde ■ Film. M. Forman. 4795692

2.10 Chanter la vie Magazine. 4259876 **3.00** Bhoutan, à la croisée des chemins Documentaire. 3288418 **3.10** 24 heures d'info, Météo **3.30** Y'a un début à tout Magazine (150 min). 92159586.

FRANCE 3

16.30 T03 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Le sommeil **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 FABIEU COSMA LE POIDS D'UNE VIE Série. Franck Appréderis. Avec Louis-Karim Nébaty, Pierre Vaneck, Léa Drucker, Eric Poullain, Marie Rousseau (Fr., 2001). **8240611** *A l'occasion d'un examen sanguin de routine, le jeune médecin découvre que l'une de ses patientes, enceinte de quelques semaines, est séropositive.*

23.00 STRIP-TEASE Magazine proposé par Jean Libon et Marco Lamensch **4**. Au sommaire : « Histoire d'eau ». Reportage. Manolo d'Arthuys ; « Scarface ». Reportage. Joachim Lafosse. 789369

0.05 La Case de l'oncle Doc Royal de luxe, retour de Chine. 8245234 **1.00** Ombre et lumière Avec Clémentine Célerié. 4226944 **1.25** Le Fabuleux Destin de... Clémentine Célerié et Philippe Candeloro (25 min).

CANAL+

15.40 Le Vrai Journal **16.35** L'Art de la guerre Film. Christian Duguay. Avec Wesley Snipes (Etats-Unis, 2000) **17.35** 100 % **18.30** L'Hyper Show **19.30** Le Journal **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course.



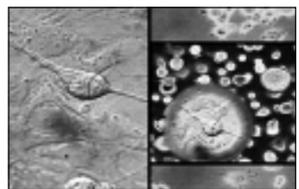
20.15 LA GRANDE SOIRÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS - FOOTBALL AJAX AMSTERDAM - LYON. 791814 **22.45** Football Ligue des champions. Les autres rencontres : Auxerre - Eindhoven, Arsenal - Borussia Dortmund, FC Valence - Liverpool, FC Bâle - Spartak Moscou, Genk - AEK Athènes et AS Rome - Real Madrid, Rosenborg - Inter Milan. 984307

0.00 DOCTEUR T & LES FEMMES ■ Film. Robert Altman. Avec Richard Gere, Helen Hunt, Farah Fawcett, Liv Tyler, Tara Reid (Etats-Unis, 2000) **447942** *Les mésaventures d'un gynécologue.*

2.00 Football américain Championnat NFL 4271234 **3.40** La Cité des enfants perdus Film. Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro. Avec Ron Perlman, Daniel Emilfork (France, 1995) **100** (100 min). 6159505

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Les Bienfaiteurs de New York **16.35** Dans la morsure du blizzard **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage La Vie partagée.



20.41 THEMA - LE PRIX DE LA PERFORMANCE AGM, ATHLÈTES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS Documentaire. Régine Abadia (Fr., 2002). 105286543 **21.40** Thema - Formules magiques Documentaire. Anne Georget et Yves Bordenave. 3103307 **22.30** Thema - Le Dopage des enfants, un secret d'Etat Sport et dopage en RDA. Documentaire. H.-J. Seppelt. 4746

23.00 MUSIC PLANET 2NITE PEE WEE ELLIS / FRED WESLEY / SAÏAN SUPA CREW Présenté par Patrice Bouédibéla. Invités : Orlando « Cachaito » Lopez et Miguel « Anga » Diaz (Buena Vista Social Club). 40104

0.00 La nuit s'anime 3499 **0.30** Bob et Margaret Le sauveur. 5098050 **0.55** Why Are You Creative ? Otto Sander. 39662429 **1.00** La Guerre du feu ■ Film. Jean-Jacques Annaud. 9467586 **2.35** Sombre W. Fischer (15 min).

M6

15.15 Les Anges du bonheur **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Dans le nid du serpent **18.55** Charmed Série **19.45** ET **20.40** Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer.



20.50 SPÉCIAL POMPIERS - L'ÉTOFFE DES HÉROS Magazine spécial présenté par Bernard de La Villardière. Au sommaire : Pompiers : le vil sacré ; Portrait de « Pompon » ; Pompiers : des héros méconnus. 619746

22.50 MA FILLE, MA RIVALE Téléfilm. Ron Lagomarsino. Avec Beverly D'Angelo, Rob Estes, Jenny Lewis (EU, 1996) **2375217** *Une adolescente tombe amoureuse de son futur beau-père.*

0.35 Zone interdite Ces parents qui mettent la pression. Au sommaire : Mes parents en front trop. Une école pour l'élite. Chine : une génération d'enfants gâtés. 2794673 **2.25** M6 Music / Les Nuits de M6 75345418

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Mémoire du théâtre. **20.30** Perspectives contemporaines. *Providence*, de Marie NDiaye. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain. François Bon, auteur de *Rolling Stones, une biographie*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. *Manhattan* [2/3]. **0.00** Le Cabinet des curiosités (rediff.).

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. (Œuvres de Rebel, Couperin, De Mondonville, Leclair. **20.40** Concerts. Par The Chamber Orchestra of Europe : Œuvres de Schubert. **22.15** Les Rendez-Vous du soir (suite). Les solistes de l'Orchestre de chambre d'Europe. (Œuvres de Berwald, R. Schumann, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Bach, Martin. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La fin des 35 heures ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.15 Les Lumières du music-hall. Michel Sardou. Patrick Bruel. **Paris Première**
20.45 Un jour deux stars. Invités : Alexandre Arcady ; CharElie Couture. **Match TV**
21.00 Temps présent. Surveillance ton pays ! **TV 5**
23.00 Explorer. Bombardiers du feu. La fièvre des stock-cars. Chameaux au galop. **National Geographic**
0.35 Match magazine. Hommage aux victimes du 11 septembre. Néo-nazis russes. Le palais du roi du Népal. **Match TV**
1.00 Recto Verso. Invité : Philippe Noiret. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.00 Civilisations perdues. Rome. **La Chaîne Histoire**
18.20 Hollywood Stories. Barbara Streisand. **Paris Première**
18.50 Chasseurs de poussières d'étoiles. **Planète**
19.00 Simon Wiesenthal, l'homme qui chassait les nazis. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Rome. **Voyage**
20.00 La Fièvre des îles. Capri. **Voyage**
20.00 Les Guerres d'indépendance hispano-américaines. **La Chaîne Histoire** [2/2].

20.00 Hollywood Stories. Braveheart. **Paris Première**
20.00 Massoud, portrait d'un chef afghan. **Histoire**
20.45 Cousteau, une vie de légende. **Planète**
20.50 La Dynastie Grimaldi. Grace Kelly. **La Chaîne Histoire**
20.55 Sergio Leone. [1/2]. **Odyssée**
21.00 Robert Paxton. [2/4]. Le livre. **Histoire**
21.40 Le Vertige du désert. **National Geographic**
21.40 Civilisations perdues. Maya, le sang des rois. **La Chaîne Histoire**
21.45 Cuba, l'île aux trésors. **Planète**
21.55 Le Siècle des hommes. 1917-1942 : Le drapeau rouge. **Histoire**
22.30 Biographie. Lloyd George. **La Chaîne Histoire**
22.55 La Ferme oubliée par le temps. **Odyssée**
23.00 Campagna ! **Mezzo**
0.00 Viol, arme de guerre. **TSR**
0.40 L'Autre Algérie. [2/5]. Le mille et unième train de l'Espoir. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

17.45 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour, aller) : Bordeaux - Puchov (Slovaquie). **Eurosport**
20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 1^{re} journée, groupe A) : Auxerre (Fr.) - PSV Eindhoven (PB). **Canal + vert**
21.00 Boxe. Championnat de France. Poids super-welters : Azziz Daari - Hussein Bayram. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Chandos Baroque Players. Avec Michael Chance (contre-ténor). Œuvre de Telemann. **Mezzo**
21.40 Beethoven. *Sonate pour piano Au clair de lune*. Avec Giovanni Bellucci (piano). **Mezzo**
22.00 Altan. En 1999 lors du Festival Interceltique. Avec Mairead Ni Mhaonaigh, Ciaran Tourish (fiddle et flûte), Dermot Byrne (accordéon), Ciaran Curran (bouzouki), Mark Kelly (guitare). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 L'homme qui a capturé Eichmann. William A. Graham. **Paris Première**
22.50 Louis Meissonnier, maître d'école. Jean-Pierre Marchand. [5/6]. **Histoire**

SÉRIES

19.40 Ally McBeal. Baby Blues (saison 1) **Téva**
20.45 That 70's Show. Le sous-sol d'Eric. La rechte (saison 4, v.m.) **Canal Jimmy**
21.35 Friends. Celui qui a du jus. Celui qui hallucine. Celui qui parle au ventre de sa femme. Celui qui singeait. Celui qui était comme tous les autres. Celui qui aimait les lasagnes (saison 1) **Canal Jimmy**
23.15 Homicide. Des yeux de poupée (saison 4) **O Série Club**
23.40 Sex and the City. Narcisse (saison 4, v.o.) **O Téva**

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

TF1

12.10 Attention à la marche ! **12.50** A vraie dire La sécurité des enfants piétons **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.45** Séisme imminent Téléfilm. Richard Friedman. Avec Janet Gunn (EU, 2000). **16.25** Providence Lilly fait des siennes Série **17.15** Melrose Place Secret professionnel. Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigilil 19.55 Météo 20.00 Journal.



20.35 SOIRÉE FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Milan AC - Lens (1^{re} phase, 1^{re} journée, groupe G). 896031 *Le tirage au sort de la 1^{re} phase de la Ligue des champions n'a pas épargné les Lensois, confrontés aux Allemands du Bayern Munich, aux Espagnols du Deportivo La Corogne et aux Italiens du Milan AC dans le groupe G.*

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Bayern - Deportivo La Corogne. 274895 *Adversaires du Racing Club de Lens au sein du groupe G, les Allemands du Bayern Munich et les Espagnols du Deportivo La Corogne s'affrontent ce soir au stade olympique de Munich.*
0.15 Star Academy **0.50** Embarquement porte n°1 Cadix. Documentaire. 817074 **1.30** Vis ma vie Magazine. 9745155

3.05 Reportages Le combat du père Pedro. Magazine. 5144345 **3.35** Histoires naturelles La Réunion. Documentaire. 4676451. Des cormorans, des caillies et des grands tétras. 4333451 **4.55** Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 Feux croisés ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min) **Cinéo**
14.50 Louise ■ Abel Gance (France, 1939, N., 85 min) **cinéma Classic**
16.20 Le Chemin des écoliers ■ Michel Boisrond (France, 1959, N., 85 min) **Cinéo**
17.45 L'Inraisemblable Vérité ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) **cinéma Classic**
18.55 Soleil vert ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, 110 min). **TCM**
19.35 Lola ■ Jacques Demy (France, 1960, N., 85 min) **Cinéo**
20.45 After Hours ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1985, v.m., 95 min) **TCM**
21.00 Mafia Blues ■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, v.m., 100 min) **cinéma Premier**
21.00 L'Enfance d'Ivan ■ Andreï Tarkovski (Russie, 1962, v.o., 95 min) **cinéma Auteur**
22.05 Ordet, la parole ■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1955, N., v.o., 120 min) **cinéma Classic**
22.15 La Menace ■ Gérard Oury (France, 1960, N., 85 min) **Cinéo**
22.20 Who's that Knocking at My Door ? ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 105 min). **TCM**
23.40 Jeunes filles modernes ■ Harry Beaumont (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 95 min) **Cinéo**
0.35 Sur la route de Madison ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min) **Cinéfaz 2**

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.55** Derrick Affaire Weidau. Série **15.00** Un cas pour deux Le sourire de Bouddha **16.00** Rex L'assassin des vieilles dames **16.50** Un livre *Les Amants de Marie*, de Leslie Kaplan **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Ça valse. Série **18.25** Friends Celui qui portait des lunettes. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



20.55 JULIETTE LESAGE, MÉDECINE POUR TOUS CONDUITES DANGEREUSES Série. Christian François. Avec Delphine Rich, Delphine Serina, Francis Perrin, Rufus, Vincent Jouan (France, 2002) **8223944** *Pour pouvoir consacrer plus de temps à sa famille, une femme, médecin urgentiste, choisit de s'orienter vers la médecine du travail.*

22.35 ÇA SE DISCUTE COMMENT VIT-ON EN DEHORS DE LA RÉALITÉ ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 8743708 *Qu'ils soient accros aux jeux de rôles ou à Internet, qu'ils cherchent l'« ailleurs » dans les transes de la fête ou qu'ils se soient coupés du monde pour les besoins d'une expérience, ils ont choisi de fuir le monde réel en évoluant dans un monde « différent ».*

0.40 Journal de la nuit, Météo 2 **1.05** Des mots de minuit Magazine. 3992068 **2.35** Emissions religieuses 6347258 **3.20** Les Pilliers du rêve Documentaire. 8089426 **3.45** Infos, Météo **4.02** La Citadelle de Namur (25 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Brenda Starr Téléfilm. Robert Ellis Miller. Avec Brooke Shields (EU, 1989) **16.35** T03 Magazine **17.35** Mon Kanar **17.50** C'est pas sorcier Les gorges de l'Ardeche : quelle descente ! **18.15** Un livre, un jour Les Vies de Luka, d'Arnaud Cathrine **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 DES RACINES ET DES AILES SPÉCIAL PRAGUE Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Prague l'envoûtée. Au cœur du château. L'été prochain à Marienbad. Le réveil de la Bohême. 9706147

23.00 Météo, Soir 3. **23.30** JACK REED Série. Brian Dennehy. Avec Brian Dennehy, Nicole Crozier, Charles S. Dutton, Amos Crowley, Aaron Bartkiv (Etats-Unis, 1996) **20654** *Un gang d'adolescents, rompus aux méthodes du KGB, fait des ravages dans la communauté russe de Chicago.*
1.00 Ombre et lumière Magazine. Invité : Philippe Sollers, écrivain. 4293616

1.25 Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [2/4] : Les yeux du monde 1914-1928. 5129093 **2.20** Le Fabuleux Destin de... **2.45** Soir 3 **3.10** Strip-tease Magazine (60 min) **6361426**

CANAL+

14.00 Eddy Time Magazine **15.30** Surprises **15.40** Salama, guépard solitaire Documentaire **16.35** Invincibles Téléfilm. Jefery Levy. Avec Billy Zane, Byron Mann (Etats-Unis, 2001). **18.05** Les Simpson La bataille des deux Springfield. Série **19.00** L'Hyper Show **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** Les Journaux **20.55** Le Zapping.



21.00 LA PIANISTE ■ Film. Michael Haneke. Avec Isabelle Huppert, Benoît Magimel, Annie Girardot, Anna Sigalevitch, Susanne Lothar (2001, v.o.). 9386429 *Une professeur de piano névrosée est confrontée à l'amour qu'elle transforme en expérience masochiste. Interprétation remarquable.*
23.05 Minutes en + Spécial « La Pianiste ».

23.10 A L'AUBE DU SIXIÈME JOUR Film. Roger Spottiswoode. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Rapaport, Tony Goldwyn, Michael Rooker, Sarah Wynter (Etats-Unis, 2000, v.o.) **1107383** *Dans un futur proche, un homme est victime d'un complot et doit lutter contre son propre clone.*
1.10 Gunblast Vodka Film. Jean-Louis Daniel. Avec Götze Otto (Fr., 2000). 5346432 **2**

2.50 Le Quartier interdit de Dionnet - Trouble Every Day ■ Film. Claire Denis. Avec Vincent Gallo (2000). 88928600 **0.45** Liens de sang Téléfilm. Arthur Allan Seidelman. Avec Mary Tyler Moore (EU, 2001, 100 min) **0**

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Va savoir Le palais des 1001 musiques **14.40** Ciné Bus Magazine **15.40** Panoramas du monde [1/2]. Les Pays-Bas **16.40** Le Coyote, dernier roi de la prairie Documentaire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Au cœur de la vie [3/3] **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Jeux vidéo, Attention danger !



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE UN JOUR EN SEPTEMBRE Film documentaire. Kevin MacDonal. Avec Michael Douglas, Ankie Spitzer, Jamal Al Gashy, Gerald Seymour, Alex Springer (GB - Sui., 1999). 513296 *Trente ans après, la reconstitution du massacre de la délégation israélienne aux JO de Munich. Oscar du meilleur documentaire en 2000.*

22.15 MUSICA IL TURCO IN ITALIA Opéra bouffe de Gioacchino Rossini. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'opéra de Zurich, dir. Franz Welser-Möst. Avec Cecilia Bartoli (Fiorilla), Ruggero Raimondi (Sélim), Paolo Rumetz, Reinaldo Macias, Olivier Widmer. 7979925 *A Naples, au XVIII^e siècle, un couple de Turcs en fuite se mêle à des gitans et fait de multiples rencontres.*

0.40 Why Are You Creative ? Steven Soderbergh. 54412726 **0.45** Théodora, impératrice de Byzance ■ Film. Riccardo Freda. 2441884 **2.15** Maestro L'Art de la direction d'orchestre, la légende continue (29 min).

M6

13.35 M6 Kid Vivre au Moyen Age **14.00** M6 Kid La Momie ; Les Aventures de Tintin ; etc **17.00** Fan de Magazine **17.30** Plus de Popstars **17.55** Stargate SG-1 Série (saison 2). La morsure du serpent **1**

DISPARITION

■ **LOUIS VIRAPOULLÉ**, ancien sénateur (Union centriste) de la Réunion, est mort samedi 14 septembre à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil ; il avait été hospitalisé après un malaise et une chute à la suite d'une agression commise mardi 10 septembre porte de Saint-Cloud par des inconnus qui l'avaient dévalisé. Né le 9 août 1934 à Sainte-Rose (la Réunion), avocat, Louis Virapoullé a été sénateur de la Réunion de 1974 à 1992. Il a également été conseiller général (UDF-CDS) de 1976 à 1992 et conseiller régional de 1993 à 1997. Son frère, Jean-Paul Virapoullé, est maire de Saint-André et sénateur de la Réunion.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 15 septembre est publié :

● **Emploi des jeunes** : un décret relatif au dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise et modifiant le code du travail.

NOMINATIONS

Loïc Hennekinne a été nommé ambassadeur en Italie et **Jean-Claude Cousseran** ambassadeur en Egypte par décrets parus au Journal officiel du 12 septembre.

DOCUMENT OFFICIEL

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi tendant à autoriser la participation des collectivités locales aux dépenses d'équipement des écoles privées sous contrat situées sur le territoire des communes dépourvues d'école publique.

www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0174.asp

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

18 septembre 1982, Ousté.
18 septembre 2002, Santiago du Chili.

Très loin des yeux, mais tout près du cœur.

Bon anniversaire à nous deux.

Décès

– Mme Madeleine Arvis, sa mère, Gabrielle, sa femme, Myriam et Paul-Etienne, ses enfants,

Ses petits-enfants, Alexandre Buquet, son beau-fils, Marie-Madeleine, sa sœur,

Jean et Chantal, son frère et sa belle-sœur, ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Gabriel ARVIS,

le vendredi 13 septembre 2002.

La cérémonie aura lieu le jeudi 19 septembre, à 16 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Anne, son épouse, Côme et Jonas, ses enfants,

Michel et Françoise, ses parents, Ses frères et sœurs, beau-frère, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Loup BOUTEAU,

survenu à Nantes, le 13 septembre 2002.

Nous nous recueillerons au funérarium des Batignolles, Paris-17^e, le mercredi 18 septembre, de 14 heures à 15 h 30, avant sa mise en bière.

Ses obsèques auront lieu le même jour au cimetière du Père-Lachaise, à 16 heures.

Famille Bouteau - Maillé,
15, terre Isnarde,
13770 Venelles.

– Armelle, sa femme, Thomas et Simon, ses fils, ses deux petits « boubous », Christiane et Marc-Robert, ses parents, Anne, sa sœur, Clémence, sa nièce, Brigitte et Stéphane, ses sœur et beau-frère, Jean-François, son beau-père, ont l'immense douleur de faire part du décès de

François CARACACHE,

dérobé avec fulgurance à l'amour des siens à l'âge de quarante-deux ans, le jeudi 12 septembre 2002.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 18 septembre, à 15 heures, en la chapelle de l'Est, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sceaux. Lyon. Bratislava. Paris. Grenoble. Aix-en-Provence.

Jacques Champel, son mari, Martin et Anne Champel, Flore, Manon et Sophie, Claire et Bruno Cazali, Gaston, Madeleine et Paul, Thomas Champel,

ses enfants et petits-enfants, Françoise et Otto Samson, Yves et Martine Kerherve, ses frères et sœurs, ont le regret de faire part du décès brutal de

Annie CHAMPEL,
née **KERHERVE,**

survenu le 15 septembre 2002, à Marseille.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église de La Terrasse (Isère), le vendredi 20 septembre 2002, à 14 h 30.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: camet@mondepub.fr

Alain DEZERVILLE

nous a quittés le dimanche 15 septembre 2002, après un dur combat contre la maladie.

De la part de Helga Jacob, sa mère,

Anne Baudry, André Dorey, Jean-Baptiste Carlander, Julie Labbé, Vianney Raskin, François Boedec (s.j.)

et les membres du groupe Sida vie spirituelle, Et tous ses amis.

La cérémonie religieuse a lieu ce mardi 17 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1^{er}.

Nous exprimons notre gratitude à tout le personnel soignant et aux médecins du service du professeur Vittecoq.

Anne Baudry,
159, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.

– Ses amis et éditeurs, Mathieu Bénézet, Alain Fabbiani, Patrick Laupin, Pierre Meunier, ont la douleur de faire part du décès de l'écrivain,

Pierre ROTTENBERG,
(1938 - 2002),

survenu subitement dans la nuit du 11 au 12 septembre 2002.

Nous n'oublierons jamais celui qui a proféré :

« Je suis un homme et j'écris. »

– Mme Tonie Rustam-Sluijter, sa femme, Leila Sluyter-Rustam, Kamil et David Rustam, ses enfants, Kwint, Cyril et Yann, ses petits-enfants, Et Hervé Barberat, ont la tristesse de faire part du décès de

Salim RUSTAM,

survenu le 13 septembre 2002.

Les obsèques auront lieu au columbarium du Père-Lachaise, le 19 septembre, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Bardinet,
75014 Paris.

Pierre VALLAT

s'est éteint, en Corse, le 12 septembre 2002.

Il avait quatre-vingt-huit ans.

De la part de Marie Simiand Vallat, son épouse, Noëlle Vallat, sa fille, Jacques Vallat et son épouse, Raphaël Vallat, son petit-fils, son épouse, Et Ulysse Vallat, leur fils, son arrière-petit-fils, La famille et les amis.

Marie Vallat,
Le Savoie, bâtiment A,
06000 Nice.
Noëlle Vallat,
133, rue Pierre-Brossolette,
95590 Presles.
M. et Mme Jacques Vallat,
3, allée des Thuyas,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

– Mme Mireille Virapoullé-Schröder et son époux, Mme Magali Virapoullé-Ramassamy et son époux, ses enfants, Sarah, Nicolas et Alexandra, ses petits-enfants,

M. et Mme Jean-Paul Virapoullé et leurs enfants,

Mme Murielle Banal,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis VIRAPOULLÉ,

ancien premier vice-président de la commission des lois du Sénat, sénateur honoraire de la Réunion, avocat,

survenu le samedi 14 septembre 2002, à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Il repose au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, à Paris (17^e).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre 2002, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine à Paris (8^e).

L'inhumation sera précédée d'une bénédiction en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Woustviller (Moselle), le jeudi 19 septembre 2002, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Edmond-About,
75116 Paris.
(Lire ci-contre.)

– Micheline Vojinovic, Ses enfants, Et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre VOJINOVIC,

survenu le 12 septembre 2002, dans sa soixante-douzième année.

Il lui sera dit adieu, selon le rite orthodoxe, ce 17 septembre.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Commémorations

– Il y a soixante ans, le 18 septembre 1942,

Marguerite et Henri ROSENBLUM,

mes parents,

Raymond ROSENBLUM,

mon frère, âgé de quinze ans et demi,

ont été déportés de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 34.

Ils m'ont accompagnée toute ma vie.

Jacqueline Rosenblum - Lévi-Valensi.

– **Serge Klarsfeld** et l'association **Les Fils et Filles des déportés juifs de France**, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 34, qui a quitté le camp de Drancy, le 18 septembre 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille déportés, dont cent soixante-quatorze enfants de huit jours à dix-huit ans.

Le mercredi 18 septembre 2002, devant le monument de Drancy, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 34. Vingt-deux hommes survivants en 1945.

Formations

CHARLES ROJZMAN
ATELIERS DE THÉRAPIE SOCIALE
sensibilisation du 7 au 11 décembre 2002.

Année de base : vingt-cinq jours entre février et décembre 2003.
Renseignements : 04-74-39-70-63
ou charles.rojzman@wanadoo.fr

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris : apprendre l'hébreu aujourd'hui ? C'est au Centre communautaire de Paris**, cinquante classes, dix niveaux, des débutants au perfectionnement, seize professeurs confirmés, des cours non stop du dimanche au jeudi, une conseillère pédagogique pour vous aider. Le Centre communautaire : le plus important oulpan d'Europe.
Inscriptions : 01-53-20-52-52.
119, rue La Fayette, Paris-10^e.

Assemblées générales

– Dans le cadre de son congrès annuel, l'Institut international de philosophie, 8, rue Jean-Calvin, Paris-5^e, réunira son assemblée générale, le vendredi 20 septembre 2002, à 10 heures, dans les locaux de l'université Complutense de Madrid.

Le Monde

www.lemonde.fr

VOYAGES

week-ends



- Partir, mais tout de suite
- Londres pour un thé
- Les vignes du porto
- Les jardins de Sorrente

SUPPLÉMENT GRATUIT DE 12 PAGES

Demain avec Le Monde

Le Monde initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER

Rentrée sociale

Une course d'obstacles

MENSUEL
N° 11
3,8 €

Pour agir sur l'économie
emparez-vous du social

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQPAN

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom

Prénom

N°rue

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

.....

N°rue

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PIERRE GEORGES

Mal (codés) barrés !

VOILÀ bien une initiative intéressante ! Le code-barres nominatif et individuel, ou comment lutter contre l'absentéisme scolaire. Au lycée Saint-Exupéry de Marseille, depuis la rentrée, un dispositif original est expérimenté pour contrôler, mieux contrôler, les allées et venues, ou non-venues plutôt, des 1 600 élèves.

Chaque professeur dispose désormais d'une feuille d'appels nettement enrichie. Avec, à côté de chaque nom d'élève, un code-barres correspondant évidemment à ce dernier. En début de cours, le professeur donc fait l'appel. Ou bien il connaît suffisamment sa classe pour donner un nom aux places vides, dans les rayons, en bout de gondoles. Et d'un coup de crayon optique, qui est à la discipline ce que l'ardoise magique est à l'émerveillement des jeunes classes, il note les absents.

Il suffisait d'y penser. La rationalisation, que dit-on, la taylorisation informatique du contrôle de classe. Les informations de chaque caisse individuelle rentrent en un éclair dans le grand serveur de la caisse centrale. Et en temps réel, les responsables du lycée, responsables aussi des jeunes gens qui leur sont confiés, savent qui sèche les cours.

Des temps préhistoriques où chaque soir les feuilles d'appel étaient réunies, confiées aux surveillants, à charge pour eux d'entrer, avec plus ou moins de promptitude, les résultats à la main sur le grand clavier informatique, le lycée Saint-Ex est passé au contrôle, continu, fulgurant et immédiat des stocks. Là, pas là ?, vu, noté, consigné ! Même si l'histoire ne dit pas ce que devient le retardataire d'habitude dont on imagine qu'il erre quelque part en friche informati-

que entre le code et la barre. Tout progrès ne valant que s'il est partagé par tous, cette initiative représente incontestablement un progrès essentiel dans la lutte sisyphienne contre l'absentéisme scolaire. A oser, allez osons, on verrait assez bien aussi les élèves disposer eux aussi d'un code-barres pour chaque professeur, certains n'étant pas toujours réputés pour leur assiduité aux cours. Un coup de crayon optique, et hop, la grande administration centrale gèrerait ses effectifs.

Mais on voit bien ici que l'on s'égare. Car d'évidence l'expérience tentée à Marseille est partie d'un bon sentiment et d'un louable souci d'efficacité pédagogique. Le but n'est pas de fliquer. Mais de prévenir l'échec scolaire. Comme l'explique le proviseur, M. Georges Turrin, à notre confrère de l'AFP, Laurent Boutreux : « Nos élèves ne sont pas pour autant des marchandises, bien au contraire. Cet outil va surtout permettre aux lycéens [de Saint-Ex] issus à 70 % des milieux défavorisés, de prendre conscience de leurs obligations scolaires pour réussir. » Et, ajoute une conseillère principale d'éducation : « A présent, on peut appeler des parents le jour même et leur dire "votre enfant n'est pas venu". C'est plus marquant que d'agir trois jours après. »

Code, barres, code, barres le progrès avance au pas cadencé. Au lycée. Au supermarché. Sur les factures. Sur l'abonnement au Monde. Sur tout, le code-barres exerce son empire et son contrôle. Il n'est plus question d'en prendre pour son matricule, notion furieusement rétro, mais pour son code-barres. Ah, qui sait, peut-être sommes-nous déjà tous mal codés-barrés !

TULLE (Corrèze)
de notre envoyé spécial

Du jazz manouche à la Django Reinhardt aux tarafs danubiens, c'est tout l'éventail des musiques tziganes qui est convié, du 19 au 22 septembre, aux Nuits de nacre de Tulle. Quatre jours de concerts, d'animation de rues, de rencontres et d'intrusions musicales dans les cafés-bars de la ville. Dénominateur commun, on l'aura compris au nom de l'événement : l'accordéon, pour la quatorzième édition d'un festival qui lui est explicitement consacré.

Pourquoi Tulle ? Parce que, d'abord, le département dont la ville est le chef-lieu a donné à l'instrument quelques-uns de ses virtuoses emblématiques - Jean Ségurel, Robert Monédière... -, et que le « Piano du pauvre », cher à Léo Ferré, est depuis plus d'un siècle le soliste roi des folklores du Massif Central. Parce que la ville possède la plus importante collection française d'accordéons, quatre cents pièces. Parce que, enfin et surtout, c'est là qu'est implantée la seule fabrique française, la manufacture Maugein. Et que la ville travaille à se construire, à partir de ce faisceau de convergences, un projet culturel spécifique.

Dès l'apparition en France de l'accordéon, au début du XIX^e siècle, la Corrèze s'est bâti sur sa fabrication une réputation d'excellence. La première manufacture, Dedenis, installée à Brive-la-Gaillarde, employait, en 1914, 120 salariés. Et sa concurrente, Maugein, créée en 1919, en compta jusqu'à 300. A l'époque, l'instrument était roi de la musique populaire, l'accompagnateur de vedettes (Mistinguett, Piaf, Montand...), et des bandes-son des premiers films parlants. Un âge d'or qui dura jusqu'au début des années 1960, « date », dit René Lachèze, actuel directeur de la manufacture, de la cassure. L'arrivée du rock et la vague yé-yé ont ringardisé d'un coup l'instrument ».

Chute vertigineuse des ventes, aggravée par quelques coups de sort. En 1982, une tempête dévasta l'usine. Et c'est grâce à la municipalité de Tulle que Maugein a survécu, hébergée en loca-

CARNET DE ROUTE

Tulle polit son avenir de capitale nationale de l'accordéon



Plusieurs milliers de pièces dans un instrument sophistiqué.

nales. Un accordéon, c'est un minimum de 3 500 éléments. Pour des instruments sophistiqués, cela peut atteindre les 6 000 pièces. L'entreprise en produit quatre par jour. « On fait du sur-mesure, résume René Delort, façonnier des anches métalliques, et musicien lui-même. Chaque acquéreur veut une couleur sonore particulière pour son instrument. » Le prix sortit d'usine varie de 1 360 euros pour un diatonique à plus de 8 000 euros pour un chromatique complexe.

C'est cette production à la fois industrielle et patrimoniale qui a donné naissance aux Nuits de nacre. Elle est aujourd'hui porteuse d'un projet plus vaste : la création d'un pôle national, qui ambitionne de faire du chef-lieu corrézien la ville de référence pour l'histoire, la technologie et la



création musicale de l'instrument. Le projet a pris corps en 1998, avec la création de l'Association pour la préfiguration d'un pôle national de l'accordéon à Tulle (Appnat), soutenue par le ministère de la culture, le conseil régional du Limousin, le conseil général de la Corrèze, et

l'appui scientifique de la Cité de la musique.

La jeune musicienne, Laurence Lamy, pilote le festival et le projet de pôle et veut « faire de Tulle la capitale de l'accordéon » avec musée, médiathèque, centre de formation et commande de créations : « Le XX^e siècle, dit-elle, s'est intéressé à l'accordéon de façon anecdotique, avec Chostakovitch, Berio, Kagel, Wiener. Mais depuis une dizaine d'années, c'est une véritable explosion. » Les Nuits de nacre ont d'ailleurs déjà été honorées de visites marquantes : Richard Galliano, Juliette Gréco, Dee Dee Bridgewater, par exemple. L'étude de programmation du projet devrait débiter dans les prochains mois. Et le pôle national de l'accordéon, espère Laurence Lamy, pourrait être opérationnel en 2005.

Georges Chatain

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

MM. Marty et Tillon accusés de « fractionnisme »

LES PARTIS COMMUNISTES sont convaincus depuis qu'ils existent qu'ils se fortifient en s'épurant. Ils ont conscience que l'unité est le bien suprême, et tout lui est sacrifié. Cette unité est à sauvegarder sur un double plan : celui de la doctrine d'abord et le parti se définit moins de façon positive qu'en condamnant tour à tour des hérésies, des déviations opposées - de gauche et de droite -, sectaires et opportunistes ; l'autre plan est

celui de la discipline, et le Parti communiste ne craint rien plus que ce qu'il appelle le « travail fractionnel » ou « de groupe ». Les sanctions qui viennent d'être prises par le PCF contre MM. André Marty et Charles Tillon offrent un nouvel exemple de ce double danger, dont le parti se croit menacé constamment. Ce n'est pas à M. Marty, mais à M. Tillon que les reproches les plus sévères sont adressés. L'ancien ministre est

l'« auteur principal » du délit. Le vieux leader n'est en somme accusé que d'avoir couvert et encouragé celui qui fut son subordonné tant lors de la révolte de la mer Noire que pendant la guerre d'Espagne. En désaccord avec le bureau politique, M. Tillon n'aurait sans doute pas réussi à menacer à lui seul l'unité du parti.

 Jacques Fauvet
(18 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ « L'eau, défi du XXI^e siècle » est le titre d'un nouveau dossier proposé aux souscripteurs de notre édition abonnés (5 € par mois) : enjeux, analyses et infographies complètent une sélection d'articles du Monde sur le sujet. ■ Les films de la semaine. Les critiques des journalistes du Monde sont disponibles dès le mardi sur lemonde.fr/cinema ■ Le Monde en fac-similé est consultable où que vous soyez sur www.lemonde.fr.

CONTACTS

► RÉDACTION
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F
► ABONNEMENTS
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 36
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► INTERNET
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi :
http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier :
http://immo.lemonde.fr
► TÉLÉMATIQUE
3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr
► COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
► LE MONDE 2
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

Tirage du Monde daté mardi 17 septembre 2002 : 533 785 exemplaires. 1-3

Où va la voiture-cinéma de Kiarostami ? Depuis le temps qu'on la suit dans les rues de Téhéran, on se doutait qu'il s'agissait moins de l'objectif à atteindre (un village dévasté, un lieu pour mourir, la maison d'un ami) que du chemin parcouru. Mais on attendait toujours le dernier arrêt - qui permette de confronter la position du chauffeur à la société qui l'entoure. Puis, comme dans

un conte (pas forcément) persan, la voiture s'est mise à grossir. Dans *Ten*, elle occupe enfin tout l'espace.

Et aussi notre hors-série
SPÉCIAL JEUX VIDÉO

■ 6 €.

Cahiers du cinéma n° 571 ■ 5,40 €.

